

Vivendi-Pathé : la bataille de la télévision numérique relancée en Europe

LE GROUPE Vivendi, dirigé par Jean-Marie Messier, a annoncé, lundi 7 juin, sa fusion avec Pathé et remporté, le même jour, le contrat de l'assainissement des eaux de Berlin. La fusion avec Pathé annonce de grandes manœuvres dans la télévision en Europe. Si Jérôme Seydoux refonde un groupe Pathé indépendant autour du cinéma et de Libération, Vivendi renforce sa place dans l'audiovisuel. Le groupe de M. Messier met la main sur 20% supplémentaires de CanalSatellite et surtout devient le deuxième actionnaire de la firme de télévision à péage britannique BSkyB, propriété du magnat australo-américain Rupert Murdoch. Les spéculations sur un rapprochement entre Murdoch et Canal+, la filiale de Vivendi, sont relancées.

Lire page 24 et notre éditorial page 22

Europe : six jours pour choisir

● Le scrutin se joue à l'intérieur de chaque camp ● A droite, M. Bayrou et M. Pasqua affrontent M. Sarkozy ● A gauche, les Verts et l'extrême gauche bousculent le PS et le PC ● « Le Monde » publie une enquête sur l'Europe des lobbys qui emploient quinze mille personnes à Bruxelles

LA CAMPAGNE des élections européennes, longtemps occultée par la guerre du Kosovo, prend corps. Le débat télévisé qui a réuni, lundi 7 juin sur France 2, les principales têtes de liste françaises a confirmé que cette bataille n'est pas seulement un combat de plus sur la politique intérieure, mais qu'elle se structure autour de visions de l'Europe qui fracturent chaque camp. Si la majorité a réussi à préserver sa cohésion, malgré la pression des Verts et de l'extrême gauche, l'opposition a étalé ses divisions, marquées notamment par un affrontement entre Nicolas Sarkozy, président par intérim du RPR, et François Bayrou, président de l'UDF. A Berlin, un débat entre Gerhard Schröder et Lionel Jospin a confirmé, lundi, les divergences entre socialistes français et sociaux-démocrates allemands sur l'Europe sociale et l'élargissement de l'Union à l'Est. Pour leur part, les Verts européens sont en phase ascendante.

Le Monde a choisi ce moment



pour publier une enquête approfondie sur un aspect peu connu et pourtant déterminant du fonctionnement de l'Union : les lobbys. Ils sont quinze mille à exercer, à Bruxelles, ce « métier d'influence » qui, appuyé sur la manne financière communautaire, tisse des liens parfois problématiques entre le monde des affaires, les fonctionnaires et les politiques. Quasi institutionnel aux Etats-Unis, le lobbyisme est entré plus tardivement dans les mœurs européennes. L'enquête de Laurent Zecchini en montre l'utilité, mais aussi les effets pervers. Un expert dans ce métier affirme ainsi : « Il y a trop d'argent public et pas assez de moyens de contrôle. Plus de 40 milliards d'euros par an ! On a mis la banque au milieu du village : comment voulez-vous qu'il n'y ait pas des tentations, du copinage, des dérapages ? »

Lire pages 8 à 10
notre enquête pages 18 et 19
et les points de vue page 20

La guerre du Kosovo

■ ONU : les alliés et Moscou ont du mal à trouver un accord

■ Kosovo : l'OTAN refuse d'allouer aux Russes un secteur d'intervention

■ Belgrade : l'opposition s'inquiète des tergiversations de Slobodan Milosevic

■ Macédoine : les Serbes bombardent un village

Lire pages 2 à 4

Procès Öcalan

L'armée a rejeté l'appel à négocier lancé par Abdullah Öcalan. Jugé pour « trahison et tentative de diviser » la Turquie, le chef du PKK risque la peine de mort. Les audiences ont été suspendues pour quinze jours.

p. 6

Paris et Bonn divisés sur l'euro

Les Allemands souhaiteraient confier à la Banque centrale européenne le soin de communiquer sur l'euro. La France s'y oppose.

p. 25

L'emprise de l'ANC en Afrique du Sud

Selon les résultats officiels des élections du 2 juin, le Congrès national africain (ANC) frôle d'un point la majorité des deux tiers à l'Assemblée, avec 266 sièges.

p. 5

Le passé trotskiste de M. Jospin

Un ancien dirigeant de l'Organisation communiste internationaliste affirme que M. Jospin a été membre de ce parti trotskiste.

p. 40, avec la chronique de Pierre Georges

M. Crozermarie face aux juges

Lors de l'audience de lundi, a été évoqué le cas des employés de maison de M. Crozermarie payés par des fournisseurs de l'ARC.

p. 11

Vacances dans le Gers

Les Européens du Nord apprécient ce pays du foie gras et des vieilles pierres. La tragédie de Monfort n'a pas affecté cet engouement.

p. 17

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 609 - 7,50 F



Jean Paul II met un point final à sa révolution copernicienne

À CRACOVIE, dans l'église Sainte-Anne, une inscription gravée sur un monument dédié à Copernic affirme que « la Pologne enfanta l'homme qui arrêta le Soleil et mit la Terre en mouvement ». Jean Paul II et Nicolas Copernic ont au moins deux points communs : ils sont tous deux polonais et ont fait leurs études à l'université de Cracovie. Lundi 7 juin, le pape s'est rendu dans la ville natale de l'astronome, à Torun. Devant un millier d'enseignants réunis à l'université Nicolas-Copernic, il a regretté « l'opposition apparue à l'époque de la Renaissance entre la raison et la foi », qui a provoqué « des dommages irréparables, non seulement pour la religion, mais aussi pour la culture ».

L'ouvrage le plus célèbre de Copernic fut publié l'année même de sa mort, en 1543. Intitulé *Des révolutions des orbés célestes*, il allait provoquer une révolution d'un autre genre, que l'on qualifie encore de copernicienne. En posant les fondements d'un système héliocentrique, où le Soleil - et non plus la Terre - était au centre de l'univers, le savant polonais ouvrait la voie à Galilée et à Newton. Il ébranlait d'une pichenette non seulement les

sciences, mais aussi l'interprétation des Ecritures.

L'astronome polonais avait longtemps hésité avant de publier ses théories. Il prédisait dans sa préface le sort qui l'attendait : « Il m'est permis de croire qu'aussitôt que l'on connaîtra ce que j'ai écrit dans cet ouvrage sur les mouvements de la Terre, on criera haro sur moi. » Le couperet ne tomba qu'en 1616, sous la forme d'une mise à l'Index. Copernic avait jugé bon de dédier son œuvre au pape régnant, Paul III. L'histoire ne dit pas s'il eut le temps de recevoir une réponse avant de mourir. La visite de Jean Paul II à Torun semble mettre un point final à cet échange, quatre cent cinquante-six ans plus tard, et clôt un long malentendu qui devait provoquer la condamnation de Galilée par le tribunal de l'Inquisition en 1633.

En octobre 1992, Jean Paul II avait reconnu les erreurs de l'Eglise à propos de l'« affaire Galilée ». En même temps, il avait exposé clairement les conséquences de la révolution copernicienne : si les théories de Copernic et de Galilée contredisaient les Ecritures (et notamment le fameux passage du Livre de Josué

où celui-ci « arrête le Soleil »), c'est que celles-ci ne devaient plus être interprétées littéralement. Un abîme s'ouvrait sous les pieds des exégètes... Surtout, soulignait le pape, la condamnation de Galilée a marqué le début d'une « tragique incompréhension réciproque », qui a été interprétée « comme le reflet d'une opposition constitutive entre science et foi ». « Le malentendu appartient désormais au passé », estimait-il. La visite à Torun boucle un effort entrepris dès le début du pontificat, puisque la démarche de réhabilitation de Galilée a été engagée en 1979. La récente encyclique *Fides et ratio* (Foi et raison) avait scellé, dans la pensée du pape, la réconciliation de la foi et de la science.

Le recteur de l'université Copernic espérait que le pape répondrait directement à la lettre de Copernic. Tel n'a pas été le cas. Jean Paul II a évoqué dans son discours les dangers du progrès et les « limites de l'ingérence de l'homme dans la nature », avant de recevoir une édition complète des œuvres de l'astronome.

Xavier Ternisien

Lire page 31

Les impasses de l'antiaméricanisme

LES BOMBARDEMENTS de l'OTAN sur le Kosovo ont provoqué, à l'égard des Etats-Unis, dans certains milieux intellectuels, une vague de critiques dont la virulence rappelle celle des invectives et des anathèmes du temps de la guerre froide. Ainsi les points de vue de Régis Debray, de Jean-François Kahn et de quelques autres ont-ils été jugés par Pascal Bruckner, dans *Le Monde* du 7 avril, symptomatiques d'un « fanatisme anti-yankee » et d'une « haine de l'Amérique » que l'on croyait disparus depuis longtemps. L'antiaméricanisme, « ce mélange d'aigreur, de supériorité et d'ignorance », que dénonçait jadis François Furet, serait-il donc de retour en France après s'être largement estompé dans les années qui ont suivi la guerre du Vietnam ?

Pascal Bruckner est de ceux qui ont cru reconnaître dans la sévère mise en cause des Etats-Unis par les opposants à la guerre du Kosovo l'expression de ce qui est, selon lui, « l'une des plus vieilles passions de l'intelligentsia et de la classe politique françaises ». Il a même souligné, à l'occasion d'un colloque sur « les antiaméricanismes » organisé à la Sorbonne les 3 et 4 juin par le Centre de recherches sur

l'Europe (EHES) et le Center for French Civilization and Culture (New York University), que l'extrême droite, par horreur du métissage, l'extrême gauche, par hostilité au capitalisme et à l'impérialisme, et les « nationaux-républicains », par conviction « souverainiste », se rejoignent aujourd'hui pour faire de l'Amérique un « bouc émissaire ». La dernière livraison du *Nouvel Observateur* (daté 3-9 juin) ouvre à son tour le dossier sous le titre « Faut-il avoir peur de l'hyperpuissance des Etats-Unis ? » « L'antiaméricanisme est inévitable, tant l'Amérique indispose par sa réussite », écrit Laurent Joffrin, directeur de la rédaction, avant d'ajouter : « Mais il ne mène nulle part. »

La difficulté vient de ce que l'antiaméricanisme a un statut ambigu. Il peut relever d'un réflexe de rejet systématique de tout ce qui vient d'Amérique, effet, selon François Furet, d'un « fantasme jaloux de pauvre par rapport au riche », ou d'un choix politique fondé sur une analyse - juste ou non - des rapports de force.

Thomas Ferenczi

Lire la suite page 22

Quinze à Samoa



RAPHAËL IBANEZ

L'ÉQUIPE de France de rugby a commencé, mardi 8 juin aux îles Samoa, une tournée de trois semaines pour préparer la Coupe du monde, qui débutera le 1^{er} octobre. Les Bleus disputeront quatre matchs avec l'ambition d'effacer leurs échecs du Tournoi des cinq nations. Le capitaine Raphaël Ibanez est chargé de mener à bien cette opération de rachat.

Lire page 32

International	2	Tableau de bord	27
Européennes	8	Aujourd'hui	31
France-société	11	Météorologie	34
Carnet	16	Jeux	34
Emploi/annonces	16	Culture	35
Régions	17	Guide culturel	37
Horizons	18	Kiosque	38
Entreprises	24	Abonnements	38
Communication	26	Radio-Télévision	39

Le voyage des sens.

JAÏPUR
HOMME

BOUCHERON
PARIS

EAU DE PARFUM • EAU DE TOILETTE

M. Rugova prône une « cohabitation pacifique » avec les Serbes du Kosovo

MADRID

de notre correspondante

Dans un centre scolaire près de Madrid, une centaine de réfugiés kosovars, parmi le millier qu'a déjà accueilli l'Espagne, l'ont reçu en pleurant de joie et en scandant son nom comme un motif d'espoir. Et, de fait, lors de sa visite en Espagne, lundi 7 juin, c'est un appel pressant à la communauté internationale pour qu'elle permette au plus tôt le retour des réfugiés chez eux qu'a lancé le dirigeant kosovar modéré Ibrahim Rugova, président de la Ligue démocratique du Kosovo (LDK).

M. Rugova, qui, après avoir rencontré le roi Juan Carlos, a donné une conférence de presse commune avec le chef du gouvernement espagnol, José Maria Aznar, n'a pas caché son « obsession de voir rentrer les réfugiés » : « Plus vite iront s'installer les forces internationales, plus vite ils pourront retourner », a-t-il expliqué, décrivant le Kosovo comme « un pays entièrement vide » et sa capitale, Pristina, comme « une ville fantôme ». Il a ensuite demandé à toutes les forces de son pays de se préparer pour la nécessaire reconstruction, « politique » et « économique ».

Comment voit-il cette reconstruction ? Dans une « cohabitation pacifique » avec les Serbes du Kosovo. Et s'il reconnaît « qu'un processus de réconciliation sera obligatoire », il s'efforce d'être rassurant : « Les affrontements ne se sont pas produits entre voisins, mais avec les forces répressives de Belgrade. » Une répression dont il a souffert lui-même, dit-il, lorsqu'il était « otage » de M. Milosevic, « assumant un rôle très prudent » jusqu'à ce qu'il mette sa famille à l'abri et parte pour Rome.

« ALLER DE L'AVANT »

Mais quel rôle est-il prêt à jouer, au moment où se font jour de nettes dissensions entre lui et l'UCK, l'Armée de libération du Kosovo ? Démentant toute divergence irréconciliable avec l'UCK qui, méfiante, lui a reproché, notamment, le peu de succès de sa politique de « résistance passive », Ibrahim Rugova affirme que si « certains [de l'UCK] me considèrent comme le président, d'autres, c'est vrai, sont plus radicaux, et ont une attitude contraire. Mais nous sommes tous d'accord pour travailler ensemble, avec l'OTAN et la communauté internationale », assure-t-il.

Faisant allusion à la phase « d'autonomie » de trois ans précédant un référendum sur l'autodétermination, phase prévue par l'accord de Rambouillet (accepté par l'UCK mais rejeté par la partie yougoslave), il ajoute : « Nous voulons tous l'indépendance du Kosovo. Nous travaillerons avec tous, civils et militaires. » Et de conclure : « En ce qui me concerne, je crois que je dois continuer et aller de l'avant comme président de la Ligue démocratique. Je vais prochainement préparer une rencontre entre tous les représentants politiques kosovars et ceux de l'UCK, à Tirana. »

L'attitude volontariste et délibérée « constructive » de M. Rugova, n'a pas été sans susciter chez le chef du gouvernement espagnol, qui n'a jamais caché sa réticence pour les avancées des nationalismes en Europe, une réaction très mesurée. Et c'est à plus de « prudence » encore et de « modération » que M. Aznar devait convier le dirigeant kosovar, lui suggérant d'éviter de trop projeter l'idée de l'indépendance du Kosovo et « d'exercer une attitude politique modérée, apte à faire de lui un interlocuteur reconnu par tous et par la majorité du peuple kosovar ». M. Aznar, qui par ailleurs s'est montré partisan de poursuivre les bombardements tant que le retrait serbe du Kosovo ne serait pas vérifié (« c'est une chose d'accepter un accord, une autre de le réaliser »), a insisté sur la nécessité « de ne pas laisser se produire un vide entre le retrait serbe et l'arrivée des forces internationales, qui engendreraient d'énormes difficultés pour toute l'opération ».

Marie-Claude Decamps

Pour la première fois, l'armée yougoslave a bombardé une bourgade macédonienne

Jazince a été touchée, tôt lundi 7 juin, par plus d'une trentaine d'obus de mortier

La bourgade de Jazince, au nord-ouest de la Macédoine, a été bombardée par les forces de Belgrade quelques minutes après l'échec des négocia-

tions entre officiers yougoslaves et généraux de l'OTAN sur les modalités du retrait des forces serbes du Kosovo. Le Haut-Commissariat des na-

tions unies pour les réfugiés (HCR) et les habitants albanophones craignent de voir le conflit s'étendre au territoire macédonien.

à l'étagé. Je suis monté et je les ai emmenés dans la cave. Les bombardements ont duré une dizaine de minutes. Personne n'a été blessé et on en a été quitte pour une bonne frayeur ! »

Ce bombardement à l'obus de 80 millimètres, selon la police de Skopje qui s'est rendue sur les lieux, n'a donc fait ni morts ni blessés. Et les dégâts matériels sont minimes. Alors que les discussions entre l'OTAN et les envoyés de Belgrade se concluaient sur un échec, à Kumanovo, à la frontière serbo-macédonienne, les villageois de Jazince, situé à quelque 70 kilomètres plus à

quelque 70 kilomètres plus à

Les tirs se poursuivent au nord de l'Albanie

Les affrontements entre les forces militaires yougoslaves et les combattants de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) se sont poursuivis, lundi 7 juin, autour du mont Pastrik, au nord de l'Albanie. Les tirs serbes visaient apparemment plus particulièrement les alentours des hameaux de Gorozup et de Planeja au Kosovo. C'est autour de Gorozup que se concentre, depuis près de deux semaines, l'offensive des combattants de l'UCK pour ouvrir un corridor au Kosovo. Les canons serbes ont également visé, lundi, le village de Letaj, un peu plus au nord sur la ligne de front. Ces tirs ont fait au moins un blessé, selon un observateur occidental à Kruma, le premier bourg au pied de la ligne de front.

Par ailleurs, de nouveaux groupes de réfugiés kosovars albanais, des hommes libérés de prison après un interrogatoire de plusieurs jours, sont arrivés lundi par le poste-frontière de Morina, dans un état de grande fatigue. Chaque jour par Morina, passent 100 à 200 prisonniers libérés.

DÉGATS MINIMES

« Il était exactement trois heures et cinq minutes du matin, raconte Shahin Kameri, interrogé lundi après-midi en train de boire une tasse de thé dans son jardin en compagnie de sept de ses amis. Je dormais à l'extérieur à cause de la chaleur et j'étais parti chercher une bouteille d'eau dans la cuisine. Au moment où je sortais, des obus ont commencé à s'écraser dans le jardin. J'héberge chez moi une dizaine de réfugiés du Kosovo, qui dorment

l'ouest, n'ont pas manqué de faire le rapprochement. « On a reçu ces obus une demi-heure après la fin de ces discussions, affirme M. Kameri. Ce n'est pas un hasard. Et c'est la preuve que Milosevic, le traître, veut porter le conflit sur le territoire macédonien. »

La presse de Belgrade reste optimiste sur les chances de la paix

L'ultranationaliste Vojislav Seselj évoque les « grandes souffrances » qui attendent les Serbes

LA PRESSE officielle de Belgrade restait optimiste, lundi 7 juin, sur l'issue des pourparlers sur le retrait des forces serbes du Kosovo. Politika faisait état de « négociations qui avancent » alors que Vecernje Novosti parlait d'un « accord à portée de main ». « La partie clé de l'accord concerne les conditions et les détails de la présence internationale au Kosovo par lesquels seront garanties la continuité et la sécurité dans la province qui reste une partie intégrante et inaliénable de la Serbie et de la Yougoslavie », écrivait le quotidien. Aucun organe proche du régime n'a fait état des problèmes particuliers soulevés par Belgrade.

Ces journaux reprenaient toutefois largement, comme d'habitude, les déclarations venant de l'étranger signalant que « les Russes détiennent la clé » (Vecernje Novosti) et qu'« il n'y avait eu encore aucun contact entre l'OTAN et la Russie sur les modalités et les conditions de formation des forces de paix qui, munies d'un mandat des Nations unies, devraient être déployées au Kosovo ». Cette an-

nonce d'une nouvelle ligne commune entre Belgrade et Moscou a été confirmée, mardi, par Politika qui a évoqué une « position commune de Moscou et Belgrade afin que l'ensemble du problème du Kosovo soit coordonné et contrôlé par les Nations unies ». Citant Nebojsa Vujovic, porte-parole du ministère fédéral des affaires étrangères, le quotidien rappelle que l'« accord technique » de retrait des forces serbes « doit tenir compte du document établi à Belgrade » entre Slobodan Milosevic et les émissaires russe, européen et américain. Cet officiel a expliqué que « le problème (survenu) dans les discussions vient du fait que l'autre camp a essayé d'introduire de la politique dans l'accord technique ». Et c'est une nouvelle fois de l'étranger que sont venues les précisions avec une citation d'Igor Ivanov, ministre russe des affaires étrangères, qui a estimé que « les conditions de la résolution de telles questions relèvent uniquement du Conseil de sécurité des Nations unies. Ceci concerne la taille des forces internationales au

Kosovo et l'utilisation de la force en tant que telle ».

Blic, quotidien indépendant, rapportait déjà, lundi matin, les paroles d'un représentant des Nations unies relevant l'existence de « progrès, mais très lents » et citait l'agence Beta qui, selon des sources de l'OTAN, faisait état de problèmes concernant « le délai de retrait et la zone tampon de 25 kilomètres », et d'un porte-parole du département d'Etat à Washington qui a expliqué qu'« un certain nombre d'éléments essentiels, très précis » restaient à régler.

DÉCLARATIONS CRITIQUES

Du côté de l'opposition, les négociations sur le retrait ont surtout suscité des déclarations plus critiques et à caractère interne. Vojislav Kostunica, président du Parti démocratique de Serbie (DSS), a constaté qu'il s'agissait « d'une capitulation spécifique qui concerne une partie du territoire de notre Etat » et qu'en conséquence « du point de vue moral, politique et juridique, il faut l'avouer, tout le reste n'est que mensonge, ce qui, dans cette situation, est le plus grand des crimes ». Dans le même ton, l'ex-général Vuk Obradovic,

Skopje, la capitale, où le quotidien Dnevnik titrait, lundi, en « une » : « Des obus serbes tombent sur le territoire macédonien. » Le ministre de la défense, Nikola Kljusev, s'est ému auparavant d'un incident qui « n'aurait pas dû avoir lieu au moment des discussions de paix en cours ». Son collègue des affaires étrangères, Pavle Trajanov, devait lui aussi réagir plus tard en affirmant que si un tel bombardement se reproduisait, la « Macédoine défendra de toutes ses forces sa souveraineté ».

COUP DE SEMONCE

L'incident ne signifie certes pas que les Yougoslaves aient voulu répondre par une provocation à l'impasse dans laquelle se sont enlisées les discussions entre l'OTAN et les Serbes. Mais, même s'il s'agissait d'une réaction isolée, visant peut-être des éléments de l'Armée de libération du Kosovo (UCK), très présente dans la région frontalière, l'explosion de ces obus résonne comme un coup de semonce en Macédoine. Ce que confirme, en des termes alarmistes, la responsable du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Paula Ghedini, rencontrée lundi tout près de Jazince, alors que venait d'arriver, à travers la montagne, une colonne de plus de deux cents réfugiés.

« Le bombardement de ce village, dit-elle, nous fait craindre que le conflit du Kosovo ne soit en train de déborder dans toute la région, non seulement en Albanie, mais aussi en Macédoine. »

Bruno Philip

président du Parti social-démocrate (DS), désolé « du contretemps survenu dans les négociations sur les aspects militaires et techniques de l'accord [de retrait] » et comprenant « les positions des représentants de l'armée yougoslave », a estimé que « la responsabilité, pour l'avenir du pays et du peuple, ne doit pas être rejetée sur l'armée et la police et, par conséquent, la décision doit être prise et signée, en accord avec la Constitution de la République fédérale de Yougoslavie, par Slobodan Milosevic, en tant que président du Conseil suprême de défense ».

Enfin l'ultra-nationaliste, Vojislav Seselj, n'a pas caché son amer-tume en parlant « des grandes souffrances, incertitudes et malheurs qui attendent la Serbie ». Et d'ajouter : « Si nous avions tenu au Kosovo, nous aurions arrêté la tentative visant à nous enlever le Monténégro, la Raska (nom serbe du Sandjak, région au nord du Kosovo à forte population slave islamisée, et elle aussi présentée comme un berceau de l'Etat médiéval serbe), et la Voïvodine (où vit une forte minorité hongroise) ».

Hector Forest

DÉPÊCHES

ARRESTATION EN BOSNIE

■ Les forces de l'OTAN en Bosnie (SFOR) ont arrêté, lundi 7 juin, Dragan Kulundzija, un Serbe bosniaque inculpé de crimes de guerre par le Tribunal pénal international pour l'ex-yougoslavie (TPIY) de La Haye, qui devait être transféré aux Pays-Bas. Son arrestation s'est déroulée sans incident peu avant midi (10 h 00 GMT) près de Prijedor. Agé de trente-deux ans, Dragan Kulundzija figure sur la liste des criminels de guerre rendue publique par le TPIY, qui a officiellement confirmé son arrestation. Il est accusé pour des actes commis dans le camp de concentration de Keraterm, près de Prijedor, pendant la guerre en Bosnie (1992-95).

LA KFOR ET LE TPIY

■ Le plan d'opération de la future force de paix au Kosovo (KFOR), adopté lundi par le Comité militaire de l'OTAN, prévoit que cette force pourra arrêter des criminels de guerre présumés recherchés par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) selon des sources diplomatiques. Les modalités ont été calquées sur celles en vigueur pour la force de paix (SFOR) présente en Bosnie depuis fin 95.

RÉFUGIÉS EN ITALIE

■ Un navire, avec à son bord 405 personnes, en majorité des Albanais du Kosovo, est arrivé lundi 7 juin à Bari, après avoir été intercepté dans la matinée au large des Pouilles par la marine militaire italienne. Des réfugiés ont indiqué avoir payé par personne quelque 616 euros la traversée. Selon la police, les passeurs se sont mélangés aux passagers. Un suspect albanais a été arrêté. Dans la nuit de samedi à dimanche, un navire transportant 352 Kosovars avait accosté à Brindisi, au sud de Bari. - (AFP)

ÉLECTION À SREBRENICA

■ Srebrenica, l'enclave musulmane martyre, symbole de l'épuration ethnique serbe et des atrocités de la guerre de Bosnie, a élu, lundi 7 juin, un maire musulman sous forte protection de l'OTAN. Les troupes et les blindés de la Force de stabilisation (SFOR) et de son unité de gendarmerie (Unité multinationale spécialisée, MSU) n'ont pourtant pas eu à intervenir, l'élection, différée depuis un an et demi, s'étant déroulée sans incidents. Nesib Mandzic, transporté pour l'occasion à Srebrenica (est de la Bosnie) en car avec les 23 autres conseillers municipaux musulmans élus en septembre 1997, a devancé le Serbe Dragan Jestic, nommé maire-adjoint. - (AFP)

L'AVENIR DE M. MILOSEVIC

■ Le vice-premier ministre monténégrin, Dragisa Burzan, a dit craindre, lundi 7 juin, que M. Milosevic trouve le moyen de rester au pouvoir, même si l'acceptation russe du plan de paix de l'OTAN l'obligeait à y souscrire aussi. « Ce ne sera pas une question de jours mais, je le crains, une question d'années », a-t-il dit à la BBC. - (Reuters)

DÉMENTI SUD-AFRICAIN

■ Le ministère sud-africain des affaires étrangères a indiqué, lundi 7 juin, n'avoir trouvé aucune trace d'un transfert de fonds de la famille Milosevic, alors qu'une invitation lancée au président yougoslave suscite l'embarras à Pretoria. Le journal britannique Sunday Times a affirmé que Marko Milosevic, le fils du président, aurait transféré il y a six mois quelque 5 millions de deutschmarks (2,7 millions de dollars) dans des banques sud-africaines en prévision d'un départ de Serbie. Le ministère a aussi indiqué qu'aucune demande formelle de visa n'avait été faite par le président yougoslave ou sa famille. Mais une embarrassante invitation a été lancée en mars à M. Milosevic pour la cérémonie d'investiture du nouveau président sud-africain, le 16 juin. - (AFP)

REUSSIR

► **Concours d'avocat CRFPA** 25 juillet - 11 sept. 99
 ► **Expert-comptable DECF août + mi-septembre DESCF** octobre à décembre
 ► **Parlement européen (Administrateur) Fév. 2000 IPESUP**
 18 rue du Cloître Notre-Dame
 75004 Paris 01 43 25 63 30
 Enseignement supérieur privé

Les grandes questions contemporaines sont traitées dans

défense nationale

revue mensuelle - 55^e année

Au sommaire du n° 6 - juin 1999

L'INDUSTRIE AÉROSPATIALE EN EUROPE

LA PUISSANCE AÉRIENNE DANS LES CONFLITS

PRIX DU NUMÉRO ET DE L'ABONNEMENT

Le numéro (France) : 62 F + 6 F de port (étranger) : 92 F port compris L'abonnement (France) : 480 F (étranger) : 700 F

1, place Joffre 75007 Paris ou BP 64, 00445 Armées
 Email : cednrevu@worldnet.fr - Site : http://www.worldnet.fr/~cednrevu
 Tél. : 01 44 42 38 23 - Fax : 01 44 42 31 89 - CCP Paris 516-57 E

OSP PUBLICATIONS JUDICIAIRES
Office Spécial de Publicité
 47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
 Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

“Par arrêt de la Cour d’appel de Paris, 11ème Chambre, en date du 1er Octobre 1998, M. Jacques Gérard de VILLIERS, président de la société éditrice du livre “La France aux cent sectes” “Attention danger”, a été condamné à une peine d’amende et au versement de dommages-intérêts en faveur de la société HERBALIFE INTERNATIONAL France, sur le fondement des articles 23, 29 alinéa 1er et 32 alinéa 1er de la loi du 29 Juillet 1881, à raison de passages dudit ouvrage ayant un caractère diffamatoire à l’égard de la société HERBALIFE”.

Le Congrès national africain (ANC) affermit son assise en Afrique du Sud

Les résultats officiels des élections générales du 2 juin consacrent une victoire écrasante du parti de Thabo Mbeki, héritier de Nelson Mandela. L'opposition n'est pas en mesure d'incarner une alternative crédible, ni de constituer un pôle de contre-pouvoir

La Commission électorale indépendante a proclamé, lundi 7 juin, les résultats officiels des élections générales du 2 juin. Le Congrès national africain (ANC) obtient 266 des 400 sièges à l'Assemblée nationale,

manquant d'un siège la majorité fatidique des deux tiers, seuil requis pour amender la Constitution. L'ANC réalise néanmoins un meilleur score qu'aux premières élections multiraciales qui avaient porté Nelson Man-

dela à la tête du pays en avril 1994. Le Parti démocratique (DP), premier parti d'opposition, arrive en deuxième position avec 38 députés, devançant l'Inkatha (IFP), le parti du chef zoulou Mangosuthu Buthelezi

qui enlève 34 sièges. Viennent ensuite le Parti national (NP, au pouvoir du temps de l'apartheid) avec 28 sièges et le Mouvement uni démocratique (UDM, 13 sièges). Près de 16 millions de suffrages exprimés

ont été décomptés sur quelque 18 millions d'inscrits. Le système de proportionnelle intégrale conduira 13 partis à siéger au Parlement contre 7 seulement en 1994, illustrant l'émiettement de l'opposition.

JOHANNESBURG

L'Afrique du Sud a massivement renouvelé le mandat du Congrès national africain (ANC) lors des élections générales du 2 juin, mais sans lui donner pour autant tous les pouvoirs, comme le craignait l'opposition. C'est le verdict du scrutin de l'après-Mandela que confirment les résultats définitifs proclamés, lundi 7 juin, par la Commission électorale indépendante (IEC).

Avec 66,3 % des voix aux législatives, l'ANC fait encore mieux que lors des premières élections démocratiques de 1994 où il avait recueilli 62,6 %. A un siège près néanmoins (l'ANC obtient 266 sièges sur 400), le parti au pouvoir ne réussit pas à franchir la barre symbolique de la majorité des deux tiers. Au niveau provincial également, l'ANC progresse, mais il n'obtient pas un score suffisant pour diriger, à lui tout seul, le Kwazulu-Natal et le Cap occidental, les deux régions qui échappaient encore à son contrôle.

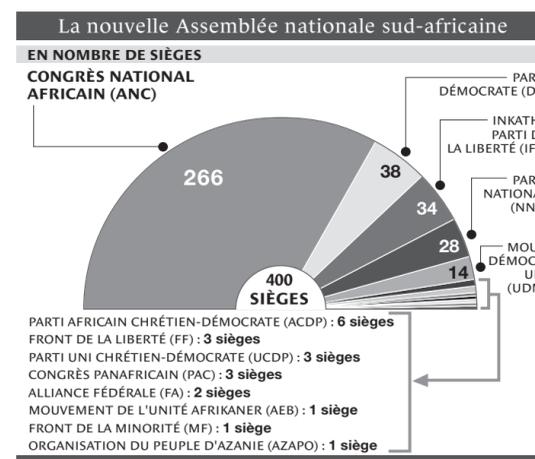
SCÉNARIO IDÉAL

Avec 42 % des voix, l'ANC devance le Parti national (NP) au Cap occidental. L'ancien parti au pouvoir sous l'apartheid n'obtient que 38,4 %. Mais il pourrait continuer à diriger la province en s'alliant avec le Parti démocratique (DP), le mouvement de Tony Leon. Le DP détrône le NP comme premier parti d'opposition au niveau national (9,5 % contre 6,9 %) et se trouve en position d'arbitre au Cap occidental où il a obtenu 11,9 % des voix. La

rivalité entre les deux formations de la minorité blanche est telle que certains, au sein du NP, ont semblé un moment favorables à une alliance avec l'ANC. Lundi, les tractations continuaient et l'incertitude demeurait sur la composition de la coalition appelée à diriger la province.

Les discussions se poursuivaient également au Kwazulu-Natal où l'ANC (39 %) est finalement devancé par l'Inkatha (IFP) de Mangosuthu Buthelezi. Dans son fief, le parti à dominante zouloue résiste beaucoup mieux que prévu à la progression de l'ANC et obtient 42 % des voix. Les deux formations s'orientent vers un gouvernement de coalition à l'échelon provincial, comme c'est déjà le cas au niveau national. En apportant à l'ANC les 8,5 % recueillis lors du scrutin législatif, l'IFP permettrait au parti dirigeant de pouvoir compter sur 75 % des sièges au Parlement. Dans ces conditions, comme la rumeur le pressentait depuis longtemps, les négociations en cours pourraient bien déboucher sur la nomination de M. Buthelezi au poste de vice-président du pays, aux côtés de Thabo Mbeki, chef de l'ANC et successeur de Nelson Mandela.

Dans tous les cas, M. Mbeki dispose d'une majorité plus que suffisante pour être désigné par le Parlement, le 14 juin, comme le nouveau président sud-africain. L'héritier de M. Mandela confirme par la même occasion sa réputation de politicien hors pair en s'affirmant comme le maître d'œuvre d'une victoire de l'ANC écrasante sans être totale, scénario idéal qui



satisfait finalement tout le monde.

D'un côté en effet, M. Mbeki assise sa légitimité à la tête du pays par une majorité supérieure à celle qu'avait obtenue M. Mandela lui-

même. En même temps, l'ANC inflige un cuisant démenti à ceux qui interprétaient comme un signe d'usure du pouvoir l'impatience des townships devant la lenteur des

changements. Les critiques de l'opposition contre un bilan en demi-teinte n'ont pas fait le poids face à la puissante machine électorale de l'ANC, l'influence du parti dans la vie quotidienne de la population noire et la fidélité de cette dernière à l'ancien mouvement de libération qui la délivra de l'apartheid.

STRATÉGIE PAYANTE

D'un autre côté cependant, l'opposition peut se satisfaire d'avoir « empêché » l'ANC d'obtenir la majorité des deux tiers, nécessaire pour modifier la Constitution. L'apport éventuel de l'IFP peut modifier les données. Mais le résultat du scrutin dans le Kwazulu-Natal et le Cap occidental limite l'emprise de l'ANC au niveau provincial. Présentée comme une menace pour la démocratie par les partis de la minorité blanche, la perspective d'un pouvoir noir en position d'hégémonie à tous les échelons du pays n'est plus d'actualité. C'est sur cette crainte qu'avait joué le Parti démocratique pour mobiliser l'électorat blanc le plus conservateur lors de sa campagne.

La stratégie s'est avérée payante puisqu'elle a permis au DP de devenir la principale force d'opposition au détriment du NP (38 sièges contre 28 au Parlement). Mais elle n'a fait qu'accroître la fracture raciale qui dominait déjà la vie politique et n'a pas permis de « mordre » sur l'électorat noir de l'ANC. Le Mouvement démocratique uni (UDM) de Bantu Holomisa, premier parti à vocation multiraciale, s'y est essayé, mais il n'a obtenu que 3,4 % des voix.

Au total, l'opposition – en comptant l'IFP – représente moins de 35 % des suffrages. Signe inquiétant pour l'avenir du débat politique, elle n'est toujours pas capable d'incarner une alternative crédible à l'ANC, ni de constituer un réel pôle de contre-pouvoir. Mais à l'issue d'un scrutin qui s'est déroulé sans incident majeur avec un taux de participation proche de 90 %, l'Afrique du Sud peut quand même se féliciter de la maturité de sa jeune démocratie.

Frédéric Chambon

L'IRA ne sait plus où sont ses cadavres

LONDRES

de notre correspondant

Ce voulait être un geste, un simple geste d'humanité destiné à réparer une grave injustice et cela est en train de tourner à la farce macabre. L'IRA provisoire – autrement dit l'Armée républicaine irlandaise – avait accepté, il y a deux mois, de restituer aux familles les cadavres de neuf jeunes républicains présumés « traités à la cause » et exécutés par l'organisation clandestine il y a un quart de siècle.

Après dix jours de recherches opérées avec force pelleteuses et radars spéciaux ultrasensibles par la police irlandaise sur une demi-douzaine de sites frontaliers de la République et de la province britannique du Nord – sites préalablement indiqués par l'IRA via des intermédiaires de confiance –, aucun cadavre n'a pu être retrouvé.

Seule la dépouille du jeune Eamonn Malloy, exécuté en 1975 pour avoir « renseigné les forces d'occupation britanniques », a, en quelque sorte, été « livrée », il y a une semaine, par l'IRA, dans un cercueil fraîchement exhumé et anonymement déposé sous un arbre du petit cimetière de Dundalk, à un jet de pierres de la frontière nord-irlandaise. Un prêtre du cru avait ensuite reçu un coup de fil et averti la police.

Pour les autres, dans un communiqué transmis aux agences de presse, le groupe paramilitaire s'avouait, la semaine dernière, incapable d'être plus précis. « Le leadership de l'IRA a approché le problème de bonne foi, expliquait-il, mais son enquête est gênée par le passage du temps, les changements qui ont eu lieu dans le leadership et la mort de membres et anciens membres » de l'organisation censés avoir participé à l'inhumation clandestine des disparus.

Dans les familles de ces derniers, la colère monte. « Pourquoi n'envoient-ils pas l'un de leurs membres ici, habillé en policier s'il le faut, pour situer plus précisément les tombes ? », demande Seamus McKendry, gendre de Jean McConville, une

femme de trente-sept ans assassinée en 1972 pour avoir, apparemment, porté secours à un soldat anglais en train de mourir suite à une embuscade.

Veuve protestante d'un époux catholique et mère de dix jeunes enfants qui ont ensuite été dispersés dans des familles d'accueil et des institutions, Jean McConville aurait été ensevelie sur une plage de la péninsule de Cooley, au nord de la République, actuellement retournée dans tous les sens, sans succès, par la police irlandaise. Pas trace non plus des sept autres disparus, tous républicains et catholiques, dont quatre avaient moins de vingt ans lors de leur « exécution ».

IMPASSE POLITIQUE

Vigoureusement attaqué par les médias britanniques alors qu'il s'attendait plutôt à quelque reconnaissance, Gerry Adams, le chef de la branche politique de l'IRA – le Sinn Féin – se défend de tout double jeu dans cette affaire. « L'IRA a pris la décision de restituer les corps et il n'y a aucune raison de la suspecter de ne pas avoir fourni toutes les informations disponibles », répète-t-il.

Ayant lui-même multiplié les appels publics en ce sens en direction d'une organisation dont il fut jadis, dit-on, un membre actif à Belfast, le chef du Sinn Féin a présenté ses regrets aux familles pour « les injustices » dont elles ont eu à souffrir pendant si longtemps. Mais il s'est refusé à inviter l'IRA à faire de même. « Inutile de susciter une réponse négative, a-t-il dit, la position de l'IRA est que beaucoup de ces gens étaient des agents au service des forces britanniques. »

Tandis que l'impasse politique se poursuit à Belfast quant à la mise en œuvre des accords de paix et que meurent d'autres personnes – une femme a été assassinée samedi, à Portadown, par des loyalistes protestants –, déterrer des cadavres pour enterrer un passé qui ne veut pas mourir semble décidément plus ardu que prévu en Irlande.

Patrice Claude



La Turquie rejette l'offre de négociation d'Abdullah Öcalan, en jugement pour trahison

L'armée affirme qu'elle ne parlera jamais à un « terroriste »

Le procès d'Abdullah Öcalan, jugé pour « trahison et tentative de diviser » la Turquie au terme de l'article 125 du code pénal qui prévoit

la peine de mort, avait tout juste repris, mardi 8 juin sur l'île d'Imrali, quand le président de la Cour de sûreté de l'État d'Ankara a accordé

une nouvelle suspension de quinze jours aux avocats d'Abdullah Öcalan pour préparer la défense, a annoncé mardi l'agence Anatolie.

ISTANBUL

de notre correspondante

Le procès d'Abdullah Öcalan avait tout juste repris, mardi 8 juin, sur l'île d'Imrali, après une pause de quelques jours. Après l'intervention du procureur, qui a demandé la peine de mort, une nouvelle suspension d'une quinzaine de jours a été accordée pour permettre aux avocats du dirigeant kurde de préparer sa défense. Le dénouement est attendu à la fin du mois.

Le Parti des travailleurs kurdes (PKK) a sommé les autorités turques de ne pas rejeter l'appel à la paix lancé par son dirigeant, décrivant comme un « suicide pour l'Etat turc » toute décision qui « détraquerait notre direction ». Mais le Parti d'action nationaliste (MHP), désormais partenaire au sein de la coalition au pouvoir, a déjà annoncé qu'il voterait en faveur de l'exécution d'Öcalan, lorsque le Parlement se prononcera sur le verdict du tribunal. L'armée turque, pour sa part, a rejeté, dans un communiqué rendu public lundi, toute né-

gociation avec le PKK. « Dans leur lutte contre le terrorisme, les forces armées turques n'ont jamais accepté un terroriste comme interlocuteur. Et il est exclu qu'elles le fassent dans le futur », affirme le texte du communiqué.

Durant son interrogatoire devant la Cour de sûreté de l'Etat, comme lors d'interviews avant sa capture, M. Öcalan avait affirmé avoir eu des contacts indirects avec plusieurs politiciens turcs à la recherche d'une solution politique au conflit kurde, ainsi qu'avec un officier haut gradé de l'armée.

Le climat politique s'annonce tendu, alors que la fin du procès approche. Au cours d'une conférence de presse, le 6 juin, les avocats du chef du PKK ont dénoncé à nouveau la façon dont est conduit ce « procès du siècle », ainsi que le climat d'intense hostilité qui prévaut en Turquie à leur égard et à l'égard de leur client. Les avocats, qui avaient boycotté la quatrième session du procès après avoir été expulsés de leur hôtel à Bursa, sont particulièrement frustrés de

n'avoir pu inviter des familles kurdes du Sud-Est anatolien pour témoigner. Des familles qui ont, elles aussi, souffert du conflit qui a causé la mort de quelque 30 000 personnes.

LES COMBATS CONTINUENT

Les récits des proches de soldats tombés au combat, qui se sont collectivement portés partie civile contre Abdullah Öcalan, ont constitué la majeure partie de ce procès pour le moins inhabituel. La cinquième session, le 4 juin, fut particulièrement houleuse. Les avocats de la défense, qui avaient tenté de lire un communiqué du PKK soutenant l'appel à la paix lancé par leur client, s'étaient attirés des réactions si hostiles de la part des avocats des familles que le juge, Turgut Okyay, avait demandé à l'un d'eux de quitter la salle.

Mais la véritable « inconnue » de ce procès demeure Abdullah Öcalan lui-même. Le dirigeant kurde qui, jusqu'à récemment, condamnait violemment la Turquie dans ses discours, adopte désormais des

termes respectueux pour parler de la République, tout en maintenant un silence presque total sur les revendications des Kurdes, donnant ainsi l'impression d'avoir fait volte-face pour tenter d'éviter la peine de mort. Le dirigeant kurde, qui affirme avoir compris que la lutte armée était une erreur, veut désormais contribuer à l'effort de paix. Ses excuses, adressées aux familles des soldats victimes du combat, et son offre de coopération, n'ont cependant convaincu personne en Turquie, où l'atmosphère n'est guère au compromis.

Il n'en reste pas moins que la Turquie est à un tournant important. Quel que soit le verdict du tribunal, une approche différente est nécessaire pour résoudre la question kurde après quinze ans d'affrontements meurtriers. Le fait que les combats continuent dans le Sud-Est anatolien, près de quatre mois après l'arrestation d'Öcalan, démontrent que son exécution ne mettrait pas fin au conflit.

Nicole Pope

« Les Turcs n'ont pas d'autres amis que des Turcs »

YOZGAT (Turquie)

de notre envoyée spéciale

Si la géographie a un impact sur les mentalités, la petite ville de Yozgat, en Anatolie centrale, en serait

REPORTAGE

Pour la population d'Anatolie centrale, le conflit est une réalité quotidienne

une bonne illustration. Encadrée dans une cuvette naturelle, souf-

PUBLICATIONS JUDICIAIRES
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc
92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

Tribunal de Grande Instance de Paris
Extrait des minutes du Greffe.
Par jugement contradictoire, rendu par le Tribunal Correctionnel 11ème Chambre, le 25 novembre 1998, **Hervé VERNHES**, né le 06 novembre 1957 à PARIS 14ème, a été condamné à 9 mois d'emprisonnement avec sursis, 1 amende délictuelle de 80.000Frs, pour soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement de l'impôt : Dissimulation de sommes - Fraude fiscale - courant 1994, 1995 et 1996 - à Paris, faits prévus par ART. 1741 AL 1, AL 2 C.G.I et réprimé par ART. 1741 AL 1 AL 3, AL 4, ART. 1750 AL 1 C.G.I. Le Tribunal a en outre ordonné l'affichage de la décision et la publication du jugement par extrait, par extraits, dans le Journal Officiel, ainsi que dans les quotidiens Libération et le Monde et l'affichage, pendant 3 mois à la Mairie de la commune du contribuable, le tout aux frais du condamné. Pour extrait conforme.

Extrait des Minutes du Greffe de la Cour d'Appel de Paris. Par arrêt de la 9ème Chambre (section A) de la Cour d'Appel de PARIS du 5 mai 1998, par arrêt du 22.09.1998, la Cour de Cassation a rejeté le pourvoi, **JAULT Frédéric** né le 19 Février 1958 à DUGNY (93), de Pierre **JAULT** et de **CALFOUPOULOS Héro**, demeurant 45, avenue du Général Leclerc 93370 MONTFERMEIL, a été condamné à 1 an d'emprisonnement avec sursis, pour fraude fiscale (soustraction frauduleuse au paiement de la T.V.A. et de l'impôt sur les sociétés) et omission de passation d'écritures comptables (faits commis courant 1993 et 1994). La Cour a, en outre ordonné, aux frais du condamné : la publication de cet arrêt, par extrait, dans le Journal Officiel de la République Française, le Monde, le Figaro et l'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de MONTFERMEIL (93370). Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur Général sur sa réquisition. Pour le Greffier en Chef.

frant d'horizons limités par les collines qui l'entourent, Yozgat, qui affiche un taux de chômage élevé, est un bastion légendaire du Parti de l'action nationaliste (MHP), le parti d'extrême-droite au pouvoir, au sein de la coalition. Son succès électoral, le 18 avril, avait pris la Turquie par surprise.

Ici, on cite souvent le dicton : « Les Turcs n'ont pas d'autres amis que des Turcs ». Si les Loups gris ont tempéré l'agressivité qu'ils affichaient dans les turbulentes années 70, ils expriment toujours leur méfiance face au monde extérieur. Entourée d'ennemis, la Turquie ne peut, selon eux, compter que sur elle-même. « Des pouvoirs externes veulent détruire la Turquie », affirme Osman Çitçi, qui dirige l'Association de soutien aux familles des martyrs. « Ce n'est pas une guerre, c'est juste des affrontements avec des séparatistes ». Le conflit kurde et l'arrestation, en février, d'Abdullah Öcalan, le chef du PKK, ont apporté de l'eau au moulin des nationalistes du MHP, qui a obtenu 18 % des voix au niveau national.

Le fils de M. Çitçi est un des 149 soldats originaires de Yozgat tombés au combat au cours de ces dernières années. Pour la population d'Anatolie centrale, le conflit est une réalité quotidienne. C'est ici, et non pas dans les cercles élitistes d'Istanbul ou d'Ankara, qu'on recrute les soldats qui se battent contre le PKK. Bien que l'Association d'Osman Çitçi n'ait officiellement pas d'affiliation politique, la plupart de ses membres soutiennent le MHP et son refus de tout compromis sur la question kurde. « Les hôpitaux sont pleins de vétérans aveugles, blessés, infirmes, et l'Occident veut empêcher l'exécution d'Öcalan... » s'insurge un membre du MHP. « Le HADEP [le parti kurde], l'Association des droits de l'homme, le Parti ouvrier [...] devaient être fermés, et tous les sympathisants du PKK arrêtés », renchérit M. Çitçi, montrant avec fierté une photo de son fils, mort en 1995.

Abdullah Öcalan, le PKK, et même la population kurde cristallisent aujourd'hui les frustrations. Celles-ci découlent du conflit et de la perception du rejet des Européens, mais aussi de la pauvreté, dans cette ville de 70 000 habitants où le revenu annuel par tête est de

1 276 dollars. Dans les années 70, c'était la gauche et la minorité alévie (secte d'origine chiite qui défend la laïcité de l'Etat), qui jouaient un rôle similaire. Encore aujourd'hui, le mot « gauche » est ici presque une insulte. Les nombreux Alévis de la région admettent, en privé, être quelque peu inquiets du succès électoral des ultra-nationalistes. « Pour l'instant, nous n'avons aucun problème, mais nous nous souvenons du passé », affirme un villageois de Büyükmahal. L'Etat a bâti une mosquée dans ce hameau de 380 habitants pour tenter de « convertir » les habitants, mais personne ne s'y rend. En revanche, une jeune femme fait fièrement visiter la « ce-

local, Süleyman Bağcı attribue les succès électoraux du MHP à sa détermination, plus ouverte que celle de son propre parti, de lever l'interdiction sur le foulard islamique dans les universités. « Nous sommes pourtant plus déterminés qu'eux, mais nous voulons défendre nos droits sans recourir à la manière forte », affirme M. Bağcı. Un jeune « idéaliste » de vingt-deux ans, Ismaïl, explique pourquoi le foulard doit être autorisé : « même dans l'armée, il y a des gens qui sont contre l'interdiction. Ils viennent du peuple, leurs frères, leurs sœurs, portent le foulard. »

Nationalisme et religion sont, sans conteste, des facteurs impor-

C'est ici, et non pas dans les cercles élitistes d'Istanbul ou d'Ankara, qu'on recrute les soldats qui se battent contre le PKK

mevi » (maison de prières) où les Alévis, hommes et femmes, se réunissent pour prier après avoir partagé un repas communautaire.

A Çorum, ville de 116 000 habitants à 90 kilomètres au nord de Yozgat, les habitants n'ont pas oublié les événements de 1979, lorsqu'une partie de la ville fut « nettoyée » de sa population alévie, au cours d'émeutes et d'affrontements, entre gauche et extrême droite, qui avaient duré des semaines et fait des dizaines de morts. Gauche-droite, Alévis-Sunnis : personne ne sait vraiment où finit la politique et où commence la religion. Car les ultra-nationalistes du MHP sont également religieux, proches de l'orthodoxie sunnite. Dans les « foyers d'idéalistes » où les Loups gris inculent le sens de la discipline à des adolescents qui trouvent dans ces clubs une famille et un but, les principes de l'Islam sont au programme. « Nous avons élu un responsable des principes moraux », explique fièrement Harun, quinze ans, qui ne va plus à l'école et n'a pas de travail. « Sur le campus de l'université, nous avertissons les étudiants qui se promènent main dans la main. Après trois avertissements, ils sont punis. Nous nettoions la saleté. »

Au siège régional du Parti de la vertu (islamiste, FP), le responsable

tants du succès de l'extrême droite. Mais c'est également le travail de terrain et le contact direct avec la population - méthodes utilisées également par les Islamistes du FP - qui leur ont valu leur popularité. « Le MHP a gagné la mairie en 1977. Notre parti recueille maintenant les fruits de vingt-cinq ans d'efforts pour mettre en place une infrastructure », explique Enver Yesilkaya, le responsable provincial du MHP. L'image intègre du dirigeant du parti, Devlet Bahçeli, est importante. « Bahçeli vient du peuple. Son nom n'a été mêlé à aucun scandale. Il est poli, mais il est dur lorsqu'il est attaqué. Sa seule inflexibilité a trait à l'intégrité territoriale du pays. Là, il n'accepte aucun compromis. »

D'anciens Loups gris figurent cependant parmi les personnes impliquées dans divers scandales mafieux, dont l'affaire de Susurluk qui avait révélé, en 1996, les liens entre l'extrême droite, la mafia et la police. Sur ce sujet, les ultra-nationalistes se révèlent très prudents. « Ils étaient nos amis, explique un supporter du MHP, mais comme ils ont eu des activités criminelles par la suite, ils ne sont plus des nôtres. Notre parti insiste sur le respect des lois. » L'épouse du premier ministre, Rahsan Ecevit, qui est également vice-présidente de son parti (Gauche Démocratique), a récemment exprimé publiquement sa méfiance à l'égard du MHP. « Comment pouvons-nous oublier ? » avait-elle déclaré.

La violence du passé, les différends sur la religion et la forte personnalité des deux dirigeants sont autant d'obstacles que le nouveau gouvernement devra surmonter. Faute d'alternative, Bülent Ecevit a cependant décidé d'accorder à ses anciens ennemis le bénéfice du doute, et le reste de la Turquie fera de même.

Mexique : le parti au pouvoir sous la pression d'affaires de corruption

Le président Zedillo dément les accusations

MEXICO

correspondance

La campagne en vue de l'élection présidentielle de l'an 2000 a pour effet de faire remonter à la surface de vieilles histoires de corruption d'autant plus embarrassantes pour le pouvoir qu'elles mettent en première ligne le chef de l'Etat, Ernesto Zedillo.

Les affaires qui agitent depuis plusieurs jours le monde politique mexicain ont placé le président Zedillo au banc des accusés à côté d'un candidat à la présidence, Roberto Madrazo, actuellement gouverneur de l'Etat de Tabasco, l'un des plus riches du pays grâce à ses gisements de pétrole en bordure du Golfe du Mexique.

Ernesto Zedillo et Roberto Madrazo sont soupçonnés d'avoir utilisé en 1994 - l'un pour accéder à la présidence, l'autre à son poste de gouverneur - chacun 5 millions de dollars (4,86 millions d'euros), généreusement offerts par le banquier Carlos Cabal Peniche, considéré à l'époque comme « un entrepreneur modèle » mais détenu désormais en Australie pour malversations dans l'attente d'une éventuelle extradition.

« Au Mexique, pour réussir en tant qu'entrepreneur, on se doit de développer une coopération pragmatique avec les candidats du parti au pouvoir à la présidence et le secteur privé dépend entièrement des faveurs et concessions du gouvernement », a expliqué, fin mai, Cabal Peniche depuis sa prison australienne en précisant qu'il avait fourni en tout 25 millions de dollars pour financer en 1994 les diverses campagnes électorales du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), qui monopolise le pouvoir depuis plus de soixante-dix ans.

GRIEFS DE WASHINGTON

Le PRI avait été, en septembre 1998, blanchi de ces accusations par l'Institut fédéral électoral, un organisme en principe indépendant de tout parti. Cela étant, l'opposition, aussi bien de droite que de gauche, a profité des récents aveux de l'ex-banquier modèle, pour les relancer et demander qu'un procureur indépendant mène une enquête. Ils avancent que celle-ci doit être d'autant plus rigoureuse que les fonds fournis par Cabal Peniche pourraient provenir du blanchiment de l'argent de la drogue. « Il est évident que le blanchiment est présent dans cette affaire et il est indispensable que le président Zedillo, qui a violé la loi depuis qu'il était candidat à la présidence, donne une explication », a déclaré un député indépendant, Marcelo Ebrard.

A la veille de la rencontre bilatérale annuelle entre le Mexique et les Etats-Unis, la semaine dernière à Mexico, les deux principaux quotidiens américains, le *New-York Times* et le *Washington Post*, ont jeté de l'huile sur le feu, le premier affirmant que de hauts fonctionnaires américains soupçonnaient le secrétaire particulier du président Zedillo, Liebaño Saenz, d'être lié aux mafias de la drogue et le second avançant des accusations semblables contre la riche famille Hank Gonzalez, connue pour sa grande influence sur le parti au pouvoir.

Même s'il est vrai que la presse américaine manque rarement l'oc-

O I S E

L'anglais à Oxford
L'anglais à Dublin
L'anglais à Bristol
L'allemand à Heidelberg
L'anglais à Cambridge
L'anglais aux USA

OISE est l'organisme de formation fondé à Oxford spécialisé dans les stages intensifs de langues. Selon l'école, les stages s'adressent aux adultes, étudiants, lycéens ou collégiens. Avec logement en famille, voyage et loisirs.

Informations et inscriptions:
Bordeaux 05 58 00 99 99 Lille 03 20 40 28 38
Lyon 04 78 24 60 74 Paris 01 53 59 44 44
Rennes 02 99 79 78 44 Strasbourg 03 88 45 38 00

casion d'une rencontre mexicano-américaine de haut niveau pour rappeler les griefs de Washington à l'égard de Mexico, notamment en matière de lutte antidrogue, ces nouvelles accusations ont eu l'effet d'une douche froide et le procureur mexicain, Jorge Madrazo, a admis qu'elles avaient provoqué une certaine tension entre les deux pays.

La secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, qui devait conduire la délégation américaine, a laissé ce soin à l'*Attorney General* (ministre de la justice), Janet Reno, affirmant qu'elle devait rester à Washington pour suivre l'évolution de la situation au Kosovo.

Janet Reno et le « tsar » antidrogue, Barry McCaffrey, ont tenté de rassurer leurs interlocuteurs mexicains en indiquant notamment que leurs services feraient

Un présentateur de télévision assassiné

Un présentateur de télévision, très apprécié du public mexicain, Francisco « Paco » Stanley, a été assassiné lundi 7 juin, dans le sud de Mexico lors d'une attaque au cours de laquelle trois autres personnes dont un autre journaliste ont été blessées, a indiqué la police.

Une personne armée d'un fusil-mitrailleur s'est approchée, à bord d'une automobile, du véhicule à l'arrêt du présentateur et a ouvert le feu, tuant Francisco Stanley, 56 ans, et blessant son collègue Jorge Gil ainsi que deux autres personnes. Francisco Stanley a été atteint de 26 balles. Il travaillait pour la chaîne de télévision privée TV Azteca. « Nous en avons assez de la délinquance à Mexico », a déclaré, visiblement ému, le présentateur vedette de TV Azteca, Javier Alatorre, en annonçant la mort de son collègue. « Nous ne pouvons tolérer un jour de plus l'insécurité et l'impunité », a-t-il ajouté en offrant une récompense à toute personne susceptible de fournir des informations sur l'assassin.

une enquête sur les informations de la presse américaine, tandis que la ministre mexicaine des affaires étrangères, Rosario Green, a demandé aux Etats-Unis de confirmer ou de démentir les accusations contre Liebaño Saenz et la famille Hank Gonzalez.

Le président Zedillo, au même titre que toutes les personnalités impliquées ont démenti à plusieurs reprises les accusations. Mais dans la mesure où la présidence mexicaine a reconnu que le parti au pouvoir avait bel et bien reçu des fonds de Cabal Peniche, les soupçons n'ont pas été entièrement dissipés.

Pour le parti au pouvoir, dont le caractère corrompu ne fait aucun doute, selon une bonne partie de l'opinion publique mexicaine, la situation est d'autant plus embarrassante qu'il a récemment voulu donner l'impression de faire peau neuve et de rompre avec ses vieilles habitudes d'intrigues, combines ou magouilles électorales. Le symbole du changement a été à la mi-mai la décision du PRI de désigner son prochain candidat à la présidence lors d'élections primaires alors que jusqu'à présent le président en titre avait le privilège de désigner son éventuel successeur.

Dans le même temps, le PRI indiquait qu'il mettrait prochainement au point des règles claires en ce qui concerne le financement de ses campagnes électorales, précisant d'ores et déjà que les fonds publics ne pourraient plus être utilisés. Mais, rattrapé par son passé sans doute beaucoup plus vite qu'il ne l'aurait souhaité, le PRI, se trouve désormais sur la défensive face à une opposition qui, selon divers sondages, pourrait pour la première fois dans l'histoire du Mexique, remporter la présidence en l'an 2000.

André Renaud

N. P.

PROJET 258 été 1999

L'autre Europe, dix ans après

avec la collaboration de:

Marcin Frybes, Pierre Hassner, Pierre Kende, Ian Kulakowski
Jean-Pierre Pagé, Jean-Louis Bourlanges, Milos Rejchrt
Jacques Rupnik, Istvan Janos Toth...

EN VENTE DANS LES GRANDES LIBRAIRIES

PROJET - 14, rue d'Assas - 75006 PARIS - Tél. : 01 44 39 48 48

L'Inde accuse le Pakistan d'intrusions de plus en plus directes au Cachemire indien

New Delhi accepte des discussions, mais pas sur le tracé de la frontière

L'Inde a annoncé, mardi 8 juin, accepter de discuter avec le ministre pakistanais des affaires étrangères, le 12 juin, à New Delhi. Mais, tandis

que le Pakistan veut ouvrir le dialogue sur le Cachemire, l'Inde précise qu'il ne s'agissait de parler que de la fin « des intrusions armées » pakis-

tanaises, et non de la ligne de partage des deux pays, qui date de 1972. New Delhi intensifie ses actions militaires.

NEW DELHI
de notre correspondante
en Asie du Sud

Pour sa première adresse à la nation depuis le début des opérations militaires au Cachemire, le premier ministre indien Atal Bihari Vajpayee a clairement indiqué au Pakistan, qu'il a directement accusé « d'occuper le territoire indien », que l'heure n'était pas à la diplomatie. « L'Inde est toujours désireuse de parler, a-t-il dit, mais, dans les circonstances présentes, il n'y a qu'un seul et unique sujet de conversation, l'intrusion, et la manière dont le Pakistan se propose d'y mettre fin. Pour discuter de cela, nos portes sont toujours ouvertes et toutes les dates nous conviennent », a-t-il ajouté, en référence au fait que New Delhi a mis quatre jours avant d'avancer la date du 12 juin pour la visite proposée par Islamabad de son ministre des affaires étrangères, Sartaj Aziz. Réaffirmant la détermination de New Delhi à repousser tous les infiltrés, il a déclaré: « Personne ne doit entretenir le moindre doute : nos forces armées n'arrêteront pas leurs opérations jusqu'à ce qu'elles aient complètement atteint leurs objectifs. »

Les déclarations faites à Islamabad sur les doutes qui subsisteraient quant au tracé de la ligne de contrôle (LOC) qui sépare au Cachemire le Pakistan de l'Inde ont sonné l'alarme à New Delhi, qui y voit une tentative pakistanaise de renégocier à son avantage cette quasi-frontière. Accusant le Pakistan d'avoir violé les accords de Shimla, signés en 1972, M. Vajpayee a souligné que la délimitation de la ligne de contrôle, que les militaires des deux parties, cartes à l'appui, avaient mis cinq mois à établir, n'était sujet à aucune ambiguïté. « En vingt-sept ans, personne, et à aucun moment, n'a remis en doute le tracé de cette ligne », a-t-



il dit, avant d'ajouter: « Si le stratagème d'aujourd'hui est que l'intrusion doit être utilisée pour altérer la LOC à travers des négociations, les conversations proposées prendront fin avant même de commencer. »

REGAIN DE LA GUÉRILLA

Répondant au secrétaire pakistanais des affaires étrangères, Shamshad Ahmad, qui a affirmé dans une allusion à l'arme nucléaire possédée par les deux pays que « le Pakistan ferait usage de toutes ses armes pour se défendre », le premier ministre a affirmé: « L'Inde et le Pakistan sont des puissances nucléaires, donc nos responsabilités sont plus grandes. » Exhortant le Pakistan à mettre fin à son intrusion, M. Vajpayee a dit: « Nous devons espérer que, même à ce stade, la raison prévaut, et que ceux qui au Pakistan voient la folie de cette agression seront entendus. »

Un mois après le début des opérations militaires au Cachemire, l'Inde insiste chaque jour un peu plus sur la responsabilité et l'engagement direct de l'armée pakistanaise. « Les forces infiltrées comprennent essentielle-

ment des soldats pakistanais soutenus par quelques moudjahidins recrutés pour donner à l'opération une façade de guerre sainte », a affirmé lundi 7 juin, à New Delhi, le porte-parole de l'armée, le colonel Vikram Singh. L'armée indienne, qui ne cesse d'envoyer des renforts dans la région comprise entre Dras et Batalik, reconnaît que ses gains seront lents et difficiles. Selon le colonel Singh, les infiltrés auraient réussi à établir quelques hélicoptères en altitude et seraient ravitaillés par des hélicoptères de l'armée pakistanaise, qui ne franchissent toutefois pas la LOC.

Au-delà de cette opération, l'Inde s'inquiète aussi d'un regain de la guérilla au Cachemire où, selon des sources de renseignement de la police à Srinagar, plus de mille militants étrangers et plus de trois cents Cachemiris de retour d'entraînement au Pakistan auraient été infiltrés depuis le début de l'année. Des duels d'artillerie et de mortiers se sont produits ces derniers jours dans la partie sud du Cachemire, faisant plusieurs tués des deux côtés.

D'autre part, depuis deux mois environ, des assassinats ciblés contre les forces de police locale et des responsables de la Conférence nationale, parti au pouvoir au Cachemire indien, se sont multipliés. « Chaque deux jours environ, un policier et, chaque semaine, un responsable politique sont tués », affirme à Srinagar un haut responsable de la police. « Les opérations sont bien planifiées et les militants sont désormais équipés des matériels les plus modernes », dit-il avant d'ajouter: « Nous devons nous attendre à une grosse opération. » Quatre à cinq brigades, soit plus de dix mille hommes, ont été retirées de la vallée pour être envoyées sur le front de Drass Kargil, donnant une plus grande marge de manœuvre aux militants.

Dans cette situation, l'armée indienne ne peut compter sur la population locale, qui regarde avec quelque satisfaction ce qui lui arrive. « Les 80 000 touristes, pour la plupart indiens, qui étaient venus au Cachemire ces deux derniers mois avaient redonné espoir à la population locale, affirme un observateur, et la plupart des gens veulent continuer leurs affaires, mais en même temps personne ne pleure, au contraire, sur les mésaventures de l'armée indienne, et personne ne l'aidera », dit-il.

Si le but du Pakistan, qui sait qu'il ne peut affronter directement, avec quelques chances de succès, l'Inde, était, notamment, dans cette opération, de rendre le Cachemire encore plus coûteux, humainement et financièrement pour New Delhi, il a réussi. Mais reste à savoir comment Islamabad va se sortir de cette crise, qui pourrait bien aussi lui coûter très cher en termes de soutien, alors que le Pakistan vit de l'aide internationale.

Françoise Chipaux

Indonésie : les premiers résultats donnent l'opposition en tête des législatives

PANDEGLANG (JAVA OUEST)

de notre envoyé spécial

A l'image de ce qui s'est produit dans la majeure partie de l'archipel indonésien, plus de 90 % des électeurs de Pandeglang, une régence (district) située à l'extrême ouest de Java, ont voté, lundi 7 juin, dans une ambiance bonhomme. Sauf dans la province d'Atjeh (Sumatra) et au Timor-Oriental, où des mouvements séparatistes ont préconisé le boycottage, les premiers élections libres depuis 1955 en Indonésie se sont déroulées dans le plus grand calme. Mardi, les premiers résultats – à prendre avec précaution – donnaient une nette avance au Parti démocratique indonésien (PDI-P) de Megawati Sukarnoputri, devant son principal allié, le Parti du réveil national (PKB, musulman traditionaliste) d'Abdurrahman « Gus Dur » Wahid. Le Golkar du président B. J. Habibie, relais du pouvoir pendant près de trois décennies, se retrouvait en troisième position.

Ces premiers résultats, qui donnent plus de 40 % de voix au PDI-P, 25 % au PKB et moins de 15 % au Golkar, portent sur moins de 250 000 suffrages sur les 112 millions d'électeurs inscrits. Une projection réalisée par une ambassade occidentale donne une sérieuse avance au parti de Megawati, avec 44 % de voix. Compte tenu de la lenteur du dépouillement, des tendances plus sérieuses ne devraient se dégager que mercredi. L'on pourra alors mesurer l'ampleur du rejet de l'administration du président Habibie, considérée par beaucoup d'Indonésiens comme un simple prolongement de celle de Suharto.

« Un processus satisfaisant », résume Encep Daden Ibrahim, le leader du PDI-P à Pandeglang – monde rural musulman –, d'autant plus intéressant que le Golkar est censé avoir conservé une influence assez forte à Java ouest, alors que son recul est assez net sur le reste d'une île qui abrite plus de 70 mil-

lions d'électeurs et enverra siéger 232 députés sur les 462 élus. Encep Daden Ibrahim ne se plaint que de pamphlets qui ont circulé la veille du scrutin et reprochent à la fille de feu Sukarno d'être entourée de chrétiens, alors que 80 % des candidats du PDI-P sont musulmans. Il accuse également le Golkar d'avoir, à l'aube du scrutin, « distribué » un peu d'argent dans les villages et « offert » des sommes plus substantielles aux observateurs.

CINQ MOIS DE MANŒUVRES

A Djakarta, le dépouillement des votes s'est déroulé dans la bonne humeur. Dans deux bureaux de vote du centre-ville, l'annonce de rares voix emportées par le Golkar a été accueillie par des rires de soulagement et non des quolibets. Un seul incident sérieux a été rapporté: à Tangerang, banlieue industrielle de la capitale, des électeurs non inscrits, qui n'ont pas été autorisés à voter, ont brûlé un bureau de vote. Partout ailleurs, plus de trois cent mille observateurs indonésiens et plusieurs centaines d'observateurs étrangers n'ont relevé

que des « problèmes techniques » ou des irrégularités « mineures ».

Pour l'Indonésie, après les trente-deux ans du règne autocratique de Suharto, l'engouement pour une campagne très animée et un scrutin très calme représentent déjà un résultat inespéré. Les violences qui ont accompagné, voilà à peine un an, la chute du vieux dictateur avaient fait 1 200 victimes. L'armée était alors divisée. Dans la foulée, plusieurs régions avaient été le théâtre d'explosions. Début 1999 encore, aux Moluques, des affrontements religieux ont fait plus de trois cents morts. « Séparatismes, tensions religieuses ou ethniques, récession économique, les problèmes demeurent, mais les élections nous redonnent déjà confiance », estime une politologue de Djakarta.

La principale incertitude concerne désormais les cinq mois de manœuvres qui précéderont la désignation d'un président, en novembre, par un collège de sept cents membres, dont les 462 élus de ces élections, les 38 députés désignés par les forces armées, les

135 délégués des assemblées provinciales et les 65 représentants d'associations professionnelles. Ce système complexe pourrait faire de l'armée, dont le rôle politique est inscrit dans la Constitution, l'arbitre de la situation. Mais si le PDI-P recueille plus du tiers des suffrages, les militaires pourraient prendre acte du changement et s'accommoder de la candidature de Megawati Sukarnoputri à la présidence.

La nomenclature d'ancien régime, qui tente de préserver ses intérêts, pèse encore très lourd dans le pays. Ainsi, pour se rendre de Djakarta à Pandeglang, le plus rapide est d'emprunter une autoroute dont la première partie est exploitée par la fille aînée de Suharto et la seconde par son fils cadet... Les autres difficultés pour la nouvelle administration seront l'effondrement du secteur financier, la semi-paralysie de l'industrie et l'endettement de la paysannerie. Des questions qui n'ont guère figuré au cœur des discours électoraux.

Jean-Claude Pomonti

Condamnation à perpétuité d'un commandant khmer rouge

PREMIER CHEF khmer rouge à répondre de crimes devant la justice, en attendant l'improbable procès du régime de Pol Pot, le commandant khmer rouge, Nuon Paet, a été condamné, lundi 7 juin, à la prison à vie par un tribunal cambodgien pour l'enlèvement et le meurtre de trois touristes occidentaux. Nuon Paet était accusé d'avoir ordonné l'assassinat des trois touristes, les Français Jean-Michel Braquet, 27 ans, le Britannique Mark Slater, 26 ans, et l'Australien David Wilson, 29 ans, qui avaient été kidnappés lors de l'attaque d'un train en juillet 1994.

Nuon Paet a nié toute responsabilité dans la mort des otages. Il a accusé son supérieur, Sam Bith et

ses adjoints Vith Vorn et Chouk Rin, d'avoir donné l'ordre d'exécuter les touristes. Ralliés au gouvernement et promus depuis dans l'armée, Sam Bith et Chouk Rin ont comparu comme témoins et sont sortis libres du tribunal. Le juge a laissé la porte ouverte à de futures inculpations pour compli-cité. Les deux transfuges ont été « provisoirement » dépouillés, lundi, de leurs grades militaires et « peuvent être arrêtés à tout instant », selon des sources gouvernementales.

La famille de Jean-Michel Braquet a affirmé que le commandant khmer rouge, Nuon Paet, avait « payé pour les autres ». Nuon Paet « a servi de bouc émissaire, il n'y

était pas pour grand-chose et paye pour les autres », a estimé le frère de Jean-Michel Braquet. « C'est une parodie de justice, ce procès n'est pas le bon », a-t-il ajouté en évoquant « la condamnation d'un homme de paille ». Pour la mère de Jean-Michel Braquet, le procès de Nuon Paet est « une farce, ce n'était pas lui le meurtrier ». « Absents sur le banc des accusés, les coupables étaient dans la salle », a affirmé M^{me} Braquet.

Ce procès était considéré comme un test de la volonté des autorités pour le prochain procès de deux dirigeants historiques des Khmers rouges, le chef de guerre Ta Mok et le tortionnaire Kang Kek Ieu. – (AFP)

Dioxine : l'Asie entame un boycottage des produits agricoles européens

HONG KONG a étendu l'embargo sur le porc et les volailles d'origine européenne pour y inclure le bœuf et les produits laitiers en raison d'une crainte de pollution par la dioxine. Les magasins ont reçu l'ordre de retirer immédiatement de leurs rayons la viande de bœuf et les produits laitiers en provenance de Belgique, France, Allemagne et Pays-Bas. En Corée, l'embargo a été décrété sur les importations de porcs en provenance des pays de l'Union européenne.

Taïwan a suspendu toutes les importations de produits laitiers et d'aliments pour le bétail depuis la Belgique à cause de la possibilité d'une contamination à la dioxine. Le ministère de l'Economie de Taïpeh a averti que l'interdiction pourrait être étendue à des produits en provenance d'autres pays européens. Les autorités sanitaires de Thaïlande ont pris une mesure identique lundi.

Par ailleurs, en France, la société bretonne Pic Pic, a reconnu, lundi 7 juin, avoir étiqueté « origine française » 17 tonnes de poulets importés de Belgique (*lire aussi page 31*). – (AFP, Reuters.)

La France maintient cinq bases militaires en Afrique

ABIDJAN. La France va maintenir cinq bases militaires en Afrique dans le cadre de la réforme de son « dispositif de coopération », a annoncé lundi 7 juin à Abidjan le ministre délégué à la coopération et à la francophonie, Charles Josselin. « C'est un redéploiement des forces françaises avec un effectif ramené à 6 000 hommes », a-t-il précisé lors d'une visite en Côte-d'Ivoire où il a inauguré l'École de maintien de la paix de Zambakro, à 265 kilomètres au nord d'Abidjan. Ces cinq bases sont Djibouti, avec le plus gros effectif (2 500 hommes), Dakar, Libreville, Ndjamena et Abidjan (600 hommes). Les bases de Bangui et Bouar, en Centrafrique, ont été fermées. – (Reuters.)

Contacts directs en Espagne entre le gouvernement et l'ETA

ESPAGNE. Après dix mois d'une trêve au Pays Basque sans discussion politique, le chef du gouvernement espagnol, José Maria Aznar, a confirmé, lundi 7 juin, au cours d'une conférence de presse qu'un « contact direct » avait bien eu lieu entre son gouvernement et les responsables de l'ETA, l'organisation séparatiste basque armée. Cette précision de M. Aznar répondait aux révélations publiées, ces derniers jours dans la presse espagnole, notamment dans le quotidien « El Mundo », et qui faisaient état d'une rencontre, « il y a trois semaines, dans un pays étranger », sans doute en Belgique. M. Aznar n'a donné aucun détail, mais selon « El Mundo », le gouvernement envisage comme « monnaie d'échange », un assouplissement de la politique pénitentiaire. Cette rencontre intervient à quelques jours d'élections municipales au Pays basque, considérées comme cruciales pour la stratégie « territoriale » de Herri Batasuna, le « bras politique » de l'ETA. – (Corresp.)

L'opposant tunisien

Moncef Marzouki a été inculpé

TUNISIE. Porté disparu depuis samedi 5 juin, le docteur Moncef Marzouki est réapparu lundi. L'opposant tunisien, en fait, avait été enlevé en pleine rue par des agents de police et maintenu au secret pendant deux jours dans les locaux du ministère de l'intérieur où il a été interrogé sur les activités du Conseil national des libertés en Tunisie (CNLT) – non reconnu par les autorités – qu'il préside. Présenté lundi matin devant le doyen des juges d'instruction, le docteur Marzouki a été inculpé de constitution et de maintien d'une association non reconnue, de diffusion de tracts de nature à troubler l'ordre public et de diffusion de fausses nouvelles. Remis en liberté en fin de matinée, l'opposant devrait comparaitre lundi 5 juillet devant le juge d'instruction.

DÉPÊCHES

■ **TRINIDAD ET TOBAGO : les trois derniers membres d'un gang** de neuf criminels ont été pendus, lundi 7 juin, à Port of Spain, la capitale de Trinidad et Tobago, après qu'une instance de la Chambre des Lords héritée du passé colonial britannique eut rejeté, le 26 mai, un dernier appel pour un report des exécutions le 26 mai. – (AFP)

■ **VATICAN : La visite que devait effectuer le pape en Arménie**, du 2 au 4 juillet, a été reportée à une date ultérieure en raison de l'état de santé du catholique Karékine 1^{er}, selon l'agence russe Interfax. Le pape doit rencontrer un envoyé du chef de l'Eglise arménienne lors de son passage à Varsovie, à partir du 10 juin, pour évoquer le report de cette visite. – (AFP)

■ **MALAISIE : Le procès pour « sodomie » de l'ancien vice-premier ministre** malaisien Anwar Ibrahim, déjà condamné en avril à six ans de prison pour « corruption », s'est ouvert dans la confusion, lundi 7 juin, dans la capitale malaisienne. Après avoir accusé l'ex-vice-premier ministre d'avoir eu des relations sexuelles avec le chauffeur familial en mai 1994, puis en mai 1992, le parquet a de nouveau changé la date du « délit », estimant qu'il avait eu lieu entre « janvier et mars 1993 ». La sodomie est illégale en Malaisie et peut être condamnée jusqu'à 20 ans de prison. La défense a aussitôt demandé que l'accusation soit abandonnée, arguant des imprécisions du parquet. – (AP)

■ **ALLEMAGNE : La croissance repart au premier trimestre**, à 0,4 %, grâce à la hausse de la consommation des ménages et des investissements, selon des chiffres publiés mardi 8 juin par l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden. au dernier trimestre de 1998, la croissance allemande avait été négative de 0,1 %.

Destitution d'un haut responsable militaire argentin

BUENOS AIRES. Le général Eduardo Cabanillas a été démis de ses fonctions au sein de l'armée, lundi 7 juin, après avoir été impliqué dans de graves violations des droits de l'homme pendant la dictature (1976-1983). L'officier a été accusé, début avril, par le poète argentin Juan Gelman d'être responsable du rapt de son petit-enfant né dans un camp clandestin de détention. Le fils de l'écrivain, Marcelo Gelman avait été arrêté en 1976 en compagnie de sa femme, Maria Claudia Iruetgayena, qui était enceinte. Le cadavre de Marcelo fut retrouvé en 1989 et son épouse et leur bébé font partie des milliers de disparus pendant la répression militaire. Le général Cabanillas, qui revendique la lutte des forces armées contre la guérilla, a nié les faits. Il est le militaire de plus haut rang en activité, relevé de ses fonctions, sous les gouvernements de M. Menem. L'appropriation illégale d'enfants qui est un délit imprescriptible échappant aux lois d'amnistie dont ont bénéficié les militaires argentins fait l'objet de plusieurs enquêtes menées par le juge fédéral Adolfo Bagnasco. – (Corresp.)

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

LE MONDE / MERCREDI 9 JUIN 1999

L'Europe bouscule les clivages politiques français traditionnels

Tandis que François Hollande et Robert Hue se sont efforcés, lundi 7 juin, sur France 2, de préserver la cohésion de la majorité, François Bayrou, Charles Pasqua et Nicolas Sarkozy ont exposé leur mésentente

L'ÉDITION SPÉCIALE de « Mots croisés » a offert, lundi 7 juin, sur France 2, un concentré riche de promesses pour le lendemain des élections européennes. Le clivage droite-gauche, enrichi des oppositions sur la construction européenne et des querelles fratricides, a donné le spectacle d'une scène politique on ne peut plus morcelée. Seuls, François Hollande et Robert Hue se sont employés à préserver l'entente qui unit socialistes et communistes depuis deux ans. Invité du journal de 20 heures, Daniel Cohn-Bendit avait préféré se tenir à l'écart du débat. « Pourquoi m'inviter en duplex alors que je suis dans les murs ? », a-t-il ironisé. Les Verts, de même qu'Arlette Laguiller, Charles Pasqua, Jean-Marie Le Pen et Bruno Mégret, n'étaient prévus, en effet, que comme invités de second rang, relégués hors du plateau qui réunissait François Bayrou, François Hollande, Robert Hue et Nicolas Sarkozy. Ce débat à huit s'est présenté comme un

enchevêtrement de dialogues particuliers. En voici un échantillon :

● **Nicolas Sarkozy-François Bayrou.** Dès le début de l'émission, le président par intérim du RPR cherche à imposer sa vision du débat. « Il y a d'un côté l'Europe du socialisme à la française et de l'autre la stratégie du mieux-disant européen. » A l'adresse de Charles Pasqua, en duplex de Lille, il ajoute : « Inutile de parler à perte de vue de l'Europe fédérale ou confédérale. C'est un débat universitaire complètement dépassé. » Vis-à-vis du président de l'UDF, M. Sarkozy use très vite du tutoiement et l'appelle « François ». Ne doivent-ils pas travailler ensemble au lendemain du 13 juin ?

« Vous voulez imposer le débat gauche-droite, ce n'est pas mon propos », répond M. Bayrou. Il rappelle, en matière d'impôts, que « tout le monde ment ». « Quand nous avons été au pouvoir, nous avons augmenté les impôts de 120 milliards de francs », se souvient-il amèrement. « François, tu

étais dans le gouvernement d'Alain Juppé, je n'y étais pas », riposte M. Sarkozy, en frétilant d'aise. M. Bayrou soupire : « Est-ce qu'on peut avoir la parole au moins autant que M. Nicolas Sarkozy ? »

● **Charles Pasqua-Nicolas Sarkozy.** Le premier ne s'adresse jamais directement au second. Il manifeste en revanche une prédilection pour « Bayrou, que par ailleurs j'aime bien ». Sans citer nommément le président du RPR, le sénateur des Hauts-de-Seine lance pourtant : « On ne peut pas dire qu'on est contre les abandons de souveraineté et, en même temps, annoncer que les députés RPR iroient siéger au PPE ». Pour M. Sarkozy, il y a les « pessimistes » et les « optimistes », dont il fait résolument partie : « A quoi ça sert de vouloir tout démolir ? » Peu après 22 heures, M. Pasqua prend subitement congé de la compagnie : « Sur ce, je vous dis bonsoir. »

● **François Bayrou-François Hollande.** Accusé de ne pas respecter ses promesses en matière

de privatisation, M. Hollande lance benoîtement : « Nous voulons faire des ouvertures du capital. Nous sommes allés plus loin, j'en conviens. » M. Hue, de son côté, fustige le « centre mou » et lance : « Il faut prendre vos responsabilités : dites que vous êtes de droite, M. Bayrou, dites-le ! » M. Sarkozy s'esclaffe, M. Bayrou reste de marbre. « Il est normal que sur un certain nombre de dossiers institutionnels, nous fassions du chemin ensemble », reprend M. Hollande, en évoquant la bonne entente qui régnait entre François Mitterrand et Helmut Kohl. M. Bayrou saisit la balle au bond : « C'est comme ça que l'Europe a avancé. »

● **François Hollande-Robert Hue.** Les deux dirigeants de « gauche plurielle » s'efforcent de souligner leur connivence. « Robert a raison », remarque M. Hollande. « Je veux qu'on rompe avec l'Europe libérale », lance tout de même M. Hue. Mais un peu plus tard, il se reprend : « François, on ne va pas faire comme eux ! » Une

bonne manière en appelle une autre : M. Hollande rappelle la décision du Conseil européen de Cologne d'organiser des sommets entre le conseil des ministres, la Banque centrale européenne et les partenaires sociaux. C'est « le Grenelle européen » que demande « [mon] ami Robert ».

● **Robert Hue-Arlette Laguiller.** La porte-parole de Lutte ouvrière accuse les dirigeants de la majorité de ne pas interdire les licenciements et de « subventionner le grand patronat ». « Ce populisme-là, on sait où ça conduit aujourd'hui », réplique M. Hollande. « Je ne vais pas polémiquer avec Arlette Laguiller », commence M. Hue. Mais la tentation est la plus forte : « Lors du référendum, le traité de Maastricht est passé avec un petit pour cent d'écart et vous vous êtes abstenue. Vous pouvez donner des leçons mais, dans les moments décisifs, vous ne choisissez pas ! » « Je me suis abstenue parce que je ne voulais pas mélanger mes voix à ceux qui disaient non à l'Eu-

rope, parce qu'ils sont xénophobes, racistes », répond M^{me} Laguiller.

● **Jean-Marie Le Pen-Bruno Mégret.** Sur les écrans de contrôle empilés, le premier paraît écraser l'autre. M. Mégret explique que le président du FN s'est converti récemment à une « France multiconfessionnelle » et au « port du tchador ». M. Le Pen dénonce « les théories raciales de M. Mégret ». « Reconnaître que la France est multiculturelle et multiconfessionnelle est une évidence », ajoute-t-il. Alors que les journalistes demandent à M. Mégret s'il siègera à Strasbourg dans le cas où sa liste obtiendrait 5 % des voix, M. Le Pen s'esclaffe. Tout cela ennuie M. Sarkozy, qui est pressé d'en découdre à nouveau avec « François » : « Je ne veux pas participer à des numéros de cirque consistant à opposer M. Hue à M^{me} Laguiller, Le Pen à Mégret et moi-même à François Bayrou, qui s'y prête complaisamment. »

Récit du service France

COMMENTAIRE

L'ABSENT

C'est bien une campagne électorale, c'est bien une campagne européenne. On datera peut-être un jour des « Mots croisés » du lundi 7 juin, sur France 2, le début d'une organisation des forces politiques, en France, en fonction d'enjeux et de choix européens. Il y a sept ans, avec le référendum sur le traité de Maastricht, le débat était pour ou contre l'Europe. Aujourd'hui, il est dans l'Europe.

Pour la gauche, les choses sont à la fois simples et compliquées. Au pouvoir dans treize pays de l'Union sur quinze, elle assume l'Europe, du passage à l'euro à la naissance, avec le conflit du Kosovo, d'une politique étrangère et d'une défense commune. Mais cette Europe n'est pas tout à fait la sienne, et Robert Hue, aiguilloné par Arlette Laguiller, se tourne vers François Hollande pour réclamer davantage de protection pour les salariés, davantage de soutien à l'emploi, moins de soumission aux diktats des marchés.

La droite pourrait observer et

attiser les embarras de ses adversaires : ils sont aux responsabilités, à eux de rendre des comptes ! Mais la mécanique de cet affrontement est déjouée par l'Europe, dont l'actuelle opposition est comptable autant que la majorité. Face aux électeurs, Nicolas Sarkozy, François Bayrou, Charles Pasqua doivent eux aussi répondre de cette Union européenne voulue par les politiques et dont les citoyens ne sont pas satisfaits. M. Pasqua la dénonce, M. Bayrou ne renonce pas à ce qu'elle tienne ses promesses, M. Sarkozy voudrait la prendre comme elle est.

Certes, le président par intérim du RPR a des propositions à faire pour l'Europe – contre la gauche, surtout –, mais le débat européen n'est pas son affaire. Il veut avant tout « coller » à celui dont il ne cite le nom qu'une fois, à la fin de l'émission, à propos du Kosovo : Jacques Chirac. Ses deux rivaux, eux, ont pris le large. Ils sont bien au-delà du président de la République, le cap fixé sur une droite qui se redessine ailleurs et autrement : en Europe.

Patrick Jarreau

Lionel Jospin et Gerhard Schröder, une polyphonie à la limite de la dissonance

BERLIN

de notre envoyé spécial

Dans le hall du luxueux immeuble du SPD allemand, à Berlin, quelque deux cents étudiants français et allemands, accompagnés de leurs professeurs, ont pris place, lundi 7 juin, à 18 heures, devant un « plateau » de choix : Gerhard Schröder et Lionel Jospin, chefs de gouvernement dans leurs pays respectifs, flanqués de Klaus Hahn, tête de liste du SPD pour les élections du 13 juin, et de Jack Lang, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. L'objet de cette mise en scène ? Montrer à tous l'excellence de la relation socialiste franco-allemande, sa chaleur, sa vitalité. Le résultat obtenu après deux heures de dialogue ? Assez éloigné du but recherché, tant ont dominé l'incompréhension et, aussi, le sentiment d'une certaine rivalité nationale.

La salle, il est vrai, en rajoute dans la demande d'Europe. Un étudiant souhaite davantage d'équivalences entre les diplômés universitaires ; une enseignante

s'inquiète du manque de transparence dans les institutions communautaires ; un jeune homme est impatient de voir le jour où les identités nationales seront devenues obsolètes ; ce dernier, enfin, aimerait que soit instituée, à l'échelle du continent, une législation commune sur l'immigration.

FLEURETS MOUCHETÉS

« L'Europe, avait assuré M. Jospin, dans un propos liminaire, c'est le dépassement des égoïsmes nationaux. » « L'Europe, avait enchaîné M. Schröder, doit être exemplaire, dans la vie sociale, pour les jeunes. » Las ! ces pétitions de principe résistent difficilement à l'épreuve de la discussion. Celle-ci montre, en effet, combien les deux responsables politiques défendent d'abord les intérêts de leur pays. « Je ne sais pas si, dans cinquante ans, nos nations se fondront dans le creuset européen », répond M. Jospin aux rêveurs qui plaidaient pour une citoyenneté communautaire. « Nous n'y sommes pas aujourd'hui, constate-t-il, et je ne le

souhaite pas. Nous ne voulons pas qu'être Européens nous prive de notre nationalité. Les cadres nationaux demeurent nos cadres démocratiques. »

Le chancelier allemand, lui, est plus pratique. Les intérêts des siens, la position stratégique de l'Allemagne plaident pour l'ouverture à l'Est. « Cet élargissement peut fonctionner si nous nous en donnons les moyens financiers, explique-t-il, et si nous développons suffisamment les institutions de la communauté. » Ce dernier point, assure-t-il, impose de « dissoudre le principe de l'unanimité », qui est aujourd'hui la règle de fonctionnement dans les affaires européennes. M. Jospin se montre moins enthousiaste à l'idée d'abandonner l'unanimité et préfère évoquer... « les problèmes économiques redoutables » que provoquerait une ouverture mal maîtrisée aux pays de l'Est.

Les fleurets demeurent mouchetés quand ils en viennent aux questions idéologiques. De quelles différences se nourrissent donc la gauche « plurielle » française et le « nouveau centre » allemand ? demandent quelques étudiants. « Nous décidons par nous-mêmes, à partir de nos propres mots et concepts », répond le Français, soucieux de marquer sa souveraineté.

Par esprit de conciliation autant que pédagogique, M. Jospin explique aussi que « les "spectres" politiques, à gauche, sont plus étroits en Angleterre et en Allemagne qu'en France ». Et puis, ces différences entre socialistes européens, il les aime : « En les entendant parler à Paris l'autre jour [le 27 mai, lors du meeting des socia-

Eric Raoult face aux « salles qui font la gueule »

IL A EU UN PEU DE MAL à trouver la salle de cinéma, coincée entre le centre commercial et la gare de RER de Boissy-Saint-Léger. La réunion, lundi 7 juin, a des airs quasi clandestins. Une soixantaine de sympathisants seulement ont fait le déplacement pour écouter Eric Raoult, ancien ministre de la ville, qui figure à la quinzième place sur la liste Sarkozy-Madelin. Ce soir, comme presque tous les autres soirs depuis quelques semaines, M. Raoult est venu assurer « le service après-vente de la campagne », comme il dit. C'est-à-dire mobiliser les militants et, surtout, relayer les messages de la Rue de Lille. Au menu de cette semaine, le vote utile et Charles Pasqua. Il y a urgence. Dimanche encore, sur un marché, un sympathisant lui a affirmé : « Moi, au premier tour, je vote Pasqua. Et Sarkozy-Madelin au deuxième. » « Votez Chirac ! » A six jours du scrutin, il faut faire simple, quitte à prendre des risques.

« Après le 13 juin, il y a le 16 juin. C'est mercredi, jour du conseil des ministres. Et ce jour-là, lorsque Jacques Chirac et Lionel Jospin entreront dans la salle, il faut qu'il y en ait un qui fasse la tête et un qui sourie. Celui-là, ça doit être Chirac. » M. Raoult insiste : « Dimanche, on va prendre une lourde responsabilité pour la future présidentielle. Alors, à vos agendas, à vos téléphones, pour dire à vos amis : " Tout bien réfléchi, c'est Sarkozy." »

L'ancien ministre s'engage alors bravement

dans un périlleux numéro. Sarkozy, affirme-t-il, c'est la « fidélité » à Jacques Chirac, contrairement à Charles Pasqua. La salle peine. M. Raoult insiste. « Prendre Nicolas Sarkozy seulement depuis 1995, c'est réduire un engagement militant de vingt ans », dit-il. Quant à M. Pasqua, « C'est comme Picasso. Il y a la période bleue, qu'on comprend, et la période cubiste, qu'on ne comprend plus. Pasqua contre Maastricht, c'est "oui". Pasqua contre Chirac, c'est "non". »

« ON VA REPARTIR DU BON PIED »

Sur leurs fauteuils, certains commencent à s'agiter. M. Raoult sait que le plus difficile est à venir. Bougon, un « militant depuis 1976 » prend la parole. « Vous parlez, vous parlez, mais à l'Assemblée, on n'entend jamais l'opposition. Qu'est-ce qu'elle fout ? » « Ben, c'est vrai qu'on a été un peu groggy après la dissolution », convient le candidat, qui en sait quelque chose puisqu'il y a laissé sa circonscription. Les deux parlementaires RPR qui l'entourent, le sénateur Lucien Lanier et le député Gilles Carrez se défendent comme ils peuvent. « On va repartir du bon pied », affirme ce dernier. « Il s'rait temps ! », bougonne le militant. « Mais il faut avoir de l'espoir, reprend M. Raoult. Aux dernières européennes, en 1994, Rocard a fait 14 %. Et regardez où en sont les socialistes aujourd'hui ! »



VENTES PAR ADJUDICATION

Office Spécial de Publicité

47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

75

Vente au Palais de Justice de PARIS
Jeudi 24 Juin 1999 à 14h 30 - En un lot
LOCAL COMMERCIAL à PARIS 6ème
Au rez-de-chaussée à usage de RESTAURANT
avec au sous-sol LOCAL COMMERCIAL
2, rue des Poitevins et 6, rue d'Hautefeuille
(à l'angle de ces 2 voies)

MISE A PRIX : 1.000.000 F

S'adresser à **Me B. MALINVAUD**, Avocat à PARS 16ème
1bis, place de l'Alma - Tél : **01.47.23.02.49**

92

Vente sur saisie immobilière, aux Enchères Publiques
au Palais de Justice de NANTERRE
Jeudi 24 Juin 1999 à 14h - En 11 lots
à **CHAVILLE, 1114 à 1130, Avenue Roger Salengro**
6 APPARTEMENTS de type STUDIO
MISE A PRIX : 250.000 F (chaque)
3 APPARTEMENTS de type F3
MISE A PRIX : 500.000 F (chaque)
1 APPARTEMENT de type F2
MISE A PRIX : 350.000 F
1 PARKING en sous-sol
MISE A PRIX : 30.000 F
Me Brigitte REYNAUD-DUPORT, Avocat, 164, Av. Charles de Gaulle 92200
NEUILLY-SUR-SEINE - Tél : **01.47.47.91.10 (matin)**
Greffe du T.G.I. de NANTERRE où l'enchère est déposée.
Sur les lieux pour visiter le 8 Juin 1999 de 9h30 à 12h30

92

Vente au Palais de Justice de PARIS
Jeudi 24 Juin 1999 à 14h 30 - En un lot
DEUX APPARTEMENTS à MONTROUGE
90, avenue de la République et 28, rue Verdier
de 3 et 4 Pièces Principales - 2 Caves

MISE A PRIX : 320.000 F

S'adr. à la **SCP BOITTELLE-COUSSAU**, Avocat à PARIS 6ème,
128, boulevard Saint-Germain - Tél : **01.43.26.82.98** de 9h à 12h
Minitel 3616 Code **AVOCAT VENTES**
S/ lieux pour visiter le **Vendredi 18 Juin 1999 de 10h 30 à 11h 30**

Jean-Michel Apathie

Formation
supérieure
libre

Bac +2

Osez le cinéma !
et les métiers de l'image

Assistant de réalisation, assistant de production,
montage on-line et virtuel, effets spéciaux numériques

ESEC

Diplôme national homologué par l'Etat
2 années d'études + stage professionnel

21, rue de Cîteaux
75012 PARIS

Documentation au 01 43 42 43 22

Appuyés sur des alliances avec la gauche, les Verts européens sont en phase ascendante

La guerre du Kosovo a créé une ligne de partage quant à la nécessité de l'intervention

LES ÉCOLOGISTES européens sont en expansion et acquièrent, par leur présence dans divers gouvernements et Parlements nationaux, une réelle culture de pouvoir. Ils ont généralement fait le choix de s'allier avec la gauche. Sans doute plus réellement unis que ne le sont les autres courants politiques, ils développent des thèses communes sur un nouveau mode de développement économique et une politique plus ouverte à l'égard des immigrés. En revanche, la guerre du Kosovo a créé une ligne de partage au sein de la famille politique des Verts, très divisée sur la nécessité de l'intervention.

Si les Grünen allemands sont arrivés au pouvoir, en septembre 1998, avec 6,69 % des voix, leur permettant d'obtenir trois portefeuilles ministériels (affaires étrangères, environnement, santé) dans la coalition menée par le social-démocrate Gerhard Schröder, ils sont paradoxalement en perte de vitesse, du fait d'une déchirure jamais cicatrisée entre « *réalistes* » et « *fondamentalistes* ». Les débuts difficiles de l'aventure gouvernementale semblent cependant compensés par la bonne prestation de Joschka Fischer, ministre des affaires étrangères, depuis le début de la guerre du Kosovo.

En Autriche, les écologistes ont conquis 9 sièges au Parlement national avec 6,81 % des voix en décembre 1995. Très opposés à l'OTAN, actifs contre le nucléaire en Europe de l'Est, leur position reste cependant secondaire face à la montée de l'extrême droite dans le pays.

Aux Pays-Bas, en revanche, Gron Links est en progression ; il a obtenu 7,3 % des voix et onze députés lors des législatives de mai 1998. Très actif contre les OGM (organismes génétiquement modifiés), sensible à la thématique Nord-Sud, il soutient l'intervention de l'OTAN en Yougoslavie. En Belgique, la coupure flamand-wallon

se retrouve dans l'identité écologiste : alors qu'Agalev (6,42 % des voix et 5 députés aux législatives de 1995), en pays flamand, ne progresse guère et observe l'inquiétante montée de l'extrême droite, les francophones d'Ecolo (9,23 % et 6 députés en 1995) ont tiré parti de leur engagement lors de la « Marche blanche » qui a secoué le pays en 1996. Au Luxembourg, Déi Gréng a recueilli en 1994 10 % des voix.

DÉPLACEMENT VERS LE SUD

Les écologistes sont les grandes victimes du système électoral de Grande-Bretagne : en 1989, ils n'avaient obtenu aucun élu malgré 15 % des voix. C'est dire que leur représentation reste très en deçà de leur influence, qui se mesure par exemple à la sensibilité du public britannique à la question des OGM. The Green Party a adopté une stratégie d'implantation locale, qui lui permet d'obtenir, ponctuellement, jusqu'à 45 % des voix. En Irlande, le mode de scrutin n'est pas plus favorable à Comhaontas Glas, qui compte cependant deux députés au Parlement. En revanche, les écologistes finlandais sont mieux lotis, avec 7 % des voix et 11 députés gagnés en mars sous l'étiquette Vihrea Liitto, ainsi qu'un poste ministériel.

Au Danemark, si les écologistes sont très faibles, c'est surtout parce que les communistes du Socialistisk Folkeparti, très sensibles à l'environnement, leur prennent des voix. En Suède, 4,5 % de voix aux élections de septembre 1998 ont valu 16 députés aux Verts (Miljöpartiet de Gröna).

Du côté méditerranéen, les Verdi italiens, malgré un maigre 2,5 % aux législatives de 1996, comptent deux ministres, à l'environnement et à l'égalité des chances, du fait de leur accord avec les socialistes. Ils sont très actifs sur le dossier des sans-papiers et opposés à l'intervention au Kosovo. Leurs camarades espagnols, eux aussi opposés

à la guerre, semblent en phase ascendante : la Confederazione di Los Verdes s'est créée en novembre 1998 et vient de s'allier à quatre grands partis régionalistes de gauche, ce qui devrait lui permettre d'accéder à l'Hémicycle de Strasbourg. Au Portugal, Os Verdes poursuivent leur stratégie d'alliance avec le Parti communiste.

Selon Catherine Grèze, chargée chez les Verts français des relations avec leurs homologues européens, « *le fait qu'il y ait un ministre Vert en France donne du sérieux à l'écologie dans les pays méditerranéens* ». Il est donc probable que le centre de gravité écologiste, jusqu'à présent situé en Allemagne, se déplacera vers le Sud. En France, les Verts sont dopés par la plate-forme électorale conclue avec le Parti socialiste en janvier 1997, mais ils connaissent, à l'instar des partis traditionnels français, un décalage certain entre leur représentation nationale (un ministre, six députés, 68 conseillers régionaux) et la faiblesse de leurs effectifs : 7 500 adhérents au 31 décembre 1998, 10 000 prévus pour la fin 1999.

Désormais soudés autour d'un axe majoritaire qui recueille deux tiers des suffrages lors des conseils nationaux interrégionaux (CNIR),

les Verts français n'ont été destabilisés ni par l'arrivée de Noël Mamère et de ses amis en janvier 1998, ni par le départ de Philippe Boursier, de l'aile gauche du parti, à l'automne 1998, ni même par le choix de Daniel Cohn-Bendit comme tête de liste pour les élections européennes du 13 juin.

Député sortant des Grünen, M. Cohn-Bendit sert même de tête de pont pour les Verts français qui entretiennent des relations étroites avec les Ecolos belges, les Grön Links néerlandais et les Grünen allemands. Le 18 avril, lors de l'assemblée de leurs CNIR, les Verts se sont prononcés nettement (72 %) pour l'intervention militaire de l'OTAN, afin d'éviter « *la continuation de la purification ethnique* », rompant ainsi avec leur traditionnel pacifisme. Alors que les Verts constituent une composante essentielle de la gauche plurielle, Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'équipement, peut protester avec une certaine légitimité quand le PS rend public un bilan de deux ans de l'action gouvernementale avec ses seuls colistiers radicaux et « *citoyens* ».

Alain Beuve-Méry
et Hervé Kempf

Avec Tele2, il n'y a qu'un seul tarif. Vous vous souviendrez ?

centimes/minute TTC

Un prix unique pour téléphoner à n'importe quelle heure partout en France*.

INSCRIVEZ-VOUS GRATUITEMENT AU
0 800 44 04 04

Minitel : 3615 TELE2FRANCE (2,23 Frs la minute) Internet : www.tele2.fr

- Pas d'abonnement
- Tarification à la seconde, vous ne payez que ce que vous consommez
- Seulement 1,30F TTC la minute pour tous les appels vers les principaux pays Européens, Etats-Unis et Canada
- Utilisation du service après simple inscription gratuite, sans rien changer à votre téléphone ni à votre numéro actuel
- Utilisation simple : remplacer le premier 0 par le 4.

TELE2

Pourquoi continuer à payer trop cher ?

* Pour tout appel en dehors de votre département, hors mobiles et numéros spéciaux ou courts. Les départements 75-92-93-94 sont considérés comme un seul département de même pour la Corse (2A-2B). Offre applicable sur la majeure partie du territoire français hors DOM-TOM à la date de son lancement. Se référer aux conditions de l'offre. Offre soumise à conditions.

Jean-Pierre Galland, Vert cannabis

A MOITIÉ dissimulé derrière une touffe verdoyante de feuilles de cannabis, son visage hilare apparaît depuis quelques semaines sur les murs de la capitale et d'une

PORTRAIT

Les écologistes soutiennent son combat contre la prohibition

cinquante d'autres villes, en dessous d'une invitation à « *sortir de la prohibition* » des drogues. « *Quand les inspecteurs des renseignements généraux ont découvert mon nom sur les affiches électorales des Verts, ils ont cru que c'était un gag* », rapporte Jean-Pierre Galland, le président du Collectif d'information et de recherche cannabiques (CIRC), en vingt-cinquième position sur la liste menée par Daniel Cohn-Bendit. « *Ils ont dû appeler la direction du parti pour être sûrs que ce n'était pas un canular* », ricane-t-il.

A défaut d'être connu du grand public, celui que les affiches du parti écologiste présentent comme leur « *candidat en herbe* » jouit en effet d'une certaine notoriété dans les services de police chargés de la répression des stupéfiants. Ceux-ci n'avaient guère apprécié, en décembre 1997, que les membres de son association envoient des « *joint de cannabis français* » à tous les députés, avec un petit livre pour inciter le législateur à « *ouvrir le débat* » sur le bien-fondé de la prohibition des drogues.

Condamné à verser 50 000 francs au Trésor public à la suite de l'opération, l'auteur de *Fumée clandestine*, qui collectionne depuis dix ans les gardes à vue et les condamnations pénales pour ses multiples « *actions pétaradantes* », n'aurait jamais pu échapper à la banqueroute et à l'emprisonnement sans le soutien efficace du parti de Dominique Voynet. « *Le fait que nous couvriions le CIRC et Jean-Pierre Galland de manière volontariste irrite beaucoup la police nationale*, observe Jean-Luc Bennahmias, se-

crétaire national des Verts. *Nous n'acceptons plus la persécution furieuse dont il fait l'objet, ni l'envie de certains juges de le mettre en prison.* »

Avec les Verts, « *seul parti engagé dans une voie antiprohibitionniste* », l'agitateur poursuit son inlassable combat contre la « *funeste* » loi du 31 décembre 1970, qui condamne lourdement la consommation, la détention, la production, l'incitation à l'usage comme la présentation sous un jour favorable de toutes les drogues prohibées. « *Cette loi permet de réduire au silence ceux qui dénoncent le caractère hautement idéologique de la prohibition ou qui ne tiennent pas un discours politiquement correct* », martèle-t-il dans les meetings, où il intervient régulièrement à côté de M. Cohn-Bendit. « *La prohibition du cannabis est absurde, celle de l'héroïne est criminelle* », ajoute-t-il, avant de dénoncer la répression des usagers de stupéfiants, qui « *transforme des millions de citoyens en délinquants ou, plutôt, en condamnés potentiels* ».

POUR LA VENTE RÉGLEMENTÉE

Rappelant que les interpellations pour infraction à la législation sur les stupéfiants sont passées de 800 en 1969 à 89 285 en 1997 et que, chaque année, « *un millier d'usagers meurent à cause de produits frelatés, du sida ou des hépatites* », M. Galland plaide, au nom des Verts, pour la vente réglementée du cannabis dans tous les Etats de l'Union européenne et pour l'application d'une politique « *réaliste* » de réduction des risques, « *qui ne se résume pas à la chasse aux usagers* ».

Au palais de justice de Paris, le procureur Bernard Pagès, qui a requis dix-huit mois de prison, dont six ferme, contre l'écrivain libertaire pour l'opération « *chanvre des députés* », n'a rien à redire à sa nouvelle carrière politique. « *Galland, on ne l'arrêtera qu'en changeant la loi* », soupire-t-il simplement.

Alexandre Garcia

Le retour de Mario Soares, le « vieux lion de la politique » portugaise

L'ancien président de la République mène la liste du Parti socialiste

LISBONNE
de notre correspondant
« Si je veux qu'un journal me reprenne une idée quelconque sur l'Europe, il faut que je la répète cinquante fois. Lui, il suffit qu'il en parle une seule fois », s'exclame José Pacheco Pereira, le tête de liste du Parti social-démocrate (PSD) aux élections européennes. Lui, c'est Mario Soares, l'ancien président de la République, qui a fait un retour inattendu dans la politique et a monopolisé à sa façon tout le débat politique. José Pacheco Pereira estime qu'on permet à Mario Soares, tête de liste du Parti socialiste, certaines choses qui ne sont pas permises aux autres candidats. Les médias, selon lui, tendent à protéger l'ancien président : « La preuve de cette différence de traitement, c'est qu'ils lui pardonnent tout. »

Mario Soares, fondateur du Parti socialiste, opposant du régime salazariste ayant connu l'exil et la prison, plusieurs fois premier ministre, avait annoncé, il y a trois ans, qu'il quittait définitivement la scène politique. Pour entrer pleinement en lice, selon son habitude de « vieux lion de la politique », il vient de quitter sa retraite, sa fondation, la rédaction de ses mémoires, et a mis une sourdine à ses activités de pré-

sident d'une dizaine d'institutions nationales et internationales.

Du coup, cette campagne, qui semblait vouée à l'indifférence des Portugais, s'est vite animée après les premiers meetings et les nombreuses interviews de Mario Soares. « Ceux qui regardent la télévision peuvent constater que plus de 50 % du temps destiné à la campagne électorale est consacré à ce que j'ai dit, à ce que je n'ai pas dit, et aux propos qui me sont attribués », remarque l'intéressé. La tête de liste de la plus importante formation de l'opposition (le Parti populaire) est, au dire de Mario Soares, « obsédée » par sa personne : « C'est un hommage qu'il me rend... »

UN ATOUT MAJEUR

Aujourd'hui âgé de soixante-quatorze ans, Mario Soares déclare n'être qu'un simple candidat au Parlement européen et se défend de vouloir entrer dans la vie politique nationale. Mais il ne cache pas qu'il est prêt à accepter la présidence du Parlement de Strasbourg. « Malgré les affirmations très gentilles de personnalités comme Giscard d'Estaing, Raymond Barre, Jacques Delors ou José-Maria Robles, qui indiquent que j'ai le profil adé-

quat pour être président du Parlement, je continue de penser que j'ai 50 % de probabilité de devenir président », affirme-t-il, en soulignant prudemment la complexité des élections au Parlement et l'impondérabilité des décisions des diverses familles politiques...

Considéré par l'opposition comme le « lièvre » que le premier ministre, le socialiste Antonio Guterres, a lancé dans la campagne en pensant déjà aux législatives d'octobre, Mario Soares est sans doute un atout majeur des socialistes pour les deux scrutins. Confronté à la baisse de sa cote de popularité enregistrée dans les derniers sondages, Mario Soares, élu avec plus de 70 % des voix lors de son dernier mandat, n'a pas d'états d'âme : « J'étais une personne indiscutable et incontestée. Maintenant, en tant que candidat, il est parfaitement normal que la cote baisse. »

Quant à son action au Parlement européen, elle reposerait sur des idées simples : « Faire avancer le projet européen, surtout dans les domaines politique, social et culturel, défendre les intérêts des Portugais, être une voix écoutée au Parlement et y répandre le prestige du Portugal. »

Alexandre Flucher-Monteiro

La mise en place de l'euro est l'élément le plus positif du bilan du Parlement sortant

L'Union ne s'est guère mobilisée en faveur de l'emploi

BRUXELLES (Union européenne)

de notre correspondant
« Les Quinze ont eu la volonté politique de faire l'euro, ils n'ont pas eu celle de faire l'Europe. » Cette formule lapidaire d'un haut fonctionnaire bruxellois rend compte assez fidèlement de ce que furent les avancées et les limites de la construction européenne au cours de la législature qui est en train de se terminer. Ces cinq années laissent à la fois une impression de progrès – instauration de la monnaie unique, réformes liées à l'Agenda 2000, lancement du processus d'élargissement –, mais aussi d'inachèvement : faute d'une vision claire de son avenir, l'Union n'a pas su se doter d'institutions renouées.

La mise en place réussie de l'euro, qui parfait le marché unique et donne un élan nouveau à l'intégration économique, a assurément dominé cette législature. L'ambitieux pari avait été engagé, à l'initiative de François Mitterrand et de Helmut Kohl, lors du Conseil européen de Hanovre, en juin 1988, et une première étape importante avait été franchie avec la signature du traité de Maastricht, en décembre 1991.

Mais en juillet 1994, l'affaire était loin d'être gagnée. Le traité, péniblement ratifié, donnait un calendrier et des conditions (les fameux critères de Maastricht) pour le passage à la monnaie unique. Après les crises de change de 1992 et 1993 et alors que le chômage s'envolait, peu nombreux étaient ceux qui croyaient à un succès possible.

Les conservateurs britanniques ironisaient, les économistes et les banquiers se montraient au mieux sceptiques. L'opinion, convaincue que les contraintes de Maastricht freinaient la croissance, était réticente. Mais, en dépit de cette ambiance peu porteuse, de bout en bout la Commission ainsi que les chefs d'Etat et de gouvernement gardèrent le cap, appuyés avec constance par le Parlement. Sa

Le calendrier de l'élargissement de l'Union

Le processus d'élargissement de l'Union européenne, qui concerne dix pays d'Europe centrale, plus Chypre (et désormais Malte), a été lancé dans les conditions définies en décembre 1997 à Luxembourg. Les négociations proprement dites ont été engagées avec six pays de la « première vague » (Pologne, Hongrie, République tchèque, Estonie, Slovaquie et Chypre), sans cependant qu'on sache encore à quelle date auront exactement lieu les premières adhésions.

Les événements du Kosovo et la nécessité d'envisager un avenir européen pour les Balkans pourraient cependant conduire les Quinze à un changement de cap lors du sommet d'Helsinki, en décembre, autrement dit à accepter d'ouvrir les négociations avec les cinq pays en attente (Lettonie, Lituanie, Slovaquie, Bulgarie et Roumanie), afin d'éviter qu'ils ne se retrouvent, ne serait-ce que psychologiquement, liés au sort des républiques balkaniques.

sous-commission des affaires monétaires, bien qu'elle n'ait guère de pouvoirs, a accompli un travail d'accompagnement attentif permanent, qui a certainement contribué à instaurer la confiance.

LES CASSANDRE CONTREDITES

Chaque Conseil européen était l'occasion de marquer un point. A Madrid, en décembre 1995, Yves-Thibaut de Silguy, le commissaire responsable, fit approuver le scénario qui devait aboutir à l'entrée en vigueur de l'euro le 1^{er} janvier 1999. L'Union ne s'en est depuis jamais écartée. Peu à peu convaincus, Français, Italiens et Portugais adhèrent à cette culture de la stabilité chère aux Allemands, si bien que, contredisant les Cassandre, l'Italie, l'Espagne et le Portugal, qui portaient de plus loin que la France, réussirent à ramener leurs déficits publics au-dessous du seuil fatidique de 3 %, et ainsi à faire partie de la première vague des pays qui, le 2 mai 1998, ont été déclarés aptes pour la monnaie unique.

Depuis le 1^{er} janvier 1999, ils sont onze sur quinze à former ainsi la zone euro, mais Tony Blair, le premier ministre britannique arrivé au pouvoir début 1997, a indiqué son intention de rejoindre le club, ce qui devrait entraîner Danois et Suédois. La Banque centrale européenne (BCE) fonctionne aujourd'hui de manière harmonieuse, et son indépendance n'est pas contestée. La coordination des politiques économiques prend peu à peu un tour concret au sein de l'« euro 11 », ébauche de ce « gouvernement économique » voulu par la France. Les Allemands, qui n'avaient accepté que du bout des lèvres sa création, en décembre 1997 à Luxembourg, semblent désormais reconnaître son utilité.

En souscrivant formellement au pacte de stabilité en juin 1997 à

Amsterdam, Jacques Chirac et Lionel Jospin – celui-ci venait d'accéder au pouvoir – insistèrent pour que l'Union se mobilise en faveur de l'emploi. L'Europe, désormais majoritairement gouvernée à gauche, allait-elle s'occuper sérieusement de ses 18 millions de chômeurs ? On put le croire. En novembre 1997, à Luxembourg, un Conseil européen extraordinaire définissait une nouvelle méthode (définition de « lignes directrices » dont s'inspireraient les plans nationaux pour l'emploi) qui témoignait une volonté d'aller de l'avant. Depuis, affaibli par des divergences et par la difficulté objective qu'il y a d'agir à ce niveau européen, le processus s'est enlisé.

COUP DE PINCEAU

Le traité de Maastricht avait fixé rendez-vous aux Quinze pour renforcer ses dispositions concernant la politique étrangère et de sécurité commune (PESC), ainsi que celles ayant trait à la sécurité intérieure (police, justice), mais surtout pour donner un sérieux coup de pinceau aux institutions, dans la perspective de l'élargissement aux pays d'Europe centrale. La conférence intergouvernementale (CIG) dura deux ans (phase préparatoire comprise), pour s'achever de manière très décevante en juin 1997, à Amsterdam.

Le traité du même nom, entré en vigueur le 1^{er} mai 1999, comporte quelques avancées, notamment l'intégration du protocole social et de la convention de Schengen sur la suppression des frontières dans le droit communautaire, mais il est décevant sur ce qui était la mission essentielle de la CIG, la réforme des institutions. A Amsterdam, sombre symbole, on vit Helmut Kohl l'euro-péen refuser, sous la pression des Länder, l'extension du vote à la majorité qualifiée, pourtant indispensable, à terme, pour éviter la paralysie.

Le Parlement n'avait été que modestement associé à la conférence intergouvernementale – une situation dont il saute aux yeux qu'il n'acceptera plus qu'elle se renouvelle –, et la Commission présidée par Jacques Santer n'y avait pas fait preuve de beaucoup d'imagination. Ensuite, analysant mal la situation, frileuse par crainte de compromettre une négociation budgétaire par définition difficile, elle continua à adopter un profil bas dans son projet d'Agenda 2000 (juillet 1997) qui trace le cadre financier de l'Union pour la période 2000-2006 et aborde les nécessaires réformes des deux politiques communes les plus coûteuses : la politique agricole commune (PAC) et la politique d'aide aux régions défavorisées (les fonds structurels). Document techniquement satisfaisant, qui a constitué une bonne base de négociations, l'Agenda 2000 ne donnait pas le minimum d'impulsion politique dont avait besoin l'Union pour redémarrer après l'échec d'Amsterdam.

La négociation sur l'Agenda 2000 s'est achevée, selon le calendrier prévu, en mars 1999, à Berlin, sur des résultats assez satisfaisants : l'Union européenne a la sagesse d'amorcer une politique d'économies dans la perspective de l'élargissement, elle poursuit à petits pas la réforme de la PAC engagée en 1992 et maintient au profit des pays du Sud une politique de « cohésion économique et sociale » significative.

Déjà fortement secouée par le Parlement avec la crise de la « vache folle » en 1996 et 1997, la Commission a été conduite cette année à démissionner pour irrégularités et mauvaise gestion, assombrissant ainsi la fin de la législature. Même si c'est sur un dossier contestable, le Parlement sort renforcé de cet incident majeur. D'autant plus que sur des jets de fond qui prennent une grande importance aux yeux de l'opinion – protection du consommateur, questions sanitaires –, il a su également marquer des points.

Philippe Lemaître



MOTOROLA

Young & Rubicam France 99

L'itinéraire de Khaled Kelkal éclaire le procès des attentats islamistes

Jeune délinquant, il aurait découvert l'islam en prison

La quatrième journée du procès du réseau soupçonné d'avoir préparé les attentats islamistes de 1995 n'a pas permis de commencer l'interroga-

LA 14^e chambre du tribunal correctionnel de Paris, chargée de juger les vingt-deux membres présumés du réseau soupçonné d'avoir préparé les attentats de 1995, a décidé du mal à entrer dans le vif du sujet. Lundi 7 juin, pour la quatrième journée d'audience, le tribunal présidé par Janine Draï n'a toujours pas commencé les premiers interrogatoires de prévenus. Le planning prévoyait pourtant que Karim Koussa, interpellé en septembre 1995 dans un bois de la région lyonnaise alors qu'il était en cavale avec son ami Khaled Kelkal, puisse enfin s'expliquer sur ses liens avec d'autres prévenus et sur son rôle dans le « commando d'action » de Lyon, mis en place par le réseau terroriste.

Son audition avait déjà été reportée d'une journée, jeudi 3 juin. Le scénario s'est reproduit, lundi. Avant d'entendre Karim Koussa, Janine Draï a voulu évoquer le cas de Khaled Kelkal. C'est grâce à ses empreintes retrouvées sur un ruban adhésif collé à un engin explosif découvert sur la voie du TGV Lyon-Paris, que l'enquête sur les

attentats a pu commencer. Recherché depuis une fusillade qui avait opposé, le 15 juillet 1995, les passagers d'une Seat Ibiza aux forces de l'ordre à Bron (Rhône), Khaled Kelkal a été tué le 29 septembre 1995, lors d'un affrontement avec des gendarmes à quelques kilomètres du bois de Malval où il avait trouvé refuge avec Karim Koussa.

Le portrait que dresse la présidente repose, pour l'essentiel, sur le témoignage de Youcef Belaïdi, jeune toxicomane, dont les procès-verbaux d'audition sont lus à l'audience. Khaled Kelkal y apparaît comme un délinquant de droit commun dont le quotidien est fait de vols, d'escroqueries à l'assurance et de trafic de cannabis. Il ne touche cependant pas à l'héroïne « par principe ». Après un séjour en prison où il a lu le Coran, Khaled Kelkal change et se tourne résolument vers la religion. Dans son quartier de Vaulx-en-Velin, il organise des réunions au cours desquelles sont visionnées des cassettes d'entraînement au combat fournies par le GIA.

« Il voulait instaurer un Etat islamique par tous les moyens et il ne voyait que deux solutions : soit faire des enfants, soit se lancer dans le Djihad en organisant notamment un trafic d'armes vers l'Algérie », explique Youcef Belaïdi. Pour gagner « beaucoup d'argent » pour la cause, Khaled Kelkal et son ami Karim Koussa organisent un réseau de vente de cannabis. Selon le témoin, Khaled Kelkal arrête son commerce de drogue en 1994, « parce que c'était contre l'islam et peu lucratif ».

RIEN DE DÉCISIF

La lecture du témoignage de Youcef Belaïdi fait bondir Karim Koussa dans le box des prévenus. « Pourquoi ne vient-il pas dire tout ça en personne, ici ? En quatre ans d'instruction, j'ai réclamé une confrontation avec Belaïdi, je ne l'ai jamais obtenue. » « On n'est pas en Amérique, on ne va pas faire venir tous les témoins », coupe la présidente qui poursuit sa lecture par les procès-verbaux d'audition de Mounia Boumalia, ex-amie de Khaled Kelkal. Le portrait n'est

guère plus flatteur. Le jeune homme est présenté comme un être jaloux et parfois brutal. Par amour pour lui, Mounia accepte un temps de porter le voile. Elle ne peut accéder sans prévenir au studio que Khaled Kelkal occupe à Bron, et seulement pour faire le ménage. Mounia se souvient aussi qu'un jour de septembre 1995, alors qu'elle revient dans l'appartement de Bron, elle a senti « une forte odeur de produits chimiques ».

Relater le parcours de Khaled Kelkal était nécessaire pour mieux comprendre les agissements du groupe de Lyon dont il était le chef, selon l'accusation. Mais rien de décisif pour la compréhension de l'affaire n'est sorti de la lecture détaillée des procès-verbaux.

A moins qu'il ne décide de suivre l'exemple de deux de ses co-prévenus, Boualem Bensaid et Abdelkader Maameri, qui ont refusé d'être extraits de la maison d'arrêt où ils sont incarcérés, Karim Koussa devait enfin s'expliquer, mardi 8 juin, sur les faits qui lui sont reprochés.

Acacio Pereira

Les étrangers vivant en France sont davantage touchés par le sida

Une prévention adaptée est nécessaire

SELON une étude de l'Institut de veille sanitaire (IVS), rendue publique vendredi 4 juin, les personnes de nationalité étrangère vivant en France sont, globalement, deux fois plus touchées par le sida que les sujets de nationalité française ; les femmes étrangères, toutes nationalités confondues, sont trois fois et demi plus atteintes que les femmes françaises. En outre, les étrangers méconnaissent davantage leur statut sérologique et bénéficient d'une moins bonne prise en charge thérapeutique.

Ce constat a été établi sur la base des données de surveillance du sida centralisées par l'ex-Réseau national de santé publique (auquel l'IVS a succédé) chez les personnes de quinze ans et plus domiciliées en France et chez lesquelles un diagnostic de sida a été posé entre 1978 et juin 1998. Sur les 46 973 cas de sida déclarés en France depuis le début de l'épidémie, 14 % (6 571 cas) affectaient des personnes de nationalité étrangère résidant en France alors que cet ensemble ne représente que 6 % de la population adulte vivant en France métropolitaine. Les régions d'origine les plus fréquemment concernées sont l'Afrique subsaharienne (2 068 sujets), l'Afrique du Nord (1 543 personnes), l'Europe (1 298 sujets) et Haïti (809 personnes).

Les étrangers bénéficient moins du phénomène de décroissance du nombre de nouveaux cas de sida enregistré depuis la mise à disposition de nouveaux traitements (trithérapies en particulier) : entre le premier semestre 1996 et le premier semestre 1998, ce nombre a décliné de 44 % chez les ressortissants étrangers, contre une baisse de 61 % chez les Français. Le mode de contamination principal est la transmission hétérosexuelle (49 % des cas), suivie de la transmission homosexuelle (22 % des cas) et de la toxicomanie par voie intraveineuse (19 %). Ce dernier mode est le plus fréquent chez les sujets venant d'Afrique du Nord. La transmission hétérosexuelle est dominante pour les personnes originaires d'Afrique subsaharienne et d'Haïti.

Outre le facteur nationalité, le statut social compte beaucoup. Les étrangers atteints de sida sont pour 35 % d'entre eux sans emploi ; cette proportion atteint 42 % chez les personnes originaires d'Afrique

subsaharienne et 39 % chez les Nord-Africains. Par comparaison, 20 % des sujets de nationalité française atteints de sida n'ont pas de travail. Il ressort aussi de l'étude une forte méconnaissance du statut sérologique : parmi les personnes ayant fait l'objet d'un diagnostic de sida entre le 1^{er} janvier 1994 et le 30 juin 1998, 42 % des étrangers ignoraient leur statut au moment du diagnostic contre 22 % des Français. Cette ignorance est particulièrement marquée chez les personnes venant d'Afrique subsaharienne (51 %) et d'Asie (50 %).

Ils méconnaissent davantage leur statut sérologique et bénéficient d'une moins bonne prise en charge thérapeutique

Autre différence retrouvée par les auteurs de l'étude, l'accès à une prise en charge thérapeutique : depuis 1994, 48 % des sujets de nationalité étrangère connaissant leur séropositivité n'ont pas bénéficié d'un traitement antirétroviral avant l'apparition de la maladie, contre 39 % chez les Français dans le même cas. Cette différence peut s'expliquer par des obstacles administratifs et sociaux, mais l'étude note cependant que la diminution du nombre de décès dus au sida est la même parmi les patients étrangers et parmi les patients français.

Les experts de l'IVS plaident pour des moyens de prévention adaptés à ces populations, une amélioration de l'accès au dépistage précoce et un maintien des moyens de prise en charge clinique et thérapeutique, malgré la diminution du nombre de nouveaux cas de sida. Pour sa part, l'association Migrants contre le sida souligne qu'« avec cette étude, les pouvoirs publics ne peuvent plus nier l'urgence de mener une nouvelle lutte contre le sida en s'attaquant directement à la discrimination et aux inégalités ».

Paul Benkimoun

Le nombre d'accidents de chasse a augmenté pendant la saison 1998-1999

LA SAISON de chasse 1998-1999 s'est soldée par la mort de 40 personnes. Ce chiffre inquiétant est issu du « Bilan des accidents de

chasse » que l'Office national de la chasse (ONC) a remis, vendredi 4 juin, au cabinet de Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement. Cette deuxième enquête nationale fait apparaître, avec 259 accidents, une augmentation du nombre d'accidents de 17 % par rapport à 1997-1998, période où 44 morts avaient été déplorés. Les victimes sont à 89 % des chasseurs. Mais une tendance ne laisse pas d'inquiéter : les non-chasseurs victimes d'accidents sont « en majorité touchées à la suite d'une infraction », dont des tirs en direction d'une maison ou d'un chemin.

Les consignes données tant par les fédérations de chasse que par les services de l'ONC ne sont pas suivies. Ainsi, pour 40 % des accidents signalés, les consignes de sécurité n'ont pas été données, et quand elles le sont, elles ne sont pas respectées par 65 % des tireurs. L'ONC reconnaît que « les causes présentent peu d'excuses puisque l'erreur d'identification est responsable dans 87 % des cas ». Les données sur les circonstances des accidents ne font qu'aggraver ce constat. Les faits se situent par beau temps (67 %), quand la visibilité est bonne (79 %). Avec une « augmentation du risque l'après-midi » : en clair, après le repas tra-

ditionnel. Enfin, 90 % des auteurs sont des chasseurs habituels, s'exerçant sur un territoire qu'ils connaissent.

Relativisant la portée de ces chiffres, l'Office national de la chasse rappelle que 1,5 million de Français s'adonnent à ce « sport ». « Nous avons eu 20 morts par balle sur 7 millions de balles tirées », assure Eric Lebec, chargé de la communication à l'ONC. L'office souligne également que les auteurs de coups de feu meurtriers sont en majorité titulaires d'un permis antérieur à 1976, date où le permis avec examen est devenu obligatoire. « Cela indique nettement que cet examen est déjà efficace », insiste la note.

DÉBAT SUR LE PERMIS

L'enquête devrait cependant relancer le débat sur le permis de chasse. Les associations de défense de la nature réclament une réforme avec l'instauration d'une épreuve pratique « avec tir en dimension réelle ». Les fédérations de chasse n'y sont plus hostiles. Le cabinet de la ministre de l'environnement y travaille. Les associations demandent également le renforcement des mesures de sécurité imposées aux chasseurs avec notamment la généralisation des tests d'alcoolémie. Les données publiées par l'ONC semblent leur donner raison.

Sylvia Zappi

Chérie,
j'ai agrandi
l'audience.



Avec une progression de 8,9%*, M6 est la chaîne nationale dont l'audience enregistre la plus forte croissance auprès de l'ensemble du public des 4 ans et plus sur les 5 premiers mois de l'année. Elle confirme ainsi sa position de 2^e chaîne auprès de l'ensemble des moins de 50 ans (19%* de part d'audience). En mai, M6 atteint même une part d'audience record de 14,3%* sur les 4 ans et plus. Parmi les programmes qui attirent les jeunes, "Chérie, j'ai rétréci les gosses" fait un triomphe avec 52%* de part d'audience auprès des 4-14 ans.



C'est bon pour la croissance.

M. Chirac continue de presser M. Jospin d'engager une réforme du système de retraites

Le commissaire au Plan, Jean-Michel Charpin, a présenté son rapport au chef de l'Etat

Jacques Chirac a tenu à recevoir, lundi 7 juin, le commissaire au Plan, Jean-Michel Charpin, auteur d'un rapport sur l'avenir des retraites remis,

le 29 avril, à Lionel Jospin. Depuis six mois, le chef de l'Etat multiplie les interventions sur ce sujet sensible, fournissant ainsi aux partis de

droite l'occasion de dénoncer les « *atermolements* » et le « *manque de courage politique* » du gouvernement et de la majorité.

L'ENTRETIEN a duré deux heures. Deux heures pendant lesquelles Jacques Chirac s'est entretenu des retraites, lundi 7 juin, avec le commissaire au Plan, Jean-Michel Charpin, auteur d'un rapport sur le sujet, remis le 29 avril au premier ministre. Après avoir soigneusement préparé la rencontre avec l'aide des notes de ses conseillers, le président de la République a préféré ne pas laisser son interlocuteur commencer par un exposé préliminaire, comme cela était prévu. D'emblée, il s'est livré au jeu des questions-réponses, abordant point par point le contenu du rapport. Le chef de l'Etat s'est ainsi longuement arrêté sur les problèmes qui lui tiennent à cœur, notamment la démographie, l'allongement de la durée de la vie, la fécondité, les rapports entre les générations.

En moins de six mois, c'est la troisième fois que M. Chirac se penche sur le dossier des retraites. L'occasion, pour lui, de se démarquer du gouvernement et de décocher quelques flèches. « *Le problème des retraites, qui préoccupe à juste titre tous les Français, n'est pas seulement financier, il est d'abord démographique* », a-t-il souligné, le 31 mai, en remettant la médaille de la famille française (*Le Monde* du 2 juin). « *Il importe que les réformes nécessaires, et maintenant urgentes, qui devront être conduites pour sauvegarder nos régimes de re-*

traites ne pénalisent pas les familles. » Pour M. Chirac, elles « *ne peuvent plus être différées* ».

Le 7 janvier, en recevant les vœux des « *forces vives* » (patronat, syndicats, associations...), le chef de l'Etat s'était déjà prudemment prononcé pour un allongement de la durée de cotisation. « *Quand la population active cessera d'augmenter, les salariés pourront travailler encore quelques années. Beaucoup le souhaiteront* », déclarait-il. Le même jour, il plaidait aussi pour la création, en complément du système par répartition, d'« *une véritable épargne-retraite* ». Une pierre dans le jardin de Lionel Jospin, plutôt embarrassé sur la question. En échange de l'abrogation de la loi

Thomas sur les fonds de pension – de nouveau annoncée dans « *un avenir extrêmement proche* », selon le secrétaire d'Etat à la santé, Bernard Kouchner –, le gouvernement n'a toujours pas bouclé son projet d'épargne-retraite. Ce dernier est même au point mort, selon des membres de la majorité, dont Jérôme Cahuzac, député PS du Lot-et-Garonne et auteur d'un rapport sur le sujet pour le ministre des finances.

LES LEÇONS D'UN ÉCHEC

La rencontre entre MM. Chirac et Charpin n'est qu'un épisode de plus dans la cohabitation, mais il a son importance : en se livrant à un tour d'horizon très large avec le commissaire au Plan, qui est un

La CGT écrit au premier ministre

L'arbitrage de Lionel Jospin sur la réforme des cotisations sociales constitue « *une divergence importante* » avec le gouvernement, estime Bernard Thibault. Le secrétaire général de la CGT l'a écrit au premier ministre, en lui demandant « *une concertation réelle* » sur le sujet. Dans un courrier daté du 3 juin, M. Thibault affirme que son syndicat « *ne peut accepter, en l'état, ni le processus ayant prévalu pour une décision de cette nature ni la logique qui l'inspire* ».

« *Au-delà de la forme, nous avons une divergence importante sur la nature des mesures décidées* », ajoute-t-il, en estimant que « *de nouvelles aides financières [sont] accordées aux employeurs sans contrepartie d'emploi* ». Le nouveau dispositif, poursuit le leader de la CGT, « *va favoriser un tassement des salaires vers le bas* » et « *un affaiblissement des ressources nécessaires à la protection sociale et à l'Unedic* », le régime d'assurance-chômage. « *Nous ne pouvons considérer ce dossier comme clos* », conclut-il.

La droite s'apprête à délivrer sa dernière salve contre le PACS

LE DÉBAT sur le pacte civil de solidarité (PACS) n'est pas encore achevé que les députés pensent déjà à l'après-PACS. L'opposition RPR-UDF-DL attend l'adoption définitive du texte pour saisir le Conseil constitutionnel, dont elle espère qu'il annulera certaines dispositions du texte. De son côté, la présidente de la commission des lois, Catherine Tasca (PS, Yvelines), compte suivre « *avec beaucoup d'attention* » l'élaboration des décrets d'application de la loi, comme elle l'a indiqué en commission, le 27 mai. En attendant, mardi 8 et mercredi 9 juin, l'Assemblée nationale reprend, en troisième lecture, l'examen de la proposition de loi de la gauche « *plurielle* » qui vise à donner des droits aux couples non mariés, hétérosexuels et homosexuels. Il ne restera plus, ensuite, qu'un ultime passage devant le Sénat, le 30 juin au matin, avant l'adoption définitive du texte par l'Assemblée... le soir même ou à la rentrée parlementaire.

Pour « *boucler* » la discussion générale, qui débute mardi en fin d'après-midi, après le débat sur le Kosovo, la majorité a décidé de siéger tard dans la nuit. Outre quelque 320 amendements, la droite a déposé trois motions de procédure. Fiscalité, famille et filiation seront ses trois angles d'attaque. En présentant l'exception d'irrecevabilité, mardi, Charles de Courson (UDF, Marne) entend démontrer que le PACS porte atteinte, notamment, à l'« *égalité des citoyens devant les*

charges publiques » et au « *droit de propriété* ». Chargé du renvoi en commission, François Goulard (DL, Morbihan) souhaite préciser les conséquences du texte sur « *les liens familiaux et la filiation* ». Histoire d'anticiper sur la réforme de la famille d'Elisabeth Guigou, ministre de la justice.

UN VOLET TECHNIQUE PRÉCISÉ

Le texte qui revient devant les députés, mardi, n'a pas bougé d'une virgule depuis son adoption en deuxième lecture, le 7 avril, selon le vœu des deux rapporteurs Jean-Pierre Michel (MDC, Haute-Saône) et Patrick Bloche (PS, Paris). Comme pour couper l'herbe sous les pieds de la droite, qui n'aurait pas manqué de critiquer une énième version du texte. Ainsi, le PACS est désormais un « *contrat* » signé au tribunal d'instance. Recentré sur le couple, le dispositif s'adresse également aux « *duos* », indépendamment de relations sexuelles. Il n'est plus ouvert aux frères, mais des propositions devraient être faites, dans le cadre d'un groupe de travail, pour organiser la solidarité entre frères et sœurs.

Le volet technique du texte a été précisé : la solidarité à l'égard des tiers, lorsque des dettes ont été contractées par l'un des partenaires « *pour les besoins de la vie courante* », a été étendue aux dépenses « *relatives au logement commun* ». En cas de désaccord, au moment de la dissolution, le juge peut allouer des dommages-intérêts pour réparer un « *préju-*

dice ». Les députés ont également supprimé le délai pour bénéficier des abattements sur les successions. Seul subsiste, aujourd'hui, le délai de deux ans relatif aux donations. Selon un amendement du gouvernement, adopté en séance, le partenaire survivant peut bénéficier du capital-décès de son partenaire.

MM. Michel et Bloche ont maintenu la définition du concubinage dans le code civil dans sa version adoptée, le 1^{er} avril (*Le Monde* du 3 avril) : « *une union de fait, caractérisée par une vie commune présentant un caractère stable et durable entre deux personnes, de même sexe ou de sexe différent, qui vivent en couple* ».

Par ailleurs, M. Bloche a profité du débat sur la réforme de l'audiovisuel pour faire adopter, le 26 mai, un amendement qui vise à interdire la diffusion de programmes qui incitent à la haine en raison des « *mœurs* ». « *L'homophobie commence souvent devant le poste de télévision* », explique M. Bloche.

Le débat sur le PACS, à gauche, n'est pourtant pas terminé. Le Collectif pour l'union libre vient, en effet, de rédiger une proposition de loi, signée notamment par Marie-Jo Bonnet, historienne, Irène Théry, sociologue, et d'autres signataires de la tribune des « *intellectuels* » contre le PACS (*Le Monde* du 27 janvier), faisant du PACS un simple « *certificat légal de concubinage* ».

Clarisse Fabre

Un rapport critique l'Institut d'études indo-européennes de Lyon-III

IL AURA FALLU près de quinze mois à la mission d'évaluation scientifique demandée par le ministère de l'Éducation nationale pour confirmer les doutes formulés à l'égard de l'Institut d'études indo-européennes (IEIE) de l'université Lyon-Jean-Moulin (Lyon-III). Il était accusé par un collectif d'étudiant d'être le « *laboratoire idéologique de l'extrême droite universitaire* » et de développer des thèses sur l'« *inégalité des races* ». Dans une note de synthèse d'un feuillet, les quatre experts, français et étrangers, dont l'anonymat est garanti par le ministère, ont estimé que « *cet institut n'est pas une équipe de recherche mais le comité de publication d'une revue (...)*. La revue *Etudes indo-européennes* ne s'est pas donné l'organisation d'un périodique scientifique : elle n'a pas de comité de lecture, souffre de localisme et n'est pas aux normes internationales actuelles ».

Dans leur rapport composé de huit feuillets, les spécialistes se sont occupés bien gardés de se prononcer sur le contenu des thèses développées par cette revue annuelle, diffusée à cent soixante-seize abonnés. Même si elle admet

que « *de nombreuses contributions ne méritent pas la qualification d'articles scientifiques* », la mission évite de confirmer ou de réfuter les accusations portées contre les responsables de cet institut composé d'universitaires, dont la plupart étaient membres du comité scientifique du Front national avant son éclatement.

Tout en reconnaissant la difficulté de l'évaluation – plusieurs spécialistes se sont récusés –, le ministère a, dans un communiqué publié lundi 7 juin, confirmé qu'« *un financement de cette revue par l'Etat n'est pas envisageable* ». En réalité, la question ne se pose plus puisque cet institut s'est autodissout en octobre 1998 et qu'il a disparu de l'organigramme de Lyon-III.

Le collectif des associations d'étudiants lyonnais – composé d'Hippocampe, un comité de vigilance contre l'extrême droite, du syndicat UNEF-ID et de l'Union des étudiants juifs de France (UEJF) – a savouré, lundi 7 juin, cette « *victoire* ». « *Les doutes que nous avons exprimés dès 1994 sont confirmés par les rapport des experts* », indique un responsable

d'Hippocampe. Pour l'UNEF-ID, ce rapport constitue « *un désaveu sans appel pour le président de Lyon-III et son équipe de direction qui ont, à plusieurs reprises, par soutien idéologique et/ou par attitude purement corporatiste et irresponsable, tenté de soutenir l'inacceptable* ».

« COMPLICITÉS »

« *Comment, pendant dix-sept ans, un institut raciste a-t-il pu mener des travaux, organiser des colloques, bénéficier de locaux [universitaires] et d'une secrétaire ? Pourquoi tant de complicités ?* », ajoute Pierre-Jérôme Biscarrat, du bureau national de l'UNEF-ID, qui demande la démission de Jean-Paul Allard, membre-fondateur de l'IEIE, maître de conférences en allemand et président de la thèse négationniste d'Henri Roques soutenue en 1985 à l'université de Nantes.

Outre le président de Lyon-III, Gilles Guyot, les étudiants mettent également en cause les vice-présidents chargés de la recherche qui, dans un premier temps, avaient refusé de procéder à l'évaluation scientifique des travaux de l'Insti-

tut d'études indo-européennes en affirmant que « *l'université ne saurait, de quelque façon que ce soit, censurer un enseignant-chercheur pour ses opinions politiques* ». En voie d'achèvement avant la signature du contrat quadriennal de financement par l'Etat, le rapport général d'expertise des activités de formation et de recherche de Lyon-III s'annonce d'ailleurs très sévère sur le fonctionnement de certaines unités de sciences humaines et d'histoire, notamment.

Dans un communiqué publié lundi, la présidence de Lyon-III rappelle que le conseil scientifique s'était déclaré « *ouvert à une évaluation de l'IEIE* » en décembre 1997. Elle souligne également que l'Institut « *a cessé, à la rentrée 1998-1999, de disposer de locaux au sein de l'établissement* ». Après sa dissolution, le 6 octobre 1998, il a néanmoins été reconstitué sous la forme d'une association « *des amis des études indo-européennes* », présidée par Jean-Paul Allard, dont les statuts ont été déposés à la préfecture du Rhône le 24 mars.

Michel Delberghe et Claude Francillon

Plusieurs milliers d'agents de la RATP ont défilé en hommage à Eric Douet

Ils accusent la presse d'occulter l'« *insécurité* »

PLUS de dix mille agents de la RATP, selon les organisateurs, autour de cinq mille, selon la police, ont défilé silencieusement dans Paris, lundi 7 juin, pour rendre un dernier hommage à leur collègue Eric Douet, décédé le 1^{er} juin au cours d'un contrôle à la station de métro Barbès-Rochechouart. Derrière une grande banderole « *Plus jamais ça!* », le cortège a quitté la place de la Bastille vers 14 heures, pour se rendre au siège de la RATP, quai de la Rapée, où les agents se sont recueillis devant une photo de leur collègue. En accord avec la direction de la régie, le trafic des bus, du métro et du RER a été totalement interrompu de 13 h 30 à 16 h 30, tandis que plusieurs débrayages étaient observés en province, à Lille, Strasbourg, Reims et Caen.

Dans le cortège parisien, les agents ne cachaient pas leur animosité à l'égard de la presse, accusée de participer à un « *complot* » destiné à masquer les circonstances du décès d'Eric Douet. Contrairement aux syndicats et à la direction de la RATP, qui attribuent la mort du contrôleur à une altercation avec deux vendeurs à la sauvette, l'enquête de police avait conclu à un accident, Eric Douet ayant succombé à une rupture d'anévrisme sans qu'aucun coup ne lui ait été porté. « *On cherche à occulter une vérité que seuls les journalistes refusent de*

voir, s'emporte Philippe, trente-neuf ans, conducteur de métro. La justice essaye de noyer le poisson pour dresser les Franciliens contre nous et nous forcer à reprendre le travail. » A la suite de l'incident, la plupart des 38 400 agents de la régie avaient manifesté leur émotion en se mettant en grève, les 2 et 3 juin, paralysant le réseau. « *Aujourd'hui, il y a mort d'homme, poursuit l'agent. Cela nous écoeure, mais cela ne nous surprend pas. Ça fait vingt ans qu'on dit halte à la violence, vingt ans qu'on nous ignore. On se sent essouffés, on part au casse-pipe. On en a ras le bol!* » A côté de lui, un contrôleur approuve. « *Cette mort n'est pas un accident, lâche le jeune homme. Elle est due à un problème qui pourrait m'arriver tous les jours. La manque de sécurité, on y est confronté tous les jours. Nous, les contrôleurs, on représente les méchants. Mais que voulez-vous faire à trois ? Il faut savoir décrocher quand ça chauffe.* »

Dans le Val-de-Marne, environ deux cents personnes, parmi lesquelles le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, et le président de la RATP, Jean-Paul Bailly, ont assisté aux obsèques de la victime. « *Nous sommes tristes et en colère. On ne fait rien contre l'insécurité* », ont déclaré quelques collègues au sortir du crématorium.

Alexandre Garcia

Les chefs de clinique appellent à la grève dans les hôpitaux

L'INTERSYNDICAT national des chefs de clinique assistants (INSCCA) a lancé un mot d'ordre de grève « *illimitée* » des « *soins non urgents* » et des « *tâches administratives* » dans les hôpitaux publics, à partir du mercredi 9 juin. L'INSCCA estime qu'il faut « *mettre un point d'arrêt définitif à toutes les réformes financières* » du système de santé.

Les trois mille chefs de clinique, dont une grande partie doit s'installer en secteur libéral, revendiquent la « *liberté d'installation et d'exercice* ». Ils s'inquiètent du projet de conventionnement sélectif des médecins par la Sécurité sociale. L'INSCCA réclame des « *crédits supplémentaires* » pour l'hôpital public, afin de créer des postes de praticiens, « *en particulier aux urgences* », et de revaloriser carrières et statut.

DÉPÊCHES

■ **CORSE** : les auditions de trois généraux de la gendarmerie, prévues pour le lundi 7 juin, ont été reportées par le juge d'instruction d'Ajaccio (Corse-du-Sud) Patrice Camberou, qui instruit l'affaire de l'incendie criminel de la paillote Chez Francis. Le major général Gérard Marcille, le général de brigade Maurice Lallement et le général Guy Paraire ont assuré devant la presse que le moral de la gendarmerie n'était « *pas atteint* » par l'implication de six gendarmes dans ce dossier.

■ **POLICE** : le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, a indiqué, lundi 7 juin, devant les préfets réunis au ministère, que « *la police de proximité sera une priorité budgétaire en 2000* ». Chaque préfet devra être en mesure de lui communiquer, en septembre, un projet départemental. Près de 1 200 policiers et 700 gendarmes seront « *redéployés* » entre 1999 et 2001 dans 26 départements très sensibles.

■ **NUCLÉAIRE** : le Conseil d'Etat critique, dans son avis concernant le projet de loi sur la transparence et la sûreté dans le nucléaire, le transfert de responsabilités réglementaires et de police à une autorité indépendante. Le texte, qui devait être examiné mercredi 9 juin en conseil des ministres, doit être soumis début 2000 au Parlement.

■ **FRONT NATIONAL** : le juge des référés du tribunal de Paris, M^{me} Marie-Claude Domb, a estimé, vendredi 4 juin, qu'en tardant à payer l'aide publique allouée au Front national le ministère des finances n'avait pas commis de voie de fait (*Le Monde* du 3 juin).

■ **MNEF** : la direction de la Mutuelle nationale des étudiants de France a été déboutée, par le tribunal des référés, de sa demande de sursis à exécution de l'annulation des élections de février pour vice de procédure. Pouria Amirshahi, président de la MNEF, a fait appel de cette annulation sur le fond. L'audience doit se tenir mercredi 9 juin.

■ **POLLUTION** : un quartier de Thaon-les-Vosges (Vosges) est privé d'eau potable depuis dimanche 6 juin, du fait de la présence de bactéries découvertes dans le réseau d'eau. Près de la moitié des 7 500 habitants du village doivent se ravitailler auprès des citernes d'eau potable en attendant le résultat d'analyses complémentaires.

■ **EXPLOSIFS** : une bombe de 250 kg, datant de la seconde guerre mondiale, a été découverte, lundi 7 juin, dans un chantier à Grosbliederstroff, près de Sarreguemines (Moselle). Cet engin de 1,20 mètre et 40 centimètres de diamètre a été mis au jour par un engin de déblaiement. Les services de déminage l'ont neutralisé sans incident.

Télécopieur Multi-fonction Chez Duriez
 Fax : 10 s. par page, papier ordinaire, impression jet d'encre économique, mémoire 22 pages. ● Copieur : 2 pages par minute, agrandissement réduction 70/140 ● Scanner : 200 x 200 dpi ● Imprimante pour PC **2.396 F.H.T. (2.980 F.TTC)**.
Duriez,
 112 bd St-Germain - 75006 Paris

U.C.S. ANTIQUITÉS
 Recherche : Meubles anciens
 Argenterie - Bronzes
 Objets 1900 - GALLÉ
 ACHAT TABLEAUX
 IMPRESSIONNISTES
 Renoir, Bonnard, etc...
 ESTIMATIONS GRATUITES
 Partage de successions
 21 bis, Av. de Ségur 75007 PARIS
 ☎ **01.53.69.06.06**
 Déplacements Paris - Province

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Son parrain est heureux d'annoncer la naissance de

Valentine,

le 7 juin 1999, à Grenoble.

Nathalie et Jérôme PICARD.

Anniversaires de naissance

– Narbonne.

Pour tes dix-huit ans,

très heureux anniversaire,

Fanny chérie.

Papa, Fabien et Sicaire.

Mariages

Martine RZEPECKI
et
Jean-Claude SENSEMAT

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité, à Toulouse, le samedi 5 juin 1999.

Décès

– M. Pierre Audibert, son époux,
M. et M^{me} Jean Brilman,
M^{me} Brigitte Imbert Vier,
Le docteur et M^{me} Yves Le Goc,
Le docteur et M^{me} Claude Diaz,
ses enfants,

Sophie et Paul Michalet, Laurence Brilman, Franz et Nadia Imbert Vier, Raphaël et Pierre, Jean Diaz, Valérie Le Goc,
ses petits-enfants,
Geoffroy, Claire et Hugo Michalet,
ses arrière-petits-enfants,
M. Robert Hérisson,
son frère,

M^{me} Marie-Claude Fousset-Hérisson et ses frères,
Ses nièces et neveux,
M. et M^{me} Michel Le Goc,
ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Pierre AUDIBERT,
née **Berthe HÉRISSON,**

survenu à Barcelonnette, le 6 juin 1999.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 10 juin, à 15 h 30, en l'église de Ville-d'Avray, suivie de l'inhumation au cimetière de Ville-d'Avray.

Cet avis tient lieu de faire-part.

17, avenue Porfirio-Diaz,
04400 Barcelonnette.

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 17 h Permanence le samedi jusqu'à 16 heures

– L'Institut français d'études arabes de Damas
à la douleur de faire part du décès de

M. Mohammed Salim BARAKAT,
professeur d'arabe
à l'Institut français de Damas
de 1970 à 1999,
professeur associé
à l'INALCO de 1991 à 1994,

survenu, le 5 juin 1999, dans sa soixante-neuvième année.

– L'Association française des arabisants
a appris avec tristesse le décès de

Salim Mohammed BARAKAT,
professeur à l'Institut français
d'études arabes de Damas,

et s'associe à la douleur de ses proches.

Alain de la BAUME,
ancien président
de Mondial Assistance,
ancien directeur général des AGF,
chevalier dans l'ordre national
du Mérite,

est entré dans la paix de Dieu, le 4 juin 1999.

De la part de
M^{me} de la Baume,
son épouse,
M. et M^{me} Thierry Cronier,
M. et M^{me} Charles-Henri Bujard,
ses enfants,
Capucine, Florian, Eglantine, Alexis et Charles,
ses petits-enfants.

La cérémonie religieuse aura lieu mercredi 9 juin, à 15 heures, en l'église Saint-François-Xavier, Paris-7^e.

L'inhumation aura lieu jeudi 10 juin, à 14 heures, en l'église du Fousseret (Haute-Garonne).

Pas de couronnes, mais vos dons à l'association Cardio Greffes - Ile-de-France, 36, rue Petit, Paris-19^e, Crédit agricole CRCA Levallois, compte n° 18206-00162-15191780001-45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

12, villa de Saxe,
75007 Paris.

– Le conseil d'administration,
Son président, Hervé Deboutière,
Et son vice-président, Rolph Harff,
Le comité exécutif,
Ainsi que l'ensemble du personnel du groupe Mondial Assistance,
ont la grande tristesse de faire part de la disparition brutale de

Alain de la BAUME,
président d'honneur
de Mondial Assistance,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,

le 4 juin 1999.

La cérémonie religieuse aura lieu, le mercredi 9 juin, à 15 heures, en l'église Saint-François-Xavier, Paris-7^e.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Jacqueline Bernager,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

docteur Fred BERNAGER,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu le 6 juin 1999.

L'inhumation aura lieu le mercredi 9 juin, à 15 h 30, au cimetière parisien de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

« *Un juste est parti.* »

9, rue Albert-de-Lapparent,
75007 Paris.

– M^{me} Michèle Chouraqui, présidente,
Les membres du conseil
d'administration,
Et le personnel du Centre israélite de Montmartre,
ont le chagrin de faire part de la disparition du

docteur Fred BERNAGER,
chevalier de la Légion d'honneur
à titre militaire,
administrateur de l'Œuvre
et pédiatre de la Crèche israélite
pendant près d'un demi-siècle.

Ils présentent à toute sa famille leurs condoléances profondément attristées et vous prient d'assister aux obsèques qui auront lieu le mercredi 9 juin 1999, au cimetière parisien de Bagneux. Réunion à 15 h 30, à l'entrée principale.
16, rue Lamarck,
75018 Paris.

– Bruno et Gisèle Bouvard,
Monique et Philippe Pellerin,
Benoit et Yvonne Bouvard,
Jérôme et Drora Bouvard,
Joseph Jardin,
Marie-Cécile et Pierre-Yves Heurtin,
Blandine et Jacques Humeau,
Ainsi que leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès subit de leur frère, beau-frère et oncle,

le Père Luc-Antoine BOUMARD s.j.,

à Paris, le 4 juin 1999.

Les obsèques seront célébrées vendredi 11 juin, à 14 h 30, en la chapelle Saint-Ingace, 33, rue de Sèvres, Paris-6^e.

Ils invitent à se souvenir de son frère

Denys

et de sa sœur

Roselyne.

– Les amis de

Jean BOYER,
professeur à la faculté
de médecine de Marseille,

ont la tristesse d'annoncer son décès, survenu le 4 juin 1999, à Marseille.

Jean fut également un chercheur et un musicien.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Maurice COUSSONNEAU

a quitté la « scène », le 3 juin 1999.

Ami fidèle, compagnon de Jean Vilar au TNP et au Festival d'Avignon, de Jean Mercure au Théâtre de la Ville, il vécut avec passion son métier de comédien et de metteur en scène.

Comme amant, père, grand-père, la sensibilité, la soif de culture, l'amour de la vie qu'il a semés dans nos cœurs continueront longtemps à fleurir.

Ses obsèques auront lieu au crématorium du Père-Lachaise, le jeudi 10 juin, de 15 h 30 à 17 h 30.
(*Le Monde* du 8 juin.)

– M^{me} Philippe Fabre, née Lise de Raïssac,
Odile et Pierrick Benoit, Pauline, Simon et Mickaël,
Sylvie Fabre,
Marie et François Levêque, Rémi, Camille et Hugo,
Nathalie Fabre, Francis Barth et Zoé,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Reynold Barbier, Fabre et de Raïssac,
ont la tristesse de faire part du décès de

docteur Philippe FABRE,

survenu le 18 mai 1999, à Crest (Drôme), à l'âge de soixante-treize ans.

45, rue Paul-Pons,
26400 Crest.

– Tarbes. Alès. Paris. Toulouse.

M^{me} Mireille Filhol,
son épouse,
Ses enfants et sa petite-fille,
M^{me} veuve Alix Filhol,
sa mère,
Les familles Filhol, Chavanon,
Parents et amis,
ont le chagrin de faire part du décès de

M. Jean FILHOL,
ancien élève de Supélec,
ingénieur en chef
de la division transport
d'Alstom Tarbes de 1971 à 1989,

survenu le 6 juin 1999.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 9 juin, à 14 h 30, en la cathédrale Notre-Dame de la Sède à Tarbes.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– La famille Goudouneix
fait part de l'entrée dans la paix du Seigneur de

Serge GOUDOUNEIX,

le 4 juin 1999, à Paris.

Une messe sera célébrée le mardi 8 juin, à 14 heures, en l'église Saint-Eloi, rue de Reully, Paris-12^e.

Une cérémonie aura lieu à Meylan (Isère), le samedi 12 juin, à 9 heures, pour les amis et parents.

Ni fleurs ni couronnes.

3, rue Louis-Massotte,
78530 Buc.

– Marielle et François Grandjean,
ses enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur d'informer que

M^{me} Yvonne
JAILLARDON-CHALEYSSIN,
inspectrice honoraire
de l'enseignement technique,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,
officier des Palmes académiques,

est partie rejoindre son époux, le 4 juin 1999.

L'incinération aura lieu le vendredi 11 juin, à 15 h 15, au cimetière de la Guillotière nouveau, Lyon-8^e.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés à la Ligue contre le cancer et à l'Association française contre la myopathie.

41, chemin de la Butte,
78620 L'Etang-la-Ville.

– M^{me} Suzanne Leborgne,
son épouse,
Marie-José et Alain Dassas,
Danièle et Henri Pothén,
Le docteur Henri Leborgne et Dominique,
ses enfants,
Nathalie, Jérémie, Cédric, Nathaniel, Josselin, Vincent, Lucie, Marie, ses petits-enfants,
Ses neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gaston LEBORGNE,

survenu à Paris, le 29 mai 1999, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 2 juin, à Cayeux-sur-Mer (Somme), dans l'intimité familiale.

3, rue d'Aboukir,
75002 Paris.

– Thiron-Gardais (Eure-et-Loir).
Olivier et Marie-Pierre Lamirault,
Pierre et Anne de Thomasson,
ses enfants,
Camille, Thomas, Paul, Benjamin, Maxime,
ses petits-enfants,
M^{me} Nicole Lamirault,
Ses frère, sœurs, beaux-frères, belle-sœur,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Philippe LAMIRAULT,
officier de la Légion d'honneur,
chevalier des Palmes académiques,
officier du Mérite agricole,
conseiller général 1967-1992,
maire de Thiron-Gardais 1953-1995,
maire honoraire,

survenu le 5 juin 1999, à l'âge de soixante-dix ans.

Les obsèques religieuses seront célébrées le mercredi 9 juin, à 10 h 30, en l'abbaye de Thiron-Gardais, où l'on se réunira.

Un registre d'amitié sera à la disposition de l'assistance désirant y exprimer un message de sympathie.

47, rue Pol-Maunoury,
28600 Luisant,
2, rue des Marronniers,
92300 Levallois.

M. le Maire et le conseil municipal de Thiron-Gardais invitent à s'associer aux obsèques de M. Philippe Lamirault, le mercredi 9 juin, à 10 h 30, en l'abbaye de Thiron-Gardais (Eure-et-Loir).

– M. Boris Schneersohn,
son époux,
Rose et Génia,
ses belles-sœurs,
Ses neveux, nièces, petits-neveux, petites-nièces,
M. et M^{me} J.-M. Bénard,
ses cousins,
Les familles parentes et alliées,
font part du décès de

M^{me} Henriette SCHNEERSOHN,
née **TRAVAILLARD,**

survenu le 4 juin 1999, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 9 juin, à 15 h 30, au cimetière de La Ville-du-Bois (Essonne).

– Sa famille,
Et ses amis
ont la douleur de faire part du décès de

Jeanne TRIC,
proviseur honoraire,
commandeur des Palmes académiques,

survenu le 4 juin 1999, dans sa quatre-vingt-seizième année.

Elle a souhaité faire don de son corps à la médecine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Marie-Thérèse Belmer,
1, avenue Belmontet,
92210 Saint-Cloud,
Simone Reuter,
9, rue Edouard-Detaille,
92100 Boulogne,
Philippe Tric,
55, rue de la Mutualité,
92160 Antony.

– Draguignan (Var). Mortagne-sur-Gironde (Charente-Maritime).

M^{me} Michèle Villerabel,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

lieutenant-colonel de l'arme blindée et cavalerie Clément VILLERABEL,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
officier de l'ordre national du Mérite.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 9 juin 1999, à 10 heures, en l'église Saint-Michel de Draguignan (Var).

L'inhumation aura lieu le jeudi 10 juin, à 15 heures, au cimetière de Mortagne-sur-Gironde (Charente-Maritime).

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

– Francine Westphal, née Blanc,
son épouse,
Lorraine et Zin David,
ses enfants,
Zahia,
sa petite-fille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Thierry WESTPHAL,

survenu le 2 juin 1999.

« *Heureux ceux qui procurent la paix.* »

Remerciements

– M^{me} Abbe et sa famille
remercient tous ceux qui ont pris part à leur peine lors du décès de

Georges ABBE.

Anniversaires de décès

– Le 8 juin 1969 disparaissait

Elie GOLDENBERG

et pourtant pour les siens il est toujours là.

– Le 9 juin 1997,

Jacques GRINBLAT

nous quittait.

Il manque profondément à son épouse qui associe à sa peine tous ceux qui l'ont aimé.

Line Grinblat.

Célébration

Bernard LACOMBE

nous a quittés le 20 mai 1999.

Ses amis sont invités à une célébration du souvenir et de l'amitié, mercredi 16 juin, à 19 heures, en l'église Sainte-Marguerite, 25, avenue de la République, à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne).

De la part du Père Gilson,
évêque de la Mission de France.
Et des membres de la Mission de France.

Avis de messe

– Une messe sera célébrée le mardi 15 juin 1999, à 19 h 15, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, Paris-16^e, pour le repos de l'âme de

Pierre PAILHÈS,

décédé le 19 mai 1999.

Communications diverses

– Mercredi 30 juin, au restaurant de l'Unesco, dîner-débat sur **les italiens et les maltais de Tunisie.**

Renseignements : Association des anciens élèves du lycée Carnot de Tunis, 18, av. des Champs-Élysées, Paris-8^e.
Tél. : 01-40-74-35-75. Fax : 01-49-10-09-82.

Dédicace à LA LIBRAIRIE de CNRS ÉDITIONS Philippe PELLETIER

maître de conférences en géographie à l'université Lumière - Lyon-II, lauréat du prix Shibusawa-Claudiel 1998 pour

La Japonésie
géopolitique et géographie historique de la surinsularité au Japon

signera son livre
le 10 juin 1999, de 17 h à 20 h
LA LIBRAIRIE de CNRS ÉDITIONS
151 bis, rue Saint-Jacques, Paris-5^e
Tél. : 01-53-10-05-05

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3^e, jeudi 10 juin 1999, à 20 h 30 : M. M. Bluwal, réalisateur du film : **Le Plus Beau Pays du monde.**
Tél. : 01-42-71-68-19.

Conférences

Ordre maçonnique mixte international « Le Droit humain » Fédération française

Le conseil national a l'honneur de vous inviter à la conférence publique organisée le 12 juin 1999, à 15 heures, 9, rue Pinel, Paris-13^e.

« **L'Avenir du nucléaire dans la politique énergétique française** ».

Intervenants :
– Maryse Ardit, docteur en physique nucléaire, membre de la commission Energie des Verts ;
– Christian Bataille, député du Nord ;
– Marcel Villeneuve, ingénieur nucléaire.

Moderateur : Bernard Maigrot, conseil en communication.

Pour toute demande d'invitation, s'adresser à la Fédération française du droit humain, secrétariat :

49, boulevard de Port-Royal,
75013 Paris.
Tél. : 01-44-08-62-62.
Fax : 01-44-08-62-60.
Internet : <http://www.droit-humain.org/france.htm>

Soutenances de thèse

– **Julien Dieudonné** a soutenu avec succès, le vendredi 4 juin 1999, une thèse de doctorat d'Etat intitulée : « **Paulhan le méconnu, modernité du récit chez Jean Paulhan** ».

Le jury était composé de M^{me} Moatti, professeur de littérature à l'université Paris-III - Sorbonne nouvelle, directrice de thèse ; de MM. Guérin, professeur de littérature à l'université de Marne-la-Vallée, président du jury ; Jouve, professeur de littérature à l'université de Reims, rapporteur, et Hamon, professeur de littérature comparée à l'université Paris-III - Sorbonne nouvelle.

A l'issue de la soutenance, Julien Dieudonné a été déclaré, à l'unanimité, digne du titre de docteur ès lettres de l'université Paris-III - Sorbonne nouvelle, avec les Félicitations du jury.

Chaque jeudi
LE MONDE DES LIVRES
avec **Le Monde**
DATÉ VENDREDI

LE MONDE DES LIVRES OFFRES

Le Syndicat Mixte du Pôle Analytique des Eaux serait susceptible de recruter pour son service Laboratoire d'Analyses BREST-OCEAN.

UN INGÉNIEUR CHIMISTE
pour un contrat à durée déterminée (2 ans)

MISSIONS :

- Installation d'un appareillage ICP/MS et de son environnement.
- Réalisation avec cet appareil de prestations analytiques pour les besoins propres du Laboratoire BREST-OCEAN et de ses partenaires.
- Relations avec les services extérieurs, en particulier participations à des travaux de recherche.

PROFIL

- Diplôme de l'enseignement supérieur (BAC + 5 minimum).
- Justification de connaissances et d'expérience en ICP/MS.
- Connaissances en informatique appréciées.

Faire parvenir candidature et Curriculum-Vitæ à :
Monsieur Le Président du Pôle Analytique de l'Eau 120, rue A. de Rochon - BP 52 - 29280 PLOUZANE
Date limite de dépôt des candidatures le 30/06/1999

ASSOCIATION HUMANITAIRE RECHERCHE

Secrétaire de Direction

diplôme : B.T.S.
10 ans d'expérience
Excellente présentation
Connaissance parfaite

RÉGIONS

LE MONDE / MERCREDI 9 JUIN 1999

Dans le Gers, le bonheur est toujours dans le pré

Les Européens du Nord, particulièrement les Néerlandais, ont fait de ce département du Sud-Ouest un de leurs lieux privilégiés de vacances. Amateurs de tourisme en plein air, les Hollandais gèrent plusieurs campings. La tragédie de Monfort ne semble pas, pour le moment, freiner cet engouement

TOULOUSE

de notre correspondant régional

Par deux fois, coup sur coup, le département du Gers vient d'être projeté hors de son image de paisible ruralité. Ce fut d'abord la découverte du meurtre, toujours inexplicable, de deux couples néerlandais, avec beaucoup de sang, de férocité et de mystère (*Le Monde* du 1^{er} juin), dans la maison de vacances qu'ils avaient achetée près de Monfort. Puis le très médiatique couturier Paco Rabanne, à qui il arrive de se tromper de métier et de se prendre pour un mage, annonça un déferlement de catastrophes sur les clochers et les prés gascons. Il n'y eut guère que le conseil général pour prendre la prophétie au sérieux et porter plainte contre le couturier.

Mais le quadruple assassinat représente une menace d'un tout autre acabit. Ainsi peut-on aussi mourir égorgé dans le Gers, département célébré par le cinéaste Etienne Chatiliez avec *Le bonheur est dans le pré*. Et voilà que la presse néerlandaise évoque l'ombre de serial killers et un climat de psychose collective.

Le meurtre de Monfort pourrait avoir des conséquences économiques désastreuses. Car le tourisme est devenu la principale activité du Gers, comme dans d'autres départements du sud-ouest de la France, le Lot, l'Aveyron, la Dor-

dogne ou l'Ariège. Ici, l'agriculture et l'élevage cèdent au tourisme la place de moteur économique. En 1998, 760 000 touristes sont venus se mêler aux 170 000 habitants du département du Gers, et ils n'ont pas fait qu'y passer puisqu'on dénombre, sur l'année, 5 600 000 nuitées.

« ILS ACHÈTENT TOUT ICI »

Au pays du foie gras et de l'armagnac comme dans tout le sud-ouest de la France, réputé pour son bien vivre, les touristes aiment de plus en plus séjourner et profiter des vallons, des rivières et des vieilles pierres. Parmi eux, la catégorie « étrangère » - 10 % environ - est en augmentation constante (+ 5 % en 1998), en provenance principalement du nord de l'Europe : Grande-Bretagne, Allemagne, Belgique et Pays-Bas. Avec un budget séjour moyen par personne évalué par l'Observatoire du tourisme Midi-Pyrénées à 2 710 francs (413,13 euros), on comprend que l'image soit trop précieuse pour être écornée par un fait divers sanglant.

Willie et Gérard, un couple de Néerlandais à la quarantaine sportive, arrivent d'Eindhoven. Ils ont installé leur caravane au camping de Talouche, à Roquelaure (Gers), et profitent d'une matinée lumineuse et bruyante d'oiseaux. « La différence, ici, c'est l'espace »,

disent-ils en ouvrant les bras, avant d'énumérer dans le désordre : « le climat, la campagne, le vin, la tranquillité, la nature, les chemins, les villages, les châteaux ». Comme leurs compatriotes, Willie et Gérard plébiscitent les formules de vacances en hôtellerie de plein air.

Parmi les touristes étrangers, les Néerlandais sont en effet ceux qui fréquentent le plus, et de loin, les campings. En Midi-Pyrénées, les deux tiers des campeurs étrangers viennent des Pays-Bas, et ils représentent à eux seuls 15 % de la totalité des nuitées de plein air. « C'est la clientèle privilégiée des campings », observe Claude Ramière, au comité départemental de tourisme du Lot. D'ailleurs, dans le Gers, plusieurs des grands campings trois ou quatre étoiles, comme celui de Talouche, sont directement administrés par des Hollandais. Ceux qui ne le sont pas, comme celui des Trois Vallées, à Lectoure, emploient une forte proportion de personnel hollandais.

Ces campings n'ont rien à voir avec des camps retranchés où les Néerlandais reproduiraient frileu-



sement leur mode de vie. Une idée fautive mais tenace circule dans les campagnes du Sud-Ouest selon laquelle le touriste hollandais viendrait en vacances « avec son eau minérale et ses boîtes de conserve » et resterait à l'écart du pays. C'est tout le contraire qui se produit. Tous les professionnels du tourisme régional en témoignent : « Ils achètent tout ici », constate Hetty Bill, qui dirige le camping de Talouche. Sans doute les premiers touristes en provenance d'Amster-

dam ou de Rotterdam abordaient-ils la France avec une certaine méfiance, il y a une vingtaine d'années. Comme le dit un agent de voyage toulousain, « ils venaient dans la campagne française comme les Français vont en Afrique ». Aujourd'hui, ils s'avèrent être les meilleurs pratiquants d'un tourisme actif et intégré, vecteur de développement local. Les Néerlandais fréquentent assidûment marchés de village et supermarchés, cafés et restaurants, boutiques et échoppes. « Ce sont des gens qui aiment circuler et de gros consommateurs de produits régionaux », observe Claude Dumas, qui dirige le camping des Trois Vallées.

« AUCUN DÉSISTEMENT »

La formule « bouquet de terroir dans un grand bol de nature » assure le succès touristique grandissant du Sud-Ouest auprès des Hollandais et, plus généralement, des touristes d'Europe du Nord. Amateurs de sports et de loisirs de plein air, comme la marche ou le VTT, le vacancier néerlandais peut en effet s'en donner à cœur joie sur les causses du Quercy, dans les vallées du Lot, du Tarn ou de l'Aveyron,

parmi les collines de Gascogne ou dans les forêts du Périgord. En même temps, il n'a que l'embarras du choix pour satisfaire les curiosités de son palais. Et comme il se montre de plus en plus attentif au petit patrimoine vernaculaire lié aux modes de vie ruraux, les collectivités territoriales rivalisent dans la mise en valeur de la moindre pierre ou du moindre souvenir.

Rien d'étonnant au final qu'un fait divers, aussi sordide soit-il, pèse peu face à ce festival de bonne vie et de bonne chère. José-Louis Pereira confirme : « Nous n'avons enregistré aucun désistement et ne relevons aucun indice de désaffection. » Même observation chez les propriétaires de camping : la saison s'annonce radieuse et fructueuse. Aucun touriste néerlandais ou allemand rencontré ces derniers jours sur les routes du Gers ou du Lot n'exprime la moindre crainte. Lise, sur la terrasse de son petit bungalow, sourit : « Je me sens plus en sécurité ici qu'aux Pays-Bas, où je dois attacher mes meubles de jardin. »

Jean-Paul Besset

Le boulet de l'A 11 dans le centre de l'agglomération d'Angers

LES POUVOIRS PUBLICS entraînent parfois des projets d'aménagement comme des boulets. Le passage de l'A 11 (Paris-Nantes) dans le centre de l'agglomération d'Angers en est un exemple. Ce dernier chaînon de l'autoroute de 13,5 kilomètres reste à construire : il doit remplacer la voie des berges le long de la Maine, en pleine ville, qui assure provisoirement le transit de l'A 11. Aujourd'hui cette voie des berges n'en peut plus (85 000 véhicules les jours de pointe), comme les opposants au projet de la traversée par l'A 11 : ils l'ont montré encore, vendredi 4 juin, en perturbant la circulation par une opération escargot.

Au fil des décennies, plusieurs tracés, dont l'un au nord d'Avrillé, ont vu le jour. Mais celui qui a fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique le 30 avril 1998 est loin de rallier tous les suffrages : à l'entrée d'Angers, en venant de Paris, il traverse la Maine, remonte sur le plateau des Capucins, un espace vierge, près de l'ancien aéroport, lèche la cité de Verneau, puis coupe en deux la commune pavillonnaire d'Avrillé, 15 000 habitants, dont l'image de « ville-parc » risque d'être fortement écornée.

Le 15 novembre 1992, lors du premier référendum local organisé en France - le préfet attaqua la procédure, mais le tribunal se déclara incompétent - les habitants d'Avrillé ont refusé cette traversée autoroutière. Depuis le projet a subi quelques améliorations : couverture notamment sur 1 300 mètres dans la partie la plus sensible. Les trois associations de défense réclament au moins un vrai tunnel sur 3,5 kilomètres, ou un tracé hors agglomération.

Marc Laffineur, maire (DL) d'Avrillé, remue le fer dans la plaie : « Notre commune aura le triste privilège d'être la seule ville traversée par l'A 11 entre Paris et Nantes. C'est un boulevard périphérique que se fait payer la ville d'Angers par l'Etat et

Cofiroute (le concessionnaire) ». Réponse de Jean Monnier, ancien maire d'Angers, président (divers gauche) du district urbain, qui porte le projet : « Il était prévu dans les accords que, lorsque nous arriverions à 60 000 véhicules/jour sur la voie des berges, l'Etat et Cofiroute mettraient en œuvre ce contournement. Nous avons atteint ce chiffre en 1989, il y a dix ans. Depuis, Angers a supporté beaucoup de nuisances, c'est l'Etat et Cofiroute qui ont surtout fait des économies. Sur la voie des berges, la situation devient intenable. Vu les zones inondables autour de la ville, il nous faut passer par ce goulet d'Avrillé, il n'y a pas trente-six solutions. »

VICTOIRE DU TOUT-AUTOMOBILE

Les opposants estiment que la voie des berges sera aussi saturée : aux heures de pointe, 90 % du trafic sera urbain. Toujours selon eux, le nouveau contournement servira en fait à irriguer le plateau des Capucins, où la ville d'Angers projette sur 250 hectares une importante opération immobilière de 4 000 logements. Avec l'autoroute en bordure, « ce sera une nouvelle banlieue du mal-vivre », préviennent les associations. « Alors qu'ailleurs les autoroutes contournent les villes, Angers se distingue par une vision urbanistique d'après-guerre. C'est le tout-automobile qui prévaut », insiste Jean-Yves Raveneau, un des responsables.

Le président du district urbain angevin reste serein. « Le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, pense que c'est un bon dossier. Ce sont des combats d'arrière-garde, entretenus par l'ambiguïté du maire d'Avrillé. Le problème est en voie de solution. Cela aura duré vingt-cinq ans. Tout le monde attend ce contournement avec impatience », affirme M. Monnier. « S'il n'y a pas de manœuvres de retardement », ce tronçon de l'A 11 sera mis en service vers 2004.

Régis Guyotat

DÉPÊCHES

■ **MONT-SAINT-MICHEL** : un nouveau programme de rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel (Manche) a été présenté lundi 7 juin, à Caen, par le syndicat mixte chargé du dossier. Il prévoit la suppression de toute voiture à proximité du site en fermant le parking actuel au pied du Mont et son remplacement par une aire de stationnement de 3 000 places aménagée à deux kilomètres relayée par une navette. Pour ralentir l'enlèvement de la baie, des aménagements hydrauliques seront réalisés sur le Couesnon.

■ **TRANSPORTS** : l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques de l'Assemblée nationale a chargé, lundi 7 juin, Christian Kert, député (UDF) des Bouches-du-Rhône, d'un rapport sur la sécurité des tunnels routiers, autoroutiers et ferroviaires en France.

Du 1^{er} au 12 juin Les 12 jours d'été Renault



Clio et ses équipements : 65 400 F*.
Comme quoi, on peut additionner sans compter.

La route de vos vacances est plus belle que jamais sur le terrain de jeu de Clio. Toute la gamme est équipée en série avec, entre autres, direction assistée, freinage ABS avec répartiteur électronique de freinage, deux Airbags** SRP (Système Renault de Protection), ceintures avant réglables en hauteur avec limiteur d'effort intégré, 3 ceintures AR 3 points, volant réglable en hauteur, vitres teintées à haut pouvoir filtrant, réglage en site des projecteurs, système d'attache Isofix à l'arrière pour sièges enfant, boîte à gants avec porte-gobelet... un niveau d'équipement digne des grandes routières. Pourquoi s'en priver ?

*Prix conseillé au 1/02/99 : Clio 3 portes 1.2, 65 400 F TTC (9 970,17 €) - AM 99. Modèle présenté : Clio 5 portes RTA 1.2. Prix conseillé : 71 400 F TTC (10 884,86 €) - AM 99, avec peinture métallisée et projecteurs additionnels en option. **Coussins gonflables de sécurité.

12 jours pour vous changer l'été

www.renault.fr



RENAULT

Dans le réseau Renault

Bruxelles, les beaux jours du « lobbyboom »

Professionnels des « public affairs » et consultants de tout poil, ils sont près de quinze mille à exercer sans entraves, à Bruxelles, le « métier d'influence », au nom d'un libre exercice de la démocratie européenne. La manne communautaire rend parfois problématique la coexistence entre le monde des affaires et celui des fonctionnaires

LOBITUR ergo sum » (Je « lobbyse », donc je suis) : on pardonnera le barbarisme, si commode tant il exprime ici, dans la ville aux trois mille lobbies et aux quelque quinze mille lobbyistes (mais il serait vain de tenter d'en faire le compte exact), une réalité sociale omniprésente. Activité ou métier réputé honorable ne requérant ni diplôme ni qualifications précises, c'est parfois un hobby idéal pour épouses d'expatriés en quête d'un petit boulot lucratif. Foin de cette hypocrite vertu à la française qui pratique la chose sans oser la nommer, et place au décapant pragmatisme anglo-saxon : lobbyiste et fier de l'être ! Sans les lobbies, Bruxelles existerait-elle ? Il n'y a pas d'offense : les immuables vitrines de dentelles de la Grand-Place ne sont pas menacées, mais si elle ne devait compter que sur elles la capitale belge serait bien léthargique.

Au lieu de cela, Bruxelles, siège des principales institutions communautaires, prospère de l'industrie de l'influence, respire des jeux de pouvoir des groupes de pression, lesquels se livrent à visage découvert et aussi plus discrètement, voire moins licitement. Bruxelles est un monde d'expatriés, ce qui facilite les contacts. C'est aussi un maelström qui ruisselle de politique et d'argent communautaire, où fonctionnaires, diplomates, lobbyistes et journalistes interagissent du matin au soir comme des ludions, communiquant sans cesse, déjeunant dans le quartier de l'Europe, dînant dans celui des Sablons, « cocktailisant » un peu partout, socialisant en soirée et pendant le week-end, unis au fond dans un même club et pour une même noble cause : l'Europe et sa défense.

L'absolution étant ainsi donnée à tous, il est parfois difficile, dans cette eurocratie aux contours estompés, de savoir qui défend quoi. Chacun fait peu ou prou métier d'information et profession de foi de transparence, puisque c'est en circulant que l'information acquiert son prix, qu'un renseignement obtenu au bon moment peut faire la différence, valoir de l'or. Dame ! Dans une ville qui a la réputation de gérer jusqu'à six cents appels d'offres par jour, rien d'étonnant si la perspective d'un déjeuner avec un fonctionnaire obscur, mais bien placé dans le processus de décision communautaire, aiguise les appétits ! Bien sûr, *in the old times*, se souviennent quelques vieux lobbyistes de la place, tout était plus simple : « On connaissait personnellement tel ou tel commissaire européen. Un coup de téléphone, une conversation amicale autour d'un verre, les in-

térêts étaient défendus, les dossiers avançaient. »

Las, avec l'intégration européenne qui étend sans cesse le champ de l'intervention communautaire dans les Etats membres, on assiste à un boom du lobbyisme et, partant, à une dilution d'un certain *gentleman's agreement*. La concurrence entre groupes de pression est devenue acharnée, impitoyable aux faibles. Dans cette Europe qui s'élargit en croulant sous le poids de la bureaucratie, du droit communautaire, de la mauvaise graine des subventions et de la multiplication des programmes d'aide en tout genre, bref d'une inflation de tâches pour lesquelles elle n'était pas préparée, tout est devenu plus compliqué.

Comme elle ne possède souvent pas l'expertise nécessaire, que les Etats ne lui accordent aucune souplesse d'embauche, force est de reconnaître qu'elle doit sous-traiter en créant des bureaux d'assistance technique (BAT) – sociétés privées chargées de gérer de l'argent public – et s'adresser à la société civile, autrement dit aux lobbies. Nous y voilà ! Ah les belles âmes humanistes que sont les lobbyistes européens ! A les en croire, le lobbyisme serait le – vrai – plus vieux métier du monde puisque, s'il est exact qu'en France l'industriel André

de l'exécutif et du législatif, où les lobbyistes professionnels et ceux représentant les citoyens, issus de toutes les disciplines, sont l'expression de chaque segment de la société. »

Outre-Atlantique cependant, les lobbies, tout en ayant vocation à assurer que les élus restent en prise avec la société civile, permettent au législatif de remplir sa mission de contre-pouvoir face à l'exécutif : ils sont les alliés objectifs du Congrès face à une administration toujours suspectée de centralisme non démocratique.

En Europe, la situation est diffé-

« Le fait d'inviter un fonctionnaire dans un bon restaurant, ce qu'un Italien considérera comme relevant de l'élémentaire convivialité, sera jugé sévèrement par un Néerlandais, tout simplement parce que la culture calviniste est plus rigoureuse »

Michel fait figure de précurseur (en 1912, il avait obtenu que la numérotation du réseau routier soit identique à celle des cartes... qui portent son nom), le groupe de pression est aussi immémorial que le pouvoir lui-même, dont il est, comme on veut, le parasite ou la soupape.

Les Anglo-Saxons l'ont compris très tôt en admettant les lobbyistes dans l'enceinte du Congrès de Washington et de la Chambre des communes du Parlement de Westminster, où le lobby désigne le hall où se rencontrent les parlementaires et le public, a fortiori les « avocats » censés défendre les intérêts du seigneur. L'American League of Lobbyists définit ainsi cette noble ambition : « Un gouvernement efficace dépend de la plus grande participation possible de ceux qui sont gouvernés. Au niveau fédéral, une telle participation se concentre sur les branches

en effectifs et en expertise. « Les groupes d'intérêt », note Paul Claey, directeur du centre de sociologie politique de l'Université libre de Belgique (ULB), « un dialogue social s'est instauré naturellement entre les gouvernements et les acteurs sociaux, soit un modèle de partenariat qui n'existait pas lors de la construction européenne. Un nouveau pouvoir se développait sur du neuf, ce qui laissait grande ouverte la possibilité de développer des sources d'influence, et ce d'autant plus que les fédérations transnationales manquaient de légitimité. »

Le reste découle de ce constat : institutions démocratiques adolescentes, la Commission européenne et le Parlement de Strasbourg se devaient d'acquiescer l'expérience qui leur faisait défaut en pratiquant une osmose permanente avec la société civile, via les lobbies. Aujourd'hui encore, c'est grâce à ces derniers qu'ils pallient souvent leurs carences

en effectifs et en expertise. « Les groupes d'intérêt », note Paul Claey, directeur du centre de sociologie politique de l'Université libre de Belgique (ULB), « un dialogue social s'est instauré naturellement entre les gouvernements et les acteurs sociaux, soit un modèle de partenariat qui n'existait pas lors de la construction européenne. Un nouveau pouvoir se développait sur du neuf, ce qui laissait grande ouverte la possibilité de développer des sources d'influence, et ce d'autant plus que les fédérations transnationales manquaient de légitimité. »

Le statut du fonctionnaire européen ne lui enjoint-il pas de montrer une « qualité d'écoute » envers les groupes d'intérêt et les citoyens avant de se déterminer, celle-ci étant d'autant plus indispensable qu'elle lui permet « de situer précisément l'intérêt communautaire » ? Ainsi, en tendant l'oreille à d'innombrables intérêts particuliers, le fonctionnaire européen serait capable de mieux cerner l'intérêt général. Belle gageure ! La thèse d'un lobbyisme vertueux n'est certes pas à rejeter a priori, même si, appliquée au pied

de la lettre, elle tend à absoudre une industrie qui, globalement, refuse obstinément, au nom de la liberté d'expression et d'une loi du marché réputée salvatrice, les contraintes d'un code de bonne conduite ayant pourtant vocation à refouler les brebis galeuses.

Il y a cependant belle lurette que le lobbying n'est plus considéré à Bruxelles comme un « pouvoir de l'ombre dont l'argent est la principale légitimité ». De toute façon, si mal il y a, il est trop tard pour espérer l'éradiquer. Les lobbies sont devenus un rouage essentiel – et paradoxal – de la machine communautaire, redoutés et courtisés à la fois par les fonctionnaires et les parlementaires européens. Mais qu'est-ce que le lobbying et qui le pratique ? « Tout le monde », semble une réponse appropriée à la seconde question, si l'on admet que la première répond à cette définition, austère mais exhaustive : « Lobbying : toute activité consistant à procéder à des interventions destinées à influencer, directement ou indirectement, les processus d'élaboration, d'application ou d'interprétation de mesures législatives, normes, règlements et, plus généralement, de toute intervention des pouvoirs publics. »



Autant dire que les ambassades relaient utilement les gouvernements pour se livrer à un intense lobbying auprès des fonctionnaires et des commissaires européens, lesquels tâchent d'influencer les parlementaires (et vice versa), rejoints par les bureaux de représentation des régions, les fédérations nationales et transnationales, les associations professionnelles, non gouvernementales et humanitaires, les entreprises, PME et multinationales, les consommateurs, agriculteurs, pêcheurs, chasseurs, amis des bêtes et environnementalistes, jésuites, protestants et publicistes... On aurait peut-être plus vite fait de citer les groupes d'intérêt de la société civile qui ne sont pas représentés, d'une façon ou d'une autre, à Bruxelles, s'il en existe !

Certains s'offusquent d'être assimilés à une pratique et à une profession qui, ici et là, sent encore le souffre, mais il n'y a guère que l'habillage qui varie. Le lobbying s'affiche moins en France ? Certes : présent au cœur même des palais nationaux, il est simplement institutionnalisé. Rien de tel à Bruxelles, où les « consultants politiques », cabinets de *public affairs* et d'avocats spécialisés, ont pignon sur rue. Les lobbyistes indépendants (ô paradoxe !) s'efforcent de défendre les intérêts de leurs clients avec le même acharnement que les poids lourds de la profession, comme le CORDA (lobby agricole) ou l'Unice (patronat), en travaillant au corps les intergroupes parlementaires, lesquels ne sont pas en reste auprès de leurs interlocuteurs de la Commission, qui ne peut ignorer nourrir en son sein de discrets zéloteurs d'intérêts privés... On perdrait son temps à essayer de séparer, comme certains caciques de la profession, le bon grain de l'ivraie, les porte-parole de toute une profession du modeste lobbyiste de base.

Ainsi cette représentante d'une fédération transnationale des industries du vin : « Nous apportons à la Commission une sorte de compromis clés en main, un consensus obtenu entre fédérations de plusieurs pays. Vu notre représentativité, la Commission n'a pas vraiment les moyens de contester notre position, d'autant qu'elle va retrouver celle-ci au niveau du Parlement européen et du Conseil des ministres. Dans ces conditions, parler de lobbying ne signifie plus grand-chose... »

La vérité, reconnaît Yves de Lespigny, président de la discrète Fédération européenne du lobbying & public affairs (Felpa) – qui a eu du mal et du mérite à regrouper cinquante membres ayant accepté de signer un « code de conduite » très virtuel... –, est que, s'agissant des différentes facettes du « métier d'influence », les nuances sont surtout sémantiques, chacun, au bout du compte, cherchant à habiller l'intérêt particulier en intérêt général. Bien sûr, sachant que tout le monde cherche à influencer tout le monde, on serait tenté de donner raison aux bons

apôtres lobbyistes, pour qui, en se diffusant, le lobbying annihile toute pratique corruptrice, ce qui le rend foncièrement démocratique.

C'est aller vite en besogne : car si l'expertise, la crédibilité et la représentativité du lobbyiste et de son client sont des atouts maîtres, l'argent exerce son rôle. « *Moins pour "entretenir" des gens et dépenser sans compter dans des opérations de relations publiques*, explique Stanley Crossick, président du European Policy Centre, *qu'en termes de moyens mis en œuvre pour fournir la meilleure expertise possible sur des problèmes souvent complexes*. » La différence, au bout du compte, se fait

« Ce qui est en cause, c'est le système lui-même : il y a trop d'argent public et pas assez de moyens de contrôle. Plus de 40 milliards d'euros par an de subventions agricoles ! On a mis la banque au milieu du village : comment voulez-vous qu'il n'y ait pas des tentations, du copinage, des dérapages ? »

entre les pros et les autres. Or les Anglo-Saxons tiennent incontestablement le haut du pavé bruxellois. Les Britanniques, parce qu'ils ont compensé leurs réticences historiques à rejoindre l'Union européenne, en tablant sur une influence extérieure. Les Américains, ajoute Stanley Crossick, parce qu'ils ont « *bien plus d'expérience* [que les Européens] *dans le lobbying, sont davantage habitués à jouer un rôle dans la conduite des affaires publiques, notamment en raison de l'interaction beaucoup plus étroite entre le gouvernement et le business*. »

POUR l'essentiel, le rôle du lobbyiste est d'apporter une information suffisamment convaincante pour orienter une décision communautaire. C'est à ce travail souvent austère que se livrent les avocats, intermédiaires incontournables dans une Europe dont la construction repose largement sur un socle juridique. « *Il n'y a pas un dossier de droit communautaire qui ne débouche sur du lobbying : nous apportons donc une plus-value juridique* », résume Olivier d'Ormesson, du cabinet Gide Loyrette Nouel. « *La profession de lobbyiste*, écrit sentencieusement la *Gazette du Palais*, *par les exigences de sérieux, d'honorabilité et de confiance qu'elle requiert, s'apparente largement à la profession d'avocat*. » Rien à voir a priori avec cette image répu-

tée d'Épinal du lobbyiste qui graisse la patte d'un fonctionnaire indélicat afin d'obtenir un traitement préférentiel à l'occasion d'un appel d'offres.

« *Nous n'en sommes plus à l'époque des enveloppes brunes remplies de billets de banque, cela c'est de l'enfantillage* », assure Lucina Gutman-Grauer, directrice du European Centre for Public Affairs (ECPAB), l'une des deux écoles de lobbying (pardon, de *public affairs* !) de Bruxelles. « *L'idée que l'on peut obtenir des passe-droits grâce au "wine & dine"* [inviter dans un bon restaurant] *est complètement dépassée* », assure-t-elle. Voire... Christian

Le Clerq, directeur de l'European Institute for Public Affairs and Lobbying (Eipal, l'école concurrente), assure que les bonnes vieilles méthodes ont leurs adeptes : « *Bien sûr que cela se pratique encore, c'est tellement facile. Vous donnez rendez-vous à quelqu'un dans un restaurant, vous déposez une serviette à vos pieds, etc... votre hôte repart avec. Quoi de plus discret ?* »

En réalité, comme le souligne Stanley Crossick, « *si la corruption est rare, les pratiques corruptrices le sont moins* ». Dans ce registre, d'innombrables cas de figure sont envisageables, la plus courante, mais néanmoins discrète, étant la pratique des appels d'offres dits aménagés, c'est-à-dire calqués sur le projet présenté par un groupe d'intérêts présélectionné, lequel n'a alors aucune difficulté à l'emporter. Des rumeurs insistantes courent sur certaines adjudications de marchés, en particulier ceux conclus dans le cadre des programmes Med (aide aux pays méditerranéens), voire Phare et Tacis (aide aux pays d'Europe centrale et de l'ex-URSS).

Lorsque la Commission annonce un projet, les entreprises candidates sont invitées à se faire connaître, et une liste restreinte (*short-list*) est établie. Mais parfois la relation est inversée : ce sont les entreprises elles-mêmes qui proposent leurs services avec des projets clés en main.

« *La règle*, explique ce haut fonctionnaire de la DG 1A (relations extérieures) qui préfère garder l'anonymat, *veut que, lorsqu'on a été impliqué de façon substantielle pour initier un projet, on ne peut plus être "short-listé", mais... disons que les exceptions ne sont pas rares*. » Bien souvent, l'administration communautaire s'informe auprès des administrations nationales, lesquelles se livrent à un lobbying institutionnel réputé plus respectable. « *Il est courant*, assure un autre fonctionnaire discret, *qu'un ambassadeur intervienne aux plus hauts échelons de la Commission pour recommander telle ou telle entreprise de son pays*. »

Les quelque 1 500 fonctionnaires européens réputés avoir le pouvoir de signature pour engager des fonds communautaires sont donc courtisés. Des listes confidentielles de ceux qui ont la réputation d'être approchables, voire sensibles à certaines attentions, sont-elles soigneusement tenues à jour par les principaux cabinets de relations publiques de la place, comme le prétendent plusieurs experts ?

Michel Jacquot, du cabinet Gide Loyrette Nouel, ancien haut responsable à la direction générale de l'agriculture, connaît bien les deux côtés du miroir : « *C'est vrai que l'on sait qui est facile d'accès et qui ne l'est pas, mais cela ne veut pas dire prêt à accepter une enveloppe : une invitation à déjeuner, ce n'est pas un voyage aux Maldives ! J'ai connu bien des cas de documents qui "fuitaient", mais est-ce à dire que les fonctionnaires responsables de tels actes se faisaient payer ? Je ne l'exclus pas sans pouvoir en être certain. Il est vrai que parfois on est tenté de mesurer l'importance d'un fonctionnaire à celle des cadeaux qu'il reçoit en fin d'année, et cela peut aller de l'agenda à des caisses de vin ou de champagne, parfois au-delà...* »

En principe, tous les cadeaux reçus à la Commission sont regroupés dans un entrepôt, à charge pour les destinataires de venir les retirer

– s'ils l'osent ! – en fin d'année. Bien sûr, les adresses privées des fonctionnaires ne relèvent pas du secret d'Etat... L'un des principaux garde-fous contre la tentation d'arrondir ses fins de mois réside cependant dans le statut enviable de la fonction publique européenne. « *Aucun lobby, aucun cabinet de consultant ne vous versera un salaire de directeur à la Commission, soit environ 50 000 francs (7 633 euros) par mois, impôts payés, sans compter divers avantages matériels*, insiste Michel Jacquot. *C'est pourquoi il y a assez peu de passerelles avec le privé. Si les salaires européens ont été fixés en référence au niveau maximum de ceux des ambassades, c'est parce qu'au début de l'aventure du marché commun, à laquelle personne ne croyait, il fallait attirer des gens de qualité*. »

Il n'est pas faux, par ailleurs, de prétendre que les cultures nationales fondent des approches très différentes du phénomène du lobbyisme : « *Le fait d'inviter un fonctionnaire dans un bon restaurant, ce qu'un Italien considèrera comme relevant de l'élémentaire convivialité, sera jugé sévèrement par un Néerlandais, tout simplement parce que la culture calviniste est plus rigoriste* », souligne Jean-Thomas Nordmann, député européen et vice-président du parti radical valoisien. « *S'agissant du registre parlementaire, ajoute-t-il, tout le monde sait que les députés portugais avaient acquis des studios à Bruxelles tout en se faisant rembourser des allers et retours réguliers à Lisbonne, sans penser à mal pour autant*. »

Il existe enfin une docilité intellectuelle, voire une corruption passive, qui n'est pas forcément financière. Dans ce domaine, Jean-Thomas Nordmann se souvient particulièrement de l'exemple du projet de directive sur le chocolat, dont il fut le rapporteur au Parlement européen dans les années 1984-85. Les Britanniques luttent en effet depuis des années pour légaliser la présence de matières grasses de remplacement (MGR) dans le chocolat, au grand dam des pays producteurs de cacao, tel la Côte-d'Ivoire. A l'époque, « *le fonctionnaire allemand en charge du dossier avait tout simplement fait siennes les thèses des grands de l'industrie chocolatière britannique, selon lesquelles en substituant des matières végétales au beurre de cacao on ne dénaturerait en rien le goût du chocolat* », rapporte M. Nordmann.

Le Belge Marc Galle, ancien président de la commission des affaires culturelles du Parlement européen, garde un souvenir précis de ces invitations à déjeuner, notamment à Londres, de feu Lord Carrington, alors président de Christie's, au moment où il était question de porter un coup d'arrêt à l'exportation illécite de biens culturels en établissant pour chaque œuvre une sorte de « carte grise » : « *Je me suis rendu à Londres pour montrer que j'étais ouvert à tous les avis et suggestions, et j'ai réalisé à cette occasion que le lobbyisme pouvait prendre une forme à la fois raffinée et insidieuse*. »

« Les groupes d'intérêt constituent des dossiers pour la Commission, qui sont une sorte de pré-mâché plus ou moins objectif »

A écouter le Britannique Oliver Gray, directeur général de l'Alliance européenne pour l'éthique en publicité, on mesure à quel point la frontière entre le bon et le mauvais lobbying est artificielle : « *Bien sûr que nous sommes rémunérés par l'industrie de la publicité, mais nous restons indépendants. Notre rôle est d'expliquer qu'il n'est pas toujours nécessaire de légiférer. Nous disons que c'est la non-application des lois existantes qui est souvent le principal coupable, et qu'une bonne autodiscipline de la profession peut corriger certains effets pervers*. »

Mi-avocat mi-journaliste, le lobbyiste se doit de récolter et d'analyser des informations, quitte, pour certains, à naviguer dans les eaux plus troubles de l'« intelligence économique ». Une parfaite connaissance des arcanes du processus décisionnel communautaire, un bon carnet d'adresses, une faculté de réaction rapide font la différence. L'important est de se manifester très en amont de l'élaboration d'une directive, souvent au niveau du fonctionnaire chargé de réunir les premiers éléments d'information, c'est-à-dire avant que celui-ci donne

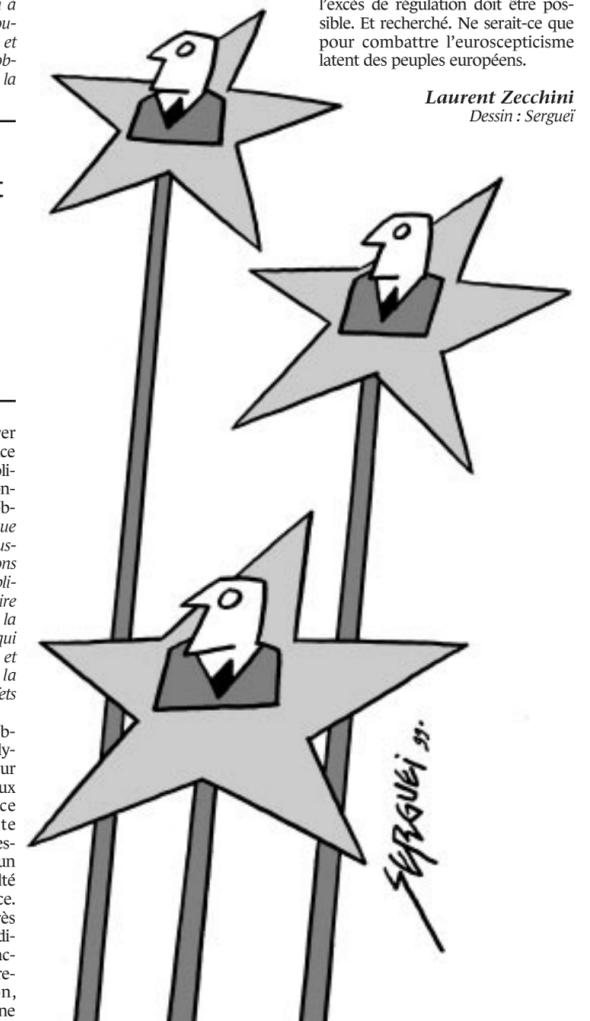
à tel ou tel projet une orientation qui risque de s'officialiser tout au long du processus hiérarchique.

« *Le chef d'unité a une responsabilité considérable* », souligne Daniel Guéguen, directeur de CLAN Public Affairs et expert réputé en matière de lobbying. Ancien directeur général de la Fédération européenne du sucre et ex-secrétaire général du CO-PA, il a élaboré un véritable vademecum du parfait lobbyiste : « *Les mots-clés du lobbying moderne sont crédibilité, confiance, coalitions, information. Sans oublier anticipation, confidentialité, concentration sur les priorités et informations-flash*. » Pour réussir dans ce métier, confirme Stanley Crossick, la méthode est simple : « *Le bon message, dans la forme idoine, au bon moment et à la bonne personne*. »

MAIS réussir, n'est-ce pas parfois manifester une certaine souplesse déontologique ? « *Ce qui est en cause, corrige Daniel Guéguen, c'est le système lui-même : il y a trop d'argent public et pas assez de moyens de contrôle. Plus de 40 milliards d'euros par an de subventions agricoles ! On a mis la banque au milieu du village : comment voulez-vous qu'il n'y ait pas des tentations, du copinage, des dérapages ? Personnellement, je suis pour un ordre professionnel des lobbyistes pur et dur. Un journaliste a une carte professionnelle, une infirmière un diplôme. Il faudrait arriver à ce que les lobbyistes soient soumis à des exigences comparables. Il n'est pas normal que, plus de quarante ans après la signature du traité de Rome, il n'y ait pas de cadre juridique pour les groupes d'intérêts*. »

Plus facile à dire qu'à faire. A écouter certains bons apôtres de la transparence, le lobbyisme s'autorégule, puisque la réputation de ses agents reste leur meilleur sésame. Les mêmes poussent vite des cris d'orfraie dès que les expressions sulfureuses de « statut du lobbyiste » ou « code de bonne conduite » redeviennent, de façon récurrente, sur le devant de la scène. Comment ! Vouloir canaliser l'« *expression de la société civile* » ! Si la Commission européenne « *continue d'intervenir dans le domaine de la liberté d'expression, on va vers une catastrophe* », déclare Oliver Gray. Dans la publicité, assure-t-il, il existe la pratique du « *name and shame* » (celui qui se rend coupable de pratiques non déontologiques est désigné à l'opprobre de toute la profession). « *On peut envisager la même chose pour les lobbyistes, et prévoir des sanctions*. »

Est-ce à dire que le laisser-faire est la seule politique possible, qu'il est impossible, par exemple, de faire respecter le « *décal de veuvage* » des fonctionnaires européens leur interdisant, en principe, de rejoindre trop



Laurent Zecchini
Dessin : Sergueï

vite le secteur privé, où ils servent des intérêts particuliers qu'ils devaient *de facto* combattre au nom de l'intérêt général ? Au Parlement européen, de timides efforts ont été entrepris, force rapports ayant été rédigés et débattus. Si ceux du Britannique Glyn Ford ont été adoptés, en 1996 et 1997, c'est surtout parce qu'il étaient très édulcorés par rapport à de précédentes tentatives plus draconiennes. A Strasbourg, les lobbyistes doivent émerger à un registre et ils sont tenus d'observer certaines règles de bonne conduite.

Rien pourtant qui ne les empêchent de circuler librement dans l'enceinte du Parlement, d'y faire le siège des bureaux de parlementaires excédés, et parfois de se livrer à des incursions dans les salles de commission, où certains indélicats n'hésitent pas à faire main basse sur des rapports plus ou moins confidentiels. Difficile, de toute façon, d'établir un cordon sanitaire dès lors que bon nombre d'assistants parlementaires arrondissent leurs fins de mois grâce à leur deuxième casquette de lobbyiste... A Bruxelles, où l'on ne s'est pas risqué à imposer un registre des représentants des groupes d'intérêt, certains barons de la profession trouvent plutôt choquant de ne pas avoir accès à la salle de presse !

Mais peut-être ne faut-il pas désespérer de la vague de moralisme qui semble souffler sur les institutions communautaires depuis les scandales d'irrégularités de gestion ayant secoué la Commission ces derniers mois, l'obligeant à se démettre sous la pression du Parlement. A la va-vite, Jacques Santer, le président sortant de l'exécutif européen, avait ressorti des cartons les projets de statut des eurodéputés, des fonctionnaires et des commissaires. Le 5 mai, les premiers ont, sans vergogne, rejeté les propositions du conseil des ministres des Quinze visant à imposer un contrôle de leurs dépenses, ce qui incite à relativiser leur profession de foi de transparence.

De son côté, le nouveau président de la Commission, Romano Prodi, peut, s'il le veut, nettoyer les écuries d'Augias. Par exemple en mettant fin à la pratique de ces cabinets occultes dont s'entourent bien des commissaires européens. Après tout, c'est notamment auprès d'eux que certains représentants d'intérêts privés trouvent des oreilles attentives. Au-delà, il aura fort à faire pour mettre la manne communautaire à l'abri des carnaissiers sans scrupules du lobbying. L'Europe, dit-on, est passée d'un monde de fonctionnaires à un monde d'intérêts, ce qui était sans doute inévitable. Il ne serait pas sain qu'elle se transforme en tour d'ivoire, d'autant que les lobbies exercent effectivement une fonction démocratique. Mais un compromis entre le laisser-faire et l'excès de régulation doit être possible. Et recherché. Ne serait-ce que pour combattre l'euroscépticisme latent des peuples européens.

EUROPÉENNES 99

Le 13 juin, censurons la « gauche plurielle »

 par *Arlette Laguiller*

L'EUROPE n'est manifestement pas l'enjeu des élections pour le Parlement européen du 13 juin, et les électeurs ne sont pas conviés à choisir entre différentes conceptions de l'Europe. D'abord parce que, malgré leur division entre plusieurs listes, ni la gauche ni la droite n'ont de programmes vraiment différents pour l'Europe. Leur seul programme, c'est de justifier, les uns avec enthousiasme, les autres avec réticence, ce qui s'est fait en dehors des formations politiques et continue à se faire. Le reste n'est que phrases démagogiques à géométrie variable, pour essayer de se distinguer les unes des autres.

Et, surtout, parce que l'Union européenne et les avatars qui l'ont précédée ne se sont pas construits dans les élections, mais dans des marchandages secrets entre gouvernements, entrecoupés de déclarations publiques, en fonction des rapports de forces entre les groupes financiers et industriels d'Europe rivaux entre eux mais contraints de s'entendre pour faire face aux groupes capitalistes des Etats-Unis ou du Japon.

Le Parlement européen élu au suffrage universel n'a été institué que sur le tard, histoire de donner à un échafaudage laborieusement mis en place une caution démocratique. Il n'a, aujourd'hui, toujours pratiquement pas de pouvoir par rapport au Conseil de l'UE, émanation des gouvernements. C'est dire que la composition du Parlement européen ne pèse vraiment pas sur la destinée du continent...

De beaux feux oubliés

 par *Raymond Jean*

Si les pesantes préoccupations de l'Europe économique, politique et sociale de demain voulaient bien me laisser le loisir d'une réflexion ludique, je parlerais volontiers de la nymphe Europe, dont le nom est à l'origine de celui du continent. Elle était, en fait, princesse, fille ou petite-fille d'Agénor, roi de Phénicie, et sœur de Cadmos, fondateur de Thèbes. Filiation attestée par Homère lui-même.

Son nom exact était Eurôpè et elle avait, paraît-il, un charme physique irrésistible. Au point que Jupiter – ou Zeus, pour ceux qui préfèrent – n'y résista pas. On connaît le mythe : le maître de l'Olympe se transforma en taureau, ce qui était un bon moyen de déjouer la surveillance d'une épouse réputée particulièrement jalouse, Junon – ou Hééra –, et vint galoper au bord de la mer, sur les rivages de Tyr ou de Sidon, là où dansaient et se baignaient nues de folles jeunes filles ; Europe, précisément, et d'autres nymphes, ses amies.

Il les séduisit et ce fut le point de départ du baptême de notre continent. Comment un taureau peut-il, sans l'effrayer, attirer à lui une jeune vierge ? C'est un mystère que l'histoire n'a pas éclairci. Mais la légende dit qu'il se fit souple et câlin, qu'elle lui entoura les cornes de fleurs, lui caressa tendrement l'échine et poussa l'audace jusqu'à s'asseoir sur son dos (merveilleux tableau, voir *L'Enlèvement d'Europe*, de Véronèse, au Palais ducal de Venise).

Il y a quelque chose de tonique et de palpitant dans cette Europe qui se laisse emporter par amour et curiosité vers d'étranges risques

Aussitôt, le taureau quitta le rivage, traversa les flots, fendit la mer et emmena sa belle et consentante captive, les uns disent jusqu'en Crète, les autres en cette partie du monde à laquelle elle a donné son nom d'Europe. Le couple était hors d'atteinte. Jupiter retrouva alors sa forme première, apparut dans toute sa splendeur et étreignit Europe. Elle devait donner naissance plus tard à Minos, le futur juge des Enfers, qui épousa Pasiphaé, avec laquelle les histoires de taureau re-

Le seul intérêt de ces élections est que l'électorat populaire peut au moins donner, dans chaque pays, son avis sur la politique de son gouvernement. D'ailleurs, tous les parais font de ces élections une affaire franco-française.

Pour ce qui est de la France, ce gouvernement qui se dit de la « *gauche plurielle* » (PS, PC et Verts), mais que rien ne distingue des gouvernements de droite qui l'ont précédé, n'a rien changé, en deux ans, à la situation des classes populaires. Malgré les affirmations d'une campagne médiatique tapageuse, le chômage ne diminue que dans les statistiques manipulées, alors que le travail précaire augmente. Les plus grandes entreprises du pays continuent à annoncer des suppressions d'emplois, alors qu'une fraction, même modeste, de leurs profits permettrait de les maintenir. Le gouvernement de gauche a déjà privatisé plus d'entreprises encore que deux gouvernements de droite – Balladur et Juppé – réunis.

Pour compenser les énormes dégrèvements d'impôts et les suppressions de charges sociales accordés au patronat, le gouvernement laisse les services publics essentiels dans une quasi-misère. Les hôpitaux manquent cruellement de personnel et de moyens. L'éducation nationale manque de locaux et d'enseignants. On continue de supprimer du personnel dans les transports en commun et l'on se plaint hypocritement de l'insécurité qui y règne pour les agents et les usagers.

Avant les élections législatives, la gauche avait promis de réduire la

TVA, augmentée par la droite. Elle n'a pas tenu sa promesse. La loi sur les 35 heures, qui devait créer des emplois, en crée moins qu'elle n'en supprime par la flexibilité des horaires de travail qu'elle permet.

Les campagnes électorales ayant la vertu que l'on sait de pousser ceux qui gouvernent à promettre de faire demain ce qu'ils n'ont pas fait hier, même le PS déclame aujourd'hui sa volonté d'une Europe

Lutte ouvrière et la Ligue communiste révolutionnaire se présentent à ces élections pour dire, avant tout, la révolte de tous ceux qui ne veulent plus tolérer les licenciements, le chômage et la plongée dans la misère d'un nombre croissant de travailleurs

sociale avec moins de chômage. Le PC et les Verts, autres composantes du gouvernement, affirment que, désormais, ils feront entendre leurs différences.

Une fois les élections passées, le gouvernement socialiste continuera comme avant, et l'actuelle culture des différences cédera de nouveau la place à l'approbation des mesures gouvernementales les plus néfastes pour les classes populaires ou, au mieux, au silence complice.

Lutte ouvrière et la Ligue communiste révolutionnaire se présentent dans ces élections pour dire avant tout la révolte de tous ceux qui ne veulent plus tolérer les licen-

ciements, le chômage et la plongée dans la misère d'un nombre croissant de travailleurs et qui n'acceptent plus les promesses non tenues et la politique anti-ouvrière d'un gouvernement qui prétend être l'allié des classes populaires.

Il n'y a pas moyen de lutter contre le chômage sans des mesures radicales de redistribution de la richesse et des revenus. Il faut interdire tous les licenciements col-

Lutte ouvrière et la Ligue communiste révolutionnaire se présentent à ces élections pour dire, avant tout, la révolte de tous ceux qui ne veulent plus tolérer les licenciements, le chômage et la plongée dans la misère d'un nombre croissant de travailleurs

lectifs sous peine d'expropriation. Il faut que l'Etat cesse toutes les subventions, directes ou indirectes, au patronat, et qu'avec cet argent il crée directement des emplois dans les hôpitaux, les transports publics, l'éducation nationale, la construction de logements sociaux et d'équipements collectifs, mais sans générer du profit privé. Il faut augmenter de façon conséquente la fiscalité sur les profits des entreprises, les revenus du capital et les fortunes privées, et, à l'opposé, supprimer les impôts indirects sur les produits de consommation.

Pour que ces mesures soient ef-

fectives, il faut rendre publique et

Europe de la défense ou de la sécurité ?

 par *Maurice Bertrand*

Il est parfaitement légitime qu'après la guerre du Kosovo les pays européens s'interrogent sur le rôle qu'ils jouent dans cette aventure et se proposent de réviser leurs politiques militaires. Les arguments avancés à ce sujet par le point de vue de Stanley Hoffmann (*Le Monde* daté 6 et 7 juin) et par l'éditorial du même jour sont convaincants. En revanche, on peut se poser quelques questions au sujet de la conception de « *L'Europe de la défense* » qui est ainsi proposée, et de l'expression « *nain militaire* » appliquée à ce continent.

Pourquoi « *défense* » et non « *sécurité* »? L'Europe est-elle menacée sur ses frontières pour qu'elle ait besoin de se défendre ? Ce que le Livre blanc français sur la défense de 1994 dit de la France – « *Pour la première fois de son histoire [elle] ne connaît plus de menace militaire auprès de ses frontières* » – n'est-il pas vrai aussi pour l'Europe ?

Mais chacun, dira-t-on, est d'accord sur ce point. Ce dont l'Europe a besoin c'est d'une « *force de projection* » qui puisse, seule, faire aussi bien que ce que font les Américains pour résoudre les crises dites de « *basse intensité* ». Il s'agit pour nous, Européens, de pouvoir, seuls, imposer la paix et le respect des droits de l'homme, quand cela est nécessaire.

L'hypothèse qui sous-tend ce raisonnement est que la victoire de l'OTAN dans la guerre du Kosovo démontre définitivement l'efficacité de l'usage de la force au service du droit. Cela supposerait que l'on aille demain convoquer à Rambouillet, ou dans quelque autre château, le gouvernement turc pour qu'il cesse de traiter les Kurdes comme les Serbes ont traité les Kosovars et que l'on soit prêt à faire de même pour le gouvernement israélien à l'égard des Palestiniens, pour celui de la Chine à l'égard du Tibet.

Comme il ne saurait évidemment en être question, l'intervention militaire va-t-elle en revanche être utilisée pour imposer la paix dans quelques-uns des trente autres

AU COURRIER DU « MONDE »

POLEMIQUE DÉMOGRAPHIQUE

Dans *Le Monde* du 22 mai, Jacques Dupâquier, dans son point de vue « Où va la population mondiale ? », s'est livré à une violente attaque contre la politique démographique des Nations unies, accusant les « *directeurs successifs* » de la division de la population d'avoir collaboré avec le Population Council des Etats-Unis pour faire « *admettre l'idée que le*

conflits qui sévissent aujourd'hui ? La méthode de « *maintien de la paix* » ou d'*« imposition de la paix* », qui a donné de si brillants résultats en Somalie, en Angola, au Rwanda, en Sierra Leone, au Mozambique et dans maints autres endroits, serait-elle devenue plus efficace ? Va-t-on interposer une force entre les Erythréens et les Somaliens, entre l'Inde et le Pakistan ? Va-t-on proposer l'envoi d'une force amie au gouvernement algérien pour lutter contre les auteurs des massacres ?

Le moins que l'on puisse dire est que la doctrine militaro-répressive qui est à la base de la notion d'*« intervention* »

Le moins que l'on puisse dire est que la doctrine militaro-répressive, qui est à la base de la notion d'« intervention » comme remède efficace en matière de sécurité, est loin d'avoir fait ses preuves

faïres militaires », qui prétend que les armes « *intelligentes* » dispensent désormais d'exposer la vie de ses soldats, elle représente davantage une brillante opération de marketing pour marchands d'armes qu'une solution miracle pour la sécurité mondiale.

Cela ne signifie pas qu'il ne soit pas indispensable que l'Union européenne se dote d'une politique étrangère et de sécurité commune et crée les institutions nécessaires à ce sujet, ce qui suppose bien sûr pas qu'un Monsieur PESC, mais une Europe fédérale et un président élu au suffrage universel. Cela ne dispense pas non plus les pays européens de mieux intégrer leurs industries de défense et leurs armées, ni même de concevoir leur force militaire commune comme pouvant intervenir ailleurs qu'en Europe.

seul moyen d'éviter les catastrophes annoncées (environnement, famine, etc.) consiste à réduire par tous les moyens la fécondité des pays pauvres ».

Les deux signataires de cette lettre ont été directeur de cette division : Léon Tabah, de 1972 à 1984, et Jean-Claude Chasteland jusqu'en 1991. Ainsi donc, pendant dix-neuf ans, la division a été dirigée par des Français, et elle a toujours été soutenue par la délégation française, d'ailleurs bien connue des autres délégations pour son opposition à toute poli-

accessible à toute la population la comptabilité des grandes entreprises et les comptes en banque de leurs principaux actionnaires. Il faut que la société puisse contrôler d'où viennent les profits et quel usage on en fait. Il faut que le fonctionnement des grandes entreprises soit transparent pour tous.

L'affaire du poulet à la dioxine, après celle de la vache folle et d'innombrables affaires de pollution, illustre l'un des aspects du pouvoir de nuisance de grandes entreprises, exclusivement préoccupées par la recherche du profit, protégées par ce secret des affaires qu'il faut immédiatement supprimer. On ne peut pas laisser le monopole de la vie économique et le droit de décider en secret de la fermeture des entreprises – c'est-à-dire de la vie ou de la mort d'une ville, d'une région – à des conseils d'administration totalement irresponsables et insensibles aux intérêts vitaux de la société.

Voilà les objectifs que nous entendons faire approuver par l'électorat populaire. Un vote significatif en faveur de l'extrême gauche est le seul moyen de faire entendre au gouvernement ce que les classes populaires pensent de sa politique. Ce sera un vote de censure que la droite ne pourra pas récupérer, un avertissement susceptible de rendre prudent le gouvernement pour l'avenir.

Et l'unification de l'Europe ? C'est une trop belle chose pour être confiée à des groupes financiers et industriels préoccupés par leurs seuls profits. En tant que communistes, nous appelons de nos vœux

Europe de la défense ou de la sécurité ?

 par *Maurice Bertrand*

Mais cela ne signifie absolument pas qu'il faille accroître les budgets militaires européens, ni que l'Europe doive se sentir coupable de n'être pas aussi forte militairement que les Etats-Unis. C'est au contraire s'aligner sur les Américains, une fois encore, que d'adopter leur doctrine militariste de la sécurité. L'Europe a mieux à faire :développer au contraire et appliquer une conception politique et préventive à opposer à la notion de répression comme panacée.

S'il est une leçon à retenir de dix ans de politique des principaux pays européens à l'égard de ce qui était la fédération yougoslave, c'est bien que l'Europe n'a pas été capable de prévenir son éclatement brutal, et qu'une politique de prévention

Le moins que l'on puisse dire est que la doctrine militaro-répressive, qui est à la base de la notion d'« intervention » comme remède efficace en matière de sécurité, est loin d'avoir fait ses preuves

conduite avec cohérence dès 1990 aurait permis d'éviter neuf ans de guerres.

Il eût suffi de proposer un plan pour aider au développement rapide de ce pays et en particulier de ses régions les plus pauvres (notamment le Kosovo et la Bosnie) et de promettre son intégration à long terme dans l'Union européenne pour qu'une fédération yougoslave ait pu subsister, malgré les oppositions internes et les différences de niveau de vie entre régions. Le coût de la reconstruction d'un pays que les bombardements ont ramené plus de cinquante ans en arrière sera infiniment plus élevé que le prix d'un plan Marshall préventif.

C'est en fait une politique exactement contraire à celle des Américains qu'il s'agit de définir et d'appliquer. Elle devrait se fonder sur la

tique malthusienne, et notamment Alfred Sauvy qui fut à un moment président de la commission de la population. M. Tabah a même été chargé, en qualité de secrétaire général adjoint des deux conférences mondiales sur la population de Bucarest de 1974 et de Mexico de 1984, de la préparation politique et scientifique de ces conférences.

Nous mettons au défi Jacques Dupâquier de trouver quelques mentions que ce soit ayant un caractère malthusien dans les documents préparés et adoptés par l'Assemblée gé-

une Europe totalement unifiée à l'échelle de l'ensemble du continent, avec mise en commun des richesses et des compétences. C'est la seule façon de sortir, dans l'intérêt de tous, la partie pauvre du continent du sous-développement qui constitue le terreau sur lequel poussent les formes les plus barbares du nationalisme.

Une Europe sans frontières doit être compatible avec le droit de chaque peuple de gérer ses propres affaires, en toute indépendance s'il le souhaite, dans la coopération avec les autres. Il faut entendre ainsi les peuples qui vivent à l'intérieur des nations d'aujourd'hui, mais aussi ceux qui s'étendent de part et d'autre des frontières actuelles qui ont été découpées dans le passé. C'est dans cette voie qu'il est possible de constituer une organisation sociale où l'on ne puisse plus jamais vivre, en pleine Europe, des infamies comme celles qui se produisent dans l'ex-Yougoslavie : l'épuration ethnique par Milosevic ou la destruction systématique par les bombes de grandes puissances d'une région déjà pauvre.

Mais on ne pourra avancer sur la voie d'une Europe fédérale, association de peuples libres et égaux, qu'en mettant fin au pouvoir occulte des groupes financiers et industriels, responsables du chômage et de la misère et qui conduisent la société vers la ruine, au sens moral comme au sens physique du terme.

Arlette Laguiller (LO) est tête de la liste LO-LCR pour les élections européennes.

Europe de la défense ou de la sécurité ?

 par *Maurice Bertrand*

poursuite de la réduction, dans l'ensemble de l'hémisphère Nord, des armements nucléaires et conventionnels, réduction qui, après avoir bien commencé dès 1987, s'est rapidement et brutalement interrompue. Elle devrait inclure aussi une coopération beaucoup plus sérieuse avec la Russie dans le cadre d'une OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) restructurée et dotée de ressources financières importantes. Elle devrait impliquer la réduction et non l'augmentation des budgets militaires, afin de pouvoir financer des opérations de prévention par l'aide au développement économique, social et politique des Etats balkaniques et de ceux du Caucase et une politique de coopération accrue avec les Etats du sud de la Méditerranée.

Dernier point et non des moindres : c'est un renforcement du rôle de l'ONU et non sa mise à l'écart dans des fonctions secondaires qui devrait être recherché. Malgré les obstacles que sa Charte crée pour sa propre réforme, l'ONU pourrait être utilement transformée et revivifiée, si les grandes puissances faisaient savoir qu'elles sont d'accord pour penser que les dispositions du chapitre VII, la composition du Conseil de sécurité, et le droit de veto ont besoin d'être revus et corrigés.

La sécurité de l'Europe n'est pas dissociable de la sécurité mondiale et de l'établissement d'un droit international qui soit réellement respecté. Un long travail reste à faire pour qu'il puisse en aller un jour ainsi. Mais ce n'est pas à coups de politiques militaristes que l'on y parviendra. C'est par la création d'institutions régionales, intercontinentales et mondiales capables d'aider à construire un consensus entre des peuples qui désirent la paix.

Maurice Bertrand est conseiller maître-honoraire à la Cour des comptes et ancien membre du corps commun d'inspection des Nations unies.

nérale. Les directeurs qui nous ont précédés, et le directeur actuel, ont toujours adopté la même attitude de réserve. D'ailleurs, la division de la population a toujours joui d'une réputation d'intégrité dans la communauté scientifique internationale. Plus près de nous, à la conférence du Caire, nous ne trouvons aucun texte qui permette de dire qu'un accord a été cherché « *pour généraliser la stérilisation et l'avortement dans les pays en développement* ».

Jean Chasteland et Léon Tabah

Paris

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléc. : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Un feuilleton télé

LA télévision payante européenne devrait en être toute chamboulée : tout a été mis en place pour une fusion entre Canal + et BSkyB. L'actionnaire de référence de Canal +, Vivendi, s'est infiltré outre-Manche, dans l'un des plus beaux joyaux de la télévision à péage, BSkyB, contrôlé à 40 % par le groupe du magnat australo-américain Rupert Murdoch.

L'idée d'ajouter les 11 millions d'abonnés de Canal + aux 7 millions de BSkyB pour donner naissance à un géant mondial de la télévision payante refait une nouvelle fois surface.

Pourtant, une telle hypothèse avait suscité un tollé en France quand Pierre Lescurie, PDG de Canal +, et Rupert Murdoch avaient entamé, sans succès, des négociations au mois de février. S'allier à un Américain dans l'audiovisuel français reste, aux yeux du gouvernement, une trahison. Dans le combat pour l'exception culturelle, cela revient à renforcer l'écrasante domination planétaire d'Hollywood dans les programmes de télévision du Vieux Continent.

L'idée même d'ouvrir en France un boulevard à ce « grand Satan » avait mobilisé tous les professionnels du petit et du grand écran. Elle avait même eu pour corollaire... la relance du projet de loi Trautmann sur l'audiovisuel, qui semblait pourtant bien parti pour les oubliettes.

Dans leur opération de fusion avec Pathé, Vivendi et Canal + ont trouvé une sortie par le haut. Ils étaient arrivés dans le

groupe de Jérôme Seydoux pour lancer une contre-offensive éclair à un raid mené par TF1. Plus que jamais dans l'audiovisuel, les affaires se traitent vite. Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi, avait décidé en moins d'un week-end d'épauler financièrement sa filiale Canal + dans cette opération. A peine quelques mois plus tard, ils en sortent victorieux, en ayant récupéré des positions stratégiques dans la télévision payante européenne. Ce qui contribue encore à marginaliser TF1.

Malgré des professions de foi répétées, la Une peine à se diversifier au niveau international, même si elle négocie toujours un petit ticket d'entrée dans la télévision numérique en Italie. Précisément aux côtés de Rupert Murdoch. Le recentrage de Vivendi dans la télévision payante devrait pourtant fournir assez rapidement à TF1 d'importantes occasions dans la télévision en clair, notamment l'accès à un fauteuil dans le premier groupe européen de télévision en clair, la CLT-UFA.

Bénéficiant d'une embellie publicitaire, obtenue notamment grâce à la nouvelle loi sur l'audiovisuel, Patrick Le Lay, PDG de TF1, devra rapidement définir une stratégie pour son groupe. Tout comme les groupes Hachette et Suez (M6) devront préciser leur vision de ce secteur clé, désormais préempté par Vivendi.

L'habile offensive de Vivendi est donc un épisode décisif d'un feuilleton destiné à durer et qui réservera, sans doute, de nouvelles et prochaines surprises.

DANS une gare, un distributeur automatique tombe en panne, il avale la monnaie sans délivrer de billets. Un voyageur se fait prendre, puis deux, puis trois. Certains mettent en garde la nouvelle dupe probable. D'autres laissent le dernier venu tomber dans le piège, sans qu'on puisse dire si c'est pour se sentir moins seuls, recruter un mécontent de plus, ou pour le cas où il s'y prendrait mieux, où l'appareil remarquerait. Bientôt, une manif spontanée se forme. Un slogan se cherche, se trouve. Vingt humains scandent, ulcérés, conscients d'agir : « A bas, la machine ! »

Un téléphone portable sonne dans le silence d'une balle de match, au stade Roland-Garros. Un « hou ! » s'élève des gradins. L'arbitre rappelle le règlement. Des applaudissements l'approuvent longuement. Dans un train, un voyageur appelle plusieurs correspondants sur son « cellulaire ». Les voisins maugréent : « Pour qui se prend-il ? » ; « Il se croit chez lui ? » ; « On ne peut plus être tranquille ! » Un des protestataires va téléphoner à son tour dans l'espace réservé aux bagages. Une haine se fait jour. Contre le sans-gêne des utilisateurs ? Leur snobisme ? Contre l'objet même, bien que beaucoup en possèdent et s'approprient à y recourir, comme l'automobiliste devenant militant-piéton une fois garé ?

Attrait de la nouveauté ? Bonheur de participer au progrès humain ? Les propos des « accros » du portable n'ont d'autre objet, le plus souvent, que les modalités du contact. Entendu : « Ça doit être le tunnel » ; « Je t'entends mieux que tout à

Provocation par Ronald Searle



Les impasses de l'antiaméricanisme

Suite de la première page

Comme l'anticommunisme de jadis, que l'on appelait souvent primaire pour le distinguer de son double raisonnable, l'antiaméricanisme, que l'on dit quelquefois viscéral, a donc son autre, plus argumenté, plus ouvert à la discussion, que notre confrère Pierre Haski, de *Libération*, a qualifié, au cours de la rencontre de la Sorbonne, d'« antiaméricanisme positif » et qui se définit par une volonté légitime de résister à l'hégémonie américaine, comme à toute forme d'hégémonie étrangère.

Comment passe-t-on de l'un à l'autre ? Le sociologue américain Richard Sennett estime, dans une boutade rapportée par Tom Bishop, l'un des organisateurs du colloque de la Sorbonne, que l'antiaméricanisme consiste à « mépriser les Américains plus qu'il ne le faudrait ». La question est évidemment celle du seuil au-delà duquel la critique devient excessive, passionnelle, irrationnelle. Michel Wieviorka a proposé, au cours du même colloque, d'opposer « l'antiaméricanisme comme mythe » à « l'antiaméricanisme comme idéologie ». Comme mythe, il fait des Etats-Unis « la figure du mal », en réussissant à concilier dans l'imaginaire des images contradictoires de la société américaine, sans se soucier de leur véracité. Comme idéologie, il refuse une

Etc., etc. par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

« Le temps a l'air de se lever » ; « Je te rappelle » ; « On s'appelle » ; « On trouve un jour » ; « On déjeune » ; « J'ai tes coordonnées, tu as les miennes ? » ; « Nos secrétaires s'approchent » ; « Un jour, on pourra aussi se voir, c'est déjà au point, ne reste plus qu'à rentabiliser, génial, non ? »...

Nouveau tic verbal apparu depuis quelques semaines, généralement chez les dirigeants habitués à dicter du courrier, et chez leurs familiers plus oisifs, mais voulant avoir l'air de dominer le sujet : « Alors je suis arrivé à l'aéroport et cetera, j'ai réglé diverses questions techniques et cetera, ils m'ont parlé de leurs ennuis et cetera. » Ton adopté : « Vous me mettez tout ça en forme, n'est-ce pas Brigitte ? », « Veuillez agréer et cetera... »

Signes épars, ces petites choses en l'air, mais dont le recouplement cerne une évidence : gouvernés et gouvernants vivent sous la tyrannie du tout-invention. Le « dernier modèle » a forcément raison. Y regarder à deux fois, c'est retarder, boudier l'ingéniosité humaine, la nouvelle jouissance. La suprême ruse des idéologies est de clamer leur déclin. La dernière en date bat tous les records de soumoiserie de ses devancières, trop ouvertement politiques : c'est le chantage au « modernitarisme », qui rime avec totalitarisme.

L'Ecole en est la première victime. L'écran y séduit mieux que les livres, aussi archaïques que le fiacre. D'ailleurs, mémoire et culture ont montré leur inutilité puisqu'elles n'ont pas empêché les barbaries. Partageons donc les temps de parole,

et peu importe que l'usage de la langue se perde. Place au multimédia qui va tout régler, transmission du savoir, éveil au monde, agora électronique, pouvoir rendu à la base. Demain ce sera la visioconférence pour tous et le *streaming video*. Tant pis pour les ringards accrochés à leurs privilèges du support-papier !

Train, avion, tunnels, grandes surfaces, écrans domestiques : chaque nouvelle prouesse technique devait hâter les utopies récurrentes de paix planétaire, de village retrouvé, d'aide à la raison, à la morale, au civisme, au plaisir. Comme il n'en a rien été, que progrès matériels et rêves humains suivent des cours distincts, le même instrument de délivrance est diabolisé en source de toutes les aliénations ; jusqu'à ce qu'un autre modèle plus « performant » relance la machine à espérer, l'attrape-gogos.

Grande perdante : la conversation. Lire à ce propos les réflexions de Theodore Zeldin, *De la conversation*, Fayard, et *L'Art de la conversation* (préface de Marc Fumaroli, Classiques Garnier). Pour prendre la parole sur les autoroutes et autres chemins affermés de la communication, il suffit d'avoir des amis bien placés, de payer, d'avoir une grande gueule et l'esprit d'almanach. Pour s'enrichir du commerce des mots, il faut accepter d'être mus et émus par qui s'en sert mieux que soi. Depuis les Dialogues de Platon, c'est affaire de règles, réputées caduques par les marchands d'appareils, alors que toute liberté passe par elles. Etc., etc.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alday, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Fenenci, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Royette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef : Alain Frachon, Erik Izraelwicz (Editoriaux et analyses) ; Laurent Grelissamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Franck Nouchi (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Saigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

De la capeline à l'ombrelle

COIFFÉES d'immenses capelines souples que le moindre coup de vent transforme en auréoles, si transparentes que le plus timide rayon de soleil filtre sous leur passe, jamais les femmes n'auront été si jolies ! Si les chapeaux du printemps furent tout petits, l'été les aimera immenses, étirés, en forme de cornettes, asymétriques, retroussés, en paille, en raphia, en toile, en piqué, j'en passe !...

Bien que les chapeaux dédiés au grand soleil se soucient assez peu de lignes caractéristiques, la plupart se posent en arrière, dégageant largement le visage. Ceux qui se destinent aux petites robes de toile sont en paillason ou en même tissu noués d'un foulard ou d'une écharpe. Souvent le dessous de la passe est d'un ton différent du dessus. Des modèles plus « réduits » découpent leur calotte de toile en tranches de couleurs comme les

ballons d'enfants ; d'autres sont instantanément transformables.

On ne saurait cette année parler des chapeaux sans citer leur indispensable complément : l'ombrelle. Gilbert Orcel les assortit à ses modèles d'été. Il en est en mousseline de soie drapée, couleur pétale de rose, dont le manche est laqué du même ton et qui accompagnent des « Bengale » noirs dont la passe est garnie de roses, d'autres en organdi blanc à trois volants, piquées d'un nœud de satin bleu ciel, rigoureusement assorties à d'immenses capelines souples ; d'autres en soie quadrillée, en taffetas frangé qui étagent sur ce fragile modèle leurs volants. Et c'est bien plus de quelques lignes qu'il faudrait pour conter leur grâce fraîche et vaporeuse.

E. de Semont
(9 juin 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfiches du Monde : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

relation de domination qui s'affirme sur tous les plans (politique, militaire, économique, culturel) et qui procède d'une « hyperpuissance ». Certes, dans la pratique, « l'idéologie s'allimente du mythe », mais il n'est pas inutile de les distinguer.

Cette distinction, les Américains eux-mêmes, qui s'irritent souvent des prétentions françaises, ne la font pas toujours. Ainsi notre confrère John Vinocur, de *l'International Herald Tribune*, s'en est-il pris à Hubert Védrine, ministre français des affaires étrangères, qui, dans un entretien à *Libération*, le 24 novembre dernier, avait présenté comme « le fait majeur du monde global actuel » le « poids prédominant des Etats-Unis dans tous les domaines » et s'était inquiété de ce « phénomène d'hyperpuissance ». Face à l'« unilatéralisme » de l'Amérique, le ministre se disait résolu à « combiner amitié et volonté d'être respectés », à « défendre en toute circonstance le multilatéralisme organisé ».

DONNEURS DE LEÇONS

Antiaméricanisme ? C'est ce qu'a suggéré le journaliste américain, en ironisant sur une telle ambition, hors de proportion, selon lui, avec la faiblesse des moyens de la France. « On a beau crier fort ici, personne n'écoute ailleurs », a-t-il dit. « La France est le seul pays européen qui s'interroge constamment sur ses relations avec les Etats-Unis », a noté le politologue Ezra Suleiman, pour qui pareille attitude relève de l'« obsession ». Obsession d'autant plus douloureuse que la France est prise dans une « ambiguïté

terrible » : elle veut s'affirmer face au monde et elle est obligée de reconnaître que, toute seule, elle ne pèse plus.

Entre Français et Américains, on le voit, les malentendus persistent. Il est vrai que, depuis la chute de l'empire soviétique et la disparition du « contre-modèle » communiste, le nouvel antiaméricanisme, celui d'un Régis Debray ou d'un Max Gallo, se nourrit surtout du nationalisme et que celui-ci ressemble plus à la mise en forme d'un dépit ou d'une nostalgie qu'à celle d'un projet crédible. Les antiaméricains d'aujourd'hui sont aussi, en effet, des antieuropéens. On comprend que leur posture soit perçue comme celle de donneurs de leçons coupés des réalités ou, pour reprendre une formule de Michel Wieviorka, comme « une des expressions les plus dépassées de la figure classique de l'intellectuel à la française ».

L'antiaméricanisme contemporain, qui ne se confond pas avec la volonté européenne de construire un monde multipolaire, dont l'Amérique ne soit pas le seul centre de décision, apparaît ainsi davantage comme une arme de politique intérieure. « Une machine de guerre pointée de la France vers la France », a estimé le sociologue Eric Fassin. « Un concept pour servir les débats franco-français », a dit le politologue Denis Lacome. Les amis de Jean-Pierre Chevènement fustigeaient naguère la « gauche américaine » pour mieux imposer leur propre conception de la gauche. Les dérives du multiculturalisme « à l'américaine » servent aujourd'hui à défendre l'universalisme français, et

les particularités de la « démocratie » aux Etats-Unis permettent d'exalter, par contraste, les valeurs de la « République » en France.

Toutefois, comme l'a fait observer Eric Fassin, « la force symbolique du discours est d'autant plus grande que la connaissance est faible ». A toutes les époques de l'antiaméricanisme en France – à la fin du XVIII^e siècle, puis au lendemain de la guerre de Sécession, pendant la guerre froide enfin –, les Etats-Unis ont tenu lieu de contre-modèle, au risque d'une simplification, voire d'une déformation, de la réalité, pour nourrir les controverses françaises. Celles-ci se fondaient sur l'idée que l'Amérique était décidément différente de la France et que l'une était, en quelque sorte, le négatif de l'autre. Au moment où le modèle français se transforme sous l'effet d'une mondialisation dominée par les Etats-Unis, il n'est pas étonnant que ces thèmes resurgissent. Pour éviter qu'ils ne relèvent de la seule incantation, il serait préférable de tenter de voir l'Amérique telle qu'elle est, et non telle qu'on voudrait qu'elle fût pour les besoins de la polémique.

Thomas Fenenci

RECTIFICATIF

RATP

Dans notre éditorial consacré à la grève de la RATP (nos éditions datées du mardi 8 juin), le nom de l'agent décédé le 2 juin était mal orthographié. Il s'agit d'Eric Douet et non d'Eric Doué.

ENTREPRISES

LE MONDE / MERCREDI 9 JUIN 1999

SERVICES Journée mémorable pour Vivendi. Le groupe a remporté, lundi 7 juin, le contrat de l'assainissement des eaux de Berlin avec les Allemands RWE et Allianz, et a an-

noncé sa fusion avec Pathé. ● CETTE OPÉRATION met un terme aux péripéties qui ont agité le capital du groupe de cinéma. ● A L'ISSUE DE CETTE FUSION, la société Fornier, dé-

tenue par Jérôme Seydoux, rachètera tous les actifs de cinéma et créera un nouveau Pathé, totalement indépendant. ● VIVENDI conservera la participation de 20 % dans CanalSa-

tellite, transférée par la suite à Canal+, et surtout les 17 % du groupe de télévision à péage britannique BSKyB, propriété de Rupert Murdoch. ● LE GROUPE DE JEAN-MARIE

MESSIER, qui entend fonder sa stratégie sur l'abonné, renforce sa position dans l'audiovisuel européen. Les discussions entre Murdoch, Vivendi et Canal+ pourraient reprendre.

Vivendi absorbe Pathé et s'invite dans le groupe de Rupert Murdoch

En fusionnant avec le groupe de Jérôme Seydoux, Jean-Marie Messier relance la bataille de la télévision numérique en Europe. Il devient le deuxième actionnaire du bouquet de chaînes britannique BSKyB, derrière le magnat australo-américain

L'ÉPILOGUE du feuilleton à rebondissement autour du groupe cinématographique Pathé a été annoncé lundi 7 juin, au terme d'une fin de semaine de négociations intensives. Profitant d'une forte cote boursière de Pathé, Vincent Bolloré s'était invité en décembre au tour de table du groupe en prenant 20 % de son capital. Dans la foulée, TF 1 avait tenté un premier raid sur Pathé en achetant près de 9 %, avant que Canal+ et Vivendi ne contre-attaquent en rachetant les 20 % de Vincent Bolloré et en montant par la suite à 29,8 % du groupe, obligeant TF 1 à revendre ses parts.

Cette fois-ci, les conseils d'administration de Vivendi et Pathé ont décidé à l'unanimité de « soumettre aux actionnaires de leurs sociétés respectives le projet de fusionner les sociétés Vivendi et Pathé ». Cette opération sera proposée lors des assemblées générales des deux groupes en septembre. Le groupe présidé par Jean-Marie Messier absorbera celui de Jérôme Seydoux sur la base d'une parité de trois actions Vivendi pour deux actions Pa-

Le nouveau Pathé	
LES SECTEURS D'ACTIVITÉ*	
SALLES DE CINÉMA	TÉLÉVISION
<ul style="list-style-type: none"> • 281 écrans en France et aux Pays-Bas, fin 1998 • 15 multiplexes • 22,2 millions d'entrées en 1998 • Chiffre d'affaires 1998 : 148 millions d'euros 	<ul style="list-style-type: none"> • Opérateur des chaînes thématiques <i>Voyage et Pathé Sport</i> • Producteur de programmes • Chiffre d'affaires 1998 : 19 millions d'euros • PARTENARIATS (n'entrant pas dans le chiffre d'affaires) <ul style="list-style-type: none"> Comédie (22,5 %) Kiosque (20 %)
PRODUCTION/DISTRIBUTION DE FILMS	LIBÉRATION
<ul style="list-style-type: none"> • FRANCE ET GRANDE-BRETAGNE • Association avec Canal+ dans un réseau de distribution européen • Catalogue de droits audiovisuels (dont 450 films) • Chiffre d'affaires 1998 : 95 millions d'euros 	<ul style="list-style-type: none"> • Actionnaire majoritaire (64,10 %) du journal • Chiffre d'affaires 1998 : 73 millions d'euros
SPORT	• Partenariat avec le club de football Olympique lyonnais
* Après la cession des participations dans BSKyB et CanalSatellite	

thé. A l'issue de cette fusion, Pathé deviendra l'un des principaux actionnaires de Vivendi, avec moins de 2 % du groupe, tandis que Ca-

nal+ en détiendra 0,6 %. A la suite de cette fusion, la société Fornier, détenue à 100 % par Jérôme Seydoux et sa famille, également pré-

sente à 30 % dans Chargeurs (l'autre société de M. Seydoux), rachètera à Vivendi, pour 3,417 milliards de francs, tous les actifs opérationnels de Pathé dans le cinéma (le réseau de salles, les sociétés de productions, etc.), les chaînes thématiques (Voyage et Pathé Sport) ainsi que les participations dans le quotidien *Libération* et dans le club de football l'Olympique lyonnais. Ce groupe reconstitué sera à nouveau baptisé Pathé. Plus petit dans son périmètre, puisque les actifs dans la télévision payante par satellite resteront chez Vivendi, le nouveau Pathé permettra aussi à Jérôme Seydoux de recouvrer son indépendance sans souffrir de dé-cote boursière.

« Chacun sera dans son rôle : Pathé dans le cinéma et nous dans la télévision payante », a résumé Pierre Lescure, PDG de Canal+. De son côté, Vivendi deviendra actionnaire à 20 % de CanalSatellite – qu'il transférera à Canal+ – et à plus de 17 % du numéro un britannique de la télévision à péage, BSKyB. Ce bouquet de chaînes est aujourd'hui contrôlé par

l'homme d'affaires australo-américain Rupert Murdoch. Le groupe de Jean-Marie Messier compte devenir un acteur européen incontournable de la télévision à péage : il est déjà le principal actionnaire de Canal+ (avec 34 %) et devient donc un joueur essentiel de BSKyB. Alors que des négociations sur une fusion entre Canal+ et BSKyB avaient échoué en début d'année, cette fois-ci le nouveau schéma « ouvre le champ des possibles », a souligné M. Messier.

« Cet accord est l'occasion d'internationaliser encore un peu plus les liens entre les industries des télé-coms, celle d'Internet et le monde de la télévision payante, et donc de nous développer comme un véritable opérateur multimédia », a expliqué M. Messier, fervent défenseur de la convergence entre les différents moyens de communication. Fondateur désormais toute sa stratégie sur l'abonné, il entend axer le développement du groupe sur la seule télévision payante.

Dans ce nouveau contexte, sa participation de 20 % dans Audiofina, la holding de tête du groupe de télévision CLT-UFA, qui ne fait que de la télévision en clair, ne lui paraît plus comme essentielle. Alors qu'en mars, M. Messier se disait très attaché à cette participation, qui lui donne un droit de préemption sur l'ensemble audiovisuel jusqu'en décembre 2005, il reconnaît désormais être prêt à la vendre. De même, il abandonnera ses télévisions locales et n'a plus l'ambition d'aller plus avant dans le cinéma, disant se contenter de sa participation dans UGC.

« En décembre, Murdoch allait débarquer en France, en juin, c'est notre actionnaire Vivendi qui débarque en Grande-Bretagne », se félicite Pierre Lescure, PDG de Canal+. Affirmant qu'il n'existe « rien de précis » pour envisager des coopérations plus importantes entre les groupes, M. Lescure veut encore considérer Rupert Murdoch comme un concurrent lambda. « Ça m'ennuie qu'il soit arrivé en Italie, mais nous avons négocié un accord dans le cinéma en Scandinavie. » Avec de telles nouvelles alliances capitalistiques, Canal+ et BSKyB devraient tenter des opérations communes pour harmoniser les nouvelles générations de décrocheurs, acheter des films, se partager des marchés.

Pour Pierre Lescure, le dispositif permet « une sortie par le haut d'une opération qui, en janvier, nous avait amenés à mettre en place une stratégie défensive ». Mieux, cette opération va lui rapporter 1,5 mil-

liard de francs de liquidités ainsi que les 20 % précédemment détenus par Pathé dans le bouquet satellitaire CanalSatellite, qui s'ajoutent aux 70 % déjà détenus par Canal+. Déjà allié à Warner, CanalSatellite bénéficiera, selon le PDG de Canal+, « d'une vraie liberté de choix pour [trouver] des partenaires ». Cette arrivée devrait se doubler d'autres réaménagements dans la filiale câble de Canal+, NC Numéricable, qui devait, dès

Frayeur

puis soulagement à « Libération »

Quand une dépêche AFP a annoncé la fusion de Pathé et de Vivendi, *Libération* a subi « un choc ». Propriété de Jérôme Seydoux, depuis 1995, les salariés du quotidien se voyaient avalés par Jean-Marie Messier. Avant d'être rassurés en apprenant que le quotidien resterait dans le nouveau Pathé. Serge July a exprimé son soulagement dans le quotidien du 8 juin : « La situation capitaliste de Libération risquait d'être modifiée dans l'avenir, au cas où le groupe Pathé ferait l'objet de nouvelles surenchères. Jérôme Seydoux a trouvé un accord avec Vivendi qui lui permet de retrouver une totale liberté d'action, avec le cinéma, les chaînes thématiques et Libération. Cette liberté a un prix : il cède ses participations dans BSKyB et CanalSatellite. C'est une clarification pour Jérôme Seydoux, et également pour Libération. »

mardi 8 juin, faire l'objet de modifications capitalistiques.

Cette opération de clarification permet aussi à Vivendi d'envisager des projets plus vastes encore. « Avec cet accord, Jean-Marie Messier remplit deux des conditions fixées par le gouvernement français, lors des discussions entre Murdoch et Canal+. Premier actionnaire de Canal+, et détenteur de 17 % de BSKyB, si les deux sociétés fusionnaient » il en deviendrait le premier actionnaire devant Murdoch, souligne un proche du dossier. Cet accord de fusion entre Vivendi et Pathé a été immédiatement salué lundi matin par la Bourse de Paris, avec une forte hausse de Vivendi et Canal+, alors que l'action Pathé avait été suspendue jusqu'à mardi.

M. O. et N. V.

TROIS QUESTIONS À...

JÉRÔME SEYDOUX

1 Quel est pour vous, PDG de Pathé, l'avantage d'une telle opération, qui réduit le périmètre de votre groupe ?

N'étant pas majoritaire, Pathé n'a jamais géré ni BSKyB ni CanalSatellite. C'était un handicap. Une société n'a pas pour vocation de gérer des actifs comme une banque. La solution que nous avons trouvée permettra une bonne sortie pour les actionnaires du groupe. C'est un bon reclassement des actifs en télévision payante chez les principaux acteurs français. Cette opération

nous remet, moi-même et mon équipe, à la tête de l'empire que nous avons toujours géré. Elle permettra une stratégie de développement, essentiellement européenne, dans le cinéma, la distribution, la production et les chaînes thématiques. En sortant de CanalSatellite, nous avons signé de nouveaux contrats de reprise des chaînes (Voyages ou Pathé Sport), plus longs, pour une durée de sept ans.

2 Les négociations ont-elles été longues avant de clore ce feuilleton ?

Ces négociations n'ont pas été particulièrement longues ni compliquées. C'est en fait le dernier cha-

pitre d'un feuilleton démarré en décembre par l'arrivée de Vincent Bolloré dans le capital de Pathé. Finalement, ce feuilleton, dans le tour de table de Pathé, s'est déroulé dans un délai très court. Pour la société Fornier, l'échange entre les 0,6 % de Vivendi (en incluant les impôts afférant à cette cession) et les actifs opérationnels de Pathé dans le cinéma et les chaînes thématiques pour 3,417 milliards de francs sera une opération blanche.

3 Comment Rupert Murdoch a-t-il réagi en apprenant que Vivendi devenait, à la place de Pathé, le deuxième actionnaire de BSKyB ?

Je l'ai appelé dimanche soir au té-

léphone. Il n'a fait aucun commentaire. Il a enregistré et attend un coup de fil de Jean-Marie Messier. Pathé a accompagné historiquement BSKyB, du temps où ce groupe perdait encore 10 millions de livres par semaine comme du temps où il en gagnait autant. Cette année, en raison des investissements dans le numérique, les résultats seront dans de basses eaux. Je verserai quand même une petite larme en me défaisant de BSKyB. Peut-être parce qu'on a beaucoup souffert, qu'on est passés au bord de la faillite.

Propos recueillis par
Nicole Vulser

Le mistigri des plus-values et des avantages fiscaux

POUR SCHELLER son accord avec Jean-Marie Messier, Jérôme Seydoux va devoir solliciter une nouvelle dérogation des services fiscaux. En 1996, lors de la scission de son groupe Chargeurs Réunis en deux entités, Chargeurs International pour le textile, Pathé pour le cinéma et la communication, l'héritier Schlumberger avait obtenu de ne pas payer les taxes conséquentes à ce démantèlement sous réserve de ne pas vendre ses participations dans les deux sociétés pendant cinq ans, soit jusqu'en 2001. Or, la fusion annoncée lundi peut s'assimiler de fait à une rupture de cet engagement. Cette opération, qui se fait sur la base de trois actions Vivendi pour deux actions Pathé, équivaut à une

cession de Pathé par M. Seydoux, qui se retrouvera actionnaire de Vivendi. Cela, même si le groupe de M. Messier a prévu de rétrocéder aussitôt à M. Seydoux, pour 3,4 milliards de francs (520 millions d'euros), les actifs de Pathé autres que ses participations dans BSKyB et CanalSatellite.

Dominique Strauss-Kahn montrera-t-il la même mansuétude que son prédécesseur pour ce grand capitaliste, certes réputé de gauche, mais passé maître dans l'art de solliciter l'Etat (il avait vendu sa compagnie aérienne UTA à Air France au prix fort en 1990) ? Pas sûr, lorsque le ministre de l'économie aura calculé le manque à gagner pour le fisc qu'entraînera cette « vraie-

fausse » fusion, revendiquée ouvertement par M. Seydoux comme une astuce pour éviter l'impôt sur les plus-values. La participation de 17 % détenue par Pathé dans BSKyB est évaluée autour de 17 milliards de francs (2,6 milliards d'euros), alors qu'elle est inscrite pour « moins de 1 milliard de francs dans les comptes de Pathé », reconnaît-on dans l'entourage de M. Seydoux, qui avait eu le flair d'investir dans le bouquet de chaînes de Rupert Murdoch dès sa création. Cette plus-value de 16 milliards de francs pourrait faire entrer plus de 3 milliards de francs dans les caisses de l'Etat...

Pascal Galinier

Inflation de titres et d'émissions

DIMANCHE 6 JUIN, Vivendi annonçait la réussite de ses opérations « mammouth » sur le marché qui lui ont permis de lever 42 milliards de francs pour financer le rachat de la société américaine USFilter. Lundi, Jean-Marie Messier, le PDG du groupe, présentait sa fusion avec Pathé. En moins d'une semaine, les deux groupes et leurs banques associées, Crédit Suisse First Boston pour Pathé et Rothschild & C^e pour Vivendi, ont arrêté une parité d'échange de trois actions Vivendi pour deux actions Pathé. L'opération sera réalisée par le biais de la création de vingt-six millions d'actions

nouvelles pour 1,9 milliard d'euros (12,46 milliards de francs).

« C'est une très bonne opération pour les actionnaires. Elle ne créera aucune dilution », a assuré M. Messier. Le groupe a eu recours une nouvelle fois à ses talents financiers. A la suite de son émission d'actions nouvelles, Vivendi va toucher de l'argent frais par la vente, d'une part, de tous les actifs cinéma à Jérôme Seydoux pour 3,417 milliards de francs, puis par la cession des 20 % de Canal Satellite à Canal Plus. Au total, ces ventes devraient lui rapporter environ 5,5 milliards de francs. La participation de 17 % dans BSKyB lui revient à peine à 7 milliards de francs. S'il l'avait acquise sur le marché, il aurait dû dépenser autour de 17 milliards.

Attirante lorsqu'elle est observée isolément, dans le contexte général du groupe cette opération pourrait paraître lourde pour les actionnaires. Depuis le début de l'année, ceux-ci sont beaucoup sollicités pour financer la croissance externe. Depuis janvier, Vivendi aura créé soixante-dix-sept millions de titres, pour atteindre cinq cent soixante millions d'actions. Sans parler des différentes émissions d'obligations convertibles qui pourraient se traduire, dans cinq

ans, par la création de cinquante-deux millions d'actions supplémentaires, si elles sont toutes transformées en actions Vivendi. Le groupe, aujourd'hui, affiche une capitalisation de 275 milliards de francs. Mais cette inflation de titres risque, à terme, de peser sur le cours.

D'autant que la croissance tous azimuts du groupe ne semble pas terminée. Après l'eau, l'énergie, les déchets, le multimédia, la télévision payante, l'édition à l'étranger, Internet, Vivendi aimerait poursuivre son expansion internationale dans le téléphone, où les participations sont très chères. Il dit disposer, d'ici à 2001, d'une capacité d'investissement de 5 milliards d'euros, auxquels viendraient s'ajouter 3 milliards d'euros, fruit de ses désengagements notamment de l'immobilier (CGIS), du BTP (SGE), et d'Audiofina.

Cette expansion sans frein pourrait également poser des difficultés de gestion humaine et d'intégration. A la fin de 1998, le nombre des filiales consolidées du groupe avait progressé de 38 % pour atteindre le chiffre de trois mille trois cent soixante-quinze.

Martine Orange

Vivendi et RWE vont reprendre les eaux de Berlin

FRANCFORT
de notre correspondant

Le groupe Vivendi et son associé allemand RWE ont été désignés, lundi 7 juin par la ville de Berlin, pour conduire la privatisation partielle des eaux de la capitale allemande. Le tandem reprendra 49,9 % des Berliner Wasserbetriebe (BWB), pour un montant total de 3,3 milliards de deutschemarks (1,7 milliard d'euros). Le français Suez-Lyonnaise des eaux était également sur les rangs, bien que son partenaire d'origine, Thyssen, se soit retiré de la course au moment du dépôt des candidatures, en mars ; le troisième dossier provenait du producteur d'énergie américain Enron. La décision des autorités berlinoises doit être ratifiée dans les prochains jours par le parlement du Land de Berlin.

Avec plus de 2,3 milliards de deutschemarks de chiffre d'affaires en 1997, et quelque 3,5 millions de clients, la BWB est une des principales sociétés européennes d'alimentation et de traitement des eaux usées. Sa privatisation, la plus importante à ce jour dans le secteur, survient alors que d'autres « services publics »

allemands sont en passe d'ouvrir leur capital. Le montage de l'opération BWB, complexe, permet à la ville de garder sa majorité, tout en assurant au consortium franco-allemand le contrôle industriel de l'entreprise. RWE et Vivendi, via la filiale allemande de la Compagnie générale des eaux, détiendront chacun 45 % d'une société commune, la BWB Beteiligungs AG, dont les 10 % restants sont aux mains de l'assureur Allianz. C'est cette entité qui rachètera les 49,9 % cédés par Berlin.

CENTRE DE COMPÉTENCES

Après de longues tractations, le consortium désigné s'est engagé à respecter les conditions posées par les élus berlinois. Il ne procédera à aucun licenciement pendant les quinze prochaines années. La BWB, constituée en 1992 de la fusion des réseaux installés des deux côtés du mur de Berlin, compte actuellement 6 400 salariés. Le consortium annonce même la création de plus de 2 100 postes dans la région, dont 700 en dix ans dans Berlikomm, une filiale de télécommunication des BWB. RWE et Vivendi – surtout présent sur le marché des

eaux allemandes dans la région de Saxe – ont également promis d'investir 5 milliards de deutschemarks (2,6 milliards d'euros) dans les dix années à venir, tandis que les tarifs de l'eau potable et du traitement ne devraient pas augmenter jusqu'en 2003. Le consortium visera, selon la ville de Berlin, au « développement des BWB en tant qu'entreprise nationale et internationale à travers la mise en place et l'élargissement de partenariats et d'alliances stratégiques ».

La capitale allemande doit, selon les exigences posées par ses élus, profiter au maximum de cette privatisation : elle devrait devenir un centre de compétences en matière d'eau potable et de traitement des eaux usées... avec le soutien du consortium. Plusieurs de ses filiales actives dans l'environnement pourraient s'installer à Berlin. Les recettes de privatisation serviront, pour un dixième, à la création d'un « fonds d'avenir » destiné au développement d'activités technologiques dans Berlin et contribueront à réduire l'endettement de la ville.

Philippe Ricard

3^{ème} Cycle
INGÉNIERIE ET NEGOCIATION
COMMERCIALES INTERENTREPRISES
Pour devenir
Ingénieur d'affaires/
Chef de produits "b to b"
Recrutement Bac +4/5, Ingénieurs, DEA,
DESS, ESC, jusqu'à fin juillet 99
Formation d'octobre 99 à septembre 2000
dont 6 mois de mission en entreprise.
www.devinci.fr/inici
Brochure et dossier au 01 41 16 73 12
Courrier ou E-mail : inci@devinci.fr
INCI - Pôle Universitaire Léonard de Vinci
92916 Paris La Défense Cedex
ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN TECHNOLOGIE PRIVÉE

Paris conteste les propositions allemandes en matière de communication sur l'euro

Bonn souhaite que la Banque centrale européenne soit « la voix » de la monnaie unique

Au sommet de Cologne, le chancelier allemand Gerhard Schröder a demandé que le président de la Banque centrale européenne, Wim Duisen-

berg, soit « la voix principale de l'euro ». Mais plusieurs partenaires de l'Allemagne, dont la France, s'opposent à cette proposition, la ju-

geant incompatible avec le traité de Maastricht, et entendent bien défendre les prérogatives du pouvoir politique en matière monétaire.

LE DOSSIER de la communication sur l'euro constitue une nouvelle pomme de discorde entre Paris et Bonn. Au sommet de Cologne, vendredi 4 juin, le ministre allemand des finances, Hans Eichel, a demandé que « dans les circonstances normales, seule la Banque centrale européenne soit amenée à faire des commentaires sur l'euro ». Le chancelier allemand Gerhard Schröder a renchéri en expliquant que le président de la Banque centrale européenne (BCE), Wim Duisenberg, doit être « la voix principale de l'euro ». Mais plusieurs partenaires de l'Allemagne, dont la France, s'opposent à cette proposition, la jugeant incompatible avec le traité de Maastricht, et entendent bien défendre les prérogatives du pouvoir politique en matière monétaire. « Ce n'est pas une question purement protocolaire, note un observateur. La question de savoir qui parle au nom de l'euro est essentielle, compte tenu du pouvoir qu'ont les mots auprès des marchés financiers. Avoir la responsabilité de communiquer sur l'euro, cela revient de fait à avoir la responsabilité de la gestion du taux de change ».

L'initiative du gouvernement allemand, à laquelle la Bundesbank n'est pas étrangère, intervient à la suite des multiples commentaires entendus à propos de la baisse de l'euro. De très nombreux dirigeants politiques et banquiers centraux européens ont donné leur avis sur cette évolution, avis qui ont fait apparaître sinon des désaccords, du moins d'importantes nuances.

« On parle trop sur l'euro », a déploré M. Eichel. « Il était urgent de resserrer les boulons de la communication, reconnaît pour sa part un haut dirigeant monétaire européen, sous peine de provoquer une crise de défiance à l'égard de l'euro ». La voix de l'euro, exprimée de façon quasi-simultanée par onze ministres des finances, onze gouverneurs de banques centrales nationales et six membres du directoire de la BCE, devenait presque

inaudible sur les marchés financiers. Il devenait, dans ces conditions, de plus en plus difficile de savoir, pour un investisseur américain ou japonais, qui écouter, à quelles déclarations accorder du crédit.

Cette cacophonie apparaît d'abord comme une conséquence directe de l'incapacité des onze gouvernements de l'Euroland à définir avec précision et clarté la représentation externe de l'euro. En décembre, un difficile compromis avait pourtant été élaboré afin de désigner la fonction de porte-

parole de l'euro. Celle-ci devait incomber au ministre des finances du pays exerçant la présidence tournante de l'Euro-11. Il était aussi prévu que dans le cas d'une présidence de la zone confiée à un « petit » pays, le porte-parole soit assisté dans sa tâche par le ministre d'une des trois grandes nations membres permanents du G 7 (Allemagne, France et Italie).

Nouveau plancher pour la devise européenne

L'euro se redressait très légèrement, mardi matin 8 juin, à 1,0325 dollar. La veille, la monnaie européenne était tombée jusqu'à 1,0260 dollar, son plus bas niveau depuis son lancement le 4 janvier. « Je crois qu'il va y avoir une correction » de l'euro face au dollar, a affirmé, lundi, Eugenio Domingo Solans, membre du directoire de la Banque centrale européenne (BCE). « La tendance à moyen terme nous dit que l'euro s'appréciera par rapport au dollar parce qu'il est plus stable, parce que l'économie européenne dispose d'un excédent extérieur et que l'économie américaine possède un déficit et parce que le reste des facteurs économiques fondamentaux l'indique aussi », a-t-il ajouté.

« Une lecture « unilatérale » Quelques semaines plus tard, toutefois, la Maison Blanche, par la voix de son secrétaire d'Etat adjoint au Trésor Lawrence Summers, a fait savoir son opposition à un compromis ayant pour conséquence de gonfler la présence européenne lors des sommets internationaux.

La délégation de pouvoir proposée par l'Allemagne enterrerait dé-

nement et aux ministres des finances de définir le niveau souhaitable de l'euro face au dollar et au yen. Une telle répartition des tâches apparaît aussi comme un excellent moyen d'équilibrer le rapport de forces entre pouvoir politique et pouvoir monétaire au sein de la zone euro, comme c'est le cas aux Etats-Unis. Outre-Atlantique, seuls le secrétaire d'Etat au trésor ou son adjoint sont habilités à donner leur avis sur l'évolution du dollar, le président de la Réserve fédérale Alan Greenspan ne s'exprimant pas sur le sujet.

Côté allemand, on conteste vivement l'analyse française du traité, estimant que Paris en a une lecture « unilatérale ». Si l'article 109 précise que le conseil « peut » formuler les orientations générales de change, un haut fonctionnaire allemand estime que « dans le cas ac-

turel, il ne s'agit pas d'orientations générales ». « Des déclarations peuvent être faites dans des circonstances exceptionnelles. Et quand le conseil des ministres des finances a quelque chose à dire, c'est son président seulement qui doit s'exprimer », poursuit ce fonctionnaire.

CONFORME À LA TRADITION

Les banquiers centraux européens sont naturellement ravis de la volonté allemande de confier la communication de l'euro à la présidence de la BCE. Ils jugent d'abord qu'elle est conforme au traité de Maastricht dans la mesure où l'évolution du taux de change de l'euro influe directement sur leur objectif de stabilité des prix. De surcroît, ils estiment que si en système de change fixe, le réajustement des parités appartient bien au pouvoir politique, il n'en va pas de même en système de change flottant, qui régit, par exemple, le cours du dollar vis-à-vis de l'euro. Il est donc naturel et légitime, selon eux, que la mission de porte-parole de la monnaie européenne revienne au président de la BCE. L'un d'entre eux précise que « la gestion au jour le jour est clairement du ressort de la BCE, notamment les interventions sur le marché des changes. M. Euro, c'est clairement M. Duisenberg, selon le traité ».

Enfin, aux yeux des banquiers centraux, une telle distribution des rôles serait conforme à la tradition monétaire européenne dans laquelle le soin de commenter les cours des devises appartient aux banquiers centraux et non aux dirigeants politiques. De fait, avant le 1^{er} janvier, le président de la Bundesbank Hans Tietmeyer était considéré par les opérateurs comme le porte-parole officiel du deutschemark : seules ses déclarations importaient, celles, très rares, des ministres allemands des finances étant totalement ignorées.

Pierre-Antoine Delhommais et Arnaud Leparmentier (à Bonn)

Les actionnaires de Paribas en manque de certitudes

« NOUS SOMMES là pour appuyer les comptes de Paribas pour 1998, mais nos préoccupations sont ailleurs. Que va-t-on faire de nos titres, les apporter à l'offre de la Société générale ou à celles de la BNP ? » Cette question d'un actionnaire individuel reflète le trouble devant lequel se trouvent les actionnaires de Paribas. La banque dont ils sont actionnaires fait l'objet de deux offres, l'une de la Société générale (SG), amicale, depuis fin janvier, et la double

des batailles en cours, excepté peut-être celle concernant l'entrée de Daniel Bouton, président de la Société générale, au conseil de surveillance de Paribas, ont toutes été adoptées à plus de 93 %.

« Vous ne m'avez pas convaincu », lance un actionnaire de Paribas. « L'offre de la Société générale a été mal expliquée et elle est peu attrayante », poursuit-il. Un autre actionnaire individuel lui reproche « son changement de discours » : « L'an dernier, vous avez dit, je ne

et une rentabilité supplémentaires », a-t-il indiqué, affirmant que cette opération augmentera leur valorisation, jugée trop faible. C'est d'ailleurs l'une des raisons de cette alliance, leur faible capitalisation boursière rendant les banques françaises très vulnérables.

« LE CHOIX DE LA SÉCURITÉ »

Faisant écho à Daniel Bouton, M. Lévy-Lang a rappelé que SG Paribas vise une rentabilité sur fonds propres de 18 % à l'horizon 2001. « SG Paribas, c'est le choix de la sécurité, de la rentabilité et de la croissance », car « c'est un projet concerté et réaliste », a résumé M. Lévy-Lang.

« L'action vaudra environ 270 euros en 2001, contre 180 pour un titre Société générale aujourd'hui », a expliqué M. Lévy-Lang. Mais « donnez-nous des garanties », a lancé un actionnaire, faisant référence à du cash, sous forme de certificat de valeur garantie (CVG), par exemple, ce qui rendrait l'offre plus lisible. « Pour les plus anciens, voilà douze ans qu'ils attendent de gagner de l'argent, et vous faites des dépenses stériles de publicité... alors que le titre figure au palmarès des plus mauvaises privatisées... A quel moment avez-vous donné de la valeur aux actionnaires ? », s'est interrogé un actionnaire. « A la question de savoir si je suis satisfait du cours de l'action Paribas, la réponse est évidemment non. Le cours a été pénalisé de manière injustifiée par la crise des marchés », a répondu M. Lévy-Lang. Lundi, le titre Paribas s'est apprécié de 0,28 % à 107,5 euros.

« Si on apporte ses actions Paribas à l'offre de la Société générale, on ne sait pas si on recevra des titres de la Générale ou des titres BNP », s'interrogeait également un actionnaire institutionnel. Les petits porteurs se sont aussi émus de ne détenir que 10 % des actions de Pa-

Elf relève son offre de rachat du pétrolier norvégien Saga

La proposition de Norsk Hydro est fragilisée

POUR TENTER de contrer toute surenchère, lundi 7 juin Elf a relevé de 9 % son offre déposée le 28 mai pour acquérir la compagnie pétrolière norvégienne Saga Petroleum. Le prix par action passe de 115 couronnes norvégiennes à 125 couronnes (15,24 euros), ce qui porte la valorisation du groupe de 17 à 18,7 milliards de couronnes (2,28 milliards d'euros).

La nouvelle a été bien accueillie à la bourse d'Oslo, où le titre, qui s'échangeait à 124 couronnes vendredi, a atteint son plus haut niveau de l'année durant la journée de lundi, terminant à 129 couronnes. Les analystes considèrent que le pétrolier français, en réappreciant son offre, se montre plus crédible, et augmente ses chances de réussite face à la proposition initiale du groupe public norvégien Norsk Hydro.

Les investisseurs attendent désormais la réaction des Norvégiens. Si les pouvoirs publics se contentent pour l'instant d'observer la situation sans prendre position sur l'avenir de la troisième compagnie pétrolière du pays, un conseil d'administration de Saga devait se réunir mardi 8 juin pour étudier cette nouvelle proposition de l'allié français, mais ne devrait pas prendre position. De son côté, Norsk Hydro se refusait à tout commentaire. Très endetté, le groupe peut difficilement proposer une offre en cash comme son concurrent français, et devrait, s'il veut répondre, revoir les modalités de son offre d'échange. D'autres pétroliers, comme l'anglo-néerlandais Shell, l'américain Chevron ou l'électricien allemand RWE pourraient aussi se déclarer.

La surenchère d'Elf intervient alors que le secteur pétrolier norvégien, affecté par le contrechoc de 1998, est en pleine réorganisation. Les deux premiers groupes du secteur, les firmes publiques Statoil et Norsk Hydro étaient parvenues, jeudi 27 mai, à un accord pour se partager la firme privée Saga. Norsk Hydro a lancé une offre publique d'échange à raison d'une action nouvelle pour trois titres Saga. De son côté, Statoil,

détenteur de 20 % des actions Saga, s'est engagé à apporter sa participation dans différents champs gaziers et pétroliers.

Hostiles à cette perspective de dépeçage, les dirigeants de Saga sont partis à la recherche d'alliés et ont trouvé comme soutien Elf qui, depuis plusieurs mois, étudiait ce dossier, sous le nom de code « South ». Bousculant son calendrier de quelques jours, le pétrolier français se déclarait alors plus rapidement que prévu.

REDORER L'IMAGE

Elf lançait son OPA vendredi 28 mai, au lendemain du dépôt de l'offre de Norsk Hydro. Le choix de la date ne relevait pas du hasard, l'annonce intervenant avant la tenue d'une assemblée générale houleuse en raison du programme de suppressions d'emplois dans l'exploration production. L'image ternie par la mauvaise gestion d'un conflit social devait être, dans l'esprit de ses dirigeants, redorée par la pertinence de cette offensive stratégique.

Par l'acquisition de Saga, Elf entend doubler ses réserves et sa production en mer du Nord, les deux groupes ayant, dans cette zone où ils extraient principalement du gaz, sensiblement la même taille. Le nouvel ensemble « deviendra une part importante de la branche amont ; il représentera 30 % des réserves et de la production d'Elf », soulignait le communiqué présentant l'opération.

La réussite de cette OPA est d'autant plus importante pour le pétrolier français et pour son président, Philippe Jaffré, qu'il a été jusqu'à présent très critiqué pour son immobilisme dans une industrie en pleine recomposition. La seule opération un moment envisagée, le rachat du belge Petrofina, s'est soldée par un échec, le groupe belge étant repris par Total. La réaction d'Elf, qui a préféré surenchérir avant même la réponse de Norsk Hydro s'inscrit dans cette contrainte d'obligation de réussite.

Dominique Gallois

Hoechst vend son pôle santé animale

APRÈS Sanofi-Synthélabo, c'est au tour de Hoechst de chercher un acquéreur pour son activité santé animale. Dès décembre, il était prévu que l'activité Hoechst Roussel Vet ne rentrerait pas dans Aventis, la fusion dans les sciences de la vie du groupe allemand avec le français Rhône-Poulenc. « Le rapprochement des activités vétérinaires des deux entreprises n'aurait pas conduit à de grandes synergies », explique un porte-parole de Hoechst. Selon le patron de la filiale France, Alain Billault, la vente d'Hoechst Roussel Vet (chiffre d'affaires 1998 de 448 millions d'euros), devrait intervenir avant la mi-novembre, date de l'offre publique d'échange (OPE) entre Hoescht et Rhône-Poulenc.



BANCA COMMERCIALE ITALIANA

Société par actions - Siège Social à Milan - Piazza della Scala, 6 - Registre des Sociétés de Milan n° 2774 - Tribunal de Milan - Capital Social Lires 1.794.759.365.000 - Réserve Légale Lires 420.000.000.000 - Banque inscrite au Registre des Banques et chef de groupe du Groupe Banca Commerciale Italiana inscrit au Registre des Groupes Bancaires Italiens - Adhérent au Fondo Interbancario di Tutela dei Depositi

Les actionnaires porteurs d'actions ordinaires de la Banca Commerciale Italiana sont convoqués en **Assemblée Générale Ordinaire** - convoquée aux termes de l'article 2367 du Code Civil à la demande d'actionnaires porteurs, dans l'ensemble, de plus du 20% du Capital social - le 19 Juin 1999 à 10 heures à Milan, Piazza Belgioioso n. 1, et éventuellement en deuxième réunion le 21 Juin 1999, même lieu et même heure, à l'effet de délibérer sur l'Ordre du Jour suivant:

- 1) Révocation des Administrateurs.
- 2) Détermination du nombre des membres du Conseil d'Administration et nomination du Conseil d'Administration.
- 3) Détermination de la rémunération du Conseil d'Administration et du Comité Exécutif.

Sont habilités à participer à l'Assemblée Générale ordinaire les titulaires d'actions ayant droit de vote en possession d'une attestation octroyée conformément à l'art. 85 par. 4 du D.L. du 24 février 1998 n. 58 et de l'art. 34 de la résolution CONSOB n. 11768 du 23 décembre 1998, émise par un intermédiaire adhérent au système de gestion centralisé Monte Titoli S.p.A.

Les actionnaires, titulaires d'actions non encore dématérialisées, devront, afin d'obtenir l'octroi de l'attestation sus-mentionnée, livrer ces actions à un intermédiaire afin de les inclure dans le système de gestion centralisée en régime de dématérialisation, conformément à l'art. 51 de la résolution CONSOB sus-citée, au moins cinq jours avant la date de l'assemblée.

A l'exception de ce qui est prévu par les normes en vigueur, l'Associé peut se faire représenter en observant les dispositions de l'art. 12, par. 2 des Statuts et de l'art. 2372 du Code Civil italien.

La documentation concernant les points à l'ordre du jour, prévue par les normes en vigueur, est mise à la disposition du public auprès du siège social et de la Borsa Italiana S.p.A. dans les délais et modalités prescrits. Les Associés ont la faculté d'en obtenir copie.

Pour le Conseil d'Administration
Le Président Luigi Lucchini

14 mai 1999

La liberté de la presse au Pérou revêt des apparences trompeuses

A un an des élections générales, les professionnels des médias dénoncent la multiplication des pressions du pouvoir. Des campagnes de diffamation visent les journaux, et les télévisions sont contraintes à l'autocensure

LIMA
de notre correspondante
« Il a quatre pattes, une queue et il aboie, mais ce n'est pas un chien. Ce dicton synthétise ce qu'est la liberté de la presse, aujourd'hui, au Pérou », commente le sociologue Santiago Pedraglio dans sa colonne du journal économique *Gestión*. Les apparences sont sauves, mais trompeuses. Il suffit de jeter un coup d'œil sur la « une » de la quinzaine de quotidiens publiés dans la capitale pour se rendre à l'évidence : tout peut être écrit, et les détracteurs du régime de M. Alberto Fujimori ne s'en privent pas, comme le proclame à tous vents, avec raison, le chef de l'Etat.

Ce constat étant établi, pourquoi les organismes qui défendent la liberté de presse, comme la Société interaméricaine de presse (SIP), le Comité pour la protection des journalistes (CPJ) ou Freedom House, classent-ils ce pays au côté des pestiférés ? « En Amérique latine et dans les Caraïbes, seuls deux pays ne jouissent pas de la liberté d'information : Pérou et Cuba », soutient Freedom House dans son dernier rapport. Les auteurs expliquent qu'il existe des moyens

plus raffinés que la censure, l'emprisonnement ou la déportation pour faire taire les opposants ; il y a les menaces anonymes et les chantages, dont sont victimes, non seulement les journalistes, mais aussi les propriétaires des moyens de communication au Pérou.

« L'affaire Ivcher » est le cas le plus flagrant d'atteinte à la liberté de la presse. En 1997, Baruch Ivcher, actionnaire majoritaire de la chaîne 2, s'est vu retirer sa nationalité péruvienne, acquise quinze ans plus tôt, sous un prétexte aussi futile qu'inconstitutionnel. Comme corollaire, ses actions lui ont été confisquées. Depuis, il est poursuivi pour le délit de contrebande. Les déboires du patron de la 2 ont commencé lorsque le programme dominical d'informations « Contra Punto » a dénoncé l'assassinat de Mariella Berreto, agent du service de renseignement (SIN), ainsi que les tortures subies par une de ses collègues, Leonor la Rosa, les deux femmes étant soupçonnées de fuites d'informations à destination de la presse.

Ivcher a saisi la Cour interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) pour que justice lui soit

faite. Le dossier qu'il a présenté comprend des documents élaborés par le SIN – le « plan Octavio » – qui prouveraient la persécution planifiée contre la presse. Ce « plan Octavio » fut révélé par une autre agent du SIN, Luisa Zanatta, actuellement exilée aux Etats-Unis.

« OTAGES DU POUVOIR »

Aujourd'hui, à un an des élections générales, tous les programmes politiques de la télévision pratiquent l'autocensure. Cesar Hildebrandt, directeur vedette du programme « En direct de la 13 », suspendu en novembre 1998, vient de renoncer à la télévision. Il explique : « Aujourd'hui, la télévision est aux mains du gouvernement. Les patrons se sont convertis en otages du pouvoir (à cause de leurs dettes). De chefs d'entreprise agressifs, ils sont devenus de timides hommes d'affaires qui assistent au démantèlement de leur chaîne. J'en ai marre de mendier un espace pour pouvoir commenter librement des thèmes conflictuels. »

Parallèlement, Nicolas Lucar, et toute son équipe de la Revista Dominical, ont renoncé à leur programme sur la chaîne 4, à la suite

d'une complaisante interview du président Fujimori et du chef du SIN, Vladimiro Montesinos, réalisée sans l'autorisation de Lucar. Celui-ci a fait publiquement son mea culpa, reconnaissant que, depuis huit ans, il pratiquait l'autocensure. Une conversation téléphonique entre l'éminence grise du SIN et le propriétaire de la 4 avait démontré, quelques mois auparavant, que le premier téléguidait les infos politiques de la chaîne. Celle-ci ne présente plus d'ailleurs qu'un pot-pourri d'informations officielles et de faits divers.

Quelques mois plus tôt, le programme « Sin Censura » de Cecilia Valenzuela, sur la 9, avait été également suspendu. « L'autocensure, les dettes ou d'opportuns procès ont fait qu'aucun programme politique digne de ce nom [n'est] vu à la TV », souligne Mirko Lauer dans *La Republica*. En effet, les propriétaires des chaînes ont, tous, de bon ou mauvais gré, accepté les pressions du SIN.

« Actuellement, le gouvernement contrôle presque totalement le seul moyen de communication de masse, la télévision. Et il traque

constamment les rares organes de la presse écrite indépendante et leurs journalistes », écrit Fernando Rospigliosi dans l'hebdomadaire *Caretas*. En effet, dans la presse écrite, l'intimidation par menaces téléphoniques s'est transformée en une campagne synchronisée de diffamation, menée par des feuilles de chou subventionnées par la propagande gouvernementale, et divulguée, à l'extérieur, par l'Association Aprovech – association pour la défense de la vérité – via Internet. Là, des journalistes de *La Republica* et *El Comercio* sont entraînés dans la boue et qualifiés de « traîtres à la patrie ».

Le responsable de la page Web, Hector Faisal, a été attaqué en diffamation par ses victimes. La juge Greta Minaya, qui a donné cours à cette demande, a été changée d'affectation, le lendemain même, et son successeur a annulé sa décision. Depuis l'autoputsch du 5 avril 1992, le pouvoir judiciaire et le ministère public sont de simples dépendances du régime présidé depuis le 28 juillet 1990 par Alberto Fujimori.

Nicole Bonnet

« La Dépêche du Midi » paraît à nouveau mais le conflit persiste

TOULOUSE

de notre correspondant régional
La *Dépêche du Midi* est parue à nouveau normalement, mardi 8 juin, après que des mouvements de grève des rotativistes, à l'appel de la CGT du Livre, eurent perturbé la diffusion du quotidien régional depuis une semaine. Mardi 1^{er} juin, le journal avait été totalement bloqué de même que dimanche 6 juin. Lundi 7 juin, sept éditions sur dix-huit, dont celles qui concernent l'agglomération toulousaine, n'avaient pas été diffusées.

Les rotativistes ont cessé leur mouvement dans la nuit de lundi à mardi, à la suite de dissensions internes, semble-t-il, mais aucun accord n'est intervenu avec la direction. Les causes du conflit demeurent, et pourraient à nouveau perturber la parution du quotidien de la région Midi-Pyrénées.

GUERRE DE COMMUNIQUÉS

Les rotativistes revendiquent une augmentation salariale de 1 600 francs mensuels ainsi que l'ouverture de négociations pour

de nouvelles embauches. Ils justifient leurs demandes par la hausse de leur charge de travail intervenue avec la création d'un supplément week-end et le changement de formule de l'édition dominicale. La direction de *La Dépêche* refuse en bloc ces revendications, les considérant « non justifiées ». « Ce service est l'un des plus privilégiés de l'entreprise tant en ce qui concerne la durée du travail que les rémunérations », explique-t-elle dans un communiqué.

Depuis plusieurs semaines, le climat s'est gravement dégradé à *La Dépêche du Midi* entre la direction et le syndicat CGT sur les questions de statut, d'emploi et de salaire. Une guerre de communiqués au ton très dur fait rage sur les murs de l'entreprise. Au cœur de cette polémique, il y a la question du statut d'un animateur de la CGT du Livre dont la direction conteste la légalité et la représentativité, et qu'elle souhaite « remettre au travail ».

Jean-Paul Besset

La grève des internautes a été peu suivie en France

LA GRÈVE européenne des internautes, organisée dimanche 6 juin pour protester contre les tarifs des compagnies de télécommunications de plusieurs pays, a été peu suivie en France. Les connexions auraient même augmenté de 3,7 % par rapport au dimanche précédent, selon France Télécom, dont la filiale Transpac transporte 70 % du trafic sur le réseau mondial. L'Association des fournisseurs d'accès et de services Internet (AFA), qui regroupe 80 % des abonnés particuliers, a confirmé l'absence d'impact de la grève sur le trafic.

PHÉNOMÈNE D'USURE

Ce mouvement de boycottage d'Internet était le troisième lancé par les associations pour protester, notamment, contre le coût des connexions. La première grève, organisée le 13 décembre 1998, s'était soldée, selon France Télécom, par 10 % de connexions en moins par rapport au week-end précédent. L'opérateur n'avait observé qu'une baisse de 3 % des connexions, le 31 janvier, pour le deuxième mouvement de boycottage.

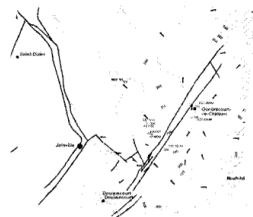
Ces chiffres sont certes contestés par les associations à l'origine de l'action, mais le même phénomène d'usure a été enregistré dans les pays participant à

l'opération de protestation (Autriche, Belgique, Grande-Bretagne, Grèce, Italie, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Suède, Suisse, etc.). En Espagne, l'Association des internautes estime à 36 % le nombre des grévistes, dimanche 6 juin, contre 80 % fin janvier.

En France, la perspective d'un forfait à 100 francs pour 20 heures de connexion (après 18 heures), autorisé le 31 mai par l'Autorité de régulation des télécommunications (ART) et le gouvernement (*Le Monde* du 2 juin) ne résout pas les problèmes soulevés par les associations d'utilisateurs d'Internet. France Télécom a accueilli fraîchement cette ouverture du marché de l'accès et le calendrier des négociations entre l'opérateur et ses concurrents n'est pas encore fixé.

L'ADIM (Association des internautes mécontents) et l'IMC (Internet moins cher) réclament toujours un forfait à 100 francs pour 100 heures de connexion, pour lequel elles ont reçu le soutien de Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale. Mais pour obtenir davantage, elles devront sans doute modifier leur stratégie de lobbying après l'échec du boycottage de dimanche.

Journées Scientifiques
ANDRA 1999



VALEURS EUROPEENNES

L'action Baan a grimpé de 9,67 % à 14,75 euros lundi 7 juin. Le néerlandais, deuxième fabricant de logiciels pour entreprises, pourrait être la cible d'une offre publique d'achat, selon certains analystes qui citent les noms de PeopleSoft ou de Microsoft comme possibles acquéreurs.

blique d'achat sur le groupe de télécommunications britannique selon le London's Sunday Business. L'action Reed International a chuté lundi de 5,72 % à 453,5 pence. L'éditeur anglo-néerlandais s'attend à ce que ses profits baissent en 1999.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for AUTOMOBILE and BANQUES.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for PHARMACIE and BIENS D'EQUIPEMENT.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for CONGLOMERATS and ENERGIE.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for TELÉCOMMUNICATIONS and CONSTRUCTION.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for PRODUITS DE BASE and SERVICES FINANCIERS.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for CONSOMMATION CYCLIQUE and ALIMENTATION ET BOISSON.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for HAUTE TECHNOLOGIE and CODES PAYS ZONE EURO.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for CODES PAYS HORS ZONE EURO and CHIMIE.



Table of stock indices and prices for STOXX 653, including sub-sections for ASSURANCES and MEDIAS.



Table of stock indices and prices for EURO STOXX 50, including sub-sections for BIENS DE CONSOMMATION and COMMERCE DISTRIBUTION.

Table of stock indices and prices for EURO STOXX 50, including sub-sections for HAUTE TECHNOLOGIE and CODES PAYS ZONE EURO.

Table of stock indices and prices for EURO STOXX 50, including sub-sections for CODES PAYS HORS ZONE EURO and CHIMIE.

www.lemonde.fr CHANGE! Large advertisement for Le Monde website.

EURO NOUVEAU MARCHÉ Large advertisement for Euro Nouveau Marché website.

Table of stock indices and prices for EURO STOXX 50, including sub-sections for HAUTE TECHNOLOGIE and CODES PAYS ZONE EURO.

Table of stock indices and prices for EURO STOXX 50, including sub-sections for CODES PAYS HORS ZONE EURO and CHIMIE.

Table of stock indices and prices for EURO STOXX 50, including sub-sections for HAUTE TECHNOLOGIE and CODES PAYS ZONE EURO.

Table of stock indices and prices for EURO STOXX 50, including sub-sections for CODES PAYS HORS ZONE EURO and CHIMIE.

Table of stock indices and prices for EURO STOXX 50, including sub-sections for HAUTE TECHNOLOGIE and CODES PAYS ZONE EURO.

Table of stock indices and prices for EURO STOXX 50, including sub-sections for CODES PAYS HORS ZONE EURO and CHIMIE.

Table of stock indices and prices for EURO STOXX 50, including sub-sections for HAUTE TECHNOLOGIE and CODES PAYS ZONE EURO.

Table of stock indices and prices for EURO STOXX 50, including sub-sections for CODES PAYS HORS ZONE EURO and CHIMIE.

FINANCES ET MARCHÉS

VALEURS FRANÇAISES

L'action BNP s'échangeait en baisse de 0,12 %, à 81,4 euros mardi matin 8 juin. Le titre Société générale se négociait à 184,3 euros soit une hausse de 0,11 % et celui de Paribas à 108 euros soit un gain de 0,47 %.

Table of French stock market data with columns for company names, previous price, current price, and change. Includes companies like BIC, BNP, Bouygues, and various industrial firms.

Table of international stock market data with columns for company names, previous price, current price, and change. Includes companies like American Express, Barrick Gold, and various international firms.

RÈGLEMENT MENSUEL

Table of monthly settlement data for French stocks, including company names, previous price, current price, and change.

SECONDE MARCHÉ

Table of second market data for French stocks, including company names, previous price, current price, and change.

International

Table of international market data with columns for company names, previous price, current price, and change.

ABRÉVIATIONS: B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes. SYMBOLES: 1 ou 2 = catégories de cotation...

NOUVEAU MARCHÉ

Table of new market data for French stocks, including company names, previous price, current price, and change.

SECONDE MARCHÉ

Table of second market data for French stocks, including company names, previous price, current price, and change.

SECONDE MARCHÉ

Table of second market data for French stocks, including company names, previous price, current price, and change.

SICAV FCP

Table of SICAV and FCP data, including fund names, previous price, current price, and change.

CAISSE D'ÉPARGNE

Table of Caisse d'Épargne data, including fund names, previous price, current price, and change.

AGIPI

Table of AGIPI data, including fund names, previous price, current price, and change.

CDP Asset Management

Table of CDP Asset Management data, including fund names, previous price, current price, and change.

CRÉDIT AGRICOLE

Table of Crédit Agricole data, including fund names, previous price, current price, and change.

LEGAL & GENERAL BANK

Table of Legal & General Bank data, including fund names, previous price, current price, and change.

LA POSTE 0836683010 (2,3 F/m) Fonds communs de placements

Le XV de France part se ressourcer dans l'hémisphère Sud

A quatre mois de la Coupe du monde, les Bleus ont entamé, mardi 8 juin, un périple de trois semaines aux antipodes. Au programme, quatre matchs pour effacer les doutes nés d'un Tournoi des cinq nations complètement raté

L'équipe de France de rugby est arrivée, mardi 8 juin, dans les îles Samoa, première étape d'une tournée de trois semaines destinée à préparer la Coupe du monde, qui débutera le 1^{er} octobre. Les Bleus rencontreront l'équipe

nationale des Samoa le 12 juin, celle de Tonga le 16 juin, la Nouvelle-Zélande « A » le 20 juin et, enfin, en apothéose, les All Blacks le samedi 26 juin, à l' Athletic Park de Wellington. Après des performances décevantes lors du

Tournoi des cinq nations, les Français sont animés d'un fort sentiment de revanche. Les sélectionneurs, qui ont formé un groupe de trente joueurs pour ce périple, ont renouvelé l'effectif en faisant confiance à « des combat-

tants ». Les joueurs du Stade français, Thomas Lombard, Franck Comba, Artur Gomes et Christophe Laussucq, ont été écartés. Confiance a été accordée à Ugo Mola et trois autres Castrais pour ranimer la flamme.

POUR LES FRANÇAIS, la Coupe du monde de rugby commence cette semaine au bout du monde, en Polynésie. A Apia, dans la chaleur tropicale de la capitale des Samoa occidentales, où les 30 joueurs retenus par Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux ont atterri mardi 8 juin, après un long voyage de 28 heures, via Tokyo et Nouméa. Il s'agit, selon Thomas Castaignède, d'une tournée « beaucoup plus importante que les autres », eu égard à la proximité de la Coupe du monde, mais aussi aux inquiétudes soulevées par les prestations décevantes du rugby français depuis le début de 1999.

« On part dans l'inconnu, on va pouvoir se mesurer », précise l'ouvreur français, promu vice-capitaine du XV de France. A l'issue de cette tournée, à trois mois du coup d'envoi de la Coupe du monde, l'équipe de France sera, en effet, en mesure d'évaluer ses chances réelles en vue du Mondial. De retour de son long périple, elle saura alors qui, de Nick Farr-Jones ou d'Abdelatif Benazzi, a raison : le premier, ancien capitaine de l'Australie, championne du monde en 1991, et ancien chroniqueur du *Monde*, lorsqu'il affirme que « l'écart entre les équipes de l'hémisphère Sud et celles de l'hémisphère Nord est énorme », ou le second, ancien capitaine du XV de France, de retour en sélection après une longue blessure, quand il veut convaincre que l'équipe de France n'a « pas le choix », qu'elle devra « être présente parmi les favoris de la compétition » ?

« PLUS LE MOMENT DE DOUTER »

Un débat tranché par Pierre Villepreux, l'entraîneur adjoint des Bleus, à sa façon, directe : « Ce n'est plus le moment de se poser des questions, d'avoir des doutes. Il faut savoir où on va et y aller sans rechigner. »

Après sa sévère mise en échec dans le dernier Tournoi des cinq nations, un sentiment de revanche et une envie de rachat animaient cette équipe de France avant son départ pour les antipodes. « La Coupe du monde se gagnera en grande partie pendant cette tournée », souligne Abdelatif Benazzi. Il faudra utiliser ce mois loin de chez nous pour bien travailler. La peur sera là, mais on va se resserrer. C'est primordial d'en ressortir avec de la confiance. »

Ecarté de l'équipe nationale, sur blessure, pendant un an et demi, le deuxième ligne des Bleus perçoit, derrière les carences étalées cet hiver, de solides raisons d'espérer encore un retour de flamme : « Par expérience, je sais que l'équipe de



De gauche à droite, Franck Tournaire, Raphaël Ibanez et Christian Califano, devant David Auradou.

France a toujours su se reprendre quand elle s'est retrouvée au creux de la vague. Les moyens sont là. »

Pour mener à bien cette difficile renaissance, les sélectionneurs français ont fait appel à un groupe largement renouvelé depuis le Tournoi des cinq nations. « Je veux des combattants », insiste Jean-Claude Skrela. Les Parisiens du Stade français ont été les premiers sanctionnés après leurs faibles prestations de l'hiver. Thomas Lombard, Franck Comba, Artur Gomes et Christophe Laussucq ont disparu du groupe France, de même que les deux Palois David Aucagne et Thierry Cléda, décevants en fin de saison.

Marc et Thomas Lièvrement, Richard Dourthe, Stéphane Glas, Olivier Brouzet et Philippe Carboneau, blessés, n'ont pas pris l'avion pour le grand Sud. Pour autant, tous les absents ne sont pas définitivement écartés en vue de la Coupe du monde : la liste définitive des trente sera connue le 12 juillet, le jour où la France sportive célébrera le premier anniversaire de la victoire française au Mondial de football.

A l'image des All Blacks, réunis l'hiver dernier en stage commando auprès des unités d'élite de l'armée néo-zélandaise, les coéquipiers de

Raphaël Ibanez ont suivi, fin mai, un programme élaboré pour eux par les gendarmes du GIGN. « C'est toujours positif de sortir les joueurs de leur milieu, de leur montrer d'autres formes d'organisation, de leur apprendre à gérer des situa-

Les Barbarians se préparent en Argentine

L'équipe des Barbarians français effectuée, elle aussi, une mini-tournée. Les vingt-cinq joueurs retenus par Robert Paparemborde et Jean-Pierre Rives, avec la collaboration active des sélectionneurs du XV de France, se rendent en Argentine, du 10 au 22 juin, où ils rencontreront les Barbarians sud-américains (le 12) et une sélection de Buenos Aires forte d'une dizaine d'internationaux argentins (le 15).

La sélection française compte nombre de joueurs que Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux n'ont pas définitivement écarté en vue de la Coupe du monde. Philippe Benetton (Agen), capitaine des Barbarians, sera notamment accompagné de Cédric Soulette (Toulouse), David Aucagne et Thierry Cléda (Pau), Thomas Lombard, Christophe Laussucq et Franck Comba (Stade Français-CASG) ou Alain Penaud qui vient de quitter Saracens (Angleterre) pour rejoindre Toulouse.

« Les conditions de stress dans les meilleures conditions possibles », note Pierre Villepreux. « Il faut entretenir cet esprit commando, se préparer mentalement, se forger un caractère énorme pour franchir les obstacles à venir », ajoute Jean-Claude Skrela.

Jeudi 3 juin, à Castres, le XV de France a entamé sa délicate opération « séduction et résurrection »

aux dépens d'une modeste équipe roumaine, écrasée sans ménagement (62-8), grâce à « une envie, une générosité et un esprit de sérieux » qui ont favorablement impressionné Jean-Claude Skrela. « On aurait besoin de disputer sept

semblent de très loin « à ce qui sera proposé dans l'hémisphère Sud ».

Au bout du monde, les Français devraient trouver des oppositions de valeurs très inégales, dans des conditions atmosphériques jugées « peu favorables » par Pierre Villepreux : « Cela multiplie les dangers », rappelle l'entraîneur français. « Est-ce que nous sommes capables de répondre ? » interrogé-il. « Réponse bientôt. »

« UNE OPPOSITION DURE »

Une première partie de la réponse surgira dès le 12 juin, face aux Samoans : « Une opposition solide, dure, habituée aux conditions difficiles, à ce terrain en béton. Il s'agira pour nous d'un excellent révélateur », indique Pierre Villepreux. La « vérité » sur la place des Bleus dans le concert du rugby international ne sortira, elle, que de la confrontation du 26 juin, face aux All Blacks. Au sortir d'une série de cinq défaites consécutives, un record historique, les hommes en noir de Nouvelle-Zélande ont autant à se faire pardonner que les Bleus de France. « Ils doivent être très étonnés », prévient Thomas Castaignède.

Eric Collier

Ugo Mola et les Castrais apportent talent et fraîcheur

AU REVOIR les Parisiens, bonjour les Castrais. Révélation rattrichantes des phases finales du Championnat de France, les attaquants du Castres olympique ont été les principaux bénéficiaires de la baisse de forme des joueurs du Stade français-CASG : ils étaient trois – Thomas Castaignède, Olivier Sarraméa et Ugo Mola – sur la liste des trente joueurs sélectionnés pour la tournée dans l'hémisphère Sud ; les voilà quatre, grâce au renfort de dernière minute de Eric Artiguste, remplaçant du centre berjallien Stéphane Glas, blessé à l'épaule, samedi 5 juin en finale de la Coupe de France.

Pour Thomas Castaignède, le XV de France est évidemment une longue histoire. Pour Eric Artiguste, centre, et Olivier Sarraméa, ailier, cette incursion dans le groupe France représente, en revanche, une grande première.

« UN TROU NOIR »

Ugo Mola a, lui, déjà goûté aux rassemblements tricolores : chez les juniors, avec qui il a gagné, en 1992, la Coupe du monde, et chez les seniors, avec qui il a connu une sélection, lors du Tournoi des Cinq nations 1997, face à l'Ecosse. Mais une semaine plus tard, au tournoi de rugby à sept de Hong-Kong, un

terrible accident – une rupture du tendon rotulien – devait le précipiter dans « un trou noir » long de deux années.

Avant cette mésaventure, l'ancien homme à tout faire des lignes arrière du Stade toulousain n'avait connu que la réussite et la gloire. A 24 ans, il avait déjà accumulé titres et trophées : trois fois champion de France, vainqueur de la coupe d'Europe. C'était la belle époque où il flambait à l'arrière, au centre, à l'aile, sans jamais se fixer à un poste. Il était partout à l'aise, on le croyait dilettante, et, les phases finales venues, il jouait plus souvent qu'à son tour les utilités, sur le banc des remplaçants. L'ouvreur anglais Rob Andrew, de passage au Stade toulousain, le tenait pourtant pour un joueur « plus doué » encore que son grand ami, Thomas Castaignède.

Amis de longue date, les deux compères partageaient, partagent toujours, un talent hors norme, le goût du beau jeu et du geste juste. Trop bien installés dans le confort du Stade toulousain, ils ont pourtant tenu à quitter le cocon des Sept-Deniers.

Thomas, le premier, a rejoint Castres, en 1996. Ugo, qui éprouvait le besoin de mettre des kilomètres entre ses habitudes toulou-

saines et son avenir, a filé jusqu'à Dax, avant de débarquer à Castres à son tour, l'année dernière, avant même de retrouver sa plénitude sportive. Depuis, les deux hommes, restés attachés à Toulouse, font voiture commune, en compagnie d'Eric Artiguste, pour aller s'entraîner à Castres, à une heure et demie de la place du Capitole. Comme sur le terrain, c'est souvent Thomas Castaignède qui conduit.

GÉNIE DU JEU

Souvent blessé, Ugo Mola, 26 ans, n'a participé que de loin au championnat 1998-1999. Il est revenu à temps, à point, pour les phases finales. Quelques matches – Castres a été éliminé en quart de finale – ont suffi à démontrer qu'il n'avait rien perdu de son génie du jeu, et à convaincre Jean-Claude Skrela de lui redonner sa chance en équipe de France.

Jeudi 3 juin, face à la Roumanie, il n'a joué qu'une mi-temps, au poste d'arrière. Quelques percées, deux essais, quarante minutes épatantes : « J'avais soif de jouer, soif de me montrer. » Jean-Claude Skrela a apprécié : « Il y aura concurrence à l'arrière. »

E. C.

Basket : le CSP Limoges dans le collimateur de la chambre régionale des comptes

LIMOGES

de notre correspondant
« Gestion dispendieuse et laxiste », « extrême confusion », « opacité », « prestations rémunérées sujettes à caution ». L'équipe de basket de Limoges, le Cercle Saint-Pierre (CSP), subit le feu roulant de la chambre régionale des comptes. L'étude de sa gestion pour la période 1991-1997 donne lieu à des conclusions sévères, qui n'épargnent pas les trois collectivités supportrices : la ville, le conseil général de la Haute-Vienne et le conseil régional du Limousin.

Issu d'une modeste association de patronage (paroisse de Saint-Pierre-du-Queyroix, au centre-ville), le CSP a connu en une décennie une croissance accélérée, en réussites sportives, et donc en responsabilités financières. En 1991 s'était constituée, pour gérer son tout jeune professionnalisme, une société anonyme d'économie mixte sportive (SAEMS) au capital de 2 millions de francs. L'association, conformément à la loi, était l'actionnaire majoritaire (55 %) avec à ses côtés, la ville (23 %), le département et la région (6 % chacun), des sponsors privés (9 %) et le club des supporters (1 %).

Mais, souligne la chambre régionale des comptes, l'apport de l'association était fait d'« éléments incorporels » (la valeur économique, évaluée en équivalent financier) et non numéraires. D'où une faiblesse chronique de fonds propres qui a perturbé le fonctionnement de la SAEMS, jusqu'à son naufrage et sa dissolution, le 24 juin 1997, avec un passif de 28,8 millions de francs. La relève a alors été prise par la société anonyme à objet sportif (SAOS) qui gère aujourd'hui le CSP. Mais, dans l'intervalle, les collectivités avaient chaque année été contraintes de rattraper des « situations critiques » par des subventions exceptionnelles, dans des conditions que la chambre régionale des comptes conteste aujourd'hui.

Faute originelle, selon elle : la loi exige une convention précise entre les deux instances, l'association sportive et la société anonyme qui la gère. Or cette convention n'a jamais été établie et l'imbrrogio des facturations est total. La chambre soupçonne même certaines prestations d'avoir été payées deux fois. Le rapport détaille par exemple un déplacement de trois jours aux Etats-Unis, à des conditions prohibitives (75 858,37 francs), en Concorde pour le recrutement du joueur Fred Roberts. Lequel « n'est resté à Limoges que cinq jours, n'a jamais joué au cours d'un match officiel, et a perçu une indemnité transactionnelle de 25 000 dollars (78 900 francs) ».

PLUS DE 100 MILLIONS

D'autres indemnisations du même genre ont coûté au total plusieurs millions de francs. En sept ans d'existence, la SAEMS a coûté 101 millions de francs aux trois collectivités territoriales, qui se sont émuës à plusieurs reprises. Elles ont parfois menacé de couper les crédits, faute d'assainissement durable. Mais, leur reproche la chambre, leurs représentants à la SAEMS n'ont « qu'imparfaitement rempli leurs obligations d'information à l'égard de leurs assemblées délibérantes », sans compter que les collectivités « ont continué à soutenir sans défaillance le club sans que leurs exigences de transparence aient été satisfaites ». En fait, « elles estimaient que l'effet de notoriété (pour elles) était sans commune mesure avec les moyens de communication habituellement utilisés par les collectivités territoriales ».

Une étude du centre de droit et d'économie du sport concluait, en 1993, que le CSP était « le vecteur de toute première place pour faire connaître le Limousin à l'extérieur ». Mais c'était en 1993, l'année glorieuse (double victoire dans le championnat de France et en Europe). L'équipe n'en est plus là. Et les trois collectivités vont rouvrir le dossier dans les prochains jours.

Georges Chatain

Les 30 sélectionnés

● **Arrières** : Eric Artiguste (Castres) ; Philippe Bernat-Salles (Biarritz) ; Thomas Castaignède (Castres, vice-capitaine) ; Guillaume Delmotte (Toulon) ; Christophe Dominici (Stade français-CASG) ; Fabien Galthié (Colomiers) ; Xavier Garbajosa (Stade toulousain) ; Christophe Lamaison (Brive) ; Gérald Merceron (Montferrand) ; Pierre Mignoni (Béziers) ; Ugo Mola (Castres) ; Emile Ntamack (Stade toulousain) ; Jean-Luc Sadourmy (Colomiers) ; Olivier Sarramea (Castres).

DÉPÊCHES

■ **DOPAGE** : la contre-analyse des échantillons de sang effectuée sur Marco Pantani (Mercatone Uno) a confirmé, lundi 7 juin, un taux d'hématocrite de 52 % relevé lors de la première expertise samedi 5 juin, à la veille de la fin du Giro. Selon des médecins de l'hôpital de Côte, le sang du coureur italien avait épaissi au point de lui faire risquer une thrombose.

■ **Le tribunal arbitral du sport a confirmé, lundi 7 juin, la suspension** pour quatre ans de la nageuse irlandaise Michelle Smith, 29 ans. La Fédération internationale de natation avait infligé cette sanction à la triple championne olympique le 6 août. A la suite d'un contrôle inopiné au domicile de la championne, en janvier 1998, les flacons d'analyse avaient été remplis de whisky pour en altérer les résultats.

■ **HANDBALL** : l'équipe de France a facilement gagné, lundi 7 juin à Port-Saïd (Egypte), son dernier match de poule du championnat du monde face à la Chine (41-20) et termine 2^e du groupe D derrière la Suède qui a été la seule sélection à la battre. En huitièmes de finale, elle affronte, mercredi 9 juin, la Hongrie qui a terminé 3^e du groupe C après trois victoires et deux revers.

Homard chic, homard choc

De l'art et la manière d'accommoder ce crustacé de luxe

LE HOMARD, il faut d'abord le trincer, tâche pénible que n'a jamais méritée cet enfoui des mers et qui fait payer ici à son dévot le prix de sa gourmandise. L'acte doit être à la hauteur du sang-froid de l'animal : bref et précis. Frapper à la jointure de la tête et du corps, lame effilée, coup franc. Ou demander l'aide du bourreau. On peut aussi le fréquenter au restaurant. Là, impossible de le rater, sur la carte, c'est presque toujours le plat le plus cher.

Dans la mystique de la table française, il doit être bleu et breton. De sa personnalité, le bon peuple ne sait pas grand-chose, sinon qu'il a des pinces dont il faut se méfier. Des histoires saignantes, jamais prouvées, entretiennent la légende. En fait, c'est un pépère agile qui bouffe tout ce qui passe à sa portée. Le roi de la mandibule, c'est lui. Jamais rassasié, toujours à grignoter le voisin le plus proche ou le passant distrait. Sur l'échalas, son air pas content ne tient pas seulement au fait qu'il se soit fait prendre aux pattes, mais plutôt qu'on lui ait sèchement retiré le pain de la bouche. Jeûne doublement déplaisant puisque à son terme arrive pour lui l'heure du grand trépas.

Les manières de le mettre en pièces sont multiples, mais toujours formulées selon un cérémonial extrêmement flatteur. Au demeurant, son tourmenteur n'aura pas toujours la tâche facile et devra avoir une connaissance très exacte de la bestiole pour la faire passer de crustacé de première catégorie à article gastronomique acceptable.

En un peu moins d'une dizaine d'années de navigation dans les obscurs - période raisonnable pour commencer à lui faire prendre l'air -, ce redoutable, par exemple, a encore du mal à faire son marché par gros temps

et s'amaigrir tragiquement. Mauvaise pêche et cuisinage décevant. De la même façon, fantasmagoriques, on les trouve de complexions radicalement différentes sur un même carroyage de prises. A point ou rendus nerveux par on ne sait trop quelles pensées moroses ; succulents ou définitivement rétifs à la moindre tentative de domestication. Pas vraiment commode, le camarade.

Ainsi, bluffé par le personnage et sa cotation à la mercuriale de nos envies, nous n'aurions jamais pu véritablement reconnaître le réussi ou le médiocre, l'acceptable ou l'immangeable. Généralement, le luxe propose des assurances ; ici, aucune. C'est au professionnel assermenté à nous arranger le coup ; ou à nous triquer.

À LA RÉGULIÈRE

A Plancoët, dans les Côtes-d'Armor, Jean-Pierre Crouzil pourrait certainement en raconter d'autres, mais s'en tient là. Ses deux étoiles lui suffisent pour jouer franc et mettre des guirlandes à sa commanderie gourmande où vient s'émouvoir une province rassurée et applaudir aux exploits des Anglais de passage certifiés bretonnants.

Cuisinier sorti des conservatoires les plus classiques, Crouzil attaque l'animal à la régulière, lui faisant supporter de généreux brûlages au calvados ou au lambic, sorte d'alcool local à

base de pommes, réservant les pinces qu'il propose en deuxième passage dans un ragout de légumes nouveaux. C'est net et dit sans fioritures. Une maison sûre où le homard, généralement natif du cap Fréhel, n'a aucune raison de se plaindre du sort qui lui est réservé. Oursinade et mille-feuilles du même tout aussi convaincants.

Mais, après la marée pure et dure, voici Olivier Roellinger, qui, de Cancale, expose ses dernières créations. Des ciels de bataille à la Meissonnier, nous voilà passé chez Hans Bellmer, du côté des combinaisons troubles de la *Poupée* désarticulée d'épices. Il n'y a plus de censure gastronomique, tant mieux pour Roellinger ; encore que l'absence prolongée de sa troisième étoile ne finisse par dévoiler les roseurs légères qu'il fait monter aux joues du Michelin.

Il passe pour le théoricien du groupe des huit qui s'étaient récemment rebellés contre le tout-tricolore des bon pères terro-

reux. Sa spécialité : l'horizon. Aucun risque de sortir de chez lui parfumé à la tête de veau ou aux escargots selon ma façon. Ses plats se nourrissent à l'embrun et à la cannelle. De sa maulouinière familiale, il s'amuse sans rire - tout, sauf un farceur - à dézinguer méthodiquement des idées reçues qu'il n'a jamais fréquentées. Marieur, son vrai métier. A tribord, mes huiles, mes vinaigres précieux, mon coffre à cosques, écorces et poivres rares ; à babord, la mer et ses créatures.

COMME UN EXERCICE DE STYLE

Du homard comme exercice de style. Lui les choisit tendres, jeunes carapaces qui sortent encore sans l'autorisation de leurs parents, mais juste avant l'apprentissage des mauvaises manières. En voilà un devenu veudette, dit de « l'île aux épices », avec vanille, muscade, citronnelle, basilic, muscade, tamarin, graines de bois d'Inde... Succès considérable. Un autre, tout

neuf, éduqué par une sauce au Madère et corail, duègne d'un artichaut à l'allure de recteur ; recette en trois dimensions.

Et, en prime, ce mince Oxfordien, iconoclastement servi dans un plat à tajine, poché en abîme dans une nage de condisciples ; sauce à base de cuisson de coques et de bar, assaisonnée de coriandre, de macis, de pulpe et de jus de citron ; avec magignon de légumes et touche d'huile de sureau et de basilic. Comme dit Rodolphe, le maître d'hôtel : « très frais pour l'été ». Moments chauds tout de même.

Jean-Pierre Quélin

★ Jean-Pierre Crouzil, 22130 Plancoët. Tél. : 02-96-84-10-24. Menus : 290/375/400 F (44,2/57,2/61 €). Carte : 450/600 F (68,6/91,5 €).
★ Maisons de Bricourt, 1, rue Duguesclin, 35260 Cancale. Tél. : 02-99-89-64-76. Menus : déjeuner 250/420 F (38,1/64 €) ; dîner 470/660 F (71,7/100,6 €). Carte : 500/700 F (76,2/106,7 €).

campagnes nordistes, est issue



La cassonade

Cassonade pourrait être le titre d'une chanson iréole. En fait, ces petits cristaux irréguliers de couleur brune ne sont rien d'autre que le sucre dans son état le plus brut. « Cette dénomination est réservée au sucre non raffiné, obtenu directement lors de la première cuisson du jus de canne », explique Philippe Reiser, ingénieur au Centre d'études et de documentation du sucre. Et il ajoute : « Dans le nord et en Belgique, c'est de façon impropre que l'on utilise le terme de cassonade pour désigner cet autre sucre roux en poudre qu'est la vergeoise. »

La différence entre ces deux produits ? Ils ne sont pas issus de la même plante, l'un provient de la canne à sucre, l'autre de la betterave. La vergeoise, que l'on appelle encore parfois « la bâtarde » dans certaines

d'un sirop de betterave que colorent et parfument les cuissons successives. Cassonade et vergeoise ont en revanche ce point commun d'être filles d'une même minorité dans notre pays : les sucres roux. Alors que nos voisins anglais raffolent de cette variété, nous en achetons fort peu : à peine 5 % sur les 15 kilos de sucre qui se consomment chaque année dans les foyers français. Pourtant, la cassonade, produit aux composés aromatiques complexes et originaux, connaît en ce moment une spectaculaire progression. « Elle possède des notes exotiques semblables à celle du rhum, raconte Vincent Detis, responsable de la marque Saint-Louis, des parfums d'épices, de miel, de vanille, de cannelle. » En clair, un sucre typé, qui ne convient pas à

tous les emplois. Si les avis divergent quant à son utilisation pour réaliser les confitures, peu se risquent en revanche à sucrer leur café avec cette poudre odorante. Elle fonctionne particulièrement bien avec toutes les préparations sucré-salé, comme les fameux pâtés de Pézenas à la viande de mouton, les recettes de chutney ou de chou rouge à la flamande. « Ses cristaux assez gros se prêtent aussi parfaitement à la caramélisation. Elle est pour beaucoup dans l'engouement pour les crèmes brûlées », souligne Béatrice Boussard, chez Beghin-Say. En pâtisserie, elle donne une note plus sombre et rustique aux cakes et aux pains d'épices ou un supplément de croustillant à la pâte des sablés. Nature, elle plaide pour les fruits rouges ou les laitages. Depuis le début de l'année, la marque Mamie Nova propose d'ailleurs avec beaucoup de succès des yaourts

sucrés à la cassonade. Enfin, preuve de cet engouement récent pour un goût un peu plus sauvage dans le sucre, on voit débarquer dans les supermarchés l'étonnante gamme des sucres anglais non raffinés Billingtons. Cette maison, basée à Liverpool depuis plus de cent trente ans, fait venir de l'île Maurice des sucres sombres et denses comme l'étonnant Muscovado : un parfum de bois brûlé, une humidité presque crémeuse en bouche, c'est un sucre un peu sorcier et qui a d'ailleurs envoûté un de nos meilleurs chefs, Michel Bras, à Laguiole (Aveyron), qui signe avec lui un délicieux cake aux noix et au café.

Guillaume Crouzet

★ Cassonade L'Antillaise ou Saint-Louis, 11 F (1,68 €) environ le kilo.
★ Muscovado de Billingtons, 17 F (2,6 €) environ les 500 grammes.

TOQUES EN POINTE

Bistrot

AU BON ACCUEIL

Décidément, Jacques Lacipière sait choisir ses vins. Cela n'est pas nouveau, mais l'effort est constant et renouvelé. La cuisine ne pâtit en rien de la primauté concédée à Bacchus. Le menu du jour avec le velouté d'asperges aux croûtons et herbes fraîches, le gigot d'agneau de Pauillac rôti à la crème d'ail et au romarin et la tarte bourdaloue au miel de l'Yonne est l'objet des mêmes soins pour un prix épatant, au déjeuner. A la carte, de magnifiques produits - langoustines, turbot, côte de bœuf - sont présentés sans emphase mais non sans recherche, à une clientèle de gourmets et d'habitues. Menu : 135 F (20,6 €). A la carte, compter 300 F (45,7 €).

★14, rue de Montessuy 75007 Paris, tél. : 01-47-05-46-11. Fermé samedi et dimanche.

MA POMME

Paris se repeuple ou du moins reconquiert ses quartiers. Tel Ménéilmontant, avec Ma Pomme, un ancien grand bistrot reconverti en lieu de vie et de musique, tout frétilant de jeunesse, avec une toute bonne cuisine pas cher ! Que demande le peuple ? Pas plus ! Il est déjà là, pour déguster le filet d'espadon au beurre de basilic ou la dorade royale grillée. Le carré d'agneau du Limousin est de bon aloi, la fricassée de ris d'agneau et de gambas aux herbes plutôt appétissante. Les habitués guettent le « plat du jour » ; la fricassée d'escargots des moines chartroux à ses amateurs. Salades maison et un assortiment de pâtes fraîches, à petits prix. Modeste carte des vins, mais de bon choix. Au total, une cuisine simple, faite avec de bons produits. Menu au déjeuner : 78 F (11,9 €). A la carte, compter 100 F (15,2 €).

★107, rue de Ménéilmontant 75020 Paris, tél. : 01-40-33-10-40. Fermé le lundi

BELLINI

Cuisine italo-française, revue par un ancien de Chez Conti, rue Lauriston, qui reste l'un des meilleurs du genre. Subtiles entrées avec les asperges vertes, crème au jambon de Parme ou salade de homard, beurre aux herbes et polenta. Les pâtes à la vongole, à la poutargue ou bien le ravioli au pesto et pignon de pin, l'excellent risotto aux artichauts poivrés rappellent les tables de la Vénétie. Comme le filet de dorade à la vénitienne ou la piccata de veau en feuilles de parmesan et gorgonzola. Au dessert, sabayon au marsala. Vins : Valpolicella de Vérone ; Rosso degli Spezieri 1998 de Toscane. Menu carte 180 F (27,4 €). A la carte, compter 240 F (36,6 €).

★28, rue Lesueur 75016 Paris, tél. : 01-45-00-54-20. Fermé samedi midi et dimanche.

Jean-Claude Ribaut

balades dans les Pyrénées et les Alpes

mercredi 9 juin

Le Monde daté 10

Pour la première fois, *Le Monde* vous propose un mini-guide de randonnées, réalisé avec le concours des Editions Milan.

Une sélection de balades familiales à réaliser dans la journée, dans les Alpes et les Pyrénées.

JOUEZ SUR LE 08 36 68 99 92* ET GAGNEZ

30 concepts pluie CASTELBAJAC (un parapluie, un imperméable avec son sac à dos) PLUIE [plui].



Valeur : 690 F

... et de nombreux autres lots pour réussir vos randonnées.

* Sur le 08 36 68 99 92 : 2,23 F TTC la minute.

Jeu valable du 01/06/99 au 30/06/99 - Règlement déposé chez Maître Gérard Simonin, huissier de Justice à Paris, administrateur de l'Etude Proust, 119, rue de Courcelles - 75017 Paris. Photos non contractuelles.

Quelques pluies ou averses au Nord

MERCREDI, une dépression est située sur la mer du Nord, tandis qu'un anticyclone est centré au large de l'Espagne. Une perturbation peu active traverse le nord du pays avec quelques pluies, suivie d'un ciel de traine accompagné de quelques averses.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Le ciel restera couvert une bonne partie de la journée, avec de la pluie ou des averses. Le vent de sud-ouest sera faible. La température maximale avoisinera 16 à 19 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Les nuages resteront nombreux, avec quelques pluies éparses s'atténuant l'après-midi. Des averses se produiront en fin de journée. Il fera 16 à 20 degrés l'après-midi.

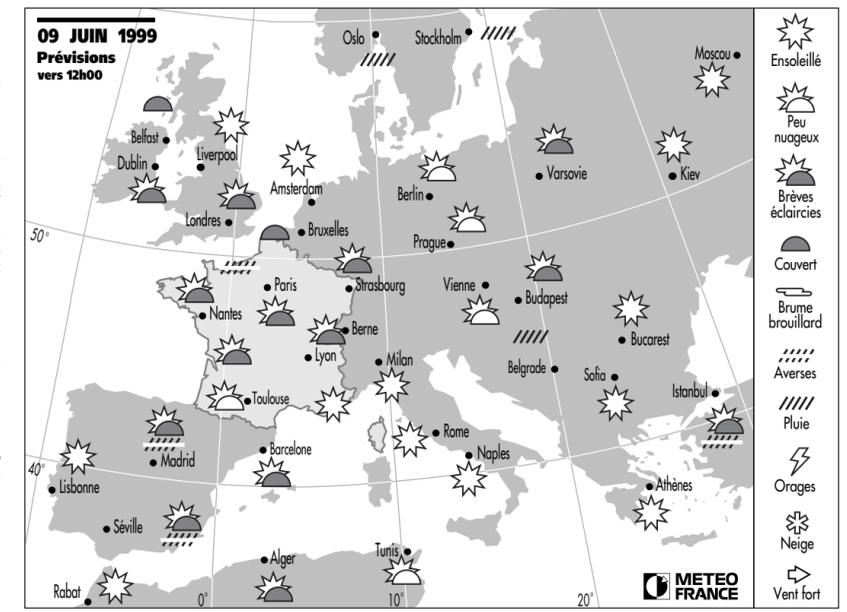
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Le ciel sera très nuageux, avec quelques pluies

faibles éparses l'après-midi de la Champagne à la Bourgogne. Les températures maximales avoisineront 16 à 22 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Sur Poitou-Charentes, les nuages seront nombreux, avec quelques pluies à la mi-journée. Ailleurs, le soleil sera prédominant. Il fera 18 à 23 degrés au meilleur moment de la journée.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Des nuages élevés voileront le ciel sur le nord des régions l'après-midi, mais le soleil brillera largement sur le sud des régions. Il fera 20 à 23 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Le temps restera bien ensoleillé. Il fera 24 à 27 degrés l'après-midi.



LE CARNET DU VOYAGEUR

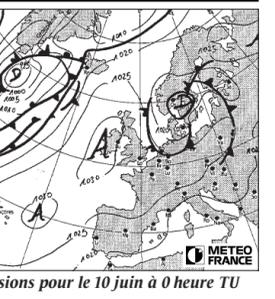
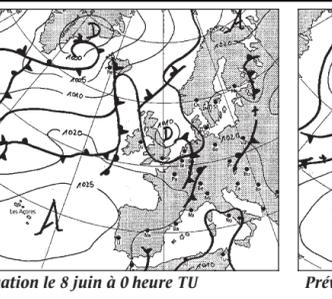
■ **AVION.** Les avions de la Cathay Pacific sont toujours cloués au sol en raison de la grève des pilotes de la compagnie. Ces derniers devraient se prononcer, le 11 juin, sur la poursuite du mouvement.

■ **ÉGYPTE.** Fermée depuis le 1^{er} avril 1998 pour restauration, la pyramide de Khéops, l'une des trois grandes pyramides de Guizeh, près du Caire, est à nouveau accessible aux touristes. Les entrées sont toutefois très limitées (300 visiteurs par jour) mais les heureux élus ont également le privilège de découvrir, pour la première fois, le temple du Sphinx dont l'accès était jusqu'à présent interdit.

■ **AVION.** La totalité de la flotte de la compagnie Delta Airlines, soit 584 appareils, est désormais équipée de défibrillateurs cardiaques. Le personnel volant suivra une formation spéciale afin d'être en mesure de donner les premiers soins aux victimes d'accidents cardiaques.

Table with 3 columns: City, Temperature (min/max), and Weather conditions. Includes cities like Paris, London, Rome, and various French regions.

Table with 3 columns: City, Temperature (min/max), and Weather conditions. Includes cities like New York, Los Angeles, Tokyo, and various international locations.



PRATIQUE

Organiser une réception à l'occasion d'un mariage

UN MARIAGE n'est une partie de plaisir que pour les invités. Les heureux parents doivent rapidement songer aux préparatifs. Comment organiser la fête sans se ruiner ou s'endetter durablement, et s'entendre avec de parfaits inconnus qui, demain, feront partie de la famille ?

Le lieu, l'horaire, le nombre d'invités, la formule choisie (apéritif suivi d'un dîner traditionnel, cocktail dînatoire) conditionneront le budget. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, la formule de repas au restaurant n'est pas la plus onéreuse : le prix convenu à l'avance sera sans surprise, et il ne restera, le jour venu, qu'à mettre les pieds sous la table : de 150 à 312 F (de 22,8 à 47,5 €) par personne pour le premier prix, selon le restaurant et le menu choisis. Les seuls inconvénients sont la limite horaire (généralement 2 heures du matin) et la nécessité d'acquiescer un « droit de bouchon » (de 20 à 50 F, de 3 à 8 €, par bouteille) si l'on désire apporter son propre champagne.

La location d'une salle et le recours à un traiteur offrent davantage de liberté, mais exigent plus de travail. « Il y a toutes sortes de salles, privées ou municipales, plus ou moins

accueillantes », se souvient Michel R., qui a marié sa fille en mai. Il a opté pour les locaux d'un club de vacances : deux salles, l'une au rez-de-chaussée pour l'apéritif, l'autre à l'étage pour le repas, équipées de tables et de chaises, avec cuisine, réfrigérateurs et possibilité de chauffage, le tout pour 3 250 F (494 €). « On a même pu disposer de la clé à l'avance, ce qui a permis de s'approprier le lieu. » Les fiancés et leurs familles ont décoré la salle, drapant les piliers dans des panneaux de tulle revêtus de feuillages.

S'ENTENDRE AVEC LE TRAITEUR

Lorsque la salle est vide, il faut s'entendre avec le traiteur, qui s'occupera à la fois du festin et du matériel. La liste est impressionnante : tables, chaises, buffet, nappes, serviettes, vaisselle, couverts, réchauffe-plats, glacières, décoration florale, tente et plancher si la réception a lieu dans un jardin. Il faudra y ajouter la musique (de 2 300 à 5 000 F, de 350 à 762 €, pour un disc-jockey ; de 15 000 à 35 000 F, de 2 286 à 5 335 €, pour un orchestre) et le photographe (de 1 500 à 8 500 F, de 228 à 1 295 €). « Les enfants n'en voulaient pas, mais nous avons insisté, car les photos et la vi-

deo resteront comme les seuls souvenirs tangibles de cette journée magique », raconte Michel R.

Tout se paie : le transport pour un déplacement supérieur à 20 kilomètres, la « perte et casse » dont le remboursement sera au prix de remplacement. « Une flûte à champagne louée 2 F pourra être facturée 25 F », indique Fabienne Feidt, directrice commerciale chez Flo. « Ce qui compte, ce n'est pas seulement le prix, mais ce que l'on peut obtenir pour la somme demandée. Il faut donc comparer les différents devis », conseille Pierre Lévy, des Salons Hoche. La plupart des traiteurs détaillent tous les postes : le cocktail

(avec le nombre de pièces chaudes et froides par personne), le repas, les boissons, le matériel et le personnel.

« SEMPIERNEL BŒUF-SAUMON »

Un dîner pour cent personnes, précédé d'un cocktail (douze pièces par invité) et suivi de l'incontournable croquemouche (pièce montée, de trois à cinq choux par personne) et d'un buffet de desserts, ainsi que les jus de fruits, l'eau minérale (soixante-six bouteilles) et les boissons alcoolisées (trois bouteilles de whisky, cinquante bouteilles de vin et quarante de champagne), matériel et personnel compris, re-

viendront à 76 690 F (11 690 €) chez Dalloyau ; le litre de lait (12 F) et le citron (6 F) accompagnant le café et le thé sont offerts. Chez Flo, le même type de prestation (cocktail d'accueil, quinze pièces par personne) et, pour les boissons, trois bouteilles de whisky, cinquante d'eau minérale, trente-cinq de champagne, soixante-dix-huit de vin s'élèveront de 55 150 à 67 150 F (de 8 407 à 10 236 €) selon le repas choisi. Il faudra ajouter la décoration florale, de l'ordre de 2 300 F (350 €), et la musique.

Aux Salons Hoche, il en coûtera de 55 000 à 70 000 F (de 8 384 à 10 670 €), selon l'heure et le menu sélectionné, incluant les boissons du cocktail, l'eau minérale, le bœuf saumon blanc et rouge à discrétion et vingt-cinq bouteilles de champagne (une pour quatre personnes). Sont également compris la location de la salle, le personnel de restauration, l'impression des menus, les cartons d'accueil, le voiturier et le vestiaire. Il faudra y ajouter la musique et les boissons supplémentaires, que l'on peut fournir soi-même. La soirée prévue en général de 19 heures à 1 heure du matin peut se prolonger : le prix de l'heure supplémentaire va de 840 F (128 €, Flo) à

2 500 F (381 €, Salons Hoche, bateaux-croisière).

Le mariage de Michel R. est resté haut de gamme, sans atteindre ces sommets : 51 000 F (7 774 €) tout compris, dont 42 800 F (6 402 €) pour le traiteur : le cocktail (7 400 F, 1 128 €) et un repas qui, selon ses vœux, « sortait du sempiternel bœuf-saumon ». Au menu : une tranche de foie de canard, suivie d'un assortiment de hors-d'œuvre provençaux (tellines, poivrons grillés, taboulé de roquets, encornets farcis), carré d'agneau, fromages, pièce montée et buffet de desserts : gâteau, salade de fruits, îles flottantes, crêpes, mousse au chocolat, petits fours.

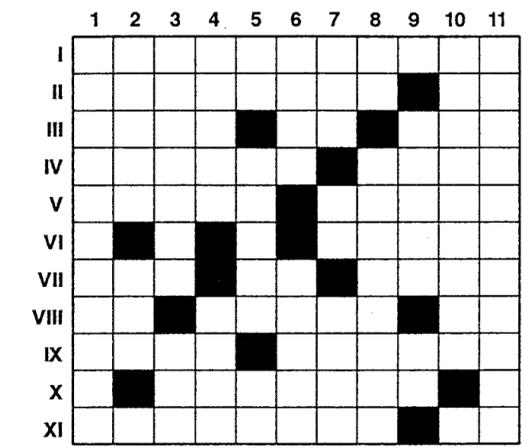
En région parisienne, un de ses amis est parvenu à la même somme avec une salle plus chère (15 000 F), un traiteur moins onéreux (30 000 F), et une animation par un disc-jockey (5 000 F). Tous les raffinement sont possibles - du buffet à thème jusqu'aux fruits frais exotiques, en passant par la cascade de champagne et le lâcher de pétales dans la salle (500 F, 76 €, aux Salons Hoche) - pourvu qu'on y mette le prix.

Michaëla Bobasch

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99135

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTELEMENT
I. Indication contractuelle. - II. La suite après la fin. Ouverture en musique. - III. Parfum provençal. Note. Manière de faire. - IV. Prend la pose et la garde. Comme un vieux cheval usé. - V. Fait passer le courant. Voisin du héros, il devient un homme grossier. - VI. Souvenir de vacances à montrer. - VII. Vieille vache. Personnel. Marque un temps d'arrêt. - VIII. Deux. Remplace le panier de la ménagère. Article. - IX. Petit

et fort sur le zinc. A laissé livres et fauteuils signés d'un autre nom. - X. Repas de fêtes. - XI. Reportage dans les comptes. Négation.

VERTICALEMENT

1. Redonner un coup de neuf à la moquette. - 2. A souvent le beau rôle à la Bastille. Cours mexicain. - 3. Durcie par son allié. Vif mais désordonné. - 4. Torchis pour bâtir. Sorti de la tête. - 5. Bas de gamme. Chargea. Le strontium. - 6. Protecteur romain. On les ima-

gine amoureux. - 7. Pièce de char-rue. Genre littéraire pour certains. Embarras d'hier. - 8. Pour tracer droit. Présentations culinaires. - 9. Accueillit dans la joie. Vieilles habitudes. - 10. Plus d'acheteurs que de vendeurs. - 11. Prépare le terrain à se défendre.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99134

HORIZONTELEMENT

I. Quintuplées. - II. Ulnaire. Bec. - III. Etouffage. - IV. Neuf. Egarée. - V. Drîre (rider). Islam. - VI. II. Ap. Sou. - VII. Réagi. Tient. - VIII. Auge. Bel. Ai. - IX. Tri. Nos. Ans. - X. Tour. Ente. - XI. Néerlandais.

VERTICALEMENT

1. Qu'en-dira-t-on. - 2. Ultérieur. - 3. Inouï. Agité. - 4. Naufrage. Or. - 5. Tif. Epi. Nul. - 6. Urfé. Bora. - 7. Péagistes. - 8. Gassoil. Ed. - 9. Eberlué. Ana. - 10. Ee. Ea. Nanti. - 11. Schématisés.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 67 437. Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunschour 94852 Ivry cedex

SCRABBLE

PROBLÈME N° 125

Une fille nubile, exposée au malheur

1. Tirage : A E I M N O U.

a) Trouvez un sept-lettres, malheureusement implaçable.
b) En 3 endroits différents, placez 3 mots différents rapportant, sans scrabbliser, 31, 38, et 65 points respectivement.

N. B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

c) A C C E L U. Trouvez un six-lettres. C H I N O R T. Trouvez un sept-lettres. En utilisant deux lettres différentes du tirage précédent, trouvez deux huit-lettres.

Solutions dans Le Monde du 16 juin

Solutions du problème paru dans Le Monde du 2 juin.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par



une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.
a) NUBILES, G 2, 79, en collante au-dessus de ANILINES. Notre titre est une citation du Légataire universel, de Régnaud.
b) UNIOBES, K 5, 90, ou l'anagramme BOULINES-BLINQUES,

fais briller, belg., L 5, 86 - NEBULISE, vaporise, N 8, 84 - NEBULISA, 2 A, 74, ou l'anagramme INUSABLE-NUISIBLE, 4 F, 70.
c) PACFUNGS, allages de cuivre et de nickel - DYSTOMIE, trouble de la prononciation.

Michel Charlemagne

L'ennui-passion selon Ivanov, ou Tchekhov relu par Eric Lacascade

Une adaptation en rouge et gris insinuant un langage contemporain entre les répliques connues

A l'Odéon-La Cabane, à Paris, le metteur en scène-adaptateur-scénographe Eric Lacascade revisite *Ivanov*, de Tchekhov, en imprimant à la

pièce deux couleurs dominantes, le rouge et le gris, l'amour et l'ennui, tous deux mortels. Il s'est accordé les libertés – dont l'insertion d'un

langage contemporain – que lui offre une fidélité de fond à cette œuvre qu'il avait déjà montée il y a huit ans.

IVANOV, d'après Anton Tchekhov. Adaptation et mise en scène : Eric Lacascade. Avec Jérôme Bidaux, Jean Boissery, Murielle Colvez, Alain d'Haeyer, Frédérique Duchêne, Stéphane Jais, Norah Krief, Eric Lacascade, Daria Lippi, Arzela Prunnecc. ODÉON-LA CABANE, 36, quai de la Loire, Paris 19^e. M^o Jaurès. Tél. : 01-44-41-36-36. A 20 heures jusqu'au 12 juin. De 30 F à 110 F. A partir du 16 novembre, à Colmar, Fécamp, Romans, Alençon, Flers, Cherbourg, Feyzin et Caen. Durée : 2 heures.

Ivanov selon Eric Lacascade, ou le rouge et le gris. Ivanov, « l'homme fatigué » de Tchekhov, est noyé dans les gris ; et Sacha, l'exaltée, sa jeune et grave amante, émerge dans les rouges. Telles sont les dominantes imprimées par le metteur en scène-adaptateur-scénographe à la pièce. Gris-ennui contre rouge-amour, les deux grandes forces qui traversent l'œuvre s'affrontent et s'anéantissent mutuellement. Mortel ennui, amour mortel, seules

retrouvailles célébrées au final, dans la progression inexorable de ce qu'Antonioni avait appelé *Le Désert rouge*, et qui ne se réduit en rien à l'incommunicabilité.

« Plus ce sera gris et monotone, plus cela conviendra. » Faux semblant, que ce propos d'un des personnages. Car dans le moirage de ses gris, dans sa simplicité géométrique, le décor rehausse tout éclat. Autour des longues tables (grises), l'argent, les affaires, l'alcool et les sentiments unissent plus que la géographie. Mais moins qu'une certaine idée de l'ennui, son exaltation et sa dénonciation. Tous prennent place dans la véritable conjuration qui se soumet à lui. Il a la teneur de leurs différences, du spectacle qu'ils se donnent. Il est le théâtre même, et rien ne paraît plus vivace, moins uniforme que d'en découvrir le quotidien dans la vanité d'arrangements et de complots minuscules.

Eric Lacascade a monté son *Ivanov* « d'après Anton Tchekhov ». Son adaptation trouble la lettre tchékhovienne, insinuant un langage contemporain entre les répliques connues. Mais le metteur

en scène – qui avait déjà donné une première version de cette pièce il y a huit ans – a opéré avec la liberté qu'accordent une longue fréquentation et une fidélité de fond. Il s'est concentré sur le relief des personnages. Et ils ressortent d'autant mieux que le texte est creusé. Pour des ombres plus profondes, des blancs plus éclatants, il a été conduit à ériger en sommets les confrontations et les moments les plus intenses : Anna, tombant littéralement de haut devant Ivanov et Sacha ; Zinaïda engouffrant le gâteau d'anniversaire de sa fille ; Sacha appelant Ivanov à en finir ; et cette lèvre qui s'agitte devant la révélation de la perte, ou dans l'apitoiement sur soi.

SOCLÉ ÉGALITAIRE

Ailleurs, il a organisé l'espace en plateau. Sur ce socle, égalitaire, il n'a pas forcé le trait des purs et durs. Ni opposé franchement les matérialistes aux idéalistes, les cyniques aux romantiques. Tout juste a-t-il cultivé de simples différences, marquées d'emblée dans les démarches. Pas incertain d'Ivanov (Alain d'Haeyer) ; démarche

raide, hallucinée, d'Anna Petrovna (Frédérique Duchêne) ; course de Sacha (Norah Krief) : pieds rentrés de Lvov (Jérôme Bidaux) tourbillonnant sur lui-même. Les pas sont accordés aux mouvements de groupe, et les méminescences de chorégraphies contemporaines versées au bénéfice de l'œuvre.

Dans la maison commune, Ivanov n'a rien de déplacé. Ni rien d'un juste. Il est au centre, un point d'équilibre intenable, une énigme vacillante, un faisceau d'interrogations maladroites glissant sans cesse entre les lèvres et les doigts des autres. Il est debout, comme peut l'être la flamme d'une bougie, brandie par des mains pieuses. Avec ferveur, avec pudeur, Eric Lacascade fait naître la joie devant la surprise du sentiment exact. Son *Ivanov* n'est plus exactement le « drame » de Tchekhov, mais le cheminement, chargé d'émotion, vers une condamnation sans appel. Le coup de grâce n'a plus à être tiré. Il n'y aura pas mort d'homme : seulement celle de l'amour.

Jean-Louis Perrier

Une Alcina de grande classe au Palais Garnier

ALCINA de Georg Friedrich Haendel. Renée Fleming (Alcina), Susan Graham (Ruggiero), Natalie Dessay (Morgana), Kathleen Kuhlmann (Bramante), Timothy Robinson (Oronte), Laurent Naouri (Melisso), Juanita Lascarro (Oberto), Les Arts Florissants, William Christie (direction), Robert Carsen (mise en scène), Tobias Hoheisel (décors et costumes), Jean Kalman (lumière), Opéra de Paris, Palais Garnier, le 7 juin. Jusqu'au 1^{er} juillet. Tél. : 08-36-69-78-68. De 60 F à 650 F.

Certains soirs, l'Opéra de Paris met les petits plats dans les grands. L'affiche de cette *Alcina*, qui fait son entrée au répertoire maison, compte au moins trois vedettes (Renée Fleming, Susan Graham et Natalie Dessay) en situation peu habituelle dans un répertoire baroque avec instruments anciens, auprès d'un chef « spécialisé ».

Beaucoup d'atouts a priori, d'autant que le chef, William Christie, s'était dit ravi de travailler avec des « grandes voix ».

On craignait seulement que cette reprise d'une production commandée à Robert Carsen par Hugues Gall, lorsqu'il dirigeait le Grand Théâtre de Genève, ne nous déçoive autant que ses derniers spectacles... Ce ne fut pas le cas, ces quelques heures de récitatifs et d'airs *da capo* passent comme un charme et comblent l'œil, grâce aux lumières somptueuses de Jean Kalman.

A ce degré de savoir-faire, l'éclairage sculpte les ombres et les jours découpés de blancs surexposés, de valeurs glaciales ou mordorées. Lorsque les corps masculins (certains nus) sont croquevillés à terre – hommes attirés par Alcina et transformés en rochers, bêtes ou arbres –, la palette, ou plutôt la « partition » lumineuse de Kalman s'impose comme l'une des plus somptueuses que l'on ait vues récemment sur une scène d'opéra.

La scène finale, sur la sublime symphonie qui conclut cette version (une autre fin, positive, existe), qui voit Alcina morte étendue sur son lit de luxure et les hommes déliivrés (et rhabillés) s'éloigner, dos au public, est

à pleurer de beauté. Kalman s'offre même le luxe d'éclairer les saluts comme partie intégrante du spectacle. Du grand art.

LÉGER ET AÉRIEN

Mais une mise en scène d'opéra n'est pas faite que d'images. On retrouve ici le Carsen qu'on a aimé. Celui, par exemple, du *Midsummer Night's Dream*, de Benjamin Britten, le spectacle qui le fit connaître en France (que reprenait, en mai, l'Opéra de Bordeaux). Il y a quelque chose de léger dans tout cela, d'aérien – et d'intelligent. Carsen ne force pas la touche « sorcière bien-aimée » d'Alcina (une sorcière plutôt mal-aimée et mal aimante). Le metteur en scène a aidé Renée Fleming à trouver la douleur et l'émotion venues du ventre, dans les scènes de folie et de désespoir de la magicienne.

Renée « *the Beautiful Voice* » Fleming pourrait cependant affiner son style, corriger les sons pris par dessous, certaines exclamations poitrinées avant d'attaquer un aigu et soutenir un trille qui fait disparaître la voix dès la mise en route des « oscilla-

tions ». Mais quelle artiste, dans les moments élégiaques comme dans les noirscurs du rôle.

Annoncée souffrante, Natalie Dessay a l'air très en voix. Son émission, toujours aussi projetée, semble gagner à chaque spectacle de la rondeur et des couleurs. Son style est impeccable, et son incamation d'une soubrette de maison bourgeoise impayable.

Susan Graham, la merveilleuse musicienne que l'on sait, tire son épingle du jeu, même on la sent ici un peu en contre-emploi. Il lui manque les hormones mâles que, sauf son respect, on croyait entendre chez Marilyn Horne quand elle chantait l'air de Ruggiero, avec cors obligés, au troisième acte... Graham ne vocalise pas parfaitement et son trille refuse obstinément de se mettre en vibration... Chez Kathleen Kuhlmann, en revanche, on retrouve les graves sanguins de la Horne, même si l'Américaine n'a pas le charme de Susan Graham.

William Christie est un haendelien convaincant. Il dose admirablement la pression et mitonne le son jusque dans ces agrégations de dissonances, dans les fins d'airs, qu'il aime à surligner. A part le violon grêle de Hiro Kurosaki (ou il joue, ou il ne joue pas la doublure de la ligne de chant de l'air *Verdi parti* mais son jeu ingrat, qui veut se faire tout petit, parasite l'écoute), les instrumentistes de Christie sont de concert et d'enthousiasme avec le plateau.

Renaud Machart

NOUVEAU FILM

THE FACULTY

■ Dans le lycée d'une ville américaine, des étudiants finissent par soupçonner leur professeur d'être un extraterrestre. Sur un argument comparable à celui de beaucoup de films de science-fiction paranoïaques des années 50, comme *L'Attaque des Martiens*, de William Cameron Menzies, ou *L'Invasion des profanateurs de sépultures*, de Don Siegel, dans lequel l'extraterrestre symbolisait la menace communiste, Robert Rodriguez recycle les figures du genre sans malheureusement parvenir à donner à son film la dimension idéologique de ses devanciers. Ecrit par le scénariste de *Scream*, *The Faculty* semble parfois sortir d'un moule (casting composé d'acteurs adolescents susceptibles d'atterrir en couverture des magazines) qui l'empêche d'être autre chose qu'une série B adroitement réalisée.

Samuel Blumenfeld
Film américain de Robert Rodriguez avec Jordana Brewster, Clea Duvall, Laura Harris, Josh Hartnett (1 h 41.)

SORTIR

PARIS

Jean-Pierre Como Group
Pianiste et joueur de claviers – l'un de ceux qui ont su trouver une identité avec les instruments électroniques –, Jean-Pierre Como, membre de Sixun, a régulièrement mené des projets parallèles au groupe français de jazz rock. Dernier en date, une formation en sextette, dont l'album *Empreinte* (pour la compagnie Blue Note) vient d'être publié. Como y témoigne de son intérêt pour le bassiste, devenu légendaire, Jaco Pastorius. Ce jazz électrique a le goût des voyages musicaux et traduit aussi la sensibilité de Como.

New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, 10^e.
M^o Château-d'Eau. Le 9, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

MUKTA

Quartette nantais dont les essais de fusion entre musique indienne et jazz (CD *Indian*

Sitar & World Jazz/WEA Music), plutôt réussis, évoquent parfois les atmosphères musicales de Codona, le trio formé en 1980 par le trompettiste Don Cherry avec Nana Vasconcelos et Colin Walcott. En deuxième partie de programme, Malcolm Braff Combo (Brésil).

New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, 10^e.
M^o Château-d'Eau. Le 8, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41.

Orchestra Ibrahim Ferrer
Un crooner cubain de soixante-douze ans, découvert grâce au fameux Buena Vista Social Club, consacré par un Grammy américain en 1998, accompagné par la chanteuse Omara Portuondo, le pianiste Ruben Gonzalez et une bonne partie de ceux qui ont participé à l'enregistrement de son album, récemment paru chez World Circuit.

La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, 18^e. M^o Pigalle. Le 8, à 20 heures.
Tél. : 01-49-25-89-99.

GUIDE

REPRISES CINÉMA

La Forêt interdite
de Nicholas Ray, avec Burl Ives, Christopher Plummer, Gypsy Rose Lee. Américain, 1958 (1 h 33).
Action Christine, 6^e. Tél. : 01-43-29-11-30 ; *Mac-Mahon*, 17^e. Tél. : 01-43-80-24-81.

Watani un monde sans mal
de Med Hondo, avec Dominique Collignon-Maurin, Pascal Renwick, Mony Dalmès. Français, 1997 (1 h 43).
Action Christine, 6^e. Tél. : 01-43-29-11-30.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Mimmo Paladino
Galerie Thaddeus Ropac, 7, rue Debellemeyne, 3^e. M^o Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-42-72-99-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 8 juin au 13 juillet. Entrée libre.

Kumi Sugai
Maison de la culture du Japon, 101 bis, quai Branly, 15^e. M^o Bir-Hakeim. Tél. : 01-44-37-95-00. De 12 heures à 19 heures ; jeudi jusqu'à 20 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 8 juin au 10 juillet. 30 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Annemiri Van Der Pluijm (Pays-Bas)
The Other Me, *Augenblick* (chorégraphies). Dans le cadre des « Inaccoutumés VIII ».

La Menagerie de verre, 12, rue Lécrochevin, 11^e. M^o Parmentier. Les 8, 9 et 10, à 20 h 30. Tél. : 01-43-38-33-44.

Claude Brumachon
Humains, dites-vous.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 4^e. M^o Châtelet. Le 8, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F. Jusqu'au 12 juin.

Alfred Brendel
Après sa série triomphale de Carnegie Hall à New York, Alfred Brendel s'assoit devant son piano pour une trilogie Haydn-Schubert-Mozart.
Haydn : *Sonate pour piano n° 53*.
Schubert : *Sonate pour piano D 959*.
Mozart : *Fantaisie pour piano KV 475*, *Rondo KV 511*, *Sonate pour piano KV 331*.

Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 8^e. M^o Ternes. Le 8, à 20 h 30. Tél. : 01-45-61-53-00. De 140 F à 410 F.

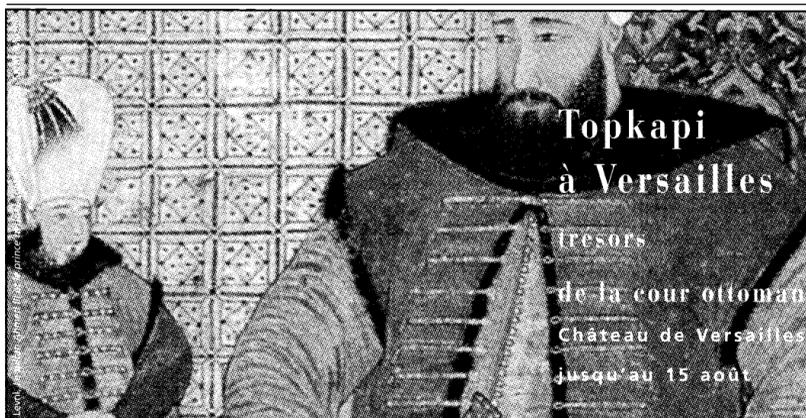
Quatuor Lindsay
Intégrale des quatuors à cordes de Beethoven.
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, 19^e. M^o Porte-de-Pantin. Le 8, à 18 heures ; le 9, à 20 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. De 80 F à 120 F.

Liza Kérob, Valérie Aimard, Chara Iacovidou
Atelier-concert Ernest Chausson : conquête de la liberté. Liza Kérob (violin), Valérie Aimard (violoncelle), Chara Iacovidou (piano).
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, 7^e. M^o Solferino. Le 8, à 19 heures. Tél. : 01-40-49-47-57. 80 F.

Ensemble orchestral de Paris
Mozart : *Don Giovanni*, ouverture, *Symphonie n° 40*. Chopin : *Concerto pour piano et orchestre n° 2*, *Variations sur « La ci darem la mano »* de Mozart. Kun Woo Paik (piano).
John Nelson (direction).
Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, 8^e. M^o Alma-Marceau. Le 8, à 20 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 290 F.

Print
Sunset, 60, rue des Lombards, 1^{er}. M^o Châtelet. Le 8, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Michel Portal, Martial Solal
Salle des fêtes et des spectacles, 88,



Topkapi à Versailles

Trésors de la cour ottomane au Château de Versailles jusqu'au 15 août

“Topkapi chez le Roi-Soleil”

L'Express

“La porte du Sublime”

Beaux-Arts

Retrouvez l'exposition sur www.rmnm.fr

rue Saint-Denis, 92 Colombes. Le 8, à 20 h 30. Tél. : 01-47-81-69-02. 140 F.

Alliance Ethnik
avec plusieurs invités dont Cheb Mami, Mangu et Prodiges Amor. 1^{re} partie : DJ Pone et DJ Mouss, disc-jockeys de Double h.
Olympia, 28, boulevard des Capucines, 8^e. M^o Opéra. Le 8, à 19 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. 110 F.

Wladimir Anselme
Ailleurs, 13, rue Jean-Beausire, 4^e. M^o Bastille. Les 8 et 9, à 20 h 30. Tél. : 01-44-59-82-82. De 30 F à 80 F.

Corine Milian
Théâtre Clavel, 3, rue Clavel, 19^e. M^o Pyrénées. Le 8, à 21 heures. Tél. : 01-43-03-37-84. 70 F.

Julie Darnal
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, 2^e. M^o Sentier. Le 8, à 22 heures. Tél. : 01-42-36-37-27. De 60 F à 80 F.

Michel Musseau, Pablo Cucco et Patricia Villarroel
Théâtre du Lierre, 22, rue du Chevaleret, 13^e. M^o Masséna. Le 8, à 20 h 30. Tél. : 01-45-86-55-83. De 60 F à 90 F. Jusqu'au 12 juin.

Antonio el Pipa
Trianon, 80, boulevard Rochechouart, 18^e. M^o Anvers. Le 8, à 20 h 30. Tél. : 01-44-92-78-05. De 100 F à 200 F. Jusqu'au 13 juin.

Silvana Deluigi
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, 11^e. M^o Bastille. Le 8, à 20 h 30. Tél. : 01-47-00-57-59.

Princesse Mansia M'Bilda
La Chapelle des Lombards, 19, rue de Lappe, 11^e. M^o Bastille. Le 8, à 21 heures. Tél. : 01-53-27-11-47.

Alma Nueva, Thierry Madec
Satellit Café, 44, rue de la Folie-Méricourt, 11^e. M^o Oberkampf. Le 8, à 21 h 30. Tél. : 01-47-00-48-87. 50 F. Jusqu'au 10 juin.

Misa Flamenca
Basilique, 1, rue de la Légion-d'Honneur, 93 Saint-Denis. M^o Saint-Denis-Basilique. Le 8, à 20 h 30. Tél. : 01-48-13-06-07. De 80 F à 190 F. Dans le cadre du festival de Saint-Denis.

Mario Canonge
Baiser salé, 58, rue des Lombards, 1^{er}. M^o Châtelet. Le 8, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-37-71. Jusqu'au 12 juin.

RÉSERVATIONS

Kassav' fête ses vingt ans
Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, 9^e. Le 12, à 19 h 30 ; le 13 juin, à 18 heures. Tél. : 01-44-68-44-68. De 183 F à 249 F.

Denez Prigent
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, 18^e. Le 15 juin, à 19 h 30. Tél. : 01-49-25-89-99. 146 F.

DERNIERS JOURS

12 juin :
Ivanov
d'Anton Tchekhov, mise en scène d'Eric Lacascade.
La Cabane de l'Odéon, 36-38, quai de la Loire, 19^e. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 110 F.

13 juin :
Vieira Da Silva
Musée Maillol-Fondation Dina-Vierny, 61, rue de Grenelle, 7^e. Tél. : 01-42-22-59-58. 26 F et 40 F.

Vera Molnar
Le CREDAC, 93, avenue Georges-Gosnat, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 01-49-60-25-06. Entrée libre.

FIAC

15-20 sept. 99 l'Amérique Latine à l'honneur

Pavillon du Parc
Porte de Versailles. Paris

Reed - OIP. tél : 08 36 68 00 51 (2,23 ttc / min)
<http://fiac.reed-oip.fr> e-mail: fiac@reed-oip.fr

EN VUE

■ « *Le Kosovo ne sera pas un lieu très riant pour les Serbes lorsque l'OTAN arrivera, et je ne pense pas qu'ils voudront rester là-bas* », a déclaré, à Bruxelles, **Kenneth Bacon**, porte-parole du Pentagone.

■ Les militaires américains, dont l'arsenal s'est enrichi de nouvelles bombes à micro-ondes susceptibles de détruire les circuits informatiques et les équipements de télécommunications, ont l'intention de les garder pour s'en servir contre « *des infrastructures ennemies plus sophistiquées que celles de la Yougoslavie* ».

■ L'Irak soupçonne un démineur britannique travaillant pour les Nations unies de déposer des œufs de criquets, insectes fatals pour les récoltes, dans la région de Khankine, non loin de la frontière avec l'Iran.

■ Vendredi 4 juin, les trois pairs du royaume du Privy Council, faisant office de Cour suprême pour la lointaine République de Trinité-et-Tobago, ancienne colonie britannique, ont refusé de gracier deux criminels, pendus le jour même à Port-of-Spain, à 5 000 kilomètres de la Chambre des Lords.

■ Un père de famille iranien, condamné à mort, samedi 5 juin, pour avoir enlevé et battu des dizaines de garçonnets et de fillettes, a expliqué devant ses juges qu'il « *aimait beaucoup battre et enlever les enfants depuis qu'il était petit* ».

■ « *En excellente forme, [le pape Jean Paul II] respire, en Pologne, un air meilleur qu'au Vatican* », a déclaré, lundi 7 juin, son porte-parole **Joaquín Navarro**.

■ Le prince héritier **Tupouto'a** de Tonga trouve que les églises occupent trop de place dans son royaume : « *Les cloches, le dimanche, y font un bruit d'enfer* ».

■ Les services de l'agence Alibi de Londres, fondée il y a trois mois, spécialisée dans le soutien aux adultes – faux cartons d'invitation à des séminaires, standardistes pour éloigner les soupçons, etc. –, ont déjà satisfait trois mille clients, dont plus de mille femmes d'affaires.

■ **Cathy O'Dowd**, première femme à avoir gravi l'Everest par les faces nord et sud, a atteint le sommet, samedi 29 mai, après avoir rencontré en chemin quatre corps d'alpinistes, et abandonné, en bout de course, une Américaine agonisante **Frankie Arsentev**, en « *trop mauvais état* » pour être secourue.

■ Jeudi 3 juin à Metz, un jeune joueur repêche un pêcheur tombé dans le canal de la Moselle, lui prodigue les premiers soins, puis, sitôt l'arrivée des secours, reprend tout mouillé sa petite foulée.

Christian Colombani

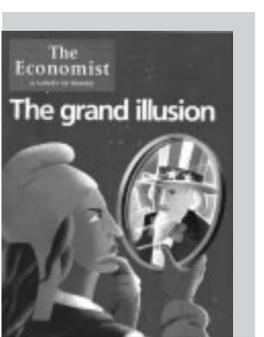
« The Economist » : la France « s'américanise »

Le prestigieux et très « libéral » hebdomadaire britannique révèle ce qu'il juge être un des secrets les mieux gardés de l'Hexagone : les Français deviennent « anglo-saxons », mais il ne faut surtout pas le dire

LES FRANÇAIS s'américanisent à un rythme accéléré et c'est fort bien pour eux, et mieux encore pour les affaires, mais, chut, il ne faut pas le leur dire, sinon ils se mettraient très fort en colère et risqueraient de retomber dans leur travers étatiste d'antan. Telle est la thèse que développe le supplément annuel (22 pages, publicité comprise) consacré à notre pays par *The Economist*. Le propos a l'air caricatural. Il ne l'est pas du tout. C'est une analyse fort subtile de la société française que nous propose cette année le vieil hebdomadaire britannique, lequel s'est lui-même fortement américanisé (pour des raisons commerciales) depuis un quart de siècle.

L'idée est la suivante : l'écono-

mie française, qui a toujours eu l'Etat comme moteur principal et même comme modèle, est devenue méconnaissable. Elle est en gros, ne tombez pas à la renverses'il vous plaît, « *libérale* ». L'électricité et les télécommunications, anciens monopoles de l'Etat, sont désormais des marchés ouverts à la concurrence. Et, surtout, le capitalisme de type anglo-américain, qui met l'accent sur l'importance des dividendes servis aux actionnaires, a discrètement gagné la bataille. Ce qui explique l'attraction exercée par la France sur les gérants de portefeuilles outre-Manche et surtout au-delà de l'Atlantique. « *Il vaut mieux le murmurer doucement : les investisseurs étrangers détiennent actuellement près de la moitié des*



actions de nombreuses anciennes entreprises publiques, telles que la Société Générale ou Elf ».

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION
Jacques Amalric
■ Milosevic n'a aucune estime pour la Russie de Boris Eltsine, mais il sait s'en servir. On en a la preuve depuis dimanche, avec le blocage des discussions de Kumanovo et la laborieuse mise au point par les ministres des Affaires étrangères du G8 de la résolution sur le Kosovo qui doit être soumise au Conseil de sécurité. Dans ce dossier, Belgrade a pu compter sur le soutien tatillon de Moscou pour obtenir que la force d'interposition de l'OTAN reste l'arme au pied, en Macédoine, tant qu'elle n'obtiendrait pas un mandat en bonne et due forme du Conseil de sécurité.

Comme s'il s'agissait, de la part de la Russie, de se faire pardonner le « *lâchage* » capital des thèses yougoslaves sur deux points, la semaine dernière, par Viktor Tchernomyrdine : l'exigence de l'évacuation du Kosovo par toutes les forces militaires, policières et paramilitaires et la présence des troupes de l'OTAN appartenant à des pays ayant ou non participé aux frappes aériennes, dans la force devant entrer au Kosovo.

LCI
Pierre-Luc Séguillon
■ OTAN ou ONU ? Des deux organisations, laquelle doit finalement imposer sa loi dans le règlement de la crise des Balkans ? Cette question n'est ni anodine ni seulement

symbolique. La manière dont sera tranché le débat fera jurisprudence. Depuis Rambouillet, l'Alliance atlantique a joué en solo. Elle s'est passée de tout mandat explicite des Nations unies, au grand dam des Russes. Aujourd'hui, l'OTAN souhaiterait, avant tout arrêter des bombardements, que les Serbes se rendent sans conditions à son ultimatum. Sous l'impulsion de ses Etats Unis, l'OTAN est tentée de ses substituer aux Nations unies et de devenir non seulement une force de police internationale mais un organe politique et diplomatique de règlement des conflits.

LA CROIX
Bruno Frappat
■ L'Europe pensum, ou l'Europe

projet ? Les électeurs européens s'acheminent sans fièvre vers la désignation, dimanche prochain, des eurodéputés. Les derniers sondages autorisés faisaient état d'alarmantes perspectives de taux records d'abstention. L'avenir mérite mieux que cette indifférence polie. Il reste moins d'une semaine aux dirigeants politiques, aux candidats pour faire comprendre que l'Europe vaut le détour civique. Encore faudrait-il analyser sans tabou les causes de la perplexité présente. Le paradoxe est que face à chacune de ces difficultés et à chacun de ces doutes la réponse soit plus d'Europe et mieux d'Europe. Mais qu'attendent, pour le claironner, tous ceux qui le croient et le savent ?

tiers de la population française, bébés compris.

Il est difficile, devant ces évidences, de se voiler la face. Et pourtant, les Français, à en croire *The Economist*, sont passés maîtres dans cet art – celui de se voiler la face. *The Economist* interroge : et si cette hypocrisie nationale était nécessaire ? Comme un paravent derrière lequel la France, jolie fille, mais décidément pudique, changeait ses vêtements...

Il ne faut donc pas clamer sur les toits que les anciennes entreprises nationales sont maintenant détenues, dans une proportion considérable, par des capitaux étrangers. La loi de Martine Aubry sur les 35 heures a été magistralement détournée par le patronat. Le patronat, tout en grognant, a réussi à faire ainsi passer cette fameuse « flexibilité » dont il avait besoin en matière d'horaires, de travail de nuit ou le week-end ; de toute façon, chez Renault pas exemple, les gains de productivité étaient déjà réalisés, rapporte l'hebdomadaire.

Les Français ont adopté dans bien des aspects de leur vie économique, sociale et culturelle, les mœurs américaines. Ils n'aiment pas qu'on le leur dise. *The Economist* a la malice de suggérer que la fameuse « *exception française* » consiste peut-être en fait à vouloir changer sans se l'avouer à soi-même. Ce n'est pas forcément glorieux, mais ça marche.

Dominique Dhombres

SUR LA TOILE

ANNUAIRE PROFESSIONNEL
■ Le site Prestataire.com propose un annuaire des professionnels de l'Internet, à l'usage des entreprises. Les principales rubriques sont : création de sites, commerce électronique, hébergement, promotion et référencement, publicité, paiement sécurisé, création de contenu et animation.
www.prestataire.com

DE GAULLE
■ Le 18 juin, la Fondation et l'Institut Charles-de-Gaulle doivent ouvrir leur site Internet, entièrement consacré à la vie et à l'œuvre de De Gaulle. Parmi les principales rubriques : « L'homme » (biographie, écrits, iconographie...) ; « Documentation » (recherche multicritère sur le catalogue de la Fondation) ; « Organismes et lieux de mémoire » ; « De Gaulle aujourd'hui ». Un dossier thématique doit être renouvelé chaque trimestre, le premier étant « De Gaulle et Jean Moulin ». Le site propose également un forum de discussion, une liste de diffusion, des petites annonces et un espace créateurs. Des traductions du site en anglais, puis en d'autres langues, sont prévues.
www.charles-de-gaulle.org

www.philly.com/packages/somalia

Un webreportage multimédia sur l'intervention américaine à Mogadiscio



sept hélicoptères américains UH-60 BlackHawk et AH-6 Little Birds survolent Mogadiscio. La première séquence vidéo, tournée par un avion sans pilote des services de renseignement américains, montre l'objectif : un immeuble ordinaire situé près de l'Hôtel Olympic, où sé-

journe deux lieutenants du seigneur de la guerre Mohamed Aidid. A bord des hélicoptères, 120 hommes appartenant aux Rangers et à la Delta Force, deux unités d'élite, se préparent à les faire prisonniers. L'un des Rangers, Mike Goodale, témoigne de l'état d'esprit

du commando : « *Nous étions tellement entraînés que nous nous sentions invincibles* ». Une animation en 3D présente le déroulement du raid tel qu'il est prévu par l'état-major.

Or la mission tourne au cauchemar. Les hélicoptères sont pris sous le feu des partisans de Aidid, et deux sont abattus : « *Un Blackhawk est touché ! Un de nos Blackhawks s'est écrasé en ville !* », hurle un pilote dans sa radio. Dans la bataille, qui dure plus de quinze heures, dix-huit Américains et près de cinquante Somaliens sont tués. Le reportage donne aussi la parole aux habitants du quartier, tel Yousuf Dahir Mo'Alim, qui montre l'endroit où il a trouvé le pilote d'un des appareils abattus.

Après cette publication, Mark Bowden a dialogué pendant plusieurs mois avec les internautes. Il a reçu des messages qui lui ont permis de corriger certaines erreurs et de prendre contact avec d'autres acteurs de l'opération.

Estelle Nouel et Jean-Christophe Rampal

L'autre guerre des nerfs

par Alain Rollat

LA SCIENCE de la guerre n'est pas moins mouvante que les autres branches de la connaissance. Exemple : la guerre des nerfs. Le découvreur de l'*Homo furiosus*, Gaston Bouthoul (1896-1980), fondateur de la polémologie moderne, disait d'elle : « *Elle n'est possible que lorsque l'on a pour adversaire des pays démocratiques, qui ne sont pas soumis à une rigoureuse censure et à un contrôle sacerdotal ou policier des pensées individuelles, des paroles et des mouvements d'opinion. Dans ce cas, la propagande soumet l'adversaire à un bombardement de fausses nouvelles, de menaces et de promesses, de déclarations alternatives d'amitié et d'inimitié. Le but est de provoquer le désarroi et la confusion des esprits. La guerre des nerfs n'a pas d'utilité dans les pays qui n'ont pas d'opinion publique* » (*Traité de polémologie*, Payot).

La guerre des nerfs est, aujourd'hui, une spécialité serbe. Comme tous les anciens apparatchiks, Slobodan Milosevic est orfèvre en la matière. Sa démonstration est d'autant plus éclairante que la guerre du Kosovo oppose son pouvoir autocratique à une coalition de démocraties soumises à la religion de l'opinion publique et au culte de l'image. Il pourra tout à loisir guerroyer sur ce terrain tant que les chefs de cette alliance lui feront la guerre à contrecœur et tant que la population de son pays le laissera libre de jouer avec ses propres nerfs en sacrifiant ses propres enfants. Il le fera avec d'autant plus de profit qu'il exerce elle tellement dans l'art de semer la division chez ses adversaires qu'il la répand même, ces jours-ci, chez ses alliés russes.

La Serbie, en revanche, n'a pas l'apanage de cette spécialité belligène. Le plateau de France 2 a vécu, lundi soir, une autre bataille

balkanisée qui fera date parce qu'elle a démontré que la guerre des nerfs peut aussi être intestine et menacer les démocraties d'implosion en y provoquant « *le désarroi et la confusion* ». Une seule chose était claire : si M. Bayrou a dit ses quatre vérités à M. Sarkozy, si M. Sarkozy s'est défilé sur M. Hue en le traitant de « *jurassique* », si M. Hue a reproché à M. Bayrou de « *blablater* », si M. Pasqua a jugé « *minables* » les arguments de M. Hollande, si M. Hollande s'est fâché contre le « *populisme* » de M^{me} Laguille, si M^{me} Laguille a traité tous les autres de « *menteurs* », si M. Le Pen a fusillé M. Mégrét pour « *truquerie raciale* », et si M. Sarkozy a attendu 22 heures 40 pour annoncer : « *Moi, je ne veux pas participer à des numéros de cirque* », « *le désarroi et la confusion* » affectaient... les électeurs. Et Milosevic n'y était pour rien.

Abonnez-vous au Monde

Jusqu'à **360 F** d'économie soit **7 semaines de lecture GRATUITE***

Offre valable jusqu'au 31/12/99

Oui, je souhaite m'abonner au *Monde* pour la durée suivante :

3 MOIS - 562 F 6 MOIS - 1 086 F 1 AN - 1 980 F

au lieu de 585 F* au lieu de 1 170 F* au lieu de 2340 F*

* Prix de vente au numéro (Tarif en France métropolitaine uniquement) Soit 360 F d'économie

je joins mon règlement soit : _____ F 901 MQ 001

par chèque bancaire ou postal à l'ordre du *Monde*

par carte bancaire N° _____

Date de validité _____ Signature : _____

M. Mme Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Localité : _____ Code postal : _____

TARIFS HORS FRANCE			
	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne	USA - CANADA
1 AN	2190 F	2960 F	
3 mois	598 F	790 F	

* Le Monde - (USPS=009729) is published daily for \$ 892 per year « Le Monde » 21 fois, rue Claude-Bernard 75212 Paris Cedex 06, France, periodicals postage paid at Champlain NY, U.S. and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain NY 12919-1518

Pour les abonnements souscrits aux USA: INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23461-2983 USA - Tel. 650-428-3043

Offre valable jusqu'au 31/12/99

• Pour tout renseignement concernant : le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement etc. Téléphonnez au 01-42-17-32-90 de 8h30 à 18 heures du lundi au vendredi.

• Pour un changement d'adresse, un transfert ou une suspension vacances un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99 FT/Min)

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : LE MONDE, service Abonnements-24, avenue du Général-Leclerc 60646 Chantilly Cedex

ABONNEZ-VOUS ET DEVEZ LECTEUR PRIVILEGIÉ DU MONDE

MARDI 8 JUIN

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.20 Le Ghetto de Varsovie. Forum Planète
23.25 Photo-portrait, le miroir de l'âme. Forum Planète

MAGAZINES

18.30 Nulle part ailleurs. Zeze Mago; Marisa Paredes; Jérôme Deschamps; Macha Makeieff; Yolande Moreau. Canal +
19.00 Archimède. Arte
19.10 et 0.10 Le Rendez-vous. LCI

20.50 Les Chemins de l'impossible. Mission profonde en Guyane. Java, les hommes du volcan. M 6
21.00 Le Gai Savoir. Paris Première
21.05 Temps présents. Pour quelques gênes de plus... TV 5
22.50 La Vie à l'endroit. Versailles, tu me fais tourner la tête. France 2

23.45 Comment ça va? Dossier: J'ai la sclérose en plaques, et après? Médecine de guerre: Simulation «made in USA». France 3
0.45 Le Cercle. Psychanalyse. France 2

DOCUMENTAIRES

19.00 L'île des enfants. Odyssee Planète
19.10 L'Everest à tout prix. France 2
20.10 Femmes du monde arabe. Toujan Faisal, Jordanie. Planète
20.15 Reportage. Paroles de réfugiés. [2/5]. Arte

20.35 Métal et mélancolie. Vivre à Lima. Planète
20.45 La Vie en face. Dans la maison de mon père. Arte
20.45 Trois couleurs, Cézanne. Mezzo
20.45 Delacroix, le voyage au Maroc. Odyssee
21.40 Thema. Eternels voyageurs. Arte
21.50 David Rousset. [2/2]. La société concentrationnaire. Histoire
23.00 Méditerranée. [1/12]. Histoire
23.55 Sigmund Freud, l'invention de la psychanalyse. [2/2]. La conquête, 1914-1960. TSR
0.50 Un siècle de science-fiction. Héros de science-fiction. 13ème RUE
0.55 Rome secrète. [7/10]. Borgo et le château Saint-Ange. Odyssee

SPORTS EN DIRECT

20.00 Athlétisme. Meeting de Bratislava. Eurosport
21.00 Football. Festival Espoirs de Toulon: Argentine - Pays-Bas. Eurosport
2.05 Hockey sur glace NHL. Stanley Cup (1er match). Canal +

MUSIQUE

19.30 Bach. Concerto pour violon (BWV 1042) et Magnificat (BWV 243). Avec Anne-Sophie Mutter, violon; Judith Blegen, soprano; Helga Müller Molinari, alto; Francisco Araiza, ténor; Robert Hall, basse. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin et le RIAS Chamber Choir, dir. Herbert von Karajan. Mezzo

20.59 Soirée Maurice Ravel. Muzzik
22.00 Bizet. La Symphonie «Roma». Par l'Orchestre de la RTSI, dir. Jean-Claude Casadesus. Mezzo
22.45 Un tramway nommé désir. Opéra d'André Prévin. Par l'Orchestre de l'Opéra de San Francisco, dir. André Prévin. Mezzo
23.50 Métissages en Muzzik. New Morning 1999. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.30 Une grosse bouchée d'amour. Michaëla Watteaux. Festival
20.45 La Véritable Histoire de Jack l'Éventreur. David Wickes [2/2]. O. Série Club
20.55 Le Destin des Steenfort. Jean-Daniel Verhaeghe [3/3]. RTBF 1
21.35 Vanishing Son, combattre pour survivre. J. Niccolola [1/4]. 13ème RUE
22.10 Les Chevaux du soleil. François Villiers [2/4]. Festival
22.45 Les Intrus. Andrew Lane. O. M 6
0.50 Un champion de boxe. Roland Suso Richter [1/2]. Arte

SÉRIES

21.45 Ally McBeal. Civil War (v.o.). Téva
22.55 Star Trek, la nouvelle génération. Terre promise (v.o.). Canal Jimmy
23.50 Star Trek, Deep Space Nine. Chuchotements (v.o.). Canal Jimmy
1.25 Friends. The One with Joey's Big Break (v.o.). Canal Jimmy

FILMS

18.15 Tatïe Danielle. Etienne Chatiliez (France, 1990, 80 min) O. TV 5
18.30 Le Silence de la mer. Jean-Pierre Melville (France, 1947, N., 120 min) O. Histoire
18.55 Maudite Aphrodite. Woody Allen (Etats-Unis, 1995, 95 min) O. Cinéstar 2
20.30 Bob le flambeur. Jean-Pierre Melville (France, 1955, N., 105 min) O. Ciné Classics
20.30 Chasseur blanc, cœur noir. Clint Eastwood (Etats-Unis, 1989, 110 min) O. Ciné Cinéma 2
20.30 La Veuve Couderc. Pierre Granier-Deferre (France, 1971, 90 min) O. Ciné Cinéma 3
20.40 Le Tombeau des lucioles. Isao Takahata (Japon, 1989, 85 min) O. Canal +
20.40 Peter Pan. Hamilton Luske (EU, 1953, animation 75 min) O. Disney Channel
22.15 La Ménagerie de verre. Irving Rapper (EU, 1950, N., v.o., 115 min) O. Ciné Classics



KOBAL/PROCH

22.35 In the Soup. Alexandre Rockwell. Avec Steve Buscemi, Seymour Cassel (Etats-Unis, 1992, N., v.o., 105 min) O. Paris Première
23.00 Mort d'un commis voyageur. Volker Schlöndorff (EU, 1985, v.o., 135 min) O. Cinétoile
23.30 Le Goût de la cerise. Abbas Kiarostami (Iran, 1997, 100 min) O. Canal + vert
23.55 Le Club de la chance. Wayne Wang (Etats-Unis, 1993, 135 min) O. Ciné Cinéma 2
0.30 Chasseur blanc, cœur noir. Clint Eastwood (Etats-Unis, 1989, 110 min) O. Ciné Cinéma 1

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
19.50 Clic & Net.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Two Much. Film. Fernando Trueba. O.
23.00 High Secret City, la ville du grand secret. Les héros n'existent plus. O. La police se relâche. O.
0.40 Le docteur mène l'enquête. Nuit d'éméute. O.

FRANCE 2

18.25 Hartley, cœurs à vif. O.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui?
20.00 Journal.
20.35 Campagne officielle pour les élections européennes.
20.50 Météo.
21.00 Un chên dans un jeu de quilles. Film. Bernard Guillou. O.
22.40 Bouche à oreille.
22.50 La Vie à l'endroit. Versailles, tu me fais tourner la tête.
0.25 Journal, Météo.
0.45 Le Cercle. Psychanalyse: la chimie et les mots.

FRANCE 3

18.15 et 22.55 Campagne officielle pour les élections européennes.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa Si La.
20.35 Tout le sport.
20.55 Les Bêtises de monsieur Pierre.
23.10 Météo, Soir 3.
23.45 Comment ça va?
0.40 Magazine olympique.

CANAL +

► En clair jusqu'à 20.40
18.30 Nulle part ailleurs.
20.40 Le Tombeau des lucioles. Film. Isao Takahata. O.
22.05 Contact. Film. Robert Zemeckis (v.o.). O.
0.30 On a très peu d'amis. Film. Sylvain Monod. O.
1.50 Surprises.

TELEVISION

RADIO CLASSIQUE

14.00 Le voyage des romantiques en Italie. Ecrivains, peintres et musiciens ont tous eu la nostalgie du pays «où les citrons fleurissent» et, pour les derniers, de la patrie du bel canto. C'est surtout Napoléon qui décida de les envoyer à l'Académie de France, à Rome. Les lauréats du prix de Rome ont donc séjourné à la Villa Médicis. Des compositeurs, à l'instar de Liszt, ont ainsi fait le voyage en Italie.

ARTE

20.45 Dans la maison de mon père. Un très beau documentaire de Fatima Jebli Ouazzani qui porte un regard à la fois compréhensif mais sans complaisance sur la vie quotidienne des femmes marocaines, à travers son propre destin, celui de sa grand-mère et celui d'une jeune mariée. Plusieurs destins sur lesquels planent le pouvoir - et parfois la cruauté - des hommes et la sacralisation de la virginité.

PARIS PREMIÈRE

22.35 In the Soup. Alexandre Rockwell. Avec Steve Buscemi, Seymour Cassel (Etats-Unis, 1992, N., v.o., 105 min) O. Paris Première
23.00 Mort d'un commis voyageur. Volker Schlöndorff (EU, 1985, v.o., 135 min) O. Cinétoile
23.30 Le Goût de la cerise. Abbas Kiarostami (Iran, 1997, 100 min) O. Canal + vert
23.55 Le Club de la chance. Wayne Wang (Etats-Unis, 1993, 135 min) O. Ciné Cinéma 2
0.30 Chasseur blanc, cœur noir. Clint Eastwood (Etats-Unis, 1989, 110 min) O. Ciné Cinéma 1

MERCREDI 9 JUIN

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.30 Violence, reflet d'une société. Forum Planète
23.20 Conservatoire, au cœur de la musique. Forum Planète

MAGAZINES

13.05 Temps présent. Pour quelques gênes de plus... TV 5
13.20 On s'occupe de vous. Invité: Laurent Baffy. France 3
14.58 Questions au gouvernement. A l'Assemblée nationale. France 3
15.10 En juin, ça sera bien. Invités: MC Solar. La Cinquième
16.00 Saga-Cités. Faiseurs de ville. France 3
18.00 Stars en stock. Jacqueline Bisset. Paul Newman. Paris Première

18.30 Nulle part ailleurs. Invités: Amira Casar; Red Hot Chili Peppers; André Brahic; Marie-Claude Pietragalla. Canal +
19.30 Les Grands Débats politiques. Face à face avec Waldeck Rochet, le 7 mars 1966 [1/2]. Histoire
19.10 et 0.10 Le Rendez-vous. LCI
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Quand j'étais belge. Arte
20.55 Hors série. Aux larmes citoyens. France 3
21.05 Strip-tease. L'avoine et l'oseille. Alain à l'ombre. Alain au soleil. Blue Belgium. TV 5
22.40 52 sur la Une. Délinquance des mineurs: traitement de choc! TF 1
22.45 Ça se discute. Couples: Faut-il se ressembler pour s'aimer? France 2
23.20 Un siècle d'écrivains. Roger Caillois. France 3
0.25 Les Chemins de l'impossible. Mission profonde en Guyane. Java, les hommes du volcan. M 6
0.35 Le Canal du savoir. Hannah Arendt. Paris Première

DOCUMENTAIRES

18.30 Le Monde des animaux. Animaux rescapés. [3/16]. L'ours à lunettes, le caméléon de Jackson, le kiwi. La Cinquième
18.30 Méditerranée. [1/12]. La Terre. Histoire Planète
18.45 Cinq colonnes à la une. Histoire Planète
19.00 Connaissance. Descentes aux enfers. La fièvre du Nil. Arte
19.30 D'île en île, Sipadan: le joyau de l'océan. Odyssee
19.40 La Deuxième Révolution russe. [6/8]. La fin des débuts. Planète
20.15 Reportage. Paroles de réfugiés. [3/5]. Arte

SPORTS EN DIRECT

13.00 Tennis. Tournoi messieurs de Halle (3e jour). Eurosport
14.00 Handball. Championnats du monde (Huitièmes de finale). Pathé Sport
15.00 Tennis. Tournoi messieurs du Queen's (3e jour). Eurosport
16.00 Football. Euro 2000. Éliminatoires (groupe 4): Arménie - Ukraine. Pathé Sport
16.55 Handball. Championnat du monde (huitièmes de finale). Canal +
17.00 Football. Festival Espoirs de Toulon. Colombie - Portugal. Eurosport
19.00 Football. Festival Espoirs de Toulon: France - Brésil. Eurosport
20.05 Football. Euro 2000. Éliminatoires (groupe 1): Suisse - Italie. TSR
20.35 Football. Euro 2000. Éliminatoires (groupe 4). Andorre - France. TF 1
3.00 Basket NBA. New York Knicks - Indiana Pacers. Canal +

DANSE

21.00 The Tale of a Manor. Chorégraphie de Pär Isberg. Musique de Jan Sandström. Par le ballet royal suédois. Muzzik
22.15 So Schnell. Chorégraphie de Dominique Bagouet. Musique de Jean-Sébastien Bach. Par la Compagnie Bagouet. Arte
23.15 American Ballet Theatre at the Met. Enregistré en 1984. Mezzo

MUSIQUE

18.00 Nat «King» Cole Shows 21 et 22. Enregistrés les 29 octobre et le 5 novembre 1957. Muzzik

ARTE

20.20 Kalaripayat. La danse de la guerre. Odyssee Planète
20.35 L'Everest à tout prix. France 2
21.15 Rome secrète. [7/10]. Borgo et le château Saint-Ange. Odyssee
21.35 Femmes du monde arabe. Toujan Faisal, Jordanie. Planète
21.45 La Guerre de Corée. [1/4]. Les Nations unies humiliées. Histoire
22.15 Histoire de la BD. [4/13]. L'aventure commence. Odyssee
22.20 Les Stars espagnoles de l'Opéra. Jaime Aragall. Muzzik
23.00 Enquêtes médico-légales. L'étrangleur de l'autoroute. 13ème RUE
23.15 Profil. Le Diable embrassé sur le cul. Arte
23.15 Les Splendeurs naturelles de l'Europe. volcans d'Europe. TV 5
23.30 David Carradine et les maîtres du kung-fu. 13ème RUE

SPORTS EN DIRECT

13.00 Tennis. Tournoi messieurs de Halle (3e jour). Eurosport
14.00 Handball. Championnats du monde (Huitièmes de finale). Pathé Sport
15.00 Tennis. Tournoi messieurs du Queen's (3e jour). Eurosport
16.00 Football. Euro 2000. Éliminatoires (groupe 4): Arménie - Ukraine. Pathé Sport
16.55 Handball. Championnat du monde (huitièmes de finale). Canal +
17.00 Football. Festival Espoirs de Toulon. Colombie - Portugal. Eurosport
19.00 Football. Festival Espoirs de Toulon: France - Brésil. Eurosport
20.05 Football. Euro 2000. Éliminatoires (groupe 1): Suisse - Italie. TSR
20.35 Football. Euro 2000. Éliminatoires (groupe 4). Andorre - France. TF 1
3.00 Basket NBA. New York Knicks - Indiana Pacers. Canal +

TÉLÉFILMS

18.50 Jeanne et le loup. Laurent Jaoui. Festival
20.30 La Danse du scorpion. Joséé Dayan. Festival
20.40 La Rage d'aimer. Francis Mankiewicz. O. RTL 9
20.50 Parole d'enfants. Miguel Courtois. O. M 6
21.00 Histoires d'hommes. Olivier Langlois. France 2
22.35 La Mort dans l'âme. Bill L. Norton. O. M 6
23.35 Piège à flics. Dominique Othenin-Girard. Festival
0.15 Tchernobyl, dernier avertissement. Anthony Page. France 3
0.45 Un champion de boxe. Roland Suso Richter [2/2]. Arte

SÉRIES

18.25 Sliders, les mondes parallèles. Un monde de tornades. M 6
21.35 Le Caméléon. At the Hour of Our Death (v.o.). Série Club
21.50 Trois hommes sur legreen. Comme dans la mafia (v.o.). Canal Jimmy
22.15 New York Undercover. [1/2]. Persécutés. 13ème RUE
22.20 Friends. The One with Joey's Big Break (v.o.). Canal Jimmy
22.25 Brooklyn South. Ambiance gay (v.o.). Série Club
22.45 Absolutely Fabulous, The Collection. (v.o.). Canal Jimmy
0.15 New York Police Blues. Raphaël descend aux enfers (v.o.). Canal Jimmy

FRANCE 3

19.30 Bizet. L'Arlésienne, suite n° 2. Enregistré en 1978. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan. Mezzo
19.45 La Symphonie «Roma», de Georges Bizet. Par l'Orchestre de la RTSI, dir. Jean-Claude Casadesus. Mezzo
20.45 Company Segundo. Olympia 1998. Mezzo
21.55 Alanis Morissette. Paris Première
22.15 Nicolas Economou. Enregistré en 1979. Mezzo
23.15 Nelsonmesse, de Haydn. Messes n° 11 et 14. Par l'Ensemble vocal et instrumental de Lausanne, dir. Michel Corboz. Muzzik
0.00 L'Enlèvement au sérail. Opéra de Mozart. Par the English Baroque Soloists et the Monteverdi Choir, dir. John E. Gardiner. Muzzik
0.20 Papillons, de Schumann. Nicolas Economou, piano. Mezzo

TÉLÉFILMS

18.50 Jeanne et le loup. Laurent Jaoui. Festival
20.30 La Danse du scorpion. Joséé Dayan. Festival
20.40 La Rage d'aimer. Francis Mankiewicz. O. RTL 9
20.50 Parole d'enfants. Miguel Courtois. O. M 6
21.00 Histoires d'hommes. Olivier Langlois. France 2
22.35 La Mort dans l'âme. Bill L. Norton. O. M 6
23.35 Piège à flics. Dominique Othenin-Girard. Festival
0.15 Tchernobyl, dernier avertissement. Anthony Page. France 3
0.45 Un champion de boxe. Roland Suso Richter [2/2]. Arte

SÉRIES

18.25 Sliders, les mondes parallèles. Un monde de tornades. M 6
21.35 Le Caméléon. At the Hour of Our Death (v.o.). Série Club
21.50 Trois hommes sur legreen. Comme dans la mafia (v.o.). Canal Jimmy
22.15 New York Undercover. [1/2]. Persécutés. 13ème RUE
22.20 Friends. The One with Joey's Big Break (v.o.). Canal Jimmy
22.25 Brooklyn South. Ambiance gay (v.o.). Série Club
22.45 Absolutely Fabulous, The Collection. (v.o.). Canal Jimmy
0.15 New York Police Blues. Raphaël descend aux enfers (v.o.). Canal Jimmy

FILMS

18.00 La Revanche de Roger la Honte. André Cayatte (Fr., 1946, N., 90 min) O. Cinétoile
18.10 Chasseur blanc, cœur noir. Clint Eastwood (Etats-Unis, 1989, v.o., 110 min) O. Ciné Cinéma 3
18.50 Bob le flambeur. Jean-Pierre Melville (France, 1955, N., 100 min) O. Ciné Classics
19.10 Brève histoire d'amour. Krzysztof Kieslowski (Pologne, 1988, 85 min) O. Cinéstar 2
19.30 La Grande Guerre. Mario Monicelli (Italie, 1959, N., 125 min) O. Cinétoile
20.30 Je suis un évadé. Mervyn LeRoy (EU, 1932, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics
20.30 L'Inspecteur Harry. Don Siegel (Etats-Unis, 1971, 100 min) O. Ciné Cinéma 1
20.55 Créatures célestes. Peter Jackson (NZ., 1994, 100 min) O. RTBF 1



COLLECTION CHRISTOPHE L.

21.00 Léo! Jean-Claude Lauzon. Avec Maxime Collin, Ginette Reno (Fr. - Can. 1992, 105 min) O. Cinéstar 2
21.35 L'Adieu au drapeau. Frank Borzage (EU, 1932, N., v.o., 155 min) O. Cinétoile
22.45 Maudite Aphrodite. Woody Allen. Avec Woody Allen, Mira Sorvino (Etats-Unis, 1995, v.o., 95 min) O. Cinéstar 2
22.45 Tron. Steven Lisberger (Etats-Unis, 1982, 95 min) O. Ciné Cinéma 2
23.05 Tandem. Patrice Leconte (France, 1986, 90 min) O. Cinéstar 1
23.30 La Ruée vers l'or. Charles Chaplin (EU, 1925, N., muet, v.o., 75 min) O. Ciné Classics
0.10 Ragtime. Milos Forman (Etats-Unis, 1981, v.o., 150 min) O. Cinétoile
0.25 Le Club de la chance. Wayne Wang (EU, 1993, v.o., 135 min) O. Ciné Cinéma 3
0.35 Big Man. David Leland (GB., 1991, v.o., 115 min) O. Cinéstar 1
2.00 Tron. Steven Lisberger (EU, 1982, v.o., 95 min) O. Ciné Cinéma 1

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
16.40 Island détectives. O.
17.35 Melrose Place. O.
18.25 Exclusif.
19.00 Le Bigdil.
19.50 Clic & Net.
19.55 Météo, Journal.
20.25 Le Résultat des courses.
20.35 Football. Euro 2 000.
20.45 Andorre - France.
22.40 Les Magazines du mercredi. 52 sur la Une. Délinquance des mineurs: traitement de choc!
23.40 Minuit sport.
0.20 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

16.15 La Chance aux chansons.
16.50 Des chiffres et des lettres.
17.20 Un livre, des livres.
17.25 Rince ta baignoire.
17.55 Friends. O.
18.25 Hartley, cœurs à vif. O.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui?
19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
20.00 Journal, Campagne officielle pour les élections européennes.
21.00 Histoires d'hommes. Téléfilm. Olivier Langlois. O.
22.45 Ça se discute. Couples: Faut-il se ressembler pour s'aimer?
0.50 Journal, Météo.
1.10 Le Cercle. Jazz.

FRANCE 3

16.00 Saga-Cités.
16.40 Les Minikeums.
17.40 C'est pas sorcier.
18.15 et 22.35 Campagne officielle pour les élections européennes.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa Si La.
20.35 Tout le sport.
20.55 Hors série. Aux larmes citoyens.
22.50 Météo, Soir 3.
23.20 Un siècle d'écrivains. Roger Caillois. O.
0.15 Tchernobyl, dernier avertissement. Téléfilm. Anthony Page. O.
1.50 Nocturnales. Festival de La Roque-d'Anthéron.

CANAL +

16.20 Batman 2000. O.
16.45 Rex the Runt. O.
16.55 Handball.
► En clair jusqu'à 21.00
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 La Femme du cosmonaute.
22.40 Une chance sur deux. Film. Patrice Leconte. O.
0.25 South Park. O.
0.45 Spin City. Dans la chaleur du jour. O.

ARTE

19.00 Archimède.
19.45 Météo, Arte info.
21.15 Reportage. Paroles de réfugiés [2/5].
20.45 La Vie en face. Dans la maison de mon père.
21.40 Thema. Eternels voyageurs. 21.45 Les Chants nomades de Bruce Chatwin. [1 et 2/2]. 23.45 Par chance, la terre est ronde.
0.50 Un champion de boxe. Téléfilm. Roland Suso Richter [1/2]. O.

M 6

18.25 Sliders, les mondes parallèles. O.
19.20 Mariés, deux enfants. O.
19.50 La sécurité sort de la bouche des enfants.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Zorro. O.
20.40 Décrochage info, E = M6 découverte.
20.50 Les Chemins de l'impossible. Mission profonde en Guyane. Java, les hommes du volcan.
22.45 Les Intrus. Téléfilm. Andrew Lane. O.
0.25 Zone interdite.

RADIO

FRANCE-CULTURE

21.00 Poésie studio. Joël Vernet, Jorge Najár, Blanca Varela.
22.10 Mauvais genres. Emission érotisme.
23.00 Nuits magnétiques. [1/4].

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Les Derniers Romantiques. Concert par le Chœur de Radio France, Lubomir Mati, chef de chœur, et l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Günther Herbig. Œuvres de Bruckner.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Coustre, Gillet.
23.07 Le Dialogue des muses.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvres de Poulenc par le Chœur et l'Orchestre de Paris, dir. S. Bychkov.
20.40 Concert par l'Orchestre national des Pays de la Loire, dir. Vincent Barthe. Œuvres de Debussy, Beethoven.
22.24 Les Soirées... (suite). Œuvres de Mozart, Schubert, Mendelssohn.

TELEVISION

ARTE

20.45 Quand j'étais belge. Un documentaire historique de Luc de Heusch, dans lequel cet ethnologue, ami des peintres du groupe Cobra, croise sa propre vie de Belge et les événements survenus dans le royaume. Un passionnant et subtil long métrage, fondé sur des archives multiples, et placé sous les feux de la rampe alors que la Belgique est au premier rang des accusés dans l'affaire du bétail empoisonné à la dioxine.

PLANÈTE

22.00 Métal et mélancolie. Ils sont rouillés, colorés et de toutes tailles: les taxis brinquebalants de Lima sont ahurissants et utiles, puisqu'ils servent d'appoint financier à leurs conducteurs qui sont souvent professeurs, artistes ou policiers. Ce film, qui reçut le grand prix au Cinéma du réel de 1994, raconte les déboires, les histoires drôles ou tristes de ces «taximen» à part, entre pauvreté et nostalgie.

FRANCE 3

23.20 Roger Caillois. La deux centième émission d'«Un siècle d'écrivains» a choisi ce compagnon du surréalisme qui se lança ensuite dans une entreprise de démolition de la littérature. Ami de Breton et de Leiris, de Tzara et d'Aragon, Roger Caillois explorait tous les territoires de la vie. Pour l'auteur des Cohérences aventurées mort en 1978, «Un Siècle d'écrivains» associe documentaire et version interactive.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
O Tous publics
O Accord parental souhaitable
O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
O Public adulte
O Interdit aux moins de 16 ans
O Interdit aux moins de 18 ans
Les cotes des films
■ On peut voir
■ A ne pas manquer
■ Chef-d'œuvre ou classique
Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Le Monde INTERACTIF

LES NOUVELLES TECHNOLOGIES

MERCREDI 9 JUIN 1999

www.lemonde.fr/aietek



LES HOMMES

John Arquilla et David Ronfeldt : deux stratèges américains pensent la cyberguerre. P. VIII



LA TECHNIQUE

En automatisant les relevés topographiques, le MIT rend les cartes plus intuitives. P. VI



LA TECHNIQUE

Le Japon est atteint par la folie des robots de compagnie.

P. IV

BOGUE

Pendant 29 semaines, Jean-François Colonna répond aux lecteurs sur la grande panne de l'an 2000. P. IV



« LE MONDE »-CANAL +

La Menace fantôme et Racer, un avant-goût du prochain épisode de « Star Wars » en jeu vidéo. P. V



PETITES ANNONCES

12 pages d'offres d'emplois. P. IX à XX

- 29

L'ENQUÊTE

En rendant accessibles toutes sortes d'informations administratives, le réseau mondial permet au citoyen de participer activement à la vie politique locale

L'Europe à l'aube de la cyberdémocratie

CYBERDÉMOCRATIE, démocratie électronique, démocratie en ligne, démocratie continue... Les expressions ne manquent pas pour désigner une réalité politique qui cherche encore ses marques.

Avec 36 millions d'internautes en Europe selon une enquête du Computer Industry Almanac menée en février, élus, institutions, administrations et partis politiques ont compris qu'être présents sur le Web était devenu une nécessité. La campagne pour les élections euro-

péennes du 13 juin est à ce titre plus que révélatrice. Sur les vingt listes en lice en France, une quinzaine ont créé leur propre site, proposant les textes de leur programme, leur calendrier des meetings et, pour les plus novateurs, des bulletins de vote à imprimer, des tracts à envoyer par e-mail, voire des meetings en direct.

L'occasion pour « Le Monde interactif » de faire un tour d'horizon des pratiques politiques sur la Toile dans les quinze pays de

l'Union, d'essayer de faire la part de ce qui relève juste de la modernisation de la propagande électorale ou déjà d'une nouvelle façon de gouverner. « Les nouvelles technologies seront-elles utilisées uniquement pour multiplier les échanges entre les individus ou permettront-elles de construire de nouvelles identités collectives et des projets politiques soumis à débat public ? », s'interrogeait en mars Patrice Martin-Lalande, coprésident du groupe de réflexion sur les nouvelles technologies à l'Assemblée nationale, lors de la première conférence parlementaire européenne sur le sujet. Plus d'une cinquantaine d'élus étrangers s'étaient alors déplacés pour présenter leurs avancées dans un domaine qui se construit par tâtonnements. La plupart évoquèrent une plus grande transparence.

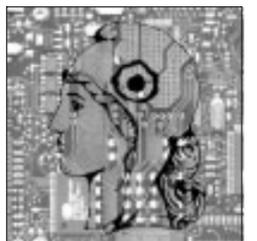
Mais si projets de loi ou comptes-rendus parlementaires sont édités sur les sites institutionnels, sont-ils pour autant lisibles ? Seul le Royaume-Uni réfléchit au moyen de rendre les textes compréhensibles par tous avec, notamment, la création d'une double version du site gouvernemental, dont l'une est destinée aux plus jeunes.

Des lacunes de la sorte, il en existe bien d'autres à combler avant que les nouveaux outils de communication servent une meilleure participation citoyenne. Mais au moins l'enthousiasme est là. Visionnaire dans l'âme, André Santini, député et maire (UDF) d'Issy-les-Moulineaux, une des premières villes françaises à proposer des services en ligne, annonce que « la révolution technologique est en train de créer un nouveau type de citoyens, capables de contrôler l'action des élus, de donner leur opinion en temps réel et de se former en groupe de pression, avant que l'on puisse imaginer le passage au suffrage électronique ».

Un rêve en passe de devenir réalité outre-Rhin puisque des chercheurs de l'université allemande d'Osnabrück travaillent à la mise au point d'un système de vote en réseau qui devrait fonctionner à titre expérimental en janvier 2000. Une série d'enquêtes devrait suivre pour déterminer le cadre juridique nécessaire afin que les cartes numériques remplacent un jour les bulletins de papier et que l'urne laisse sa place à l'ordinateur dans l'ensemble des pays de l'Union.

En attendant, les Quinze multiplient les expériences locales de démocratie en ligne. Des villes telles que Villena en Espagne, Bologne en Italie ou Parthenay en France montrent l'exemple à suivre. Les deux premières mettent l'accent sur les moyens de faciliter les tâches administratives en permettant au quidam, par un intranet local ou grâce à l'emploi de la signature électronique, d'accomplir certaines formalités sans avoir à se déplacer. Parthenay, quant à elle, entend créer un véritable tissu social sur la Toile : les forums de discussion animés par les habitants de la cité permettent de débattre en ligne des enjeux locaux. Autant d'initiatives qui laissent penser que le Vieux Continent finira bien par tracer sa voie politique dans les méandres des nouvelles technologies.

Eve Lenglard



VILLES NUMÉRIQUES

Pour le scrutin du 13 juin, seuls les résultats seront en ligne. Pourtant, en France même, une centaine de petites communes impliquent de près leurs administrés dans la gestion municipale. P. III



SEBASTIEN GALLIOT

En Allemagne, les premiers pas du vote électronique ; en Espagne, en Italie, des communautés numériques : les expériences tracent la voie vers de nouvelles formes de participation politique via Internet

AOL vous rembourse 500 F sur l'achat du modem de votre choix, pour tout abonnement d'un an à AOL (en connexion illimitée à 95 F/mois*).

500 F d'économie, c'est vraiment l'occasion de s'équiper et de s'abonner à Internet !

Pour en savoir plus, appelez le

* AOL est accessible partout en France au coût d'une communication téléphonique locale.

AOL est un service de cegetel

LE 27 MAI, nous avons envoyé un courrier électronique aux 475 députés (sur 577) dont l'adresse électronique figure sur le site de l'Assemblée nationale, pour leur demander le nombre et la nature des messages qu'ils reçoivent et si ce nouveau mode de communication était de nature à modifier leurs relations avec les citoyens. Une semaine plus tard, nous avons reçus 30 réponses, dont une par téléphone et une confirmée par courrier postal. Extraits.

Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine)

Reçoit environ une dizaine d'e-mails par jour, « la moitié étant des messages s'apparentant plutôt à du lobbying ». Le courrier électronique est un moyen « qui correspond bien à la fin de la distance entre l'élu et le citoyen. [Il est] plus égalitaire, plus direct, tout en respectant une certaine discrétion. On est à la fois disponible et protégé : le rêve ! ».

Jean-Marc Ayrault (PS, Loire-Atlantique)

Reçoit plusieurs dizaines d'e-mails par jour : « Leurs objets sont très divers, et couvrent tout le champ de l'action de l'élu dans la vie publique. L'augmentation constante du nombre des courriers électroniques risque à terme de devenir un problème pour l'élu soucieux de ne pas laisser de courrier sans réponse. Son usage, tant pour les rapports avec les administrés que pour les échanges fonctionnels, s'impose compte tenu de ses performances. »

André Santini (UDF, Hauts-de-Seine)

Reçoit de 10 à 15 messages par jour, « principalement des requêtes particulières d'administrés et d'associations. Les relations entre l'élu et le citoyen deviennent plus rapides et plus accessibles. Internet est le renouveau de la démocratie locale et de participation ».

Au courrier des députés

Sur 475 élus consultés par e-mail, 30 seulement ont répondu

André Aschieri (RCV, Alpes-Maritimes)

Reçoit une dizaine d'e-mails par jour, « surtout de la part de professionnels, mais aussi de particuliers, notamment de personnes qui envoient leurs pensées à tous les députés, ou à tous les députés Verts par exemple. Le mail permet d'utiliser un style moins formel que la lettre classique ».

Patrice Martin-Lalande (RPR, Loir-et-Cher)

Reçoit 3 ou 4 mails par jour sur « les sujets d'actualité, politique nationale ou internationale d'une part, des échanges de courriers ou d'éléments de dossiers en cours d'autre part. Les opinions exprimées sont plus directes, en réaction à chaud sur les événements, mais manquent quelquefois du recul nécessaire à la structuration d'une pensée ».

Yves Cochet (Vert, Val-d'Oise)

Reçoit une dizaine d'e-mails en moyenne par jour : « La plupart proviennent de réseaux militants. Je suis favorable à l'entrée dans la cyberculture, bien que je ne cède pas la promesse d'une forme de démocratie directe qui bouleverserait les relations citoyens/élus. Il me semble qu'il faille être prudent face aux enthousiasmes précoces. »

Joël Sarlot (DL, Vendée)

Reçoit entre 2 et 6 e-mails par jour : « La cyberdémocratie sera appelée un jour à jouer un rôle

plus accru dans nos relations avec les administrés. Je tiens à conserver le contact physique qui existait avant. Les citoyens doivent encore avoir le droit de croire que derrière les machines, il y a un homme ! »

Jean-Christophe Cambadélis (PS, Paris)

Reçoit 3 à 4 e-mails par semaine, des interpellations en « provenance d'associations ou de regroupements. Certains mouvements sociaux utilisent régulièrement Internet pour faire part de leur revendications. La guerre au Kosovo a aussi donné lieu à de nombreux messages. Pour l'instant, cela reste marginal, surtout pour une circonscription populaire comme la mienne, dans le 19^e arrondissement de Paris ».

Jean-Louis Fousseret (PS, Doubs)

Reçoit 10 à 15 e-mails par jour, « d'entreprises, d'étudiants, d'universitaires, et d'autres Français. Le ton est assez différent du courrier classique : il est plus convivial, on y va plus facilement à l'essentiel ».

Dominique Baert (PS, Nord)

Reçoit 5 à 6 e-mails par jour « d'interlocuteurs extérieurs à [sa] circonscription. L'intérêt est donc plus perceptible du côté des administrés et groupements d'administrés qui peuvent utiliser ce moyen de communication comme une caisse de résonance ».

Claude Gaillard (UDF, Meurthe-et-Moselle)

Reçoit environ 5 e-mails par semaine : « Ces requêtes concernent essentiellement des projets de lois. Certains qui nous écrivent par e-mail ne le feraient peut-être pas par courrier postal. »

Propos recueillis par Olivier Zilbertin

Objectif : l'urne

Les Verts

Un site institutionnel et un site plus délégué. ■ www.les-verts.org ■ www.enviedepolitique.org

PCF

Espace de libre expression (encore vide) et liste de diffusion. ■ www.bouge-leurope.org

Parti socialiste

Liste de diffusion quotidienne. ■ www.europeennes99.parti-socialiste.fr

UDF

Discussions en direct, tous les mercredis soir. ■ www.europe99.udf.org

RPR - Démocratie libérale

RPR : liste de diffusion quotidienne, meetings en Real Video et forum bien peu modéré. DL : débats, conférences de presse, libre expression, tout en Real Video. ■ www.rpr.asso.fr ■ www.democratie-liberale.asso.fr

Pasqua-Villiers

Liste de diffusion quotidienne et argumentaire animé (Shock-wave). ■ www.pasqua-villiers.org

Et encore

- **Lutte ouvrière - LCR.** - rafale.worldnet.net/~lo-uci/fra/9eu1-fra.htm et www.lcr-rouge.org/euro0.html
- **Le Mouvement écologique indépendant.** - www.novomundi.com/mei
- **Combat pour l'emploi.** - www.combat-emploi.org
- **Mouvement des citoyens.** - www.mdc-france.org
- **Radicaux de gauche.** - www.radical-gauche.org
- **Loi naturelle.** - members.aol.com/f6dyw
- **Front national.** - www.lepen.net
- **Mouvement national.** - www.mouvement-national.org

L'ENQUÊTE

L'avenir du politique sera local

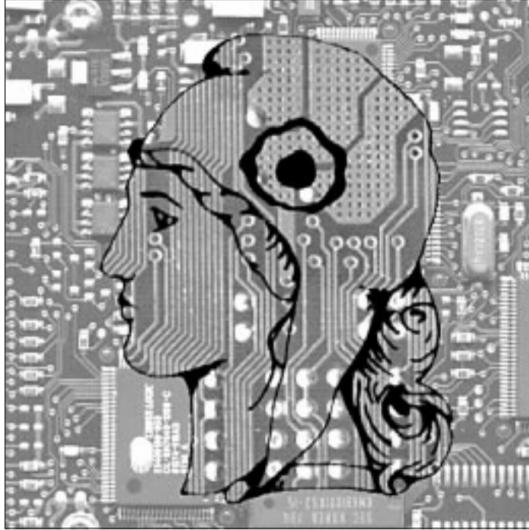
« JE CLIQUE donc je vote ! » Bien des internautes ont sans doute rêvé que la campagne de publicité officielle pour les élections européennes adopte ce slogan en lieu et place du « Je pense donc je vote ». Mais la cyberdémocratie française n'en est pas encore là. Aujourd'hui, les expériences menées pour faire participer plus ou moins activement les citoyens à la vie publique en utilisant Internet restent limitées géographiquement.

Certaines communes poussent la réflexion sur la cyberdémocratie en essayant d'instaurer une vie communautaire à travers la Toile et de donner une dimension politique à leurs services en ligne, qui dépasserait la simple possibilité de commander sa vignette automobile, télécharger un formulaire d'impôts ou de renouvellement de passeport, recevoir un extrait d'acte de naissance.

Exemple à Parthenay, dans les Deux-Sèvres. Depuis plusieurs années, à l'initiative du maire, Michel Hervé, la ville s'est forgée la réputation d'être « la première ville numérique du pays ». 30 % des habitants y sont équipés d'ordinateurs reliés au Réseau, et la commune s'est dotée d'un site Internet participatif sur lequel les citoyens peuvent dialoguer entre eux, commander des formulaires administratifs, faire leurs courses ou interpellier leurs élus locaux. « Nos pages sont devenues des éléments majeurs de la vie locale de Parthenay », explique Stéphane Martayan,

En France, l'utilisation du Réseau pourrait renouveler l'intérêt pour la vie de la cité. Exemple dans les « villes numériques »

l'un des responsables du site. Elles servent de plate-forme d'informations et des services pour les habitants. Sur les forums, les gens peuvent débattre à loisir sur des questions qui touchent à leur vie quotidienne. De là à parler de cyberdémocratie, c'est plus délicat car ce type de site ne peut pas avoir d'effet radical du jour au lendemain sur la vie politique. Je pense qu'il a un quand même un effet induit sur la politique locale car nous mettons en ligne un grand nombre d'informations publiques comme le cadastre ou les comptes-rendus du conseil municipal. Mais il faudrait un nombre de personnes connectées plus important pour que tout cela évolue vers plus de politique. » Malgré ses limites, Thierry Vedel, chercheur au Centre d'étude de la vie politique française (Cevipof), juge



l'expérience positive : « En mobilisant ses habitants, la ville réussit à créer du lien social. Cela va au-delà du simple gadget comme la retransmission du conseil municipal sur une télévision interactive, par exemple. » Dans le même esprit, s'est créée en 1997 l'Association des villes numériques (AVN), qui regroupe plus d'une centaine de petites et moyennes communes. En multipliant colloques, séminaires et autres ateliers, l'association entend jouer un rôle de catalyseur en favorisant les échanges entre élus, ac-

Agoranet lance le débat

ILS ÉTAIENT 10 lors du lancement en janvier 1998. Ils sont aujourd'hui une vingtaine de députés à venir exposer leurs idées sur le forum en ligne Agoranet. « Au départ, explique Antoine Emeury, l'un des fondateurs, les hommes politiques étaient un peu réticents. Et puis, sous l'impulsion de leurs attachés parlementaires, plus jeunes, plus ouverts aux nouvelles technologies, ils se sont pris au jeu. » Pour décliner l'invitation, les députés expliquaient souvent qu'ils ont tout loisir de discuter avec les citoyens dans leur circonscription. « Sauf que, sur le Net, rétorque Antoine Emeury, il n'y a plus de hiérarchie et les gens se sentent beaucoup plus libres de parler. » Libres mais courtisés : Agoranet se vante de n'avoir supprimé que quelques messages sur les centaines reçus.

En ce moment, sur le site, Michèle Alliot-Marie, Patrick Bloche ou Hervé de Charette proposent leurs contributions sur la modernisation de la vie politique ou sur le PACS, des textes souvent tirés de leurs discours à l'Assemblée nationale. Quant aux internautes, faute de pouvoir discuter en direct avec les élus, ils lancent le débat avec d'autres internautes.

Trois questions à...

Thierry Vedel, chercheur au Centre d'étude de la vie politique française

1 Que signifie pour vous la cyberdémocratie ? Les nouvelles technologies bouleverseront-elles la démocratie représentative ou mèneront-elles simplement à une évolution du système politique, ainsi que l'avait fait la télévision avant elle ?
Il est encore très difficile de mesurer l'impact des nouvelles technologies sur les comportements politiques et les prises de décisions. Pour l'instant, les gens découvrent ces outils dans l'euphorie et prévoient une nouvelle ère politique, mais d'ici quelques années ils auront pris du recul, et c'est à ce moment que l'on pourra tirer des conclusions. La ville de Santa Monica, en Californie, est un bon exemple. Tournée depuis plusieurs années vers les nouvelles technologies, elle possède un forum de discussion sur les questions locales depuis maintenant cinq ans. A son ouverture, on comptait mille participants pour cent mille habitants, aujourd'hui il n'y en a plus que trois cents. Est-ce parce que les apprentis internautes devenus avertis ont désormais mieux ciblé leurs choix sur le Net ou parce qu'ils se sont rendu compte que leurs propositions n'étaient jamais prises en compte par les élus ?...

2 Que répondriez-vous à ceux qui annoncent déjà de nouveaux rapports entre citoyens et élus ?
Que l'évolution des comportements politiques n'aura pas lieu avant une génération, le temps que les institutions et les citoyens s'approprient les techniques,

et qu'elle portera essentiellement sur la démocratisation de l'information. Pour participer pleinement à la vie politique, il faut d'abord en connaître les enjeux et identifier les décisionnaires, et c'est en ça qu'Internet peut devenir un outil formidable de citoyenneté. Par exemple, récemment aux Etats-Unis des internautes se sont constitués en groupe de pression pour faire reculer le gouvernement sur un projet de loi qui visait à obliger la scolarisation des enfants au sein d'établissements reconnus. Il s'agissait de parents isolés dans les campagnes qui, grâce à Internet, ont réussi à se rassembler les uns les autres et à s'organiser.

3 Plusieurs expériences de vote en ligne sont en cours en Europe. Pensez-vous que voter de chez soi soit réalisable et est-ce vraiment souhaitable ?
Même en résolvant les problèmes techniques qui touchent à la sécurisation du vote, le vote électronique me paraît difficilement réalisable. Il remet en cause tous les principes propres à la démocratie : comment imaginer voter sans isolement et prendre le risque qu'une personne subisse l'influence de son entourage ? De plus, le vote perdrait son caractère solennel et rassembleur. Voter, c'est aussi décider de se déplacer pour aller à son bureau municipal et ainsi manifester son engagement.

Propos recueillis par Eve Lenglard

Israël Mode d'Emploi

le Salon pour investir, créer, travailler, étudier, s'installer en Israël

Pays d'opportunités pour les passionnés de succès.

ICUBE
19^e Salon israélien de l'immobilier et de l'investissement

LE 9 MAI 1999, le ministère de l'économie et des finances et la Mission an 2000 ont lancé le premier spot télévisé d'une campagne de sensibilisation au bogue de l'an 2000. (« Le Monde interactif » du 12 mai). Cette campagne de 100 millions de francs (15,2 millions d'euros) prévoyait 100 diffusions télévisées, 500 spots radio et des pages de publicité dans la presse.

Au 1^{er} juin, moins de 2 000 professionnels avaient contacté le Centre national de renseignement anti-bogue, une goutte d'eau dans l'océan des 3 600 000 entreprises et personnes qui exercent une profession libérale susceptibles de subir la panne généralisée annoncée. Guy Ramirez, pilote du projet bogue de l'an 2000 au ministère des finances, assure que ces maigres résultats sont conformes aux attentes: « La prise de conscience entraînant un coût pour l'entreprise, les professionnels sont extrêmement réticents, mais le nombre d'appels monte lentement. » Selon Yves Krief, de la société Sorgem O & D, spécialiste du décryptage de la communication, si le choix de la création d'un personnage maléfique pour représenter le bogue de l'an 2000 par l'agence de publicité BBDO est judicieux, la réalisation est plutôt décevante. Force est de constater que le petit personnage contribue peu à une réelle prise de conscience des dangers qui menacent les systèmes informatiques. Au ministère de l'économie, on explique qu'il ne faut en aucun cas provoquer la panique au sein du grand public, le but de

Le prêche de la dernière chance

Depuis le 31 mai, une caravane fait le tour du pays pour convaincre les incrédules



cette campagne étant d'« informer sans affoler », mais il est probable que la seconde vague de spots prévue pour le mois de septembre sera plus agressive, à moins de quatre mois de la fin de l'année. Pour mobiliser les chefs d'entreprise sur le problème du bogue, Bercy semble davantage compter sur la caravane Info bogue, dont Marylise Lebranchu, secrétaire d'Etat aux PME, au commerce et à l'artisanat, a donné le départ le 31 mai à Nantes. Cette cohorte de huit véhicules est un élément du dispositif d'information de proximité sur le passage à l'an 2000. Les camions vont parcourir un tour de France qui, jusqu'au 10 juillet, fera étape dans près de 120 villes afin d'aller au-devant des responsables de petites et moyennes entre-

prises, des artisans, commerçants et professions libérales, pour les convaincre de corriger l'ensemble des systèmes informatiques et matériels électroniques dont ils sont responsables. Selon M^{me} Lebranchu, « près de la moitié des PME de moins de 200 salariés n'ont encore fait aucune démarche ». La caravane est animée par des étudiants techniciens supérieurs en informatique industrielle

de l'académie de Nantes. La secrétaire d'Etat a souligné l'urgence d'une prise de conscience des chefs d'entreprise à quelque deux cent jours de l'échéance. Elle a aussi vivement dénoncé l'attitude frileuse de certains fournisseurs: « Il n'y a pas de solidarité économique entre les entreprises. Sur les conseils de leurs juristes et de leurs assureurs, des fournisseurs n'ont pas encore donné toutes les informations concernant leur matériel. Un tel comportement engage la responsabilité personnelle de chaque chef d'entreprise concerné. »

Eric Nunes

■ www.an2000.gouv.fr
 ■ www.drivre-pays-de-la-loire.fr/an2000/

La parole est à vous

Chaque semaine, Jean-François Colonna, spécialiste du bogue de l'an 2000, répond aux lecteurs du « Monde interactif »

■ **Pourquoi les entreprises françaises ont-elles été tardives, voire réticentes, à prendre des mesures pour passer l'an 2000 ?** (Jean Magendie, Marseille.)

La France ne donne pas l'exemple, c'est certain, mais qui a vraiment donné l'exemple ? Même les Américains sont partis trop tard. En fait, la nature virtuelle de la plus grande partie de l'informatique (les programmes) rend le problème difficile à appréhender ; en outre, il est difficile de comprendre et de croire qu'une cause aussi infime puisse avoir des conséquences aussi gigantesques. Au passage, si les vrais coupables doivent être mis en cause, je donnerai la priorité aux associations professionnelles (ACM, IEEE, etc.).

■ **Dans quel contexte le 9 septembre 1999 pose-t-il un problème aux systèmes informatiques ?** (Neil Smith, Paris.)

Le 9/9/99 (9999) possède, pour certains systèmes, une signification tout autre que celle d'un repère chronologique, par exemple, un indicateur de fin d'exécution de programme. Au passage, il peut en être ainsi pour l'année 1999 tout entière (cela s'est vu en Suède au début de l'année). Ce problème devrait toutefois rester mineur.

Le tour du bogue

Champagne

La British Airways a promis de choyer tout particulièrement ses passagers lors du passage à l'an 2000. La compagnie britannique (qui a dépensé 100 millions de livres - 1 milliard de francs, 150 000 euros - sur un programme de lutte contre le bogue de l'an 2000) est particulièrement soucieuse de dissiper les craintes de panne informatique. Un responsable de la compagnie a assuré qu'« il serait fait en sorte que les passagers fassent la fête et se souviennent toute leur vie de leur vol ». « Nos équipages resteront sobres », a-t-il tenu à préciser...

Sans conditions

La société fédérale d'assurance bancaire américaine (FDIC) est catégorique, « si une banque ou une institution financière rencontre des difficultés lors du passage à l'an 2000, tous les comptes assurés seront couverts ». Selon Donna Tanoue, porte-parole de la FDIC, seulement 37 des 10 092 institutions financières américaines connaissaient en juillet 1998 un retard important dans la mise en conformité de leurs systèmes informatiques. La FDIC couvrira tous les comptes, même ceux des institutions retardataires dans leur préparation, a souligné Donna Tanoue, l'objectif étant d'éviter une trop forte hausse de retraits de liquidité de la part de la clientèle.

Imperméable

La communauté amish américaine a aujourd'hui plus de trois ans ans et refuse toujours d'utiliser de nombreux éléments apportés par le progrès, tels que l'électricité, le téléphone, l'automobile, etc., ce qui la rend parfaitement insensible au bogue de l'an 2000 et à ses aléas.

Conséquences

Parmi les plus inattendus bénéficiaires du passage à l'an 2000, on trouve certains commerçants amish. Le magasin amish de matériel non électrique Lehmans's Store, à Kidmon, dans l'Ohio, est ainsi confronté à une véritable ruée de milliers de citoyens à la recherche de produits d'un autre âge leur permettant de faire face aux hypothétiques ravages du bogue de l'an 2000. Lehmans connaît une rupture de stocks et les délais de livraison des fourneaux à bois, des moulins à grains et des pompes à eau ont été multipliés par dix... Paradoxalement, on peut découvrir et commander de nombreux articles sur le site Web du magasin en consultant son site.

■ www.lehmans.com

LA TECHNIQUE

TOKYO

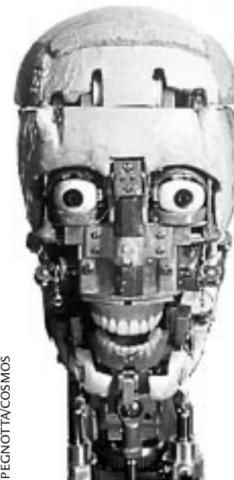
de notre correspondant

Le professeur Fumio Hara, chef du département de génie mécanique de l'université des sciences de Tokyo, est le père du robot à visage humain, dont il veut perfectionner les capacités d'expression et de communication. « Le concept de base est d'humaniser l'interface entre l'homme et la machine. Non pas par défi de créer un robot humain, mais dans l'idée que, du simple point de vue de l'efficacité, l'homme réagit beaucoup mieux à un visage humain doté d'émotions qu'à une machine. L'impact est plus fort. Il pourra y avoir une quantité d'applications, dans le divertissement, le service, la médecine, etc. », explique le chercheur, barbichette et moustache sous un casque de cheveux grisonnants. Après un premier prototype en 1993, son équipe et lui ont achevé en mars une nouvelle version de la tête robotisée : un visage de femme, grandeur nature, capable de reproduire six émotions (peur, dégoût...) grâce à des activa-

Des Japonais élaborent des robots anthropomorphes

teurs fixés sous la peau à une trentaine de points et reliés à un micro-ordinateur. Fumio Hara a aussi travaillé pour permettre au robot de « comprendre » les émotions de son interlocuteur qu'il regarde à travers une caméra en se fondant sur un calcul des multiples paramètres de déformation du visage correspondant à chaque expression.

Le constructeur automobile Honda a, lui, lancé ses chercheurs sur un autre défi en développant le robot marcheur. P3, son troisième prototype de robot androïde, est capable de marcher et de descendre des marches d'escalier, une



PEGNOTTA/COSMOS



action en apparence simple qui constitue un défi technologique. L'idée est de construire une machine qui puisse se mouvoir là où le traditionnel robot à roulettes échoue, c'est-à-dire sur un sol accidenté ou dans un environnement jonché d'obstacles, comme une maison. Ressemblant à un cosmonaute en tenue, d'une taille de 1,60 m pour un poids de 130 kg, doté d'une caméra qui lui permet d'ajuster ses mouvements, P3 est devenu une star, et on lui fait serrer la main des dignitaires étrangers en visite officielle au Japon. « Le but est de commercialiser dans le futur des robots qui pourront être utilisés chez les gens. Il est difficile encore de préciser, mais nous pensons qu'il y aura des applications dans un avenir assez proche », explique Yuzuru Matsuno, un porte-parole de Honda.

Le développement des humanoïdes fait même l'objet d'un pro-

jet national sous l'égide du MITI (le ministère de l'industrie japonais), doté d'une enveloppe de 250 millions de francs (38 millions d'euros). Cette industrie a pris de telles proportions que près de 60 % des robots installés dans le monde le sont au Japon. Mais cette folie est aujourd'hui battue en brèche par la crise et les perspectives d'un chômage croissant : à la JARA (Association robotique japonaise), Shigeaki Yanai corrige, gêné, des statistiques de 1994 qui prévoient une croissance exponentielle de l'industrie à l'approche de l'an 2000. Au mieux, ce sera la stagnation : « Il y a un problème. Beaucoup de robots sont trop chers par rapport à ce qu'ils apportent », reconnaît-il. Aibo, P3 et les autres n'ont pas le choix : il faudra être rentable, ou leur créatures seront bonnes pour la casse.

Brice Pedroletti

CAMIF
CATALOGUES

1490 F

Un prix comme ça,

www.camif.fr

vous y avez droit !

La banquette CLIC-CLAC Tulipe

Le choix du vrai GROUPE CAMIF

Instantané

Au chenil de Sony

ILS sont une quinzaine toutes les heures à attendre l'apparition d'Aibo sur la minipiste qui lui a été aménagée à l'intérieur du Sony Building, le show-room de Sony dans le quartier de Ginza, à Tokyo. Une hôtesse en uniforme bardée d'un casque à micro dépouille le toutou électronique sur la piste. Aibo se redresse, tourne la tête vers les sons les plus forts, pointe son museau vers la balle rose que lui lance sa maîtresse et se dandine vers le projectile qu'il dribble avec ses pattes de devant. Une spectatrice caresse l'animal, qui se met sur son arrière-train et se tortille de plaisir. Dans la foule, les « *kawaii* » (qu'il est mignon !) fusent, on s'enquiert du prix (15 000 F, 2 300 €), du poids (1,4 kg), de l'autonomie des batteries (1 h 30) et du tempérament (c'est à vous de l'éduquer !) du premier robot grand public.

Aibo réagit à toutes sortes de stimuli, qui peuvent être visuels, sonores, tactiles ou même cinétiques : recueillies par plusieurs détecteurs sensoriels disposés dans les pattes, sur la tête et le long du corps, une caméra cachée sous le museau, un système à infrarouge qui mesure les distances, un détecteur de mouvement giratoire et un autre d'accélération, les différentes données de l'environnement extérieur sont traitées par l'unité centrale et transformées en des réactions aléatoires en temps réel. Un logiciel module le comportement du robot en fonction du dressage qu'on lui inculque, sur la base de la réproba-

tion ou de la satisfaction exprimée par le maître. Aibo, qui a dans sa tête et son ventre l'équivalent en composants électroniques d'un micro-ordinateur, est censé évoluer et exprimer des émotions. Afin d'en augmenter les possibilités ludiques, on peut personnaliser sa mémoire pour le doter de nouveaux mouvements que l'on élabore et teste à partir d'une image du toutou en 3D, ou bien pour modifier les sons (ou les chansons, pourquoi pas) que l'on souhaite l'entendre. Une télécommande permet aussi de lui donner des instructions. Puis, quand sa batterie est vide, Aibo retourne de lui-même à sa station de rechargement.

Le pari de Sony est de mettre à la portée du commun des mortels l'un de ces prototypes de laboratoire sur lesquels planchent habituellement les scientifiques, tout en le dotant d'un nombre suffisant de fonctions divertissantes. Pari gagné, puisque les 5 000 exemplaires ont été écoulés en moins de vingt minutes au Japon.

« Sony l'a fait ! », dirait la publicité. L'inventeur du Walkman souhaite créer un nouveau marché, et le choix d'Internet comme guichet de ventes doit permettre aux équipes de Sony de rester en contact avec les acheteurs et d'analyser le devenir des 5 000 créatures. Si l'expérience réussit, le créneau des « robots de divertissement » va ouvrir de nouvelles perspectives à la première industrie robotique du monde.

B. Pe.

STAR WARS EPISODE I, La Menace fantôme et RACER
 Réalisation : LucasArts
 Editeur : Ubi Soft
 Support : CD-ROM (version Playstation en septembre)
 Prix : 349 F chacun (53,2 €)

PLUS FORT que le bogue de l'an 2000, mieux orchestré qu'un débarquement sur les plages du monde entier, l'*Episode I* de la nouvelle trilogie de *La Guerre des étoiles* sortira sur les écrans français le 13 octobre. Les stratèges commerciaux de LucasArts envoient dès cette semaine deux drones en reconnaissance. Les plus impatients vont se ruer sur *La Menace fantôme* pour y découvrir en « avant-première » l'histoire du film. Les puristes, qui se ménagent pour la projection en salles, se satisferont largement de *Racer*, un excellent jeu de course, tiré d'une des scènes les plus spectaculaires du film.

Deux jeux très différents dans l'esprit et la réalisation. Commençons par le meilleur : sur la planète Tatooine, les extraterrestres locaux se font une resucée de la célèbre course de chars de Ben Hur, avec leurs engins à eux, les Podracers. D'où le nom du jeu, *Racer*. D'énormes réacteurs tirent une plate-forme à un mètre du sol et à plus de 800 km/h. Décors magnifiques, agrémentés de jets de lave, d'hommes des sables perturbateurs, de lacs de méthane en flammes... C'est très beau, et même sur un Pentium 166 avec une carte 3D de base, le jeu reste jouable – signe d'un bon moteur 3D.

Une victoire rapporte de la monnaie locale, nécessaire pour faire un tour à la casse, histoire de trouver un système de refroidissement d'occasion. Si vous préférez le neuf, vous trouverez un magasin agréé, mais c'est plus cher. Si vraiment vous êtes bons, vous aurez de quoi vous offrir un « droïde », excellent mécanicien qui ne rechigne pas à faire une bonne vidange et à passer un coup sur le pare-brise. Seule ombre au tableau, les bolides ne sont pas équipés d'armes ou d'autres gadgets offensifs. Mais à cette vitesse-là, une

L'événement du Jedi



LUCCASARTS/UBI SOFT

LucasArts sort La Menace fantôme sous forme de jeu en guise d'amuse-gueule plutôt éventé. Racer sauve heureusement le joueur de l'ennui

bonne dose d'adrénaline est assurée, quoi qu'il arrive. Le moins bon maintenant : le jeu *La Menace fantôme* reprend le récit de la vie d'Anakin Skywalker, le futur Darth Vader. On y retrouve le scénario du film fondu dans une action en 3D. En fait, il ne s'agit pas vraiment d'un jeu d'aventures, mais plutôt d'un jeu d'arcades. Pour suivre l'action, une caméra zoome en fonction des déplacements et des situations, un peu comme dans *Tomb Raider*. Une douzaine de lieux différents et quelques deux cents personnages font la richesse du

CD-ROM. Pour épouser le scénario, en plus d'Obi-Wan Kenobi, on peut incarner le maître Jedi Qui-Gon Jinn, la reine Amidala et le capitaine Panaka. Les graphismes, pourtant, sont très décevants, les déplacements et les batailles hasardeux : à trop observer les scènes de haut, on a du mal à faire le point. Aucune trouvaille dans les énigmes, des interactions trop rares... Où est donc passé le savoir-faire de LucasArts ? Avec *Indiana Jones*, *Fate of Atlantis*, sorti en 1991, ils avaient pourtant imposé leur style.

A la décharge de Steve Dauterman, le réalisateur, l'équipe s'est mise à travailler voilà trois ans... alors que le scénario n'était pas terminé !

Dans les rouages de la machine Lucas, tout devant être parfaitement minuté, après la vague des figurines à l'effigie des héros, les exclusivités Web avec Apple et les produits dérivés en tout genre, la créativité et l'innovation de ce jeu vidéo sont passées sous le rouleau compresseur du commerce. Certes, pour une fois, le jeu sort dans les temps, mais pour réussir cet exploit, le titre tourne un peu court. Reste *Racer* pour se consoler.

Julien Pot (Canal +)

Dans les rayons

Lorsque « Parents » paraît

Il y a certes les gestes d'instinct, mais il y a aussi, lorsque l'enfant paraît, la crainte de ne pas tout faire exactement comme il faudrait. Dans ce cas, l'appoint et les conseils d'un ouvrage ou d'un magazine spécialisés peuvent s'avérer fort utiles. Avec *Parents*, Hachette Multimédia fait en quelque sorte coup double, puisque le titre est édité avec le concours du magazine du même nom. Une encyclopédie multimédia, pour commencer, avec notamment 250 fiches imprimables sur l'alimentation, la santé, la prévention, la puériculture, les soins, des conseils de diététiciens en vidéo, des exercices pratiques en images, un carnet de santé électronique et un album multimédia qui pourront suivre l'enfant toute sa vie. Plus un magazine, *Les Cahiers pratiques de « Parents »*, 24 pages de conseils pour une alimentation équilibrée, de 0 à 3 ans.

■ **Parents (Hachette Multimédia).** Pour Mac et PC, 199 F (30,34 €).

Repos éternel

Balzac, Morrison, Apollinaire, Chopin, Wilde, Molière, Champollion et tant d'autres, illustres ou anonymes, y reposent pour l'éternité. Sous d'impressionnants mausolées, ou bien dans des sépultures de fortune. Ainsi, le cimetière du Père-Lachaise n'est pas qu'un lieu de recueillement, mais aussi un véritable musée, d'histoire et d'architecture, de sculpture. C'est en priorité sous l'angle de l'art statuaire que *Le Cimetière du père Lachaise*, titre publié par Logivision, nous invite à la singulière visite de la nécropole. Pour découvrir aussi les œuvres de Dalou, Barrias, Bartholomé, Bosio, Milhomme, le long des parcours thématiques où se marient Eros et Thanatos, pierre et bronze, Empire et Commune.

■ **Le Cimetière du père Lachaise (Logivision).** Pour PC, 150 F (22,87 €).

Dernières parutions

■ **George Sand (Com-Int).** – Riche idée que celle qui préside à la collection « Un auteur, une région », inaugurée par George Sand. Comme son nom l'indique, à travers la vie et l'œuvre d'un ou d'une artiste, il s'agit aussi de découvrir le patrimoine d'une région l'ayant fortement influencé. Et réciproquement. 240 F (36,59 €).

■ **2000 et une nuit (First Editions).** – Une fiction, certes, mais basée sur des faits précis, des risques réels. Et pour cause : l'auteur, Laure Hillerin, écrit dans des publications professionnelles spécialisées dans les secteurs des hautes technologies, des télécommunications et de l'énergie. 240 pages, 129 F (19,67 €).

Le Monde & CANAL+

Sabir cyber

Haptique

MOT ENCORE PETIT, et peut-être destiné à le rester. Mais qui mérite le détour. *Haptique* est un adjectif désignant les interfaces qui procurent des sensations par le toucher. L'une d'elles, le joystick « à retour de forces » (existe aussi en version volant), est devenue relativement populaire depuis la fin 1997. L'idée est de compléter la panoplie visuelle et sonore de l'ordinateur, son écran, son imprimante, ses haut-parleurs, par des dispositifs plus sensoriels. On pense immédiatement à l'érotisme, mais on attend encore.

Le mot illustre le ridicule du complexe culturel des Français à l'égard d'un cyber jugé trop « américain ». Les milieux branchés américains sont au contraire pétris de culture française, entre autres, et en tout cas classique. Sherry Turkle, chercheuse au Massachusetts Institute of Technology (MIT), mais aussi invitée régulière de la scène médiatique américaine, a consacré le premier de ses trois livres à la scène structuralo-psychanalytique française. Le magazine *Wired* est constellé de mots français.

On le voit dans tout ce sabir cyber, les mots du domaine ont de solides racines françaises, même si on les croit trop souvent anglaises. Seul l'effroi des intellectuels

et des politiques français devant ce nouvel univers fait l'objet de quolibets branchés à New York. Mais un étudiant moyen de Stanford ou du MIT a plus de chances d'avoir lu Deleuze ou Baudrillard que son homologue de Centrale ou de Polytechnique.

Haptique, justement, est un mot directement repris de Deleuze (par exemple dans *Francis Bacon, logique de la sensation*, La Différence, 1981), qui lui-même citait Riegl, historien de l'art autrichien de la fin du XIX^e siècle. Pour Riegl, l'art évoluait – progressait – de l'haptique à l'optique. D'une sensation venue de la peau, tactile (*haptain* en grec veut dire toucher) vers celle qui sait se contenter de l'œil seul (optique). Riegl écrivait aux débuts de l'art abstrait, on voit à quoi il pensait.

Gilles Deleuze, très lu sur les campus américains, fut l'un des inspirateurs du courant de la « réalité virtuelle » qui initia les recherches sur les interfaces haptiques. C'est en le lisant à propos du virtuel que l'on tomba sur *haptique*. Sans doute aurait-il été intéressé par le destin de ce terme qu'il avait exhumé, lui qui pensait probablement peu à *Combat Flight Simulator*.

Cléo (Canal +)



CHEZ RICOH, LE MONDE N'A JAMAIS ÉTÉ PLAT.

Tendance

ÇA N'A PAS PRIS. Pour l'instant, le terme mécanique « à retour de forces », (*force feedback*) l'emporte très largement. Il n'est pas certain qu'on comprenne mieux « à retour de forces » que « haptique », mais ce qui est sûr, c'est qu'on ne comprend rien à *haptique*. Toutefois, quand on entre *haptique* dans le moteur de recherche Altavista en janvier, on obtient 97 réponses. Avec *haptics*, la traduction américaine, le nombre passe à 1 674. *Haptik* en allemand donne 234 sites. On apprend au passage l'existence d'un *Electronic Journal of Haptics Research*, et d'une « scène » haptique très prolifique.

Dico

INCONNU jusqu'en 1998, sauf du Dictionnaire de la cyberculture de Gabriel Otman chez Belin, qui en donne une courte définition et une citation extraite du *Monde de l'éducation*. L'Universalis en CD renvoie à Deleuze et à Riegl. Mais *haptique* a été admis par le Petit Larousse 1999, ce qui lui donne l'avantage de pouvoir être utilisé au Scrabble. Normal, c'est tout de même un jeu où l'on touche les mots.

Pour commencer, nous avons créé le concept « multifonction deux voies » pour le premier copieur numérique qui pouvait copier et faxer. Ensuite, nous avons fait de la « multifonction trois voies » une

réalité pour le premier copieur numérique qui pouvait copier, faxer et imprimer. Christophe Colomb serait d'accord : vous ne pouvez pas aller loin dans ce monde si vous avez peur de passer par-dessus bord.

Aficio™

de Ricoh
ILS COPIENT. NOUS CRÉONS.

Pour découvrir pourquoi nous sommes les premiers fabricants de copieurs numériques noir & blanc en Europe et aux États-Unis, appelez le :

RICOH / nashuatec / Rex-Rotary / Gestetner

Ricoh France S.A. Tel: 01 40 94 37 08, Fax: 01 40 94 39 05
 Gestetner France S.A. Tel: 01 49 80 71 57, Fax: 01 49 80 71 41
 Nashuatec NRG France S.A. Tel: 01 41 94 21 35, Fax: 01 41 94 21 58
 Rex-Rotary France S.A. Tel: 01 39 33 00 20, Fax: 01 39 33 00 29

le.top.des.reseaux

Les sites technologiques et scientifiques à visiter



P. CRAWFORD-LUPE/BIODIDAC

biodidac.bio.uottawa.ca

Les manuels de biologie en français sont souvent incomplets et chers. L'université canadienne d'Ottawa a donc décidé, en 1996, de créer une banque de ressources didactiques sous forme numérique afin de favoriser l'enseignement de la biologie. Aujourd'hui, de la zoologie à la botanique, en passant par l'histologie, plusieurs milliers d'images peuvent être téléchargées à partir du site. Sur ce site destiné à développer les échanges au sein de la communauté scientifique, chaque internaute peut également participer à l'enrichissement de la base de données en envoyant ses propres photographies par courrier électronique.

www.mission-cohen-ledeaut.org

Pierre Cohen, député de Haute-Garonne, ingénieur de recherche à l'Inria (Institut de recherche en informatique et automatique), et Jean-Yves Le Déaut, député de Meurthe-et-Moselle, professeur de biochimie à l'université Nancy-1, dirigent une mission parlementaire sur la recherche et l'enseignement supérieur en France. Les deux députés socialistes viennent d'ouvrir un site pour tenir informés les internautes du travail de la mission qui se terminera par un colloque national le 26 juin. Cinq forums électroniques abordent différents aspects de la recherche.

www.artcenter.edu

Ecole d'art et de design, l'Art Center of Design de Pasadena, en Californie, a fait le pari de former des artistes spécialisés dans la création numérique. Photographies, films, dessins animés..., à en juger par les travaux des étudiants qui sont accessibles en ligne, le pari semble plutôt réussi. Par ailleurs, le site tente d'engager une discussion autour du rôle social et philosophique des designers dans les sociétés dites modernes.

www.outbreak.org

Ebola, choléra, malaria... Pour tout savoir sur les virus et les épidémies : leur histoire, leurs particularités, leurs causes et leurs conséquences, ou encore l'état de la recherche en matière d'élaboration de vaccins, une adresse utile : le site de l'organisation Outbreak. Veille d'alerte contre les maladies qui menacent les populations des pays les plus pauvres comme ceux du G 8, le site consacre également de nombreuses pages aux armes biologiques et recense l'usage qu'en ont fait les militaires par le passé.

www.brgm.fr

Etablissement public à caractère industriel et commercial créé en 1959, le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), dont le centre scientifique et technique est situé à Orléans, a pour mission d'assurer la gestion durable des ressources naturelles et de l'espace souterrain français. Ses activités s'organisent autour de cinq grands pôles : cartographie et modélisation géologique, eaux souterraines, maîtrise des ressources minérales, risques et

aléas géologiques et milieux contaminés et déchets. Le site offre des dossiers pédagogiques qui font découvrir le monde des minéraux et explique le mode de fabrication d'une carte géologique. Grâce à son serveur Info Terre, le BRGM met à la disposition du public une importante banque de données sur le sous-sol français : données gravimétriques, indices de gisements, niveau des nappes, mouvements de terrain ou encore cartes géologiques numériques de la France de l'échelle 1/1 000 000 à 1/25 000.

Une sélection de Stéphane Mandard



BRGM/CARUELLE ENVIRONNEMENT

Dans les labos

Câbles virtuels

Jusqu'à présent, les signaux optiques étaient transportés dans des fibres optiques chargées de guider les faisceaux. Les chercheurs tentent de mettre au point des pistes optiques, des guides d'ondes immatériels, en créant des pistes virtuelles dans un cristal à l'aide d'un champ électrique. A l'université d'Arkansas, une équipe est parvenue à provoquer des interférences entre deux pistes optiques qui pourraient permettre de mettre au point des commutateurs optiques, véritables aiguillages de lumière, beaucoup plus rapides que les dispositifs actuels qui fonctionnent par déconnexion et reconnexion d'un composant optique.

Une veste antichute

Reprenant le principe de l'Airbag, une filiale de la société japonaise Kajima a mis au point une veste destinée à protéger les ouvriers. Un capteur déclenche le gonflement des coussins intégrés au vêtement en cas de chute de plus de 2 mètres qui protégeraient le cou, la taille et le dos.

Un robot (presque) invisible

La firme canadienne Bombardier peaufine un robot volant, en forme d'araignée, capable de soulever deux fois et demie son poids. Sa conception astucieuse le rend quasiment indétectable en vision infrarouge : les gaz chauds sont évacués vers le haut et dispersés par les rotors de l'engin. Au nombre de deux et tournant en sens inverse, ils permettent de réduire les vibrations et donc d'obtenir des images vidéo sans effet de bougé.

Mollusques détecteurs

On savait la moule des lacs, ou anodonte, très sensible à la qualité des eaux ; les chercheurs canadiens envisagent d'en faire un détecteur. En effet, plus la teneur en cadmium est élevée, plus on trouve de métallothionéine dans la bivalve. Rare dans l'eau, le cadmium signale généralement la présence d'autres métaux.

Le SETI accélère

Plus de 475 000 personnes utilisent désormais le logiciel de chasse aux extraterrestres. Plus de 50 millions d'heures de calcul avaient été réalisées en seize jours, l'équivalent d'un ordinateur fonctionnant pendant 5 700 ans. C'est trois fois plus que ce qu'attendaient les organisateurs.

Des nanotubes comme s'il en pleuvait

La firme américaine ATMI est parvenue à produire des films incorporant de très nombreux nanotubes de carbone. Ils pourraient trouver une application dans de futurs écrans plats.

LA TECHNIQUE

Les cartes où poussent des immeubles

LA CARTE n'est pas le terrain, dit l'adage : projection plane d'un environnement géographique, elle n'a jamais pu reproduire, sauf pour les yeux avertis d'un géographe décryptant les courbes de niveau, un relief ou un paysage urbain.

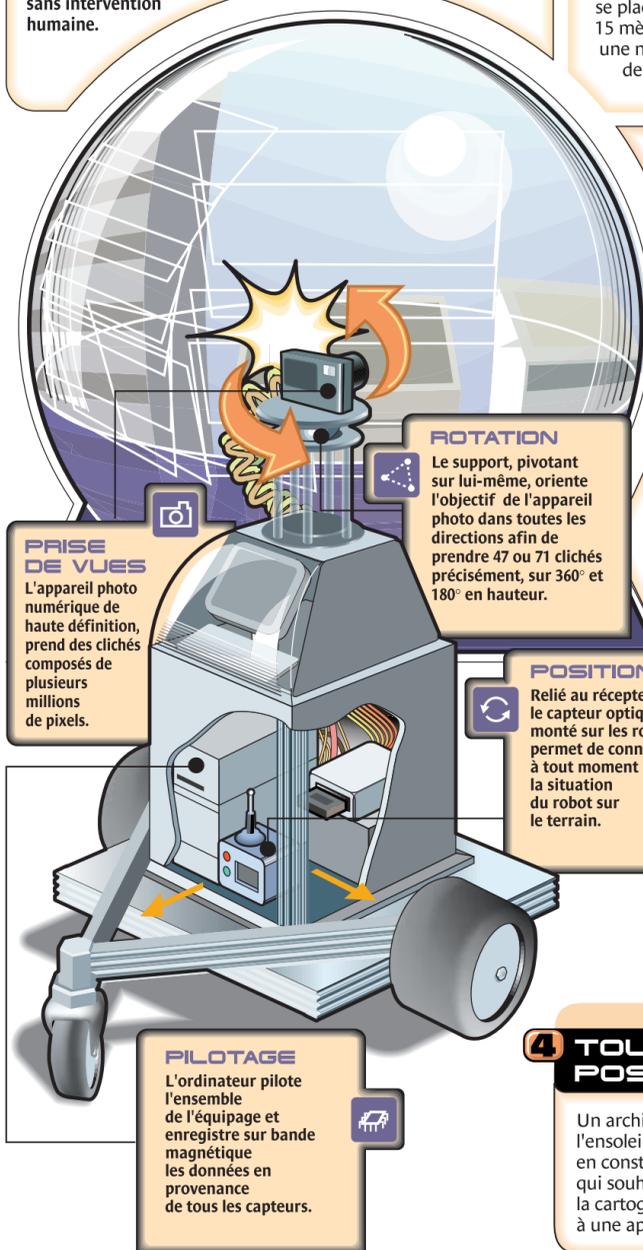
Si les géographes de l'Institut géographique national (IGN) parcourent le territoire afin de mieux rendre compte de la diversité des environnements, les laboratoires veulent aujourd'hui, à l'aide des technologies de simulation d'environnement en trois dimensions sur ordinateur, rendre les cartes plus intuitives, permettre à leurs utilisateurs de se sentir en situation. Du robot photographe au satellite Spot, l'accent est ainsi mis sur la qualité des mesures et sur le traitement : reconnaissance des formes, corrélation entre les clichés et plaquage des textures sur les squelettes numériques. La réalisation d'un modèle informatique du terrain « doit permettre de reproduire les réflexes d'interprétation qui nous sont naturels », explique Hervé Le Bras, directeur du laboratoire de démographie historique à l'École des hautes études en sciences sociales (Ehess).

Les équipes du Computer Graphics Group au Massachusetts Institute of Technology (MIT), ou celles du laboratoire Matis de l'IGN, cherchent à automatiser l'intégration des données en trois dimensions dans un système d'évaluation graphique qui permette aux utilisateurs de retrouver une vision d'ensemble. La carte, ainsi simulée, devient le terrain.

Olivier Puech

L'ORDINATEUR DE BOUT EN BOUT

Afin d'accélérer la reproduction d'un environnement réel en 3D, la cartographie utilise les nouvelles technologies. Appareils numériques, récepteur GPS et surtout traitement des images par de nouveaux algorithmes qui permettent de reproduire et de modéliser les volumes sans intervention humaine.



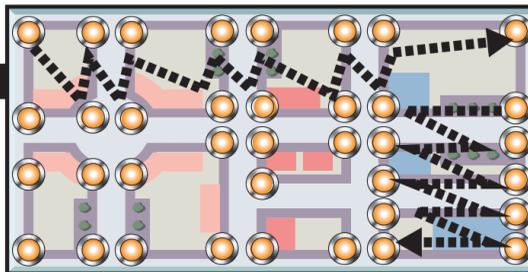
PRISE DE VUES
L'appareil photo numérique de haute définition, prend des clichés composés de plusieurs millions de pixels.

ROTATION
Le support, pivotant sur lui-même, oriente l'objectif de l'appareil photo dans toutes les directions afin de prendre 47 ou 71 clichés précisément, sur 360° et 180° en hauteur.

POSITION
Relié au récepteur GPS, le capteur optique monté sur les roues permet de connaître à tout moment la situation du robot sur le terrain.

PILOTAGE
L'ordinateur pilote l'ensemble de l'équipage et enregistre sur bande magnétique les données en provenance de tous les capteurs.

1 MESURE
Le périmètre délimité, le robot se place tous les 15 mètres pour prendre une nouvelle série de photos.



2 ASSEMBLAGE DES DOMES
Rassemblées, les images prennent la forme d'une mosaïque sphérique. Un premier traitement est appliqué afin d'optimiser les liens et le recouvrement de chacune des photos.



3 TRAITEMENT
Les clichés sont traités par différents algorithmes qui reconnaissent les formes. Il reste à plaquer des textures pour obtenir le modèle numérique de l'environnement.



4 TOUT EST POSSIBLE
Un architecte qui veut s'assurer de l'ensoleillement des appartements en construction, une station balnéaire qui souhaite promouvoir ses installations : la cartographie en 3D peut servir de support à une application de réalité virtuelle.

LISSAGE MISE A PLAT

chapitre.com
VOTRE LIBRAIRIE SUR INTERNET

“ @ ”
Tous les livres français, même les introuvables ”

350 000 LIVRES NEUFS ET 50 000 LIVRES INTROUVABLES

www.chapitre.com
minitel : 3615 ALIR (2,23 F/mn)
E-mail : librairie@chapitre.com
41, rue de Richelieu - 75001 Paris
Fax : (33) 1 42 97 94 96

JACQUES PARTOUCHE

Source : MIT Computer Graphics Group - LCS

Agenda

RENCONTRES

Les 8, 9 et 10 juin

16^e Salon IDI/NET
Le Salon de toutes les sources d'information professionnelle, des technologies et réseaux dédiés accueille cette année une centaine d'exposants parmi lesquels SCIP France, association française pour la promotion de l'intelligence économique.

■ **Palais des congrès de Paris, porte Maillot, Paris-17^e.**

Le 10 juin

Internet : outil de communication et de promotion
Séminaire professionnel organisé par le Centre français du commerce extérieur (CFCE). Une journée de forums et de conférences autour de la communication internationale en ligne.

■ **10, avenue d'Iéna, Paris-16^e.**
■ **www.cfce.fr**

Du 10 au 12 juin

Festival Comunica
Le Festival de Biarritz change de nom et de villégiature. Rebaptisé Festival Comunica, il accueille désormais à Deauville plus de 800 exposants spécialisés

dans les métiers de l'audio-visuel, d'Internet et du multimédia. Au programme, notamment, de nombreux ateliers de réflexion autour du thème de l'e-business et de l'avènement des nouvelles technologies de l'information dans le monde de l'entreprise.

■ **www.festival-comunica.com**

Les 11 et 12 juin

EMC2 : Education, multimédia, cyberculture
A partir de 10 heures, l'université Paris-Sud réunit chercheurs et industriels pour un colloque sur les enjeux de l'introduction du multimédia au cœur de la pédagogie universitaire. L'occasion, pour les étudiants, de découvrir de nouvelles formations et de nouveaux métiers dans un secteur en plein essor.

■ **Université Paris-Sud, Orsay, bâtiment 338.**

Jusqu'au 12 juin

Le son des internautes
Active System organise un concours on-line pour la Fête de la musique. L'occasion pour de jeunes talents spécialisés en rap, trip-hop et techno de tenter leur chance par l'entremise du Web et de décrocher peut-être l'enregistrement de leur premier disque. Sélection des morceaux jusqu'au

12 juin et vote des internautes du 14 au 20 juin.

■ **www.leson-desinternautes.com**

Les 13, 19 et 20 juin

Salon du Bourget
Le Salon de l'aéronautique et de l'espace ouvrira ses portes du 13 au 20 juin.

■ **www.salon-du-bourget.fr**

Jusqu'au 19 juin

Festival du film interactif
Le premier Festival international du film de l'Internet (FIFI) s'adresse aux réalisateurs, infographistes et informaticiens.

■ **www.annecy.org**

Du 21 au 23 juin

Enjeux et opportunités du multimédia
Trois journées de rencontres entre investisseurs, chercheurs et utilisateurs des technologies multimédias. Quatre ateliers « techniques » de mise à jour sont également au programme. Inscription sur le site.

■ **Cité des sciences et de l'industrie.**
■ **www.chips.ibm.com/must99/99/francais.htm**

Du 22 au 25 juin

INET 99
Le prochain sommet pour Internet se tiendra à San Jose (Californie), et tentera de faire un état des lieux de l'usage du Web dans des



CHRISTIAN THOMAS/IRCAM

Du 7 au 27 juin
Agora 99
L'Ircam (Institut de recherche et de coordination acoustique-musique), dans le cadre du festival Agora 99, se penche sur le son et les nouvelles technologies.

■ **www.ircam.fr/actualites/agora/**

domaines aussi variés que l'e-business, l'éducation ou l'édition. Le programme des conférences et autres informations pratiques sur le site de l'ISOC.

■ **www.isoc.org/inet/99**

Jusqu'au 30 juin

EuroPrix
La Commission européenne et le ministère de l'économie autrichien organisent la deuxième édition de l'EuroPrix MultimediaArt.

Le concours récompense les meilleures productions multimédias européennes dans sept catégories. Dépôt des dossiers jusqu'au 30 juin. Le prix de l'inscription est de 984 F (150 €).

■ **www.europrix.org**

Exprimez-vous avec votre Macintosh

Computer Bench organise une compétition internationale de création photométrique et images de synthèse autour, notamment, des thèmes de la médecine, de l'éducation, de la vidéo ou d'Internet. Seule obligation : que le Macintosh d'Apple soit au centre de l'œuvre réalisée. Les meilleures créations seront exposées du 15 au 19 septembre lors du Salon Apple Expo.

■ **www.computerbench.fr/concours.htm**

Rendez-vous notés par Nicolas Bourcier et Eve Lenglar

LES HOMMES

Les doux penseurs de la cyberguerre

LES DEUX PENSEURS de la guerre du futur sont deux paisibles personnages. C'est d'ailleurs l'une des idées maîtresses de leur vision stratégique : ils prônent le pouvoir doux (*softpower*) matiné de technologies de l'information et de la communication, par opposition au pouvoir dur, à la Realpolitik, qui privilégie la force brute : l'esprit plutôt que la matière, la connaissance plutôt que les ordinateurs et l'information plutôt que les bombes.

Tout a commencé un jour de 1992 lorsque John Arquilla est entré dans le bureau – voisin du sien – de David Ronfeldt à la Rand Corporation. La Rand était, du temps de la guerre froide, une institution de recherche spécialisée dans les questions militaires. Elle s'est assoupie depuis mais reste très liée au Pentagone, à la CIA et à l'establishment militaire au sens large. David Ronfeldt travaillait sur l'évolution des sociétés sous l'influence des technologies de l'information. John Arquilla, un ancien « marine », réfléchissait aux problèmes de la guerre après la chute du mur de Berlin. Les deux avaient en commun d'avoir obtenu un doctorat en sciences politiques de l'université Stanford, au cœur de la Silicon Valley.

« Cyberguerre, ça te dit quelque chose ? », lança John Arquilla tout de go avant d'entamer une longue et fructueuse collaboration. Sept ans plus tard, ils ont produit les livres, articles et rapports qui prétendent jeter les bases de la « révolution dans les affaires militaires ». Ils ont ainsi attiré l'attention des services du Pentagone, qui travaillent sur la guerre de demain, et exposé leurs idées devant les plus hautes autorités militaires : une pensée sophistiquée qui comprend aussi bien les questions technologiques que militaires, sociétales, éthiques ou philosophiques.

Paradoxe prometteur, ces deux chercheurs qui travaillent sur la guerre à l'heure des technologies de l'information et de la communication pensent que la technologie n'est pas l'essentiel. Dans cette équipe, John Arquilla est le spécialiste de la guerre.

Les rayonnages de son bureau sont recouverts de livres sur l'histoire et la théorie des conflits avec, dans un coin à peine discret, une

Pour John Arquilla et David Ronfeldt, « ce n'est plus celui qui a la plus grosse bombe qui l'emportera dans les conflits de demain, mais celui qui racontera la meilleure histoire »

carte postale représentant Emiliano Zapata, héros de la révolution mexicaine et source d'inspiration pour les zapatistes du Chiapas. Il pense, avec David Ronfeldt, que ces derniers sont l'un des exemples les plus frappants des changements en cours, avec, précisent-ils, tous les deux, « les ONG ».

Ni l'un ni l'autre ne parlent des bombardements « chirurgicaux » dont on fait tant de cas. L'apport personnel de David Ronfeldt porte sur l'idée que les technologies de l'information favorisent certains types d'organisation sociale. Il en distingue quatre : tribus, institutions, marchés et réseaux. Pour lui, le triomphe des réseaux est enfin arrivé. « Je crois que la technologie renforce le réseau comme structure sociale », explique-t-il.

Le clan, comme en Tchétchénie, les associations d'activistes – par exemple, celle qui a obtenu un prix Nobel pour sa campagne contre les mines antipersonnel –, les terroristes, comme le mouvement Hamas ou les milices d'extrême droite aux Etats-Unis, les mafias comme le cartel de Cali savent en tirer parti, mieux que les institutions hiérarchiques traditionnelles du type armée ou Eglise, dans la mesure où elle permet de faire circuler l'information sans passer par une structure verticale.

C'est ainsi que John Arquilla et David Ronfeldt sont passés très vite de la cyberguerre à la netguerre (guerre en réseau). La première renvoie à l'affrontement de forces militaires classiques éventuellement équipées d'armes intelligentes, la seconde implique l'affrontement d'acteurs qui ne sont pas des Etats, mais des groupes paramilitaires. Cette approche repose sur deux idées-forces : d'abord, l'issue des conflits dépendra de plus en plus de l'information et de la communication – tout ce qu'il est convenu de faire précéder du préfixe cyber- ; ensuite, « la révolution de l'information favorise les formes d'organisation en réseau en même temps qu'elle mène la vie dure aux structures hiérarchiques ».

Tous deux ont concentré leur énergie sur la nature de l'information. « La plupart de nos écrits portent sur son traitement, explique David Ronfeldt. Nous pensons en termes de structure de l'information. Tout objet tire son identité de l'information qu'il contient, qu'elle soit traitée ou non. » C'est sur cette base que les deux chercheurs ont développé une théorie de « la guerre à l'ère informationnelle » qui propose une « ouverture circospecte » (*guarded openness*). Selon eux, la libre circulation de l'information sert les intérêts des Etats-Unis et, en dernière instance, « ce n'est plus celui qui a la plus grosse bombe qui l'emportera dans les conflits de demain, mais celui qui racontera la meilleure histoire », la plus convaincante, celle qui séduit le plus grand nombre.

Dans *The Emergence of Noopolitik : Toward an American Information Strategy*, leur dernier ouvrage, John Arquilla et David Ronfeldt avancent même le concept de « noopolitique », inspiré de celui de *noosphère* (le monde de la pensée figuré par une couche se superposant à la biosphère) de Pierre Teilhard de Chardin. « Nous voulons nous éloigner de la cybersphère », explique David Ronfeldt, celle des câbles et des ordinateurs. « La noopolitique, peut-on lire dans leur livre, est une conduite en matière de politique étrangère et de stratégie adaptée à l'ère de l'information qui met en valeur la mise en forme et le partage des idées, des valeurs, des normes, des lois et de la morale au moyen du "pouvoir doux" », qu'ils définissent avec d'autres comme « la capacité d'atteindre ses objectifs dans le domaine international au moyen de l'attraction plutôt que de la coercition ».

Quand on lui dit qu'il est un philosophe, David Ronfeldt regarde les murs qui l'entourent, sourit et répond : « Ça fait plaisir à entendre mais je ne crois pas qu'ils aimeraient beaucoup cela », en se référant clairement à ses supérieurs hiérarchiques. Quant à John Arquilla, il reconnaît volontiers que, par les temps qui courent, ses idées « ne sont pas très populaires ».

Francis Pisani

■ **The Emergence of Noopolitik : Toward an American Information Strategy**, The Rand Corporation éd., 75 p., 15 \$ (14 €, 90 F).

Manchettes

Le clonage au masculin

Le *Washington Post* du 2 juin rapporte que des chercheurs de l'université de Hawaï ont créé le premier mâle cloné à partir de cellules adultes, montrant ainsi que la reproduction à partir de cellules somatiques matures n'est pas limitée aux cellules femelles ou reproductives. Leur « bébé », Fibro, est une souris en bonne santé et père de deux portées parfaitement normales.

L'Afrique aux normes américaines

Les Etats-Unis aideront techniquement les opérateurs de télécommunication africains pour stimuler la concurrence sur les marchés locaux et attirer de nouveaux fonds privés vers ce marché potentiel de 14 millions d'abonnés, explique dans son édition du 3 juin le *Financial Times*.

La Federal Communication Commission (FCC) travaille sur des partenariats avec l'Afrique du Sud, le Ghana et l'Ouganda, et prévoit d'étendre ce genre d'assistance à l'Asie, à l'Europe de l'Est, à l'Amérique latine et aux Caraïbes.

Fortune de Toile

Le magazine *Fortune* raconte cette semaine l'histoire du « dernier multimillionnaire de vingt ans sur le Net ». Justin Frankel, auteur du logiciel Winamp. Il était alors étudiant en première année à l'université de l'Utah et avait développé pour son usage et celui de ses amis cet utilitaire qui s'est rapidement imposé comme le lecteur de fichiers musicaux MP3 le plus populaire. Et, pour couronner ce conte de fées, le 1^{er} juin, America Online a acquis la société de Justin Frankel, Nullsoft, pour une somme comprise entre 80 millions et 100 millions de dollars, soit 500 millions à 600 millions de francs (78 millions à 97 millions d'euros).

Le dernier pari d'Idealab

Le 2 juin, *USA Today* dévoile le dernier pari d'Idealab, la société qui a lancé Internet eToys, CitySearch et Free-PC : Homepage.com – c'est le nom du projet – doit associer à chaque numéro de téléphone au Canada et aux Etats-Unis une page Web personnelle.

Le marché publicitaire est énorme, explique le quotidien, sans compter qu'il est toujours possible de monnayer ce vivier : Yahoo! a ainsi acheté GeoCities pour 3,9 milliards de dollars (3,8 milliards d'euros, 25 milliards de francs) et Lycos a acquis Tripod pour 58 millions de dollars (56 millions d'euros, 370 millions de francs).

Stratégie alternative

POUR John Arquilla, la guerre du Kosovo est « une tragédie grecque ». Stratège passionné d'éthique, il estime qu'il est dramatique de « poursuivre des buts humanitaires avec des moyens aussi coercitifs, aussi brutaux ». C'est le contraire de la « noopolitique » dont il voudrait voir dériver la stratégie militaire des Etats-Unis. Le drame, selon lui, vient de ce que l'« on utilise une technologie de l'ère informationnelle dans le cadre d'une conception d'ensemble forgée à l'ère industrielle. Ce à quoi il faut ajouter que nos alliés n'ont pas encore évolué au niveau conceptuel ».

Avec David Ronfeldt, il a élaboré une doctrine militaire, celle de l'essaim de bataille (*battle swarm*), qui lui fait dire qu'avec un dixième des chiffres avancés par les états-majors, il aurait été possible de désorganiser complètement l'armée serbe et de lui infliger des pertes irréparables tout en protégeant les Kosovars. Les deux promoteurs du *softpower* estiment même que le terrain jouerait en leur faveur. C'est le contre-pied du concept de « force écrasante » de Colin Powell. Mais John Arquilla reconnaît que, « si l'on mène une guerre aérienne qui rappelle la deuxième guerre mondiale, il est logique que l'on conçoive l'intervention au sol en termes traditionnels ». L'armée et les « marines » ont commencé à se préparer dans ce sens, mais, quand il va défendre ses thèses au Pentagone, Arquilla se heurte « à une sorte de résignation de la part des officiers qui disent plus ou moins : "On ne sait pas vraiment quoi faire, alors autant faire ce que nous savons" ».

Dates

1967-1969

David Ronfeldt étudie les révoltes paysannes au Mexique.

1972-1973

John Arquilla fait son service dans les « marines ».

1992

Ronfeldt et Arquilla commencent à faire des recherches sur la cyberguerre. John Arquilla travaille comme stratège civil pour l'état-major pendant la guerre du Golfe.

1999

Parution de *The Emergence of Noopolitik* (Rand & National Defense Research Institute éd.).

L'Actualité Multimédia sur France Info

tous les samedis dans "Multimédia"
tous les dimanches dans "Info-Net"

avec Jérôme Colombain

